Avec ce numéro, supplément « Initiatives »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14261 – 5 F

MERCREDI 21 NOVEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les débats en marge du sommet de la CSCE

Veto soviétique pour les Baltes

LES trente-quatre participants à la CSCE ont dû s'incliner devant ce qui, en d'autres temps, aurait été qualifié de survivance de la guerre froide : un veto soviétique. C'est en effet à la suite de l'opposition de la seule URSS que les ministres des affaires étrangères des trois Etats baltes, qui se croyaient « invités de marque » du gouvernement français, ont dû quitter la salle des séances de la CSCE lundi.

Mise à part la fâcheuse impression de reculade donnée par le porte-parole du Quai d'Orsay, qui a cru devoir démentir que les diplomates baltes aient jamais été invités, c'est un fait que tous les participants au sommet de Paris sont soumis à la règle du « consensus », qui remonte à l'origine même du « processus d'Helsinki ». Les majorités, même écrasantes, ne comptent pas, un seul membre peut bloquer une décision.

C'EST un fait aussi que M. Gorbatchev ne souhaite évidemment pas accélérer la décomposition de son empire en faisant aux Baltes une concession de ce genre. Même si, en fait, ces derniers ne font que prendre au sérieux des prérogatives qui leur étaient reconnues, au moins formellement, depuis fort longtemps. Sous Staline déjà, presque chaque République soviétique avait son « ministre des affaires étrangères », et c'est également au « Petit Père des peuples » que l'Ukraine et la Biélorussie doivent le siège qu'elles détiennent encore aujourd'hui à l'ONU. Alors, pourquoi pas plusieurs Etats ex-soviétiques à la CSCE ?

De toute manière, le combat du « centre » moscovite est un combat d'arrière-garde. Le jour même où les Baltes étaient chassés de l'avenue Kléber, MM. Eltsine et Kravtchouk, les présidents de la Russie et de l'Ukraine, signaient à Kiev un traité réglementant pour les dix années à venir les relations entre leurs deux Etats « souverains et égaux en droits ». Un texte qui, selon les « Izvestia », couvrirait également les problèmes de défense et de sécurité, et qui de toute façon ne fait aucune allusion à la Constitution de l'URSS ou au « traité d'union » en préparation.

M. ELTSINE a d'ailleurs complété ce « pied de nez » au pouvoir fédéral en critiquant sa récente réorganisation, affirmant que celle-ci a pour objectif de « renforcer le centre » et que la Russie n'acceptera pas de n'être pas consultée.

Car c'est encore un fait que la nouvelle concentration de pouvoirs réussie par M. Gorbatchev – la troisième cette année – laisse intacte la principale contradiction : tandis que le président soviétique rêve d'une présidence à l'américaine, avec un conseil national de sécurité et un cabinet soumis à sa seule autorité, l'ensemble qu'il dirige s'oriente, dans le meilleur des cas, vers une sorte de confédération de plus en plus lâche, auprès de laquelle les structures actuelles des Etats-Unis, voire du Canada, apparaissent comme un modèle de centralisation.

Comme aurait dit Marx, ce pouvoir n'est présidentiel que dans la forme, pas dans son contenu.

M 0147 - 1121 0- 5,00 F



M. Gorbatchev temporise dans la crise du Golfe

La rencontre qu'ont eue lundi soir 19 novembre à Paris, en marge de la réunion de la CSCE, les présidents Bush et Gorbatchev n'a débouché sur aucune déclaration commune, alors que le président américain espérait obtenir l'adhésion publique de son homologue soviétique – qui manifestement temporise – à la préparation d'une résolution du Conseil de sécurité autorisant le recours à la force. D'autre part, Bagdad a décidé de libérer les quelque deux cents Allemands encore retenus en otage.

Les Etats-Unis avaient-ils péché par excès d'optimisme ? La longue rencontre, lundi soir à Paris, de MM. Bush et Gorbatchev, presque exclusivement consacrée à la crise du Golfe, n'a en tout cas donné aucun résultat tangible.

Le fait que les deux chefs d'Etat aient préféré renoncer à la conférence de presse commune prévue dans un premier temps, n'a pu que contribuer à alimenter les doutes.

Les efforts ostensibles déployés par les Etats-Unis pour préparer l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution prévoyant un possible recours à la force pour contraindre l'Irak à se retirer du Koweït, semblent toujours se heurter à des réticences du côté de Moscou.

Certes, les porte-parole américain et soviétique ont l'un et l'autre insisté sur tout ce qui les unit dans l'affaire du Golfe.

M. Fitzwater expliquant que les deux pays *« sont d'une manière générale en accord sur toutes les questions majeures »*, et M. Ignatenko soulignant qu'il n'y avait *« pas de désaccord »*.

Mais on attendait quelque chose de plus substantiel et certains responsables américains avaient laissé entendre que les choses seraient plus claires après la rencontre des deux chefs d'Etat.

JAN KRAUZE

Lire la suite et nos informations page 3 ainsi que l'article de CLAIRE TRÉAN page 8

Décidé à maintenir la rigueur et les réformes

M. Rocard a surmonté l'épreuve de la censure

Il a manqué cinq voix à la motion de censure déposée par la droite et votée par les communistes, pour renverser le gouvernement lundi 19 novembre, à l'Assemblée nationale. M. Rocard, dans un discours sans concessions, a promis la « rigueur maintenue » et des réformes « à l'échelle de la décennie ». Mardi, M. Mauroy a confirmé l'intention du PS de prendre des mesures de rétorsion vis-à-vis du PCF et de l'interpeller « dans toutes les mairies d'union de la gauche ».



● *Lire les articles de PIERRE SERVENT, PATRICK JARREAU, PASCALE ROBERT-DIARD et JEAN-YVES LHOMEAU, pages 10 et 11*
● *Lire également l'article de DOMINIQUE DHOMBRES, page 6*

Revenus agricoles : + 5,1 %

Le revenu brut des agriculteurs a augmenté en moyenne de 5,1 % en 1990, et de 5,7 % pour les exploitations agricoles à temps complet, selon les chiffres publiés le 20 novembre par la Commission des comptes de l'agriculture.

En dépit de la sécheresse et de la chute des cours de la viande, le revenu brut des agriculteurs a progressé de 5,1 % en 1990, la hausse atteignant même 5,7 % pour les exploitations à temps complet.

Cette forte progression tient pour beaucoup à l'augmentation très importante des subventions (+ 36,5 %), en particulier dans les secteurs de la viande bovine et ovine. Les indemnités versées au titre de la sécheresse de 1989 ont aussi contribué à accroître le revenu agricole dont la progression est supérieure en moyenne à celle de la plupart des autres catégories socio-professionnelles. Ces chiffres confirment les très fortes disparités au sein du monde agricole.

Lire page 25 – section B l'article d'ÉRIC FOTTORINO

Souvenirs d'otages

I. – *Adieu Koweït...*

Nous commençons la publication de témoignages d'anciens otages français, retour d'Irak et du Koweït.

Le jeudi 2 août, à 5 h 30 du matin, François Teillet fait sa marche quotidienne avec le vice-consul Raymond Prat dans le quartier de Jabriya, près de l'ambassade de France à Koweït. Il ne fait pas encore tout à fait 30 °C. Deux chasseurs-bombardiers irakiens passent au-dessus de leurs têtes, à basse altitude. Une colonne de fumée s'élève au-dessus de l'aéroport. Deux obus, sur la piste d'atterrissage, soulèvent des gerbes de sable.

François Teillet, soixante-neuf ans, est le doyen des Français du Koweït. En 1963, lorsqu'il y a débarqué, deux ans après l'indépendance, l'émirat attirait déjà les convoitises. Vert pâle, fraise écrasée, les voitures américaines se pavanaient sur les avenues, comme autant de *« sorbets frais servis par la General Motors »* (1). Ce jeudi matin, les Chevrolet circulent encore sans panique dans les quartiers est de Koweït. Bientôt, c'est à Bagdad qu'elles se feront remarquer.

François Teillet regagne sa villa et appelle la maison Bourgeois à Morbier (Jura), dont il distribue les lunettes depuis un quart de siècle. *« Les Irakiens sont là. »* Plus tard, il se demandera pourquoi il n'a pas sauté dans sa voiture et foncé vers l'Arabie saoudite, à moins de 100 kilomètres. Dès l'aube, un ingénieur français travaillant pour la marine koweïtienne aura ce réflexe. Il échappera à trois mois de prises d'otage, de rafles, de planques. Il échappera aussi à un retour à Paris dont nul Français aujourd'hui n'est sûr de pouvoir être absolument fier.

Le vice-consul court prévenir le chargé d'affaires Jean-Pierre Galtier, que le passage des Mirage irakiens a déjà réveillé. *« Vous avez compris la situation. On se retrouve à l'ambassade. »* Jean-Pierre Galtier n'est pas vraiment surpris. Depuis son retour de vacances le 16 juillet, il a été convoqué plusieurs fois au ministère des affaires étrangères. Les Koweïtiens sont inquiets.

CORINE LESNES

Lire la suite page 5

(1) Benoist-Méchin, *Un printemps arabe* (Albin-Michel).

Des lycéens consommateurs

Dans l'éducation, les mouvements idéologiques ont fait place à des revendications d'usagers

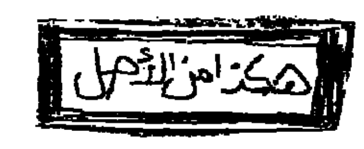
par Frédéric Gaussen

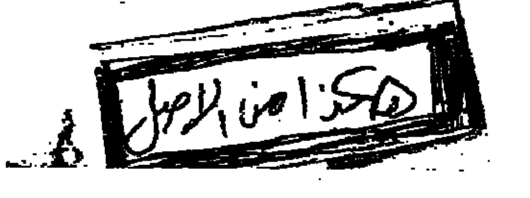
Par la rapidité et l'ampleur de son déclenchement et de ses résultats, le mouvement lycéen marque une nouvelle étape dans un phénomène que l'on observait depuis plusieurs années : l'émergence d'un puissant mouvement de consommateurs dans le domaine de l'éducation. Cette évolution était déjà perceptible dans les deux grandes crises qui ont marqué l'enseignement, en 1984, pour l'école privée, et en 1986, contre la loi Devaquet. Mais ces deux mouvements avaient encore une dimension idéologique marquée : la liberté, pour les parents ; la sélection, pour les étudiants. Avec les lycéens, la thématique des revendications s'est, pour la première fois, exprimée de façon directe. *« Jospingre, du pognon ! »*, dans sa simplicité, ce slogan pragmatique et unificateur disait bien ce qui était en jeu : la colère des usagers contre le mauvais fonctionnement du service public.

Pour les spécialistes de l'éducation, ce mouvement de protestation n'a rien de surprenant. De nombreux sondages d'opinion ont montré, ces dernières années, que l'insatisfaction des lycéens et des étudiants à l'égard des conditions matérielles de l'éducation nationale dépasse de loin le seuil jugé tolérable par les experts.

Lire la suite page 14 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 180 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.





DÉBATS

Golfe

La dissuasion et le blocus

par Gilles Martinet

L'AMBASSADEUR François de Rose a fait dans *le Monde* du 9 novembre, à propos de la crise du Golfe, une observation particulièrement intéressante. Saddam Hussein, écrit-il, *« a agi comme si l'atome n'intervenait pas dans son équation... La dissuasion nucléaire n'a pas fonctionné. »*

Autrement dit, le dictateur irakien, en envahissant le Koweït, a pu craindre des représailles aériennes (d'où l'envoi des otages sur les sites), mais non pas une menace nucléaire, celle-là même que Khrouchtchev avait brandie en 1956 pour obliger les Anglo-Français à évacuer la zone du canal de Suez. Il a, de toute évidence, eu raison. Les Etats-Unis ne peuvent, de sang-froid, refaire Hiroshima. Ce qui est assurément à leur honneur. Le temps est passé où des experts sentencieux nous expliquaient qu'il fallait mettre les chars et les canons à la casse car le nucléaire avait, selon eux, changé toutes les données des conflits futurs. Il en a effectivement transformé certaines, mais non pas toutes. Le nucléaire protège du nucléaire, et c'est pourquoi il faut que la France le conserve à l'heure où trop de pays se préparent à l'avoir. Le nucléaire peut aussi dissuader un adversaire d'utiliser les armes chimiques. C'est ce qui se passerait dans le cas d'un éventuel conflit entre l'Irak et Israël. Mais extrêmement rares sont les situations où la menace du nucléaire suffirait à éviter une guerre conventionnelle. Du moins tant que des pays démocratiques sont concernés.

Il existe, en revanche, des formes de dissuasion purement conventionnelles. Au-delà d'un certain seuil et dans des conditions géographiques bien déterminées, un pays peut se croire à l'abri d'une guerre éclair. Au Proche-Orient, c'est-à-dire sur un théâtre d'opérations éloigné des bases occidentales, ce seuil se situe au niveau de 500 000 hommes, 500 avions de combat et 3 000 chars. Il a été atteint et même dépassé par l'Irak (mais également par Israël et la Turquie). C'est ce qui explique qu'aucune opération de reconquête du Koweït n'ait pu encore être entreprise en dépit de la supériorité américaine dans le domaine de l'aviation et de ce qu'on appelle les «technologies émergentes» (nouveaux mélanges explosifs, sous-munitions à dispersion contrôlée, guidage laser, autoguidage infrarouge, etc.). Les choses se présenteraient sans doute différemment si la coalition formée contre Saddam Hussein était prête à livrer une guerre relativement longue et coûteuse en hommes. Mais il ne semble pas que ce soit le cas. Le peuple américain applaudirait à une «guerre de six jours». Il penserait revivre un nouveau Vietnam si elle se prolongeait.

La sagesse voudrait donc que l'on s'en tienne au blocus. Ce n'est pas qu'il faille considérer le recours à la force comme illégitime. Il est parfaitement légitime dans ce cas. Mais le blocus finira par se révéler efficace. A une double condition : que l'on soit prêt à le poursuivre pendant des mois... et que l'on n'écarte jamais le recours à une autre solution.

► **Gilles Martinet est ambassadeur de France.**

TRAIT LIBRE



Affaires

Pas de politique sans argent

par Roger Quilliot

DANS le concert de sarcasmes et d'amalgames devant ces «scandales» financiers qui déshonoreraient le seul PS, est-il permis à un élu qui, avec bien d'autres, a la naïveté de se croire encore honnête, de dire ses surprises et ses interrogations? Pourquoi tout ce tapage sélectif, quand seules conviendraient l'analyse et la réflexion?

Angoulême. La mauvaise gestion est avérée: qu'il soit du PS ou de n'importe quel parti, un maire ne doit pas se permettre, par boulimie, d'ignorer les charges de la dette et le coût de fonctionnement de tout équipement. Les électeurs ont sanctionné. La chambre régionale des comptes refait les comptes ; elle flaire des dérives, des indélicatesses, voire pis. Le groupe socialiste a pris ses distances d'avec Boucheron : il a bien fait. La justice tranchera : elle fera bien. Mais pourquoi ricaner quand un collègue, ami ou adversaire, avoue son ignorance du dossier? Souhaite-t-on la curée préalable à l'enquête?

Et pourquoi, dans la foulée, reprocher à Michel Charasse de s'acharner sur Jacques Médecin, auquel on apparente Jacques Chaban-Delmas? L'amalgame choque. Chaban, personne n'a mis en doute son honnêteté ; les clubs de sportifs, en revanche, il y a longtemps qu'on s'interroge sur leur gestion. Certains maires, dont je fais partie, leur ont toujours refusé toute garantie d'emprunt, quitte à provoquer des clameurs qui s'atténuent quand la direction sportive se saborde avec quelques millions de dettes; d'autres maires voient dans leur club une image de la ville, et le financent dans cette optique. Aux électeurs de juger si le jeu en vaut la chandelle; et s'il y a malversation dans le club, aux juges d'en décider.

Pour Médecin, c'est une autre histoire. Les services fiscaux auraient-ils dû le laisser à ses fraudes sous prétexte que celles-ci duraient depuis plus de dix ans, et que, sur la Côte d'Azur, des gens du spectacle, des promoteurs, des hommes d'affaires ont fait beaucoup mieux dans le genre? Au fait, qu'attendent donc nos chasseurs de scandales pour y mettre leur nez? Faut-il supposer qu'à un certain degré de fraude le fric perd toute odeur?

Moderniser la loi

Erreurs de gestion et fraudes fiscales, cela fait deux. Les unes sont sanctionnées par les électeurs; les autres doivent l'être par la justice ; les malversations aussi; jusqu'ici, c'est clair. Les problèmes commencent avec ce qu'on appelle «la gestion de fait». Puis-je dire que pas un maire n'y échappe? Faute d'une réglementation assez souple, les associations paramunicipales se sont multipliées dont les élus assument la présidence. La loi qui les rend *«comptables de fait»* de ces associations qu'ils président les rend inéligibles pour s'être *«immiscés sans titre dans les fonctions publiques»*.

Certes, la tentation existe pour certains, à quelque parti qu'ils appartiennent, de se subventionner eux-mêmes au moyen d'association bidon. Mais, dans la plupart des cas, il s'agit de répondre à la nécessité d'agir vite et avec efficacité. Il devient donc urgent, premièrement, de moderniser la loi; deuxièmement, de surveiller les enrichissements suspects des individus. La transparence des fortunes est une excellente chose. Je ne suis pas certain que celle qui vient d'être imposée aux maires de grandes villes parlementaires soit efficace, faute d'une réelle capacité d'investigation.

Mais, de grâce, ne confondons pas tout, et surtout pas l'honnêteté ou la malhonnêteté d'un élu avec le problème du financement des partis. C'est un problème déplaisant; il faut avoir le courage de l'examiner à fond.

Dans une démocratie authentique, il ne devrait pas se poser: tout se jouerait sur la conscience politique des citoyens et sur la préférence donnée par eux à l'intérêt public plutôt qu'aux leurs propres. Mais vivons-nous authentiquement en démocratie?

Nous nous sommes fortement américanisés. Evolution des mœurs et des comportements: quand l'électeur boude les réunions, comment l'atteindre, sinon par l'affiche ou l'écrit? Le développement de la publicité n'a pas épargné les campagnes électorales et vouloir s'en dispenser équivaudrait à combattre à mains nues des gens armés de mitraillettes. Or affiches sur panneaux ou bulletins de propagande coûtent cher. Ne parlons pas des pages entières dans de grands journaux, que seuls des partis riches peuvent s'offrir. Personnellement, sur vingt-deux fois où j'ai affronté le corps électoral, à dix-neuf reprises j'ai pu m'en tenir aux fonds des militants ou des sympathisants ainsi qu'à mes ressources propres de professeur agrégé ou de parlementaire; encore facile pour les cantonales ou les sénatoriales, c'est devenu difficile puis, depuis une quinzaine d'années, quasi impossible pour les législatives et les municipales.

Parties de chasse et croisières

Lors des deux dernières élections municipales et des législatives de 1986, j'ai eu recours à des fonds extérieurs, je l'avoue et je n'en rougis pas. Qu'il se lève, le maire d'une grande ville, le député qui oserait prétendre ne pas en avoir fait autant ! Alors, une campagne présidentielle... Rappelez-vous ces débauches d'affiches, de tous les partis: qui serait assez naïf pour croire que Chirac ou Giscard (ne parlons même pas de Le Pen) a tout payé de sa poche, voire de celle de ses militants?

Qu'on ne nous fasse pas le coup des dépenses de propagande payées par les contribuables. Ce n'est pas nous qui avons inventé la loi du profit dont on nous rebat les oreilles. Dans les comptes d'une entreprise, les sommes qu'elle verse pour «les œuvres» d'une collectivité se rangent tout bonnement dans le budget «publicité et relations publiques». Elles patronnent un concert, un événement culturel, sportif, un équipement universitaire ou hospitalier. De la même façon, elles participent à la vie d'à peu près tous les partis. Elles en espèrent, non pas gagner plus, mais se faire une réputation, une fois un marché conquis, et, comme toutes sont prêtes à s'imposer cette «contribution» pour n'importe quel parti – leur image de marque comptant plus que leurs préférences politiques personnelles –, elles se retrouvent à égalité. L'élu honnête garde donc sa pleine liberté de choix. Quelle différence, veut-on me dire, avec les présentations d'automobiles au pied des Pyramides, les parties de chasse pour médecins et pharmaciens ou les croisières offertes aux décideurs de toutes professions? Dans le monde politique, les frais des campagnes électorales sont seulement allégés.

Avec le système des réseaux de financement, les élus – ou les candidats – ne touchaient rien directement: tout passait par l'intermédiaire de bureaux d'études. C'était illégal, mais infiniment moins douteux que les versements de la main à la main qui avaient été longtemps de mise sous les IIIe, IVe ou Ve Républiques. Le patronat d'alors avait même un personnage notoirement connu pour ses distributions de subsides. Aujourd'hui, le conseiller à la chambre des comptes de Charente le dit avec pertinence: tous les partis ont eu, ou ont encore, leur réseau de financement. Une loi nécessaire mais insuffisante a, l'an dernier, tenté de mettre fin à ce système; seul le PS a dissous son réseau. Les autres prospèrent, trop heureux d'occuper la place libre dans la paix où on les laisse.

On peut déplorer (c'est mon cas) la place prise par la publicité dans notre société; il n'en faut pas moins regarder la réalité en face: on ne reviendra pas en arrière. Sauf à jouer les Jocrisse, on doit s'adapter au monde tel qu'il est. Quand, d'un bout à l'autre de la société, la réussite se mesure à l'aune du profit individuel et que disparaît cette «vertu civique» dont parlait Montesquieu, la politique ne peut échapper aux problèmes d'argent. Dès lors, il faudrait définir quelques règles simples de déontologie, de façon qu'un élu sache ce qu'il ne peut enfreindre sans se condamner. La droite, qui toujours et partout a bénéficié d'accès directs et souterrains aux sources extérieures de financement, peut se croire, ou feindre de se croire, au-dessus de ces mesquineries; la gauche, dont les ressources seront toujours plus limitées et plus surveillées, en a le plus grand besoin.

Mais on ne définira pas ces règles du jeu par des coups médiatiques lourds d'intentions inavouées. Un certain inspecteur de police cherche à se faire un nom – et du fric – avec de sensationnelles «révélations» sur le financement de la présidentielle: comme par hasard, cet honnête «naïf» n'enquête que sur le tenant du titre et sur le parti de François Mitterrand. Que ne s'interrogeait-il aussi sur les concurrents! Voulait-il des noms, des adresses? Il n'avait qu'à dire. Et certaines profusions d'affiches (celles du président actuel ne furent pas, de loin, les plus nombreuses) méritaient examen. Mais non! Il fallait salir le président de la République, c'est beaucoup plus croustillant.

► **Roger Quilliot, ancien ministre, est sénateur et maire (PS) de Clermont-Ferrand.**

Bibliographie

Le kahanisme sans Kahane

LES CHEMISES JAUNES, CHRONIQUE D'UNE EXTRÊME-DROITE RACISTE EN ISRAËL
de Simon Epstein. Calmann-Lévy, 330 p., 140 F.

LE kahanisme survivra-t-il à Meir Kahane? L'assassinat du rabbin qui prêchait la violence contre les Arabes a-t-il porté un coup fatal à son parti, le Kach? Pour mieux comprendre le phénomène Kahane – ce qu'il représente dans la société israélienne – rien de plus opportun que la lecture de cette *Chronique d'une extrême droite raciste en Israël* que propose Simon Epstein.

Intellectuel israélien, Epstein établit d'abord la spécificité du mouvement. Si Kahane et le Kach sont si singuliers, c'est qu'ils ne se bornèrent pas à reprendre «*les thèmes traditionnels de la droite et de l'extrême droite israéliennes – annexion des territoires occupés – ou ceux du sionisme religieux – l'Etat juif doit être un Etat religieux et non un Etat démocratique et laïc*». Ils y ajoutèrent une «*agitation raciste ordurière*» sans précédent dans le pays : «*la propagande kahaniste verse dans le racisme sexuel et décrit les dangers que les Arabes concupiscents font courir aux jeunes filles juives innocentes*». A la composante raciste, l'auteur, peut-être [illegible] peu moins convaincant, [illegible] la note «fascisante» : «*le* [illegible] *chef (...), l'hypernationa-*[illegible]*), la haine de la gauche et* [illegible] *de la violence (...) l'uniforme (la chemise jaune)*» etc.

L'ouvrage décrit les hommes et les racines du mouvement, le terreau social sur lequel il va s'épanouir, l'environnement politique, juridique et psychologique. Cette chronique est déprimante, particulièrement en fin de parcours lorsque l'auteur relate que les sondages les moins fantaisistes (cela existe-t-il en Israël?) créditaient le Kach d'un minimum de cinq sièges – sur les cent-vingt de la Knesset – à la veille des législatives de 1988.

Seulement là, ce fut le sursaut, l'interdiction faite au parti de Meir Kahane de se présenter à nouveau aux élections, cependant que la Cour suprême, dans le même temps, autorisait la candidature d'une formation arabe-israélienne assez radicale, la liste progressiste pour la paix de l'avocat Mohammed Miair. «*Insistons*, commente Epstein sur le mode rassurant : *l'Etat d'Israël engagé dans un conflit armé qui l'oppose depuis de longues années à ses voisins arabes* (autorise) *une liste électorale proche de Yasser Arafat* (et) *exclut de la compétition une liste juive anti-arabe*» ...

Ce coup d'arrêt judiciaire serait plus rassurant encore si les idées de Kahane, notamment celle du «transfert» des Palestiniens, n'avaient entre-temps acquis une certaine légitimité et été reprise par des formations de la droite parlementaire au profil plus respectable que celui du Kach.

ALAIN FRACHON

Institutions

Monarchie absolue

par Yves Galland

LA démocratie française est gravement malade. Les citoyens désabusés s'éloignent chaque jour davantage de leur classe politique et du débat public. Notre société en voie de désagrégation est de plus en plus sensible au discours simplificateur malsain de l'extrême droite. Il n'est que temps de remédier à cette situation si nous ne voulons pas être confrontés à des valeurs républicaines abîmées et à une France déstabilisée.

La dérive de la pratique institutionnelle est une cause majeure et essentielle du malaise français. De cette évolution inquiétante, une simple comparaison donne la mesure. Le général de Gaulle avait infléchi les institutions en établissant un domaine réservé, certes important – affaires étrangères, défense nationale – mais qui restait limité. Aujourd'hui, force est de constater qu'il ne reste plus aucun domaine réservé... à Matignon.

François Mitterrand, leader de l'opposition, n'avait pas de mots assez durs pour la Constitution de la Ve République. Qui ne se souvient de sa formule sur le *«coup d'Etat permanent»*? Aujourd'hui, frappé d'amnésie, il accomplit la transformation des institutions en monarchie absolue.

Aux domaines classiques – affaires étrangères et défense nationale, – il s'est annexé l'économie en imposant la pratique du «ni ni», certains arbitrages budgétaires essentiels, les grandes orientations de l'audiovisuel, les innombrables chantiers du président, l'Europe, les nominations personnelles, etc. Sa boulimie de pouvoir n'a plus de limites. La monarchie absolue est bel et bien instaurée.

Certes, la légitimité démocratique du président-monarque est incontestable; mais les Français ont-ils voté pour que le pouvoir judiciaire ne soit pas totalement indépendant (certaines «affaires» concernant des élus proches du pouvoir ne sont instruites que lorsque la presse s'en saisit); les Français ont-ils voté pour avoir un Parlement anesthésié comme jamais par le 49-3? Les Français ont-ils souhaité un régime sans aucun contre-pouvoir? Les Français ont-ils voulu les amnisties politico-financières?

On me rétorquera la bonne cote de popularité du président et le soutien populaire dont il bénéficie dans la gestion de la crise du Golfe.

L'argument est de peu de poids pour ceux qui, comme moi, pensent qu'au-delà de l'émotion et de l'affectivité liées à de graves événements internationaux, nous allons, à court terme, lorsque la pression des périls extérieurs s'estompera, vers une crise de régime.

Oui, il est temps de lancer le chantier de la VIe République. Avec les acquis incontournables de la Ve et, en particulier, l'élection du président de la République au suffrage universel. Donc, la logique d'un système présidentiel avec la garantie de l'indépendance des pouvoirs, avec *la certitude de contre-pouvoirs*. Avec, en particulier, un Parlement restauré dans ses compétences, son indépendance et sa finalité législative et qui, ainsi responsabilisé, pourrait être équitablement jugé.

Et que les infirmières fatiguées, les lycéens inquiets, les agriculteurs révoltés, les magistrats meurtris et tous les autres ne croient pas qu'il s'agit d'un débat secondaire pour éluder leurs problèmes. Bien au contraire, sans le rétablissement des bases saines du débat démocratique, rien ne sera possible.

Dans cet esprit, il n'est que temps que les constitutionnalistes se mettent à la tâche. La gravité de la situation interdit tout ravaudage. Pour restaurer la République, il va falloir changer son numéro.

► **Yves Galland est président du Parti radical.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

RAIT LIBRE

narchie absolue

LA CRISE DU GOLFE

Après l'annonce par Bagdad de l'envoi de nouveaux renforts

L'Irak disposerait de six cent cinquante mille hommes sur le front du Koweït

L'annonce, lundi 19 novembre, par l'Irak, de l'envoi de deux cent cinquante mille soldats supplémentaires au Koweït, a été dénoncée en marge du sommet de la CSCE par M. Vadim Zagladine, un conseiller de M. Gorbatchev, qui l'a qualifiée de *« provocation »*. A Washington, M. Richard Boucher, porte-parole du département d'Etat, en a conclu que le président Saddam Hussein *« ne souhaite réellement pas la paix »*.

BAGDAD

de notre envoyé spécial

Au lendemain de l'annonce de la libération prochaine de tous les otages, le président Saddam Hussein a décidé de renforcer considérablement le dispositif de l'armée irakienne au Koweït. L'agence de presse officielle INA a indiqué, lundi 19 novembre, qu'après une réunion avec le ministre de la défense et des principaux chefs militaires, le président avait ordonné l'envoi de sept divisions de l'armée d'active (soit cent mille hommes) dans l'émirat annexé ou aux abords immédiats de celui-ci, afin d'appuyer les troupes s'y trouvant déjà et dont les effectifs sont évalués à quelque quatre cent mille soldats.

D'autre part, précise l'INA, cent cinquante mille réservistes, qui vont être rappelés incessamment, suivront un peu plus tard. En l'espace de vingt-quatre heures, M. Saddam Hussein aura brusquement soufflé le chaud et le froid. Avec la décision prise lundi, il semble n'avoir pas hésité à alimenter les réactions très négatives des Occidentaux et notamment des Américains, aussitôt après la révélation de la mesure concernant les otages, ce *« geste humanitaire »*, comme disent les officiels à Bagdad, étant interprété comme une fausse concession destinée à occulter le refus de Bagdad d'évacuer le Koweït.

Présentés comme une nécessité pour faire pièce à l'augmentation des effectifs américains en Arabie saoudite, les renforts annoncés par M. Saddam Hussein sont énormes : un quart de million d'hommes supplémentaires, un accroissement de plus de 50 %. Au total, l'état-major irakien disposerait bientôt de six cent cinquante mille militaires sur le front du Koweït.

Doutes des spécialistes

Toutefois, devant de tels chiffres, certains spécialistes étrangers en poste à Bagdad émettent de nouveau des doutes sur la réalité de pareilles informations.

Où les dirigeants irakiens peuvent-ils trouver tant d'hommes dans un pays de dix-sept millions d'habitants, dont un million d'entre eux déjà sont censés être sous les drapeaux ? S'agit-il de divisions nouvellement créées ou de celles qui sont déployées ailleurs ? M. Saddam Hussein peut-il se permettre de dégarnir davantage qu'il *ne l'a fait la défense* de ses frontières avec l'Iran, la Turquie et la Syrie, où le danger peut être grand en cas d'intervention de la coalition anti-irakienne ? Quelle est l'aptitude au combat de ses troupes et la qualité de leur équipement ?

Au sujet de la promesse de libération progressive de l'ensemble des étrangers, retenus en Irak et au Koweït, le ministre de l'information, M. Latif Nassif Al Jassem, a apporté lundi une précision qui manquait la veille. Le communiqué, publié dimanche, déclarait que le départ des otages, par groupes successifs, serait étalé, à compter du 25 décembre, sur trois mois, pourvu que rien ne vienne *« perturber »* entre-temps *« le climat de paix »*.

Cette restriction, assez vague, laissait craindre que l'Irak n'introduise là une nouvelle condition inadmissible après avoir soudain abandonné celle posée auparavant : une déclaration préalable de non-agression. L'évacuation des otages ne serait-elle pas susceptible d'être suspendue au moindre prétexte ? Par exemple, le vote au Conseil de sécurité d'une résolution autorisant l'*« option militaire »* afin d'obliger les Irakiens à se retirer du Koweït ? A en croire M. Jassem, seule une *« attaque »* ou la *« guerre »* pourrait remettre en cause l'engagement pris d'une libération complète avant la fin du mois de mars.

La résignation des otages

Cette précision, plutôt rassurante, a ôté un soupçon mais n'a guère modifié l'attitude réservée des otages à l'annonce de leur départ au plus tard dans quatre mois. *« Encourageant mais pas de champagne »*, bougonne un Italien. *« On ne va tout de même pas se réjouir*, dit-il, *parce que le pouvoir irakien va peut-être cessé de commettre un crime. Pourtant, nous avons tous sacrément envie de partir. Dire qu'il va falloir encore attendre Noël, au mieux... Et puis je n'y croirai vraiment qu'une fois dans l'avion. »*

Même type de réflexion de la part d'un Irlandais de retour du Koweït : *« On ne va pas dire merci. D'autant que cette promesse n'a été faite par Saddam Hussein que pour lui permettre de poursuivre l'essentiel de sa politique, c'est-à-dire maintenir l'annexion du Koweït et continuer de terroriser la région. En outre, on est échaudé : je n'ai pas confiance. Ce n'est qu'une promesse au pays du mensonge. »*

En trois mois et demi, les otages ont eu le temps de se concerter et de coordonner leurs réactions (*« il n'y a que ça à faire »)* : il n'est donc pas étonnant que celles-ci se ressemblent. Quel que soit leur désir de liberté, ils ont pour la plupart le souci de rester *« dignes »* et de ne pas *« faire le jeu »* des Irakiens dans leurs déclaration.

Britanniques et Américains n'ignorent pas devoir êtreles derniers à quitter leur *« prison »* tant, ici, M. Bush et Mme Thatcher sont tenus pour principaux et presque seuls responsables de l'*« agression »* contre l'Irak. Chez eux aussi, il n'est question que *« d'optimisme mesuré »* et de *« scepticisme »*. Bref, un peu plus d'espoir, mais pas du tout d'enthousiasme.

FRANCIS CORNU

La France d'accord pour discuter d'une nouvelle résolution prévoyant le recours à la force

La France a donné son accord pour que soit entamée une discussion sur une nouvelle résolution des Nations unies contre l'Irak, prévoyant le recours à la force dans le conflit du Golfe, sans pour autant préjuger de la conclusion de ce débat, a indiqué, lundi soir 19 novembre, le porte-parole de l'Elysée. Selon M. Hubert Védrine, il est trop tôt pour tenir pour acquis, comme l'ont déclaré les Américains (*le Monde* du 20 novembre), un accord de la France sur un texte prévoyant ce recours à la force, la discussion ne faisant, selon lui, que commencer.

Le porte-parole de la présidence a précisé qu'il n'y avait actuellement aucun projet de texte *« en bonne et due forme »* et qu'aucun accord n'avait encore été trouvé sur le libellé de cette résolution. Il a souligné qu'il n'existait aucun préalable à la discussion sur la rédaction de la résolution, la seule condition avancée par la France étant que l'action des pays engagés face à l'Irak se poursuive dans le cadre du Conseil de sécurité.

M. Gorbatchev temporise

Suite de la première page

En fait, pressé de dire si les Etats-Unis avaient obtenu l'assentiment des Soviétiques à propos d'une résolution mentionnant l'usage de la force, le porte-parole de la Maison Blanche a été aussi vague que possible. *« Nous avons*, a expliqué M. Fitzwater, *un accord conceptuel sur le fait que la force ne peut être exclue et que nous devons continuer à examiner ce problème, à parler avec nos alliés, à recueillir plus d'idées* [et] *savoir exactement dans quelle direction nous voulons nous engager avant d'entreprendre toute action supplémentaire. »* Ce qui laisse supposer qu'il reste bien du chemin à parcourir avant d'en arriver là, et d'ailleurs, a répété à plusieurs reprises le porte-parole de la Maison Blanche, aucune décision n'a encore été prise *« quant à l'opportunité d'introduire une nouvelle résolution devant le Conseil »*. Comment expliquer alors que le secrétaire d'Etat James Baker parcoure le monde à un rythme d'enfer pour s'entretenir avec presque tous les membres non permanents du Conseil de sécurité, dans l'espoir évident d'obtenir un résultat avant que les Etats-Unis cèdent la présidence du Conseil, début décembre, au Yémen ?

Si opaque qu'ait pu être ce briefing – où, faute d'interprète, les rares propos du porte-parole soviétique n'étaient pas traduits, – l'impression qui s'en dégage est bien que les Américains ne sont toujours pas parvenus à convaincre les Soviétiques de cesser de temporiser ou de sortir de l'ambiguïté qu'ils cultivent dans leurs déclarations publiques. M. Ignatenko a d'ailleurs fait remarquer qu'au cours de leur entretien MM. Bush et Gorbatchev étaient parvenus *« à la très importante conclusion que toutes les possibilités n'avaient pas été épuisées et que les résolutions de l'ONU* (c'est-à-dire, si l'on comprend bien, les résolutions déjà votées) *devaient toujours être essayées. Tout n'a pas été fait pour que* [ces résolutions] *puissent être efficaces »*.

De quelque manière qu'on comprenne ces propos, ils représentent, du point de vue américain, un bien maigre résultat, surtout si l'on songe que la rencontre s'est tenue le jour même où M. Saddam Hussein annonçait l'envoi de nouvelles troupes au Koweït.

Avant même leur dîner-entretien, les deux présidents étaient apparus brièvement devant un petit groupe de journalistes et l'on a assisté au spectacle, désormais classique, d'un Mikhaïl Gorbatchev qui tire la couverture à lui, parle d'abondance et répond même à la place de M. Bush en se justifiant d'une plaisanterie que le président américain fait mine d'apprécier. *« C'est plus facile pour moi* [de répondre] *que pour le président car il souffre du décalage horaire un peu plus que moi »*...

Mais quand c'est le numéro un soviétique qui est interrogé et quand on lui demande s'il préconise la patience ou la force à l'égard de l'Irak, il évite d'être trop clair : *« Nous devons tous faire preuve de patience, mais cela ne veut pas dire que nous allons nous relâcher, battre en retraite. Non, nous allons exiger d'une manière très résolue. »* Une réponse de Normand, mais qui semble tout de même pencher assez nettement du côté de la patience.

JAN KRAUZE

M. Bush annule la rencontre prévue avec le roi Hussein

Washington a annulé, à la dernière minute, la rencontre prévue, mardi 20 novembre, à Paris entre le président George Bush et le roi Hussein de Jordanie, qui devait porter sur la crise du Golfe, a indiqué un porte-parole de la cour jordanienne. Cette rencontre avait été décidée vendredi soir à l'initiative du roi Hussein, a-t-il précisé.

« La nuit dernière, les Américains ont contacté la cour pour demander le report de la rencontre à une date ultérieure. Aucun accord n'a encore été trouvé pour la date d'une nouvelle réunion », a ajouté le porte-parole, sans préciser les raisons de ce report. M. Bush, qui assiste au sommet de la CSCE à Paris, doit ensuite se rendre en Arabie saoudite, dont les rapports avec Amman sont tendus depuis le début de la crise du Golfe. – *(Reuter.)*

EN BREF

□ **CUBA : Un journaliste hongrois sanctionné.** – Le ministère cubain des affaires étrangères a retiré lundi 19 novembre son accréditation au correspondant du quotidien hongrois *Nepszabadsag*, M. Csaba Nagy, en l'accusant d'affabulation, pour avoir écrit dans son journal qu'un pétrolier irakien avait déchargé du brut à La Havane. La position de Cuba *« a été, est et sera de respecter strictement la résolution 661 du Conseil de sécurité »* de l'ONU, qui a décidé d'imposer un embargo commercial contre l'Irak, fait remarquer le ministère.- *(AFP.)*

□ **ETATS-UNIS : Un homme s'immole par le feu devant le Capitole.** – Un homme, dont l'identité n'a pas été révélée, s'est immolé par le feu lundi 19 novembre, devant le Capitole, siège du Congrès des Etats-Unis, ont annoncé les services des pompiers. La victime est décédée sur place de ses brûlures. Aucune indication sur les motifs de son acte n'a été fournie jusqu'ici par la police. – *(AFP.)*

□ **Un meurtrier condamné à mort exécuté en Floride.** – Robert Raymond Clark, meurtrier d'un homme d'affaires en 1977, a été exécuté lundi matin 19 novembre, sur la chaise électrique du pénitencier de l'Etat de Floride, à Starke. Clark, âgé de quarante-neuf ans, avait forcé sa victime, sous la menace de son revolver, à lui faire un chèque de 5 000 dollars avant de la tuer. Clark est le quatrième condamné à mort a être exécuté cette année en Floride. – *(AFP.)*

Le Monde

LA CRISE DU GOLFE

Une déclaration du chef d'état-major des armées françaises

Le général Schmitt affirme qu'il ne faut pas confondre « autonomie des forces » et « autonomie de décision »

« Quand des forces appartenant à plusieurs nations participent à une mission commune – défendre l'Arabie saoudite ou assurer un embargo efficace, – il faut des structures de coordination », explique le général Maurice Schmitt, chef d'état-major des armées, dans un entretien publié dans le dernier numéro de *Terre Magazine*, le mensuel édité par l'état-major de l'armée de terre. Considérant qu'il ne s'agit pas tant d'« autonomie des forces » que d'« autonomie de décision », le général Schmitt ajoute à propos de ces structures de coordination : *« Elles existent et nous en faisons partie. »*

« Il serait stupide, au nom d'une volonté d'autonomie, de ne pas recourir à des facilités locales, logistiques par exemple, explique le chef d'état-major. *L'essentiel est de conserver notre autonomie de décision. Nos forces sont au service d'une politique nationale décidée par le chef de l'Etat. Nous devons garder la maîtrise absolue de notre participation à cette crise. Cela n'exclut pas, bien au contraire, la coopération avec les autorités militaires des pays hôtes, d'abord, et avec les forces alliées, ensuite. »* Le général Schmitt cite, parmi les secteurs où cette coordination se traduit déjà concrètement dans le Golfe, le contrôle aérien, la défense aérienne et la défense sol-air.

D'autre part, le chef d'état-major des armées estime *« normal »* l'appel à des moyens civils, comme l'aviation commerciale et la marine marchande, pour l'acheminement de la logistique. *« Si j'estime qu'il faut augmenter un peu nos moyens de transport tactique spécifiquement militaires*, ajoute le général Schmitt, *je pense aussi qu'il serait absurde de consommer des milliards pour se doter d'avions et de navires qui ne serviraient qu'épisodiquement et dont la collectivité nationale dispose par ailleurs. »*

Nouvelle inspection des installations nucléaires irakiennes par l'AIEA

Pour la deuxième fois cette année, des inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne (Autriche) se sont rendus en Irak pour contrôler certaines installations nucléaires et les matières fissiles qui s'y trouvent. Au cours de cette mission, qui doit s'achever le 22 novembre, les deux représentants de l'AIEA inspecteront en particulier les réacteurs de recherche que possède l'Irak.

Le contrôle sur ces installations sera double : d'une part s'assurer que les quelques kilos d'uranium très enrichi qui alimentent ces réacteurs sont toujours en place et de l'autre déterminer si ces installations ne servent pas à produire en petites quantités du plutonium par irradiation d'uranium appauvri.

La crainte est grande en effet chez les experts de voir l'Irak, pourtant signataire du TNP depuis le 29 octobre 1969, se doter d'un armement nucléaire pour lequel Bagdad prospecte depuis des années auprès des firmes spécialisées occidentales. Mais, selon les spécialistes, l'Irak ne pourra pas disposer d'un tel embryon d'arsenal nucléaire avant cinq à dix ans. – *(Reuter, AFP.)*

Après avoir été reçu par M. Saddam Hussein

M. Le Pen affirme qu'il repartira avec un « certain nombre » d'Européens

BAGDAD

de notre envoyé spécial

Arrivé à Bagdad dans la nuit de dimanche à lundi, à la tête d'une délégation du groupe des Droites européennes au Parlement de Strasbourg, M. Jean-Marie Le Pen, *« invité du gouvernement irakien »*, a eu, lundi 19 novembre, dès la mi-journée, un long entretien (deux heures) avec le président Saddam Hussein. Aussitôt – et bien que son entourage ait précisé auparavant qu'il *« n'était pas venu pour ça »*, – M. Le Pen a reçu l'assurance de pouvoir repartir jeudi avec *« un certain nombre »* d'otages *« européens »*.

Combien de personnes ? Le président du Front national ne peut encore le dire. *« Mais vous serez surpris »*, prévient-il. De quels pays ? *« Probablement de toutes les nationalités européennes »*, indique-t-il, avant d'ajouter qu'au retour son avion, avec ses protégés à bord, se posera *« en France dans un endroit très symbolique... »*. Après avoir entretenu le mystère et ménagé ses effets, M. Le Pen confiera qu'il s'agit tout simplement de Strasbourg.

Les choses n'ont donc pour lui pas traîné. Si la France en général a bénéficié de la part de l'Irak d'un traitement de faveur, M. Le Pen en particulier est manifestement accueilli avec une grande prévenance par les autorités de Bagdad. Quand des parlementaires suisses ou irlandais, par exemple, attendent depuis des jours – voire des semaines – une hypothétique autorisation de sortie pour un de leurs compatriotes, M. Le Pen, lui, obtient immédiatement un résultat.

Les otages français ayant déjà été libérés, le président du Front national – on ne peut plus « Européen » à Bagdad – estime être porteur d'un *« message »* adressé à la Communauté et à son Parlement par le chef de l'Etat irakien. M. Le Pen tient sa revanche, car il continue de reprocher vivement au gouvernement français d'avoir, fin octobre, exercé des pressions sur les Irakiens pour l'empêcher de venir assister au départ des otages français, événement dans lequel il estime toujours avoir joué *« un rôle non négligeable »*.

M. Le Pen ne lésine pas dans l'expression de sa considération pour M. Saddam Hussein. Il déclare avoir été très frappé par le *« calme »* et la *« certitude »* du président irakien, qui, selon lui, démontre *« un souhait évident de paix et de dialogue »*. Sans pour autant avoir recours au terme d'*« invités »* que veulent imposer les Irakiens, M. Le Pen s'évertue à ne pas utiliser le mot *« otages »*.

S'il juge *« regrettable et condamnable »* l'invasion du Koweït, il n'admet pas l'exigence d'une *« reddition inconditionnelle »* formulée, d'après lui, par les Occidentaux. Il espère une *« désescalade »* et la *« négociation »*, ainsi qu'un désengagement militaire de la France et le rétablissement de *« relations privilégiées »* entre Paris et Bagdad, l'Irak étant toujours, précise-t-il, un *« pays ami de la France »*.

M. Le Pen l'européen redevient, sur ce, très « national » et tout à fait lui-même. Il explose quand on lui rappelle que sa démarche actuelle est sévèrement critiquée dans la classe politique française : *« C'est un ensemble de pourris qui se débat dans les affaires de fausses factures... »*

F. C.

□ **M. Jean-Jack Queyranne : *« Le Pen renoue avec l'esprit collabo »*.** – Le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, a estimé, lundi 19 novembre, à propos du voyage du président du Front national à Bagdad : *« Le Pen renoue avec l'esprit collabo de l'extrême-droite. Ce voyage est indigne et sera jugé sévèrement par l'opinion publique. Le Pen et Saddam Hussein ont tout pour s'entendre : un soutien commun pour les dictatures, même mépris des droits de l'homme, le culte de la force ; ce sont les mêmes hommes et les mêmes méthodes. »*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Les « gaffes » de M. Shamir sur l'installation des immigrés soviétiques

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le moment était mal choisi. Alors qu'Israël supplie les Etats-Unis de lui accorder un appui financier d'urgence pour accueillir la vague d'immigrants juifs soviétiques, M. Itzhak Shamir s'est lancé dans une de ses tirades idéologiques, qui ont le don d'exaspérer Washington. S'adressant au début de la semaine à un groupe de vieux compagnons du Likoud, le premier ministre a rappelé que l'idéal du parti était de conserver un Israël s'étendant *« de la mer au Jourdain »*, c'est-à-dire comprenant la Cisjordanie, *« pour les futures générations et pour la grande aliya »* (vague d'immigration en Israël). La première partie de la formule est parfaitement conforme à la « ligne » de la droite nationaliste. La seconde fait problème puisqu'elle laisse entendre, à nouveau, que le secret espoir du Likoud est bel et bien d'installer les juifs soviétiques dans les territoires occupés.

Déjà, le 14 janvier dernier, M. Shamir avait soulevé un tollé en déclarant qu'il fallait garder un *« grand Israël pour la grande immigration »* des juifs soviétiques ; *« nous avons besoin d'espace pour héberger ces gens »*, avait dit le premier ministre. Autant de propos et de formules qui, dans la bouche de M. Shamir, paraissent pour le moins contradictoires avec la ligne officielle du gouvernement, qui est de marteler – à l'intention des Etats-Unis – que la politique d'Israël n'est pas d'installer les nouveaux immigrants dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza – où, pour l'instant, ils ne vont guère.

L'Egypte a protesté, les Etats-Unis ont demandé des explications, et l'opposition travailliste a dénoncé *« le bavardage irresponsable du premier ministre, qui fait du tort au peuple juif et à Israël »*. Sans doute pour corriger une « gaffe » (tout de même assez révélatrice), M. Shamir a tenu à répéter que la politique du gouvernement n'avait pas changé, et ses porte-parole ont fait de même. M. Shamir sait bien que les Etats-Unis n'entendent aider Israël à loger les nouveaux immigrants que si cette aide ne sert pas à financer la colonisation des territoires occupés. Or le temps presse pour le gouvernement de la droite et des partis religieux. En octobre, plus de vingt mille juifs sont venus d'URSS – record d'immigration absolu depuis la fondation de l'Etat, – autant sont prévus pour le mois de novembre, et l'année s'achèvera avec plus de cent mille nouveaux immigrants.

Pour l'heure, les autorités font face, installant les « Russes » dans les hôtels, les centres d'intégration, ou encore à trois familles par appartement encore disponible. Mais au rythme actuel de l'immigration, on parle déjà de devoir aménager des camps de l'armée en dortoir, voire de dresser des tentes dans des « campings » spéciaux. Pour financer un programme de construction de plusieurs dizaines de milliers de logements, le gouvernement de M. Shamir veut contracter un emprunt de 400 millions de dollars auprès de banques américaines et, pour avoir de meilleures conditions de prêt, il entend solliciter la garantie du gouvernement américain. Las, le gouvernement américain – déjà mal disposé à l'égard de M. Shamir – traîne les pieds depuis de longs mois, précisément parce qu'il soupçonne que son appui pourrait être détourné et servir à financer la colonisation des territoires occupés.

« Faillite historique »

Le dossier du gouvernement Likoud a pris un peu plus mauvaise allure encore la semaine passée avec les révélations du journal *Davar*. Le quotidien travailliste annonçait que l'entourage de M. Ariel Sharon, ministre du logement et tout spécialement chargé de la vague d'immigration, avait discrètement fait installer quelque deux cents caravanes dans quatre implantations de Cisjordanie dépendant du Goush Emounim (le « bloc de la foi », la droite religieuse ultranationaliste). Comme s'il s'agissait, dit le journal, de commencer à préparer *quasi* clandestinement une infrastructure pour les juifs soviétiques en Cisjordanie.

Les jours à venir seront importants. Une délégation du gouvernement américain est attendue à Jérusalem pour tenter de régler enfin la question de la garantie sur le prêt de 400 millions de dollars. L'affaire va bien au-delà de cette première transaction. Très vite, le gouvernement voudrait pouvoir étendre cette garantie à des prêts *d'un montant de plus de 1 milliard* de dollars. Le ministre des finances, M. Itzhak Modai, doit partir en tournée aux Etats-Unis pour tenter de convaincre les banques américaines. C'est une mission d'urgence. Si la vague d'immigration se poursuit à ce rythme dans les années à venir, les besoins seront énormes. Or, d'ores et déjà, l'opposition travailliste, la presse et les spécialistes accusent le gouvernement Shamir de n'être nullement mobilisé et de présider ainsi à une *« faillite historique »* dans le domaine de l'immigration. Du fait de querelles incessantes entre *M. Sharon et M. Modai, le programme* de construction serait en retard ; les perspectives d'emploi, à court terme, ne seraient pas meilleures. Dans cette affaire, dit la presse, M. Modai s'est montré plus excentrique qu'efficace et M. Sharon, dont on attendait tant, s'est révélé être un *« bulldozer avec un moteur de mobylette »*...

Il n'est pas jusqu'au contrôleur de l'Etat, *Mme Miriam Ben Porat*, haut fonctionnaire unanimement respectée et agissant comme le ferait un magistrat de la Cour des comptes à Paris, qui n'ait stigmatisé l'immobilisme du gouvernement Shamir face à l'immigration. Il y a bien un ministre de l'intégration, le rabbin ultra-orthodoxe Itzhak Peretz, mais il n'est pas préoccupé par la basse intendance. S'il s'est rendu cette semaine à Moscou, c'est avec d'autres soucis en tête et pour tirer, publiquement, la sonnette d'alarme : selon lui, près de 30 % des candidats soviétiques à *l'immigration en Israël ne seraient* pas vraiment juifs – du moins ne le seraient pas selon le canon du judaïsme orthodoxe – et devraient donc être refoulés.

ALAIN FRACHON

□ **Un officier israélien et quatre Palestiniens tués dans le sud du Liban.** – Un officier israélien et quatre membres d'un commando palestinien ont été tués, dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 novembre, dans le nord de la « zone de sécurité » créée par Israël dans le sud du Liban, a-t-on indiqué de sources militaires israéliennes.

L'accrochage s'est produit lorsqu'une unité israélienne, qui menait une opération contre des objectifs palestiniens dans ce secteur, a repéré un commando de *« terroristes »*. Au cours d'un échange de tirs, un lieutenant israélien a été mortellement blessé, tandis que quatre membres du commando trouvaient la mort. – *(AFP.)*



LIBAN

Les Forces libanaises entravent la réalisation du Grand Beyrouth

BEYROUTH

de notre correspondant

La réalisation du grand beyrouth, solennellement annoncée pour le 19 novembre à minuit, est en suspens. les forces libanaises (fl, milice chrétienne), qui avaient à maintes reprises approuvé la constitution d'un territoire englobant la capitale et ses environs où les milices abandonneraient le pouvoir à l'etat libanais sous l'ombrelle syrienne, ont bloqué le processus, alors que les milices *concurrentes (amal, hezbollah, psp)* se sont exécutées.

Le chef des FL, M. Samir Geagea, de concert avec le Parti phalangiste de M. Georges Saadé, s'en explique en affirmant qu'il ne saurait *accepter de livrer Achrafieh* pour que, sous couvert de restauration de la légalité, s'y incrustent d'autres milices, pour lui ennemies, hobeikiste et PSNS, comme cela s'est passé au Metn, après l'éviction du général Aoun, il y a plus d'un mois.

Il pose, avant de restituer l'enclave de Beyrouth-est, quatre conditions, dont trois concernent la normalisation de la situation au Metn, lequel fait partie, au demeurant, du Grand Beyrouth. La quatrième a trait à la composition de l'armée libanaise qui se déploiera à Achrafieh. *« Nous ne voulons pas d'un Grand Beyrouth de pacotille »*, fait valoir M. Geagea.

Face à cette entrave de dernière minute qui bloque *« son »* Grand Beyrouth, le président Elias Hraoui, s'est rendu, sans perdre de temps, à Damas, se faire confirmer ostensiblement l'appui – militaire si nécessaire – du président Assad.

Cela ne signifie pas pour autant qu'on soit à la veille d'une opération de force pour déloger les FL de Beyrouth-est, analogue à celle du 13 octobre qui élimina le général Aoun . D'une part, Geagea, pour la milice, et M. Saadé, pour le Parti, continuent de réitérer leur adhésion au Grand Beyrouth, soulignant *« qu'il se fera »*. D'autre part, les FL, qui n'avaient déjà pas les moyens de s'opposer militairement à l'armée syrienne dans leur petite enclave d'Achrafieh, en ont encore moins, puisqu'elles ont effectivement retiré, au cours des *derniers jours, une grande partie*, sinon la totalité, de leurs armements lourds. Enfin, dans l'autre camp, si l'on hausse le ton, on est loin d'être au point de rupture, et le précédent Aoun, qui faisait suite à des mois de vaines tractations, n'est pas, à ce stade, comparable.

LUCIEN GEORGE

IRAN : selon un rapport de l'ONU

Le nombre d'exécutions capitales reste élevé

L'Iran islamique est le théâtre de fréquentes violations des droits de l'homme, estime le rapporteur spécial de l'ONU sur ce sujet, M. Reynaldo Galindo Pohl, dans son rapport à l'assemblée générale des Nations unies, publié lundi 19 novembre. *« Des violations fréquentes des droits de l'homme se produisent* (en Iran) *et les mesures préventives et de redressement prises par les autorités* (iraniennes) *n'ont pas suffi à y mettre un terme »*, écrit M. Galindo.

Après un premier séjour au cours de l'automne 1989, M. Galindo a pu retourner du 9 octobre au 15 octobre en Iran, où il a rencontré des membres du gouvernement et de différentes associations, et des particuliers. Dans son rapport, M. Galindo considère d'une façon générale qu'en Iran *« l'exercice du droit à une opinion différente ne semble pas possible puisqu'il exige un climat de tolérance sociale et politique et des garanties suffisantes de sécurité juridique. »*

M. Galindo souligne notamment que le nombre d'exécutions capitales en Iran reste élevé (113 selon des données officielles depuis le nouvel an iranien – 21 mars – jusqu'à son séjour sur place). Il indique à ce propos que, selon des informations de source étrangère, ce chiffre serait considérablement plus élevé. Il note également l'absence d'avocat dans les affaires jugées par les tribunaux révolutionnaires, la difficulté de rendre public ces procès, particulièrement quand ils se déroulent dans l'enceinte même des prisons. M. Galindo se montre en outre sceptique sur les aveux effectués à la télévision qui, selon lui, *« ne contribuent pas à la bonne administration de la justice mais plutôt la compromettent (...). – (AFP.)*



qu'il repartira
e » d'Européens

migrés soviétiques

LA CRISE DU GOLFE

Souvenirs d'otages

Suite de la première page

Cela fait trois semaines qu'ils massent des chars le long de la frontière irakienne. Mais, pas plus que d'autres, les diplomates n'avaient prévu que les Irakiens pousseraient jusqu'à Koweït. Et même au-delà.

Ce jeudi, à 5 h 30, Faustin Felgines quitte l'hôtel Holiday Inn en compagnie de Christophe Jouffre. Le jeune technicien ardéchois est arrivé la veille. Trois mois plus tard, il refusera de rentrer en France, comptable d'une *« dette morale »* envers les Britanniques qui l'ont caché pendant une rafle. Les deux hommes prennent la route de Jahra, près de la frontière irakienne, où la CEGELEC possède un chantier de distribution d'électricité. Faustin Felgines entend un bruit sourd qu'il n'aime pas. *« Cela me rappelle l'Algérie. »*

Faustin Felgines, cinquante et un ans, a travaillé sur le site d'Osirak, le réacteur nucléaire détruit en 1981 par les Israéliens. En 1987, en pleine crise tchadienne, il était en Libye, à Seba, une sorte d'otage déjà, et il n'a pu partir que lorsque les Libyens ont bien voulu lui rendre son passeport. Au Koweït, il a constaté depuis le début de l'année une *« dégringolade »* des hauts fonctionnaires palestiniens qui faisaient tourner les ministères. Le climat, depuis quelques semaines, est devenu *« malsain »*. Il y a déjà huit jours qu'il a fait stocker deux cent cinquante bouteilles d'eau minérale.

Faustin Felgines craignait *« un pilonnage vers le nord »*. Le 1er août encore, sur la route de Jahra, il a croisé quatre ou cinq porte-chars *chargés de containers marqués* «explosifs». Ce matin du 2 août, la route est encombrée de militaires koweïtiens. Officiers et soldats étaient rentrés comme d'habitude dormir chez eux. Ils tentent désespérément de regagner leurs bases, en voiture et même à vélo. Certains sont tombés nez à nez avec les colonnes irakiennes qui s'avancent. Ils ont fait demi-tour après avoir été seulement désarmés. Très vite, les poubelles de Koweït regorgeront d'uniformes koweïtiens.

Ce jeudi à l'aube, Patrick Moniotte croit entendre une manifestation. Devant le Sheraton, dans les quartiers ouest, des militaires à drapeaux rouges font descendre les passagers des autobus. Le gardien de l'hôtel a été tué. Les combats se prolongent autour du ministère de la défense. Les soldats montent une DCA sur le toit. Ils rassemblent les clients dans le hall, en rang par deux, puis dans la rue aux côtés des civils koweïtiens. Ils sont un millier, assis par terre pendant trois heures. Deux automitrailleuses tirent au-dessus de leurs têtes. Plus tard, Patrick Moniotte dira qu'il a non seulement servi de *« bouclier humain »* en Irak, mais aussi de *« sac de sable »* au *Koweït, et cela dès le 2 août.*

Patrick Moniotte, quarante-deux ans, est le directeur général des Parfums Caron. Il est arrivé du Japon la veille, après escale à Hongkong et à Delhi. A 10 heures, il profite d'une rébellion des *« sacs de sable »* égyptiens pour regagner sa chambre. Tout de suite, il renseigne l'ambassade de France : *« On a vu passer deux cent dix chars irakiens. »* Il prend les informations sur CNN. Lui aussi pense que cela ne va pas durer. L'ambassade conseille à ses ressortissants de ne pas bouger. *« Ils seront partis dans quarante-huit heures. »* Les étrangers ne se sentent pas concernés. C'est un conflit entre Arabes, une *« révolution de palais »*. La guerre, qui plus est, *« ce n'est pas notre culture »*. Les frontières ne seront fermées qu'une semaine plus tard. Mais l'Arabie saoudite exigeait un visa. *« Et nous sommes des gens civilisés. »*

La peur des balles perdues

Trois mois après, le 29 octobre, les Français quitteront une ville morte, encombrée de carcasses de voitures incendiées. Les commerces sont fermés. Les chiens errent par bandes. Les poubelles brûlent au hasard des trottoirs puisque nul Sri-Lankais ne vient plus les ramasser. Aux carrefours, certains, montés sur des camions immatriculés en Jordanie et pilotés par des Palestiniens, proposent des tomates, au mépris de l'embargo. Des tomates de plus en plus pourries, vendues de plus en plus cher, revendues au marché noir.

Ils laisseront une ville pleine de soldats toujours *« en route et en déroute »*. Quadrillée par l'armée régulière irakienne, en béret rouge, et pillée par l'armée populaire *« en babouches »* arrivée dans ses bagages. Des camions emportent les *« bancs d'école et les feux rouges »*. Une ville fantôme où l'on ne peut plus circuler et acheter de l'essence que muni de plaques d'immatriculation et de papiers d'identité irakiens. Où les youyous de protestation qui montaient le soir des terrasses se sont tus. Où la résistance koweïtienne ne fait plus entendre que le « chant du cygne ».

Ils abandonneront plus d'un millier de camarades de captivité (2). Des Américains ou des Anglais qui vivent dans la crainte d'être dénoncés par leur propriétaire koweïtien ou par un voisin palestinien, lesquels ont eux-mêmes peur des balles perdues qu'on entend encore claquer de temps en temps. Des résistants, eux aussi, ravitaillés ici ou là par un ancien client koweïtien, un voisin marocain ou un ami chrétien d'origine syrienne. Des Occidentaux qui refusent de *« se rendre à Bagdad »*. Et qui souhaitent, selon les Français, une intervention contre l'Irak. Car, pour *« ceux du Koweït »*, cette drôle de guerre a depuis longtemps commencé.

CORINE LESNES

Prochain article :
De site en site...

(2) Il resterait environ six cents Britanniques et de six cents à sept cents Américains.



Un retour combatif

Depuis leur retour, les ex-otages ne sont pas restés inactifs. Tous sont rentrés avec *« dix mètres de lettres »* à transmettre aux familles de leurs codétenus étrangers. Ils téléphonent au Japon, alertent les gouvernements sur l'état de santé d'un camarade américain ou font pression sur RFI pour que la station continue à diffuser des messages à destination des otages. Un chef d'entreprise s'est aussi rendu à Londres pour essayer de prévenir une Américaine que son mari s'opposait à ce qu'elle profite de l'offre de Saddam Hussein de venir le voir à Bagdad. Tous doivent, d'autre part, être interrogés par la DST.

Un groupe de vingt-six anciens des sites stratégiques irakiens se sont réunis samedi 17 novembre pour un dîner à Paris. En liaison avec le Comité de soutien aux familles d'otages, créé fin août, ils tentent de mettre sur pied une Journée de solidarité internationale qui aurait lieu le 2 décembre, notamment en France, en Angleterre, en Italie et aux Etats-Unis.

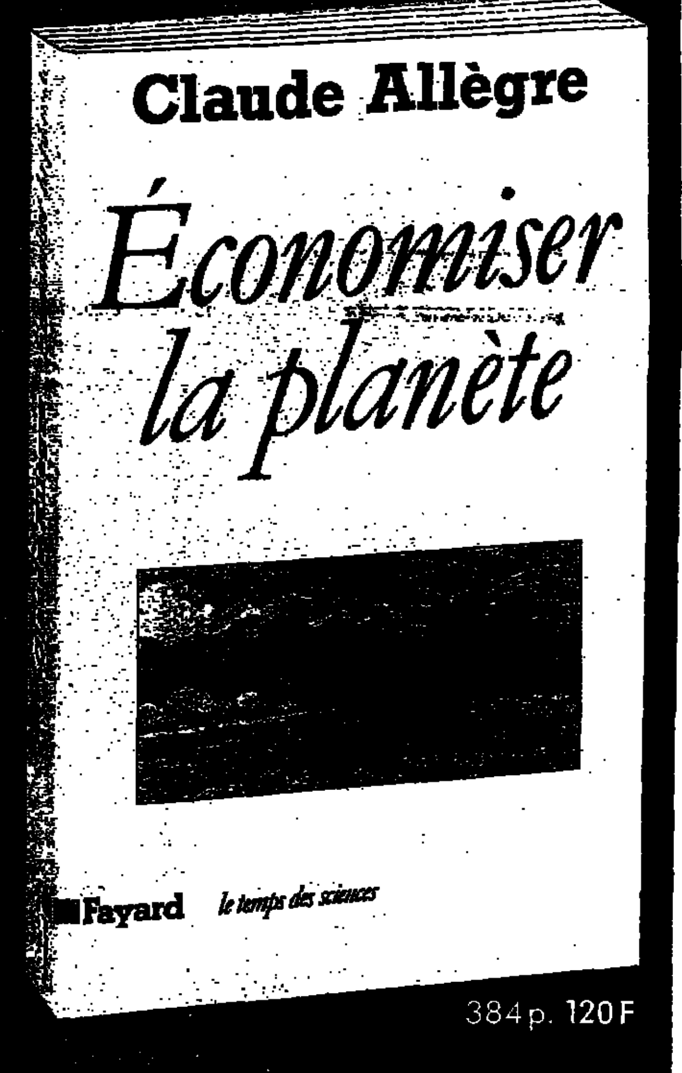
Les ex-otages sont revenus très combatifs. En réponse à la demande de plusieurs d'entre eux, les avocats du comité, Mes Jacques Miquel et Yves-Eric Massiani, étudient la possibilité d'engager deux procédures judiciaires contre les officiers responsables des lieux de détention et contre l'Etat irakien, l'une au plan pénal, l'autre au plan civil. Une plainte contre X avec partie civile pourrait être déposée pour *« arrestation et séquestration de personnes »*. En l'absence de juridiction internationale compétente pour juger un chef d'Etat, les avocats déposeraient cette plainte devant les tribunaux français, en se fondant sur *l'article 689-1 du code de procédure pénale* qui prévoit qu'un étranger peut être jugé en France lorsque la victime est de nationalité française.

Sur le plan civil, le comité envisage d'engager une procédure visant à obtenir réparation des préjudices matériels et moraux subis par les otages. Les avocats étudient la possibilité de demander, dans ce cadre, la saisie des avoirs irakiens en France, gelés par le gouvernement au début de la crise.

Cette dernière procédure aurait l'avantage d'indemniser également les Français résidant au Koweït qui étaient en vacances au moment de l'invasion. Ceux-ci, qui ont souvent perdu l'essentiel de leurs biens, n'ont pas été inclus dans le dispositif d'assistance prévu par le gouvernement pour les otages (*le Monde* du 1er décembre).

Sur un tout autre plan, quelques-uns se plaignent, enfin, de ne pas pouvoir se procurer une liste complète de leurs compatriotes otages. Depuis le début de la crise, le Quai d'Orsay n'a jamais publié une telle liste.

C. L.



EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : les élections au parti conservateur

L'heure de vérité pour Mme Thatcher

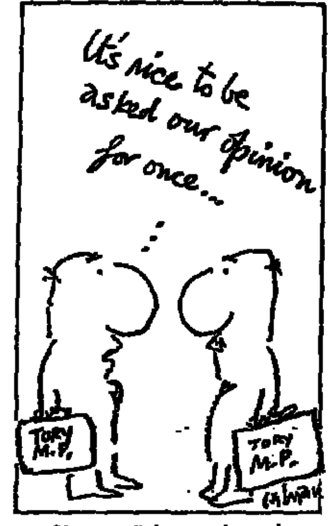
Le décompte des voix, mardi 20 novembre, dans la salle de réunion n° 12 des Communes, sera l'heure de vérité pour Mme Thatcher. Le résultat du vote des 372 députés conservateurs, qui devrait être connu en début de soirée, permettra de dire si la Dame de fer est toujours leur leader (donc premier ministre), si elle ne l'est plus ; ou encore si un second tour, le 27 novembre, est nécessaire.

LONDRES

de notre correspondant

Faisant bonne figure dans la tempête, Mme Thatcher a voulu donner l'impression qu'il ne s'agissait que d'une péripétie. *« Je n'en suis pas encore à écrire mes mémoires. Je crois sincèrement que je serai encore au 10, Downing Street, à la fin de cette semaine, et un peu davantage encore »*, a-t-elle déclaré, lundi 19 novembre, à Paris. Mais la fin de cette courte et extraordinaire campagne montre un certain affolement de l'intéressée, qui n'a plus toujours les bons réflexes.

Mme Thatcher a commis l'erreur de se montrer nettement plus agressive que son unique *« challenger »*, l'ancien ministre de la défense M. Michael Heseltine. Ce dernier s'est refusé jusqu'au bout à s'en prendre personnellement à la Dame de fer, répétant au contraire sur tous les tons que c'est précisément pour sauvegarder l'héritage thatchérien des années 80 qu'il se présente contre elle.



« C'est gentil de nous demander notre avis pour une fois... »
(The Times *du 20 novembre*)

Refusant de faire dans la dentelle, Mme Thatcher l'a accusé de nourrir un amour aussi secret que coupable pour le *« socialisme »* honni. C'était un peu gros visant un milliardaire, qui a bâti sa fortune lui-même et a été son ministre sous divers emplois pendant sept ans. M. Heseltine a eu beau jeu de répliquer que les innombrables associations locales conservatrices qui l'ont invité à parler devant elles ces dernières années n'avaient nullement l'impression d'avoir affaire à un *« socialiste »*.

Mme Thatcher ne cesse de répliquer aux accusations d'autoritarisme, indiquant qu'elle est fidèle à la tradition britannique de travail collectif au sein du cabinet. Là-dessus, elle ne trouve rien de mieux que d'annoncer *ex abrupto*, sans consulter aucun de ses ministres, qu'elle envisage de lancer un référendum sur l'union monétaire européenne. L'entourage de M. Heseltine a aussitôt retrouvé et fait circuler une déclaration devant les Communes datant du référendum de 1975 sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE, dans laquelle Mme Thatcher affirme que *« le référendum est l'arme des dictateurs et des démagogues... »*

L'Europe a été au centre de cette campagne, et il apparaît de plus en plus que Mme Thatcher est minoritaire au sein de son propre parti dans son refus passionné de l'objectif d'une monnaie unique européenne. Ce ne sont pas tant d'ailleurs les raisons qu'elle avance que la passion même qu'elle déploie dans cette affaire qui provoque un malaise chez les conservateurs. La lecture attentive de ses propos et de ceux de ses deux principaux ministres, MM. Douglas Hurd (affaires étrangères) et John Major (finances), montrent que ces derniers sont, sur le fond, et malgré la fidélité qu'ils proclament à l'égard de leur patronne, plus proches sur ce sujet de M. Heseltine que de cette dernière.

Le « challenger » a d'autre part touché deux points sensibles. Il a dit clairement que la Poll Tax, l'impôt local instauré en avril dernier, égal pour tous, riches ou pauvres, était injuste et devait être revu. Il ne pouvait combler davantage les nombreux députés conservateurs qui craignent de perdre leurs sièges lors des prochaines élections en raison de cet impôt, peut-être le plus impopulaire de toute l'histoire du pays. M. Heseltine a d'autre part indiqué qu'il était favorable à une intervention de l'État dans certains secteurs industriels, lorsque cela est nécessaire et comme, a-t-il répété, cela se pratique couramment en France ou au Japon. L'opinion, nettement moins dogmatique à ce sujet que Mme Thatcher, semble prête à le suivre.

Le collège électoral est formé par les 372 députés conservateurs. Il faut 187 voix pour obtenir la majorité mais Mme Thatcher doit en recueillir 214 pour l'emporter dès le premier tour. Il suffit en revanche à M. Heseltine de passer la barre des 159 voix pour provoquer un second tour, lequel aurait lieu alors à la majorité simple. Les spécialistes de droit constitutionnel font remarquer enfin que rien n'oblige Mme Thatcher à démissionner de son poste de premier ministre si elle est battue. Rien si ce n'est la tradition (qui n'est d'ailleurs pas absolue au cours des deux derniers siècles) et surtout la pression de l'opinion...

DOMINIQUE DHOMBRES

POLOGNE : la campagne présidentielle

Lech Walesa, tambour battant...

A moins d'une semaine de *l'élection présidentielle en* Pologne, le leader de Solidarité, M. Lech Walesa, est en tête *dans les sondages avec 35 %* environ des intentions de vote. Selon la télévision de Varsovie, M. *Tadeusz Mazowiecki*, premier ministre, bénéficierait seulement d'un pourcentage de 19 %. *Quant au riche homme* d'affaires Stanislaw Tyminski, 17 % des Polonais se déclarent *prêts à voter pour lui au pre*mier tour, dimanche 25 novembre.

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

« J'ai deux nouvelles, une bonne et une mauvaise : la bonne, c'est que la mère de Lénine est vivante. La mauvaise, c'est qu'elle est enceinte. » Celle-là, il a beau la répéter depuis que « Genscher » (le ministre allemand des affaires étrangères) la lui a racontée, elle le fait toujours rire. Et il rigole, le candidat Lech Walesa, et les milliers de Polonais massés dans une grande salle de l'usine de tracteurs Ursus, ce samedi 17 novembre, rient de bon cœur avec lui.

Dehors, il pleut à verse sur cette sinistre banlieue de Varsovie, et tout à l'heure, en partant, il faudra patauger dans les mares que laisse toujours la pluie sur les routes, car le socialisme a résolument méconnu les techniques d'évacuation d'eau. Pour l'instant, l'anecdote de Genscher a permis à Lech Walesa de surmonter sans encombre un temps mort dans son meeting, dû à la mauvaise installation des micros pour les questions du public. Les meetings, il connaît. Cela fait des semaines qu'il mène la Pologne tambour battant de meeting en meeting, et rien qu'aujourd'hui, à huit jours de l'élection présidentielle, il en tient deux à Varsovie : Ursus le matin, l'Ecole polytechnique l'après-midi.

C'est réglé comme du papier à musique. Une heure avant, les gens sont déjà là, avertis par des affiches, hommes et femmes de la Pologne profonde, jeunes, vieux, enfants, les mêmes anoraks gris, bonnets de laine et chaussures de mauvaise qualité qui prennent l'eau des routes de mauvaise qualité. Lech Walesa, costume-cravate et moustache désormais toute blanche, fait un petit discours d'introduction et leur laisse la parole, pour le meilleur et pour le pire. Du pire, il y en a eu, au cours de cette tournée électorale, tout ce que les frustrations et la dureté de la vie peuvent engendrer chez un peuple exténué, y compris la tendance à tout mettre sur le dos « des intellectuels et des Juifs ».

« Maintenant, au boulot... ! »

Pourtant, aujourd'hui, le ton a changé. Pas de questions au goût douteux, pas de réponses provocantes. Un peu comme si, dans la dernière ligne droite, le président de Solidarité, grand favori des sondages, avait décidé de mettre un bémol à son offensive. Un peu comme si le public, avec lequel il sait si bien communiquer, avait senti ce changement d'orientation. Ou bien serait-ce l'inverse ? L'un des responsables de la campagne télévisée de M. Walesa, M. Zygmunt Gutowski, nous confirmera plus tard que de très nombreux téléspectateurs, invités à donner leur avis par téléphone ou par écrit sur les clips électoraux, ont demandé l'abandon des thèmes de campagne « négatifs » prenant pour cible le principal adversaire, le premier ministre Tadeusz Mazowiecki. Parallèlement, la dégradation de l'image de M. Walesa en Europe occidentale sembla prise au sérieux par son entourage.

Alors, aujourd'hui, M. Walesa n'ironise pas sur ces intellectuels auxquels il promettait *« la fessée »* il y a dix jours, il avoue même avoir besoin à eux. Il évite d'accabler le gouvernement de M. Mazowiecki, *« qui a fait beaucoup, même s'il a commis quelques erreurs... Cracovie ne s'est pas faite en un jour »*.

En économie, tout en réitérant ses promesses gratuites *« de ne pas licencier et de créer des emplois »*, M. Walesa énonce clairement qu'*« il n'y a pas d'autre voie que celle de Balcerowicz »*, le maître d'œuvre de la réforme économique radicale, ce qui lui vaut d'ailleurs des applaudissements nourris. Lui qui fanfaronne si volontiers est pris d'un subit accès de modestie : *« Je sais que je ne suis pas le meilleur candidat, mais les autres non plus ne sont pas les meilleurs »*... Ou encore : *« Pardon pour m'exprimer si mal. »* Il prend même ses distances avec Pilsudski, le héros de l'indépendance devenu dictateur : *« C'était une autre époque... Lui, il montait à cheval, moi, si je monte à cheval, je me casse la figure. C'était un héros, mais aurait-il été bon aujourd'hui ? »*. Suit un vibrant plaidoyer pour faire participer le peuple à la reconstruction du pays, supplier les jeunes de ne pas émigrer : *« Quand je vois de jeunes ingénieurs partir pour faire la vaisselle, je me sens humilié. Ne tombez pas dans les petites combines. »* Il y a même de la tendresse dans les accents finaux : *« Merci à tous, je vous embrasse, maintenant au boulot ! »*... En sortant, un ouvrier d'Ursus parle de lui les larmes aux yeux.

L'antidémagogie de Tadeusz Mazowiecki

L'autre Pologne, celle qui votera Mazowiecki, était dimanche à Torun, ville de près de deux cent mille habitants dotée d'un grand centre universitaire. Week-end chargé pour le candidat-premier ministre : vendredi Gdansk, samedi Lodz, dimanche Bydgoszcz et Torun avant le départ dans la soirée pour Paris et la CSCE. Gdansk fut fraîche et difficile, Lodz un peu moins, mais c'est Torun qui dut réchauffer le cœur de ce premier ministre qui refuse de se forcer à sourire ou de *« prendre des airs de jeune mariée »*, et auquel cette campagne semble peser plus encore que le plan Balcerowicz à toute la Pologne. Là, dans les sempiternelles flaques d'eau, bien des sympathisants sont venus l'applaudir pour un petit bout de chemin en ville, et le grand amphithéâtre de l'université est bourré à craquer lorsqu'il fait son entrée au son de la musique de *Chariots of Fire*.

A sa manière, sans débordements d'émotion, le public de M. Mazowiecki sait aussi lui manifester son affection, par une longue ovation debout et par la traditionnelle chanson *Qu'il vive cent ans*. C'est la Pologne pudique, la Pologne des enseignants et des professions intellectuelles, la « Pologne raisonnable » que revendiquent les affiches du candidat Mazowiecki.

Ici, on ne fait pas venir les gens au micro, on fait passer des questions écrites à la tribune. M. Mazowiecki ne raconte pas de blagues pour amuser, il ne promet rien non plus, *« ce serait malhonnête »*. Désespérant d'honnêteté, lorsqu'on lui demande de dresser le bilan de ses réussites et de ses erreurs, il affirme qu'il lui est particulièrement difficile de répondre à la première partie de la question et s'étend longuement sur les erreurs ! A ceux de l'autre camp qui réclament des règlements de comptes avec les communistes, il déclare qu'il est surpris *« d'une telle soif de vengeance dans un pays qui se veut chrétien »*. C'est le langage sans concessions de l'antidémagogie, très bien reçu, dimanche soir à Torun, par ces milliers d'électeurs. Mais la télévision polonaise, elle, n'avait pas jugé utile de se déplacer.

SYLVIE KAUFFMANN

A TRAVERS LE MONDE

BIRMANIE

Un pays réduit au silence

Moins de six mois après une écrasante défaite électorale, la junte militaire a réduit au silence toute représentation civile en Birmanie. La Ligue nationale pour la démocratie (LND) de Mme Aung Suu Kyi avait obtenu plus de 80 % des suffrages aux élections législatives du 27 mai. La plupart de ses dirigeants sont sous les verrous ou en résidence surveillée. La hiérarchie bouddhiste a été, à son tour, brutalement mise au pas. Non seulement le Parlement élu en mai de façon bien étrange n'a pas pu se réunir mais la junte militaire a obtenu des derniers élus en liberté, le 11 novembre, qu'ils renoncent à réclamer de former un gouvernement jusqu'à la promulgation d'une nouvelle Constitution.

Le Parlement ne pourra donc même pas se réunir en Assemblée constituante. Un projet de Constitution, le cas échéant, sera rédigé par une « convention » représentant les 135 nationalités de Birmanie. Une fois le texte approuvé par la junte militaire, qui a repris brutalement le pouvoir en septembre 1988, il sera soumis a ratification par référendum populaire. Aucun calendrier n'a été avancé. En d'autres termes, le scrutin du 27 mai est considéré comme nul et non avenu.

TUNISIE

Le pouvoir dénonce un complot islamiste

En quête, depuis deux ans, d'une reconnaissance en tant que parti politique, le mouvement islamiste Ennahdha est, aujourd'hui, accusé d'avoir tenté d'organiser des actions terroristes, ce que démentent ses principaux dirigeants. Selon une information diffusée, dimanche 18 novembre, par l'agence officielle Tunis Afrique Presse (TAP), les services de la sûreté nationale ont récemment découvert, après le vol de 35 kilos d'explosifs dans une carrière de la banlieue de Tunis, *« une affaire d'une gravité extrême, dans laquelle était impliqué un groupe de jeunes dont l'esprit est aliéné et embrumé par une conception erronée de la religion »*.

Cette conspiration, qui aurait pu déboucher sur *« de graves dégâts matériels et humains »*, était tramée notamment dans une mosquée de la capitale, affirme l'agence TAP, qui précise que l'une des sept personnes arrêtées a mis en cause le mouvement Ennahdha. – *(Corresp.)*

YOUGOSLAVIE

Onze députés élus au premier tour des législatives en Macédoine

Selon les résultats définitifs du premier tour des élections législatives de Macédoine, qui ont eu lieu dimanche 11 novembre, onze des cent vingt sièges ont été pourvus. Le Parti communiste (rebaptisé Parti pour une réforme démocratique) remporte trois sièges. L'Alliance des forces réformatrices de Macédoine, appendice du parti modéré créé par le premier ministre yougoslave, M. Ante Markovic, arrive en deuxième position (en voix), mais n'obtient qu'un seul siège au Parlement monocaméral. Le Parti de la prospérité démocratique, qui regroupe principalement des Albanais de souche (20 % de la population), décroche six sièges, tandis que le Parti socialiste de Macédoine n'en obtient qu'un.

Pour ces premières élections libres depuis la deuxième guerre mondiale, le taux de participation au scrutin a atteint 83,98 %. La commission électorale et les observateurs internationaux ont jugé que le scrutin avait été *« honnête et démocratique »*. Cependant, les élections ont été annulées dans cent soixante-seize bureaux de cent trente-trois circonscriptions et sont reportées au 25 novembre, date prévue pour le deuxième tour. – *(Corresp.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : trente-trois morts dans de nouveaux affrontements.** – La police a annoncé qu'elle avait découvert, lundi 19 novembre, à Zonkwezizwe, un bidonville proche de Johannesburg, les corps de dix-neuf personnes tuées par balles et armes blanches, ce qui porte à trente-trois le nombre des victimes des violences du week-end dans le pays. La police avait indiqué auparavant que quatorze personnes, dont deux policiers, avaient été tuées dans des affrontements, notamment dans la province du Natal. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : arrestation de 24 militants présumés de l'ETA.** – Vingt-quatre militants présumés de l'organisation indépendantiste basque ETA ont été arrêtés, dimanche 18 novembre et lundi 19 novembre en Navarre, au Pays basque espagnol et en Biscaye. Ce coup de filet fait suite à l'arrestation samedi en France de quatre autres membres présumés de l'ETA. – *(AFP.)*

□ **HONGRIE : incertitudes sur l'organisation d'un sommet avec la Roumanie.** – Les efforts hongrois en vue de l'organisation prochaine d'un sommet entre les gouvernements de Budapest et de Bucarest ont échoué, a indiqué M. Imre Szokay, émissaire du président hongrois, M. Arpad Goncz, à son retour de Bucarest. La date de la mi-décembre, proposée par Budapest, *« n'était pas acceptable »* pour le président roumain qui *« n'a proposé aucune autre date »*. M. Iliescu aurait également rejeté toutes les autres propositions hongroises, notamment la création d'un comité pour résoudre des problèmes de la minorité hongroise de Transylvanie. – *(AFP.)*

□ **LIBERIA : bombardement du port de Monrovia.** – Les combats entre la force d'interposition ouest-africaine (ECOMOG) et le Front national patriotique du Liberia (NPFL) viennent de connaître une nouvelle escalade avec le bombardement par les rebelles, dimanche 18 novembre, du port de Monrovia où est installé le quartier général de l'ECOMOG.

□ **ROUMANIE : protestations contre le retour du PC.** – La création du Parti socialiste du travail (PST), issu de l'ancien Parti communiste roumain (PCR), a suscité, lundi 19 novembre, une vague de protestations aussi bien dans les rues de Bucarest qu'au sein du monde politique. Entre 5 000 et 8 000 manifestants se sont agenouillés sur la place de l'Université de Bucarest et ont prié pour les 540 personnes tuées dans la capitale en décembre dernier. – *(Reuter.)*

□ **URSS : l'Allemagne devrait fournir environ 700 millions de deutschemarks de vivres.** – L'Allemagne devrait décider *« dans les prochains jours »* de livrer à l'URSS jusqu'à 700 millions de deutschemarks (environ 2,3 milliards de francs)) de denrées alimentaires, tirées des gigantesques réserves de vivres constituées à Berlin-Ouest après le blocus de 1948-1949. L'acheminement sera financé par le gouvernement allemand. – *(AFP.)*

DANEMARK

Les sociaux-démocrates ont remporté les élections aux îles Féroé

COPENHAGUE

de notre correspondante

Les électeurs des îles Féroé (48 000 habitants), qui jouissent, depuis 1948, d'un statut d'autonomie à l'intérieur du royaume de Danemark, ont voté, samedi 17 novembre, pour renouveler leur parlement local, le *Lagting*. Ce scrutin anticipé a été marqué par un retour en force des sociaux-démocrates, favorables au maintien de relations solides avec Copenhague. Avec 27,4 % des suffrages exprimés et 10 sièges (+ 3), ils devraient reprendre le pouvoir, en coopération avec d'autres formations.

Les trois partis de la coalition, qui n'avaient pas grand-chose en commun pour s'entendre, ont tous perdu du terrain. Les républicains (extrême gauche) passent de six à quatre mandats ; le Rassemblement populaire (droite nationaliste) perd un siège et n'en a plus que sept. Ces deux formations souhaitent un relâchement des liens avec la métropole, alors que leur partenaire le Parti de l'union (centre), qui désire tout le contraire, se retrouve avec six mandats (– 1)). La coalition avait démissionné, il y a quelques semaines, à la suite d'un désaccord mineur portant sur les crédits de la voirie. En fait, le mal était plus profond : les trois partis étaient incapables de faire face à la crise économique très grave qui frappe l'archipel.

La tâche la plus urgente du nouveau gouvernement sera d'achever les négociations entamées avec Bruxelles depuis des mois, en vue de la conclusion d'un accord commercial. Les Féroé, en effet, de peur de voir leurs eaux territoriales envahies par les pêcheurs de la Communauté, ont choisi de rester en dehors de celle-ci.

CAMILLE OLSEN

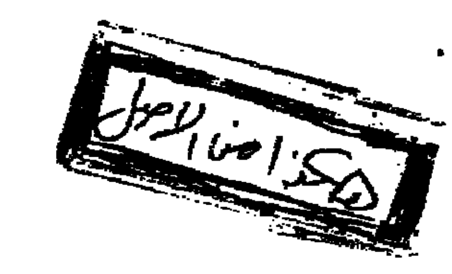
A Berlin

Un chagrin d'amour aussi lourd qu'un char

Un char soviétique a, pendant trois heures, lundi 19 novembre, sillonné à l'aube les rues de Berlin à 60 kilomètres à l'heure sans que rien ni personne puisse l'arrêter. Le char a renversé un véhicule de l'armée rouge qui tentait de lui barrer la route ainsi que deux voitures de la police allemandes. Finalement, un sous-officier soviétique est parvenu à sauter sur le blindé qui roulait à toute allure et a réussi, non sans difficulté, à contraindre le pilote à s'arrêter en l'aveuglant grâce à une couverture jetée sur la tourelle.

Vladimir Alexeievitch Griyorenko, un Ukrainien de vingt ans, a été appréhendé. Il avait quitté la base soviétique de Potsdam et s'était lancé sur les routes pour noyer son chagrin. La veille au soir, Vladimir avait reçu une lettre de sa fiancée lui annonçant la rupture. – *(AFP.)*





battant...

DIPLOMATIE

Le deuxième sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

Les dirigeants d'une vingtaine d'Etats devaient intervenir mardi 20 novembre lors de la deuxième journée du sommet de la CSCE avant de se réunir en fin de journée pour une séance à huis clos qui a été préparée lundi par une réunion des ministres des affaires étrangères et au cours de laquelle devrait aussi être abordée la crise du Golfe.

Après le dîner qu'il a eu lundi soir avec le président américain, au cours duquel il fut essentiellement question d'une éventuelle nouvelle résolution du Conseil de sécurité autorisant le recours à la force contre l'Irak, M. Gorbatchev devait s'entretenir mardi matin avec Mme Thatcher. M. Mitterrand a choisi pour sa part, selon le porte-parole de l'Elysée, de rencontrer en priorité les dirigeants qu'il a peu l'occasion de voir. Il s'est entretenu lundi avec le président roumain, M. Iliescu, le président yougoslave, M. Jovic, et le premier ministre de Malte, M. Fenech Adami.

Les ministres des affaires étrangères des trente-quatre pays membres de la CSCE ont décidé de tenir les 19 et 20 juin prochain à Berlin leur première réunion annuelle régulière.

Une soirée de gala devait réunir mardi soir à Versailles les membres des délégations. C'est à Versailles également dans les salons et jardins du Grand Trianon qu'ont été accueillies lundi les épouses des dirigeants.

Le cœur n'est pas vraiment à la fête

La fête est un peu triste. On a *signé sous les lustres de l'Elysée une* belle *« déclaration d'amitié »* : on s'est congratulé dans les salons de l'avenue Kléber pour le beau résultat de mois de négociations, dans le domaine du désarmement notamment, qui marquent le commencement d'une ère nouvelle ; on a *félicité Mikhaïl Gorbatchev sans qui* rien n'eût été possible et rendu hommage à tous ceux qui, comme Vaclav Havel, ont durement lutté pour qu'on en arrive là.

Le sommet de Paris se voulait, dit M. Mitterrand, un *« anti-congrès de Vienne »*, l'antithèse de cet autre sommet où, en 1815, *« les puissances victorieuses avaient remodelé la carte de l'Europe sans se soucier des peuples et de leurs aspirations »*. Mais la grande Europe n'est décidément pas d'humeur à rire, et aucune des interventions qui se sont succédé lundi 19 novembre, selon le rituel un peu morne des réunions de la CSCE, n'était franchement empreinte d'optimisme.

Par retenue, sans doute. Parce que le « Nord » ici rassemblé est sous le regard du « Sud » où menace la guerre et sévissent d'autres maux, comme le soulignèrent en introduction le président français et M. Perez de Cuellar, le secrétaire général des Nations unies, faisant remarquer que quatre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité se trouvaient dans la salle et que leur *« responsabilité pour la paix »* ne se s'arrêtait pas aux frontières de l'Europe.

Les nouvelles divisions

*Alors que l'on sentait les chancel*leries parisiennes bruire des discussions sur la perspective d'un recours à la force en Irak, cela sonnait comme une mise en garde, même si M. Perez de Cuellar ajouta que ces *« Grands »* avaient aussi, entre autres prérogatives, celle *« d'organiser des mesures coercitives »*.

Mais si l'Europe n'a pas le cœur à la fête, c'est aussi parce que d'autres dangers la menacent, que tous les intervenants ont soulignés à leur manière. Vaclav Havel, avec une force d'authenticité que n'a pas encore érodée la pratique du langage diplomatique et qui, dans son anglais bourru, évoquait la fragilité des jeunes démocraties et se faisait le porte-parole de *« l'attente fiévreuse »* de mesures concrètes de la part de l'Europe de l'Est.

M. Mitterrand qui, ayant souligné les nouvelles divisions de cette Europe libérée de sa coupure en deux blocs et les risques d'explosion *« sous l'effet d'aspirations trop longtemps étouffées par la contrainte »*, n'en disait pas moins sa foi en la solidarité et en la victoire du droit. Mme Thatcher, qui eut l'honnêteté de reconnaître qu'elle n'avait pas tant espéré, à l'origine, du processus d'Helsinki, mais le réalisme d'ajouter que certains conflits ethniques ou nationaux ne trouvent de solution qu'au bout d'un très long temps ou n'en trouvent pas du tout.

M. Gorbatchev, enfin, qui, se livrant à une sorte d'exorcisme verbal des périls, s'en prenait à *« un nationalisme militant et un séparatisme irresponsable qui entraîneront dans leur sillage des conflits et des haines, la balkanisation ou, pis encore, la libanisation de régions entières »*.

Ce sommet était une sorte d'intronisation symbolique de l'URSS dans le groupe des Etats de droit. Mais le grand bruit fait par les dirigeants baltes dans les salles avoisinantes trahissait déjà les limites de ce que peut faire la CSCE face à une dislocation prévisible de l'Union des Républiques et de ce qu'elle pourra faire si cette dislocation prend une tournure plus violente que dans le cas des trois petits « Etats ».

Face à ces incertitudes majeures, on tente de colmater : le chancelier Kohl a annoncé lundi soir qu'il avait promis une aide alimentaire immédiate à l'Union soviétique et M. George Bush s'est déclaré *« ouvert »* à une aide humanitaire, car *« il faut aider ses nouveaux amis s'ils sont menacés »*.

Pendant ce temps-là, le président soviétique en restait, dans son discours, à ses thèses familières, insistant sur la poursuite du désarmement, réclamant de l'OTAN qu'elle se transforme davantage et engage des négociations sur les armes nucléaires tactiques ou, ce qui lui a déjà été refusé, que le désarmement soit étendu aux forces navales et que participent désormais aux négociations non seulement les 22 pays du pacte de Varsovie et de l'OTAN mais tous ceux qui sont à Paris.

CLAIRE TRÉAN

Les principales déclarations

M. Mitterrand : « Que le Sud nous comprenne ! »

« Comment se présente cette Europe qui s'éveille à elle-même ? Ne nous leurrons pas. La menace militaire classique s'est fortement atténuée ; elle n'a pas disparu. Les régimes despotiques ont été abattus ; la démocratie qui s'élève sur leurs racines est encore fragile. La liberté est partout proclamée ; les vieilles habitudes de pensée subsistent. Des risques nouveaux apparaissent. (...)

» Si le découplage économique et technologique se substitue à la division idéologique, qu'aurons-nous gagné ? Partout, la politique est allée plus vite que l'économie, et ce décalage est générateur de frustrations et de tensions sociales là où de surcroît, l'environnement est ravagé. On ne comblera ce décalage que par un effort collectif de solidarité pour soutenir des économies délabrées et les aider à se réinsérer dans les circuits mondiaux. De même, avons-nous surmonté la coupure de l'Europe en deux blocs pour la voir exploser sous l'effet d'aspirations trop longtemps étouffées par la contrainte. (...)

» Nous représentons ici plus d'un milliard d'hommes. Mais je n'oublie pas le reste du monde qui, aujourd'hui, regarde aussi vers Paris et qui nous écoute. Et je lui dis : Vous avez les mêmes droits à la coopération. Vous avez les mêmes droits à la sécurité, et j'ajoute : Vous avez le même droit au développement. C'est pour cela qu'il faut établir partout dans le monde que règne le droit. (...)

Pourquoi la méthode de la CSCE qui a produit de si prompts résultats ne s'appliquerait-elle pas aussi à d'autres régions du monde ? Que les pays du Sud, et particulièrement nos voisins de la Méditerranée, comprennent nos intentions : la fin de la confrontation au Nord ouvre de nouvelles perspectives de coopération, et non l'inverse.

» La puissance européenne ne date pas de ce jour. Mais le mythe de l'unité européenne ne s'est jamais incarné que sous des formes brutales de tentatives d'hégémonie. Si nous le voulons, l'utopie d'hier peut commencer à devenir réalité. Si nous accomplissons ce tour de force, quel exemple adressé à ceux qui, aux quatre coins de la planète, refusent la résignation et le désespoir ! Il nous faut donner corps à cette belle promesse, qui a pour nom Europe. »

M. Gorbatchev : « Il faut de nouvelles mesures de confiance »

Voici les principaux points de l'allocution prononcée lundi 19 novembre par M. Gorbatchev :

● **Désarmement nucléaire.** – *« L'URSS, est prête d'ici un ou deux mois à entamer des négociations sur le problème des armes tactiques nucléaires en Europe (les SNF, des armes d'une portée de moins de 500 km). Il faut travailler désormais sur de nouvelles mesures de confiance globale. »* Il s'agit, selon M. Gorbatchev, *« d'une prolongation énergique et immédiate des pourparlers de Vienne »* (Vienne-2) sur le désarmement.

« Notre proposition de voir clairement ensemble ce que signifie la dissuasion minimale et où se situe la limite en dessus de laquelle le potentiel de châtiment nucléaire se transforme en potentiel offensif, témoigne de la disponibilité d'aller vers l'élimination de ce type d'armes, par étapes, sans dramatiser les divergences existantes à propos du role de l'arme nucléaire en général ».

Audelà de ces mesures, qui visent *« à la construction de la charpente de la maison européenne »*, M. Gorbatchev s'est félicité de la création d'un centre de prévention des conflits, *« sorte de régulateur de la situation militaire et politique »*. Il lui prédit *« un grand avenir »*, avec *« sa transformation graduelle en une sorte de conseil paneuropéen de sécurité disposant de moyens efficaces pour éteindre les étincelles de quelques conflit que ce soit »*.

● **La situation en Europe.** – *« Nous tomberions dans une euphorie impardonnable si nous conclutons que la possibilité de graves conflits est déjà totalement exclue. »* M. Gorbatchev a prôné *« le rejet des égoïsmes nationalistes et du provincialisme isolé des autres (...) qui conduiraient à un séparatisme irresponsable »* et *« à la balkanisation, ou, pis encore, à la libanisation de régions entières (...). Cela donne la seule possibilité démocratique d'exercer sur l'évolution intérieure de certains pays une influence bénéfique en les protégeant contre des implosions dangereuses, et en particulier les prétentions à un redécoupage territorial qui sont particulièrement inacceptables (...) et rejetteraient l'Europe à des temps de triste mémoire. »*

● **La crise du Golfe.** – *« Nous sommes prêts à faire preuve de patience en recherchant une solution politique, mais nous sommes fermes et résolus pour faire appliquer la volonté des Nations unies (...). Toute attaque militaire, où qu'elle se produise, loin de nous éloigner les uns des autres finit en fin de compte par nous unir encore davantage (...). Aujourd'hui, l'URSS et les Etats-Unis ne sont plus ennemis, mais partenaires. Leur compréhension atteint un niveau tel qu'ils deviennent mutuellement responsables de la paix et de la sécurité sur la Terre. »*

● **M. GEORGE BUSH : « Nos principes n'ont pas de limites géographiques. »**

« Les principes qui ont guidé notre succès en Europe n'ont pas de limites géographiques. Ces principes sont grossièrement violés dans le Golfe. Si nous entendons les voir sauvegardés sur nos deux continents, ils doivent être sauvegardés dans l'ensemble du monde », a notamment déclaré le président américain. Soulignant que l'Europe *« entre dans des eaux inconnues »* où la menacent les conflits ethniques, l'intolérance ou l'antisémitisme, il a estimé que la CSCE est *« idéalement faite pour aider ses Etats membres à se diriger. Il faut que la CSCE devienne partie de notre vie politique quotidienne. »*

● **Mme MARGARET THATCHER : « Une alliance pour la démocratie du Pacifique à l'Extrême-Orient. »**

Le premier ministre britannique a appelé la CSCE à former *« une grande alliance pour la démocratie qui s'étendrait de la côte ouest des Etats-Unis à l'extrême-orient de l'Union soviétique (...). Ce serait la meilleure garantie pour notre sécurité, les démocraties ne se font pas la guerre »*. Elle a estimé qu'il ne fallait pas encourager l'apparition de structures similaires : *« L'objet d'Helsinki est de se débarrasser des blocs, pas d'en créer de nouveaux. »*

● **M. VACLAV HAVEL : « Une confédération pan-européenne pour le prochain millénaire »**

« Tout laisse à penser que se profile quelque part à l'horizon de nos multiples efforts l'idéal de la confédération paneuropéenne qui pourrait peut-être devenir une réalité au début du prochain millénaire », a déclaré le président tchécoslovaque. *« Le traité de l'Atlantique nord a prouvé sa valeur de garant de la liberté et de la démocratie. Il pourrait devenir l'un des piliers d'un nouveau système de sécurité européen qui se développerait à partir de la deuxième génération des accords d'Helsinki »*, a-t-il estimé.

□ **Christian de Margerie est mort.** – M. Christian Jacquin de Margerie, ancien ambassadeur, est mort, le 19 novembre, à Paris, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Né à Versailles, licencié ès lettres et diplomé de l'Ecole libre des sciences politiques, M. de Margerie fut notamment en poste à Rome, Turin, Berlin, Bonn et auprès du Saint-Siège avant d'être nommé ambassadeur à Buenos-Aires, à La Haye et à Athènes (1973-1975).

Une précision du Quai d'Orsay

« La France n'a jamais invité officiellement les pays baltes » à Paris

Contrairement à ce qu'affirme la délégation estonienne *(le Monde du 20 novembre)*, *« la France n'a jamais transmis d'invitation officielle aux pays baltes pour qu'ils assistent à la réunion de la CSCE »* a déclaré lundi 19 novembre, M. Daniel Bernard, porte-parole du Quai d'Orsay. Les ministres des affaires étrangères des trois Républiques baltes de l'URSS (Estonie, Lettonie, Lituanie), qui avaient assisté à l'ouverture du sommet *ont dû quitter les lieux à la suite* du « veto » mis par les Soviétiques à leur présence

Lors d'une conférence de presse, les trois ministres ont montré les *badges qui leur avaient été remis* lundi matin au centre des conférences de l'avenue Kléber et qui portaient la mention *« invité de marque »*. Ils ont expliqué qu'ils étaient *« assis »* aux côtés d'autres *délégations dans une des salles du* centre Kléber quand un représentant du Quai d'Orsay est venu leur demander de quitter les lieux du fait des protestations soviétiques. M. Daniel Bernard a souligné que tous les mécanismes de la CSCE étaient *« soumis aux règles du consensus »* et qu'aucun consensus ne s'était dégagé pour permettre aux Baltes d'assister aux travaux. *« Seuls*, a-t-il dit, *les Etats participent à la CSCE. »*

Les Baltes ont en tout cas annoncé leur intention de continuer à frapper à la porte de la CSCE car, selon le ministre estonien, M. Lennart Meri, *« il ne peut y avoir d'Europe valide si elle est amputée des pays baltes »*.

AMÉRIQUES

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Grévistes et opposition demandent la démission du président Balaguer

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Pour la troisième fois depuis la réélection du président Joaquin Balaguer en mai dernier, la République dominicaine est paralysée par une grève générale. La plupart des magasins, des bureaux et des écoles de Saint-Domingue sont restés fermés lundi 19 novembre, première journée de la grève qui pourrait se prolonger jusqu'à la fin de la semaine. Plusieurs milliers de militaires et de policiers, équipés de fusils d'assaut, patrouillent dans les principales villes de la République caraïbe. Cinq personnes ont été blessées au cours d'incidents entre manifestants et forces de l'ordre.

Selon Mme Virtudes Alvarez, l'un des porte-parole du comité de grève, près de deux mille personnes ont été arrêtées, la plupart à titre préventif en raison de leurs liens supposés avec les organisateurs du mouvement de protestation. Les principales centrales syndicales, qui demandent un changement de la politique économique, ont appelé à une grève de trois jours. Plus radicales, les organisations populaires implantées dans les quartiers les plus pauvres et les campagnes, exigent la démission du président Balaguer et la poursuite de la grève pendant cinq jours.

Le Parti de libération dominicaine (PLD) et le Parti révolutionnaire dominicain (PRD), les deux grandes formations de l'opposition, soutiennent le mot d'ordre. M. Juan Bosch, le leader du PLD, qui affirme que le président Balaguer a été réélu frauduleusement, a publiquement réclamé sa démission. Lors d'un discours télévisé à la fin de la semaine dernière, le chef de l'Etat a proposé d'organiser de nouvelles élections en mai 1992, deux ans avant la fin de son mandat. Mais cette proposition, qui exigerait une modification de la Constitution, n'a pas suffi à désamorcer la grève, alors que la population est exaspérée par la pénurie de carburants et de produits alimentaires.

JEAN-MICHEL CAROIT

CHILI

Un Canadien tué par une batte de base-ball piégée

Un homme d'affaires canadien a été tué par une batte de base-ball piégée, samedi 17 novembre, au stade national de Santiago-du-Chili. La victime, James Thomas, trente-six ans, participait à un *match de base-ball disputé* entre une équipe de la chambre de commerce américano-chilienne et des joueurs de l'université de la capitale, lorsque l'engin, réglé par une minuterie, a explosé entre ses mains. Le responsable de la sécurité à l'ambassade américaine et deux autres Canadiens ont été blessés.

La police a précisé que l'explosif utilisé était d'une technique *« sophistiquée »*, inconnue jusqu'à présent au Chili. Après qu'un inconnu eut revendiqué la responsabilité de l'attentat au nom de l'OLP, dans un coup de téléphone à une radio locale, un membre du comité exécutif de cette organisation, M. Mahmoud Darwish, de passage à Santiago, et son représentant au Brésil, M. Ahmet Sabeh, ont opposé un démenti formel. C'est le deuxième attentat en deux semaines commis contre des ressortissants d'Amérique du Nord. Le 4 novembre, une bombe avait fait huit blessés, dont trois marins américains, dans un restaurant de Vina-del-Mar. – *(AF, AP.)*



ASIE

CHINE : atmosphère de fin de règne

La « présence absente » de M. Deng Xiaoping entretient la confusion

Le gouvernement chinois éprouve des difficultés à faire taire des rumeurs sur l'état de santé de M. Deng Xiaoping, âgé de quatre-vingt-six ans, qui se tient depuis le printemps 1990 à l'écart de la scène publique, tandis que les factions se disputent l'héritage.

PÉKIN

de notre correspondant

Une fin de règne en Chine, se manifeste de mille manières. La plus criante est la circulation de bruits invérifiables sur l'état physique du monarque. Les démentis à répétition du gouvernement, assortis de ceux de sa famille, n'y font rien. La persistance de ces rumeurs ne renforce pas nécessairement leur crédibilité. L'esprit de contradiction de la population joue contre un pouvoir décrédibilisé. Celui-ci dément-il avoir l'intention de dévaluer sa monnaie ? Il suffit que la dévaluation soit annoncée pour que le public y voit *a contrario* la preuve que le gouvernement ment dans tout ce qu'il dit. *Ergo*, M. Deng est certainement à l'hôpital.

Il y a un an, au moment de quitter son dernier poste officiel, M. Deng avait promis de rencontrer de temps à autre tel ou tel « vieil ami » de passage. Il n'a pas reçu M. Lee Kuan Yew, le premier ministre de Singapour, venu lui dire adieu en octobre, à l'heure de prendre à son tour une semi-retraite. En novembre, il s'est tenu à l'écart de tous les dignitaires étrangers venus à Pékin : le président indonésien, M. Suharto, son homologue argentin, M. Carlos Menem, le chef du gouvernement thaïlandais, M. Chatichai Choonhavan, le prince Norodom Sihanouk...

S'il faut en croire ses enfants, M. Deng savoure sa retraite chez lui. Son silence peut être sa dernière arme pour empêcher les autres survivants de la Longue Marche de se manifester et de remettre en question les réformes économiques auxquelles il a attaché son nom et qui affaiblissent le pouvoir. M. Chen Yun, l'homme qui œuvrait pour une recentralisation de l'économie, d'un an le cadet de M. Deng, n'a plus été vu en public depuis le 1er octobre 1989. D'autres gérontes sont souffrants. Le vice-président de la République, M. Wang Zhen, quatre-vingt-deux ans, se serait cassé les jambes au cours d'une promenade dans la station balnéaire de Beidaihe. M. Wan Li, soixante-quatorze ans, président du « Parlement », a dû différer *sine die* pour raison de santé une visite en Grande-Bretagne à laquelle le régime tenait : il aurait été le premier dignitaire de Pékin à être reçu en Occident depuis juin 1989. Malades ou non, les vieillards contemporains de M. Deng donnent *l'impression qu'en se montrant* aujourd'hui ils affaibliraient les chances de leur clientèle de jouer un rôle dans la succession.

La « maomania » ressuscitée

Quoi qu'il en soit, un an après l'effondrement des pouvoirs communistes d'Europe de l'Est, la Chine doit désormais vivre avec la « présence absente » du patriarche qui couvrit la répression. M. Deng n'a été mentionné ni pour les funérailles d'un de ses vieux compagnons d'armes, le maréchal Xu Xiangqian, décédé en septembre, ni pour cette manifestation de nationalisme exacerbé que furent les Jeux asiatiques de Pékin. Il y a donc de fortes chances qu'il s'éteigne dans cet isolement impérial.

D'un côté, des hommes qui sont *connus pour leur méfiance envers* les réformes économiques promettent à présent une plus grande ouverture du marché. C'est en particulier le cas du premier ministre, M. Li Peng. De l'autre, le pouvoir met l'accent sur tout ce qui évoque le souvenir de la dictature du prolétariat, jusqu'à ressusciter la « maomania ». Il baptise *Shaoshan-5*, du nom du village natal de Mao, la première locomotive chinoise pouvant atteindre 140 km/h. Il inonde les journaux télévisés et la presse de fresques de grands travaux à la campagne, avec des milliers de paysans relevant des digues, creusant des canaux dans une lumière glauque, réminiscences de l'iconographie des *« fourmis bleues »* du Grand Bond en avant. Un sosie de Mao, Wang Ren, ancien pilote de chasse à qui il ne manque que la verrue au menton, fait un malheur au cinéma.

Les célèbres « opéras modèles révolutionnaires » de Mme Jiang Qing, l'épouse de Mao, honnie par les artistes, reprennent du service. Sur le plan « intellectuel », un Dictionnaire de la pensée maotsétoung vient répondre aux interrogations idéologiques ; en mille deux cents phrases classées en six parties, précise l'agence Chine nouvelle, il va *« redonner un essor à l'étude et à la divulgation de la pensée »* du « Grand Timonier ». Mais même Mao peut se faire récupérer. Des manifestants du « printemps de Pékin » en 1989 avaient brandi son portrait en signe de défi à M. Deng Xiaoping. Aujourd'hui, le *Quotidien du peuple* doit admettre que le campus de l'université de Pékin est affecté par une « maomania » aussi grave que la « sartremania » des années 70. L'organe du Parti communiste feint d'y voir la preuve qu'une génération d'intellectuels *« a trouvé un chemin menant de la frivolité à la maturité »*. Entre les lignes, on voit bien que les étudiants cherchent simplement, *comme nombre de Pékinois*, à retourner contre M. Deng le fantôme du défunt « Grand Timonier ».

La télévision, elle, exhibe quotidiennement son désarroi. Un jour, ses présentateurs s'en tiennent à l'habituel *« chers téléspectateurs »*. Le lendemain, on passe au tonitruant *« camarades »*. Le troisième jour, c'est l'un et l'autre. Explication de ces revirements : des *« membres des masses »* s'inquiètent de l'oubli dans lequel est tombée l'ancienne apostrophe communiste. Puis, dans le même souffle, la chaîne diffuse *Les hommes préfèrent les blondes* en version doublée chinoise, pas exactement le programme attendu dans le cadre de la campagne contre le *« libéralisme bourgeois »* ...



Les autorités ne se donnent même plus la peine d'expliquer ces errements. Tant que les ombres portées des survivants de la Longue Marche obscurcissent la direction « rajeunie » des soixante-soixante-dix ans censés diriger le pays, la logique est tellement faussée qu'aucune cohérence politique n'est plus de mise. Un seul « grand ancêtre » s'affiche ostensiblement : M. Yang Shangkun, chef de l'Etat, âgé de quatre-vingt-trois ans, détenteur du pouvoir réel dans l'armée. S'il souhaite, dit-on, se dégager de la charge honorifique suprême, son demi-frère, le général Yang Baibing, fera tout son possible pour se maintenir au pouvoir. Cet artisan de la répression de 1989 sait qu'une révolution de palais risque de lui coûter cher. Récemment, le journal de l'armée, qu'il contrôle, a admonesté les jeunes officiers qui mettent ouvertement en doute le bien-fondé du retour à un « néomaoïsme » dans la « grande muette » chinoise, forte de trois millions d'hommes.

Car le risque d'une épreuve de force entre factions rivales dès que mourront les vieillards n'est pas totalement écarté. A l'armée, le pouvoir serine qu'elle doit rester *« sous la direction absolue du parti »*. Ce rappel signifie que certains militaires sont tentés de peser de leur poids dans la succession. Le rôle de choix donné à la police armée, force paramilitaire à vocation anti-émeute, n'est pas sans rappeler les beaux jours de la milice, sur laquelle la faction gauchiste croyait pouvoir s'appuyer, à la mort de Mao. Ce fut, pour ce siècle, l'archétype pékinois des successions mal réglées. Entre la mort de Kang Sheng, un des plus hauts responsables de la révolution culturelle, en décembre 1975, suivie de celles de Zhou Enlai, Zhu De et Mao Zedong en 1976, et le triomphe de M. Deng en décembre 1978, le navire chinois mit trois ans seulement à adopter une trajectoire opposée à celle que lui avait fixée son « Grand Timonier ».

Aujourd'hui, le sentiment d'urgence dans les préparatifs funèbres est accru quand un homme comme M. Yang Shangkun lance un appel plus pressant que de coutume au régime nationaliste de Taïwan à négocier la réunification. L'affaire, a-t-il dit en se présentant comme l'interprète des pensées de M. Deng dans une interview publiée à Taïwan, puis ici, *« peut être réglée plus facilement tant que les hommes qui connaissent à la fois l'histoire du Parti communiste et celle du Kouomintang sont encore vivants. Il y a de nombreuses questions que la génération suivante, au sein de nos deux partis, ne connaît pas. Voilà pourquoi je fais état de notre impatience »*. C'est, à ce jour, ce qui s'est dit de plus explicite sur l'état d'esprit des vieillards qui tirent les ficelles du pouvoir à Pékin.

FRANCIS DERON

CAMBODGE

Intenses consultations avant de nouvelles négociations à Paris

A quelques jours de la réunion des Cinq à Paris, à laquelle participera également l'Indonésie, le conflit cambodgien est, de nouveau, l'objet d'un intense ballet diplomatique.

Arrivé lundi 19 novembre à Hanoï, pour la première visite d'un chef d'Etat indonésien au Vietnam, le président Suharto y a formulé *« un grand espoir »* pour la paix au Cambodge. Il venait de Chine où, selon l'agence Chine nouvelle, *« les observateurs à Pékin estiment que les derniers échanges de vues sur la question cambodgienne entre les dirigeants chinois, indonésien et thaïlandais contribueront à une plus grande coopération (...) en vue d'un règlement politique du conflit »*. Le premier ministre thaïlandais, M. Chatichai Choonhavan, se trouvait, en effet, également dans la capitale chinoise le week-end dernier. MM. Suharto et Chatichai ont eu, séparément, des entretiens avec le prince Sihanouk, lequel est attendu mercredi à Paris où une nouvelle réunion des cinq grands et de l'Indonésie doit se tenir de vendredi à dimanche.

Samedi, le chef de la diplomatie chinoise, M. Qian Qichen, s'était félicité des progrès enregistrés dans les négociations lors d'un entretien avec le prince Sihanouk. Mardi à Hanoï, le ministre indonésien des affaires étrangères devait rencontrer son homologue vietnamien, M. Nguyên Co Thach, ainsi que M. Hor Nam Hong, ministre des affaires étrangères de Phnom-Penh. Les Cinq et les coprésidents de la conférence internationale de Paris (la France et l'Indonésie) doivent boucler la rédaction, le week-end prochain, d'un plan de paix qui sera soumis aux factions cambodgiennes. Ils doivent également trouver une solution pour doter le CNS (Conseil national suprême du Cambodge, formé en septembre), d'une présidence.

Entre-temps, Amnesty International a réclamé de meilleures garanties concernant les droits de l'homme au Cambodge dans une lettre adressée aux gouvernements impliqués dans la négociation. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : nouveau scandale de la corruption

Des faux agriculteurs par milliers

Ils se croyaient jusque-là propriétaires définitifs des meilleures terres sur lesquelles ils avaient réussi, illégalement, à mettre la main. Mais, en publiant leurs noms, la presse algérienne vient de leur donner la surprise de leur vie en même temps qu'une publicité dont ils se seraient bien passés.

ALGER

de notre correspondant

Les bénéficiaires – licites ou illicites – de terres agricoles ont acquis leurs nouveaux biens à partir de 1987 lorsque le gouvernement, tirant la leçon de l'échec de la révolution agraire, a décidé de reprivatiser les terres que le président Boumediène avait collectivisées dans les années 70. Des dizaines de milliers d'hectares ont alors été redistribués à des paysans privés ou à des coopératives, selon des critères définis par la loi. Mais, apparemment, cette dernière n'a pas été un rempart suffisant pour empêcher des milliers de faux paysans de se partager une partie du magot. D'après les relevés établis par les services du ministère de l'agriculture, les accapareurs sont au nombre de 13 500, ce qui n'est pas tout à fait négligeable.

La publication de leurs noms est de toute façon une première. Dans un pays où la corruption, petite ou grande, est aussi un art de vivre, il était jusqu'à présent inusité de dénoncer publiquement ceux qui, grâce à leurs fonctions ou à leur entregent, savent se réserver quelques avantages. Cependant, par souci de transparence, le premier ministre, M. Mouloud Hamrouche, s'était engagé, lors de la discussion *sur la nouvelle loi foncière*, à rendre publics les noms des attributaires illégitimes et, malgré le scepticisme ambiant, il a tenu parole. Certes, on lui reproche déjà de n'avoir fait que la moitié du chemin. Les noms qui sont publiés sont parfois parfaitement ésotériques, prête-noms opaques de personnalités qui ont préféré garder l'anonymat. *La liste contient ainsi une* proportion appréciable de femmes, épouses, sœurs ou cousines qui, à l'évidence, ont recouvert de leurs voiles les noms de leurs proches. Quant aux professions qui accompagnent les patronymes, elles ne sont pas toujours mentionnées avec la précision qui permettrait d'identifier à coup sûr les récipiendaires.

Il n'empêche : avec délectation, les Algériens épluchent les listes de ces agriculteurs abusifs pour y chercher, qui leur voisin, qui leur chef, qui quelques hauts responsables. Il faut croire que la campagne porte ses fruits puisque certains ont tenu à réagir par voie de presse en précisant que leur présence sur la liste n'était que le résultat d'une homonymie ou le produit d'une erreur, d'où la malveillance n'était pas exclue.

Beaucoup auront également constaté que, si de nombreuses personnalités apparaissent sur les listes, elles appartiennent toutes aux anciens cercles du pouvoir. En revanche, aucun notable ou haut fonctionnaire du pouvoir d'aujourd'hui n'a été jusqu'à présent épinglé. Les Algériens, qui doutent que la vertu soit aussi inéquitablement *distribuée, en ont aussitôt* déduit que quelques privilégiés, avertis de la prochaine publication des noms, avaient « spontanément » rendu leur bien.

Vraie ou fausse, l'anecdote est significative du peu d'estime dans laquelle beaucoup de citoyens tiennent ce qu'ils appellent communément « le système ». Il est d'ailleurs peu probable que la louable publicité d'aujourd'hui remette en cause leur jugement.

GEORGES MARION

ANGOLA

L'UNITA lie la conclusion d'un cessez-le-feu à l'obtention d'un statut politique

La cinquième série de négociations directes engagées près de Lisbonne sous le patronage du Portugal entre le MPLA au pouvoir à Luanda et les maquisards de l'UNITA sera-t-elle la dernière ? *« Le temps ne travaille pour personne »*, nous a déclaré, lundi 19 novembre, M. Jonas Savimbi, le chef rebelle, de passage à Paris, où il a rencontré MM. James Baker, secrétaire d'Etat américain, et Anibal Cavaco Silva, premier ministre portugais. M. Savimbi lie la conclusion d'un cessez-le-feu à la reconnaissance d'un statut politique pour son mouvement, qui le désigne au moins comme partenaire du MPLA dans le processus à venir de démocratisation. La récente annonce par le gouvernement angolais de la mise en place du multipartisme ne lui suffit pas. Il souhaite, en outre, que la date des élections soit d'ores et déjà fixée et que celles-ci soient organisées dans un délai d'un an à compter de la fin des hostilités.

Si ces conditions ne sont pas réunies, le cessez-le-feu, à son avis, ne sera pas longtemps viable. Le Portugal a rédigé une *synthèse qui lui* convient. Reste à attendre la réponse de Luanda. Car engagement écrit il doit y avoir. *« Voyez le fameux accord de cessez-le-feu de Gbadolite conclu en juin 1989 sur une simple déclaration du président zaïrois et qui n'a pas fait long feu »*, rappelle-t-il.

Répliquant à un récent ouvrage écrit par l'ancien chef de la « Légion étrangère » sud-africaine, qui dénonce l'inefficacité de l'UNITA, M. Savimbi affirme : *« Nous avons gagné des batailles majeures sans le concours des soldats sud-africains et résisté, par exemple, pendant cent trente-sept jours, de décembre 1989 à mai 1990, à l'assaut des troupes gouvernementales contre Mavinga. »*

Quoi qu'il en soit, l'UNITA se prépare déjà à une autre sorte de combat, le combat politique. La population de Jamba, le quartier général du mouvement rebelle, situé dans l'extrême sud-est de l'Angola, a diminué de moitié – de 15 000 à 6 000 personnes – au cours des huit derniers mois.

J. de B.



POLITIQUE

Après l'échec de la motion de censure

Le premier ministre ne promet rien d'autre

La motion de censure déposée sur la contribution sociale généralisée par l'opposition de droite et soutenue par les communistes – la neuvième depuis que le gouvernement Rocard est en place – a échoué à cinq voix (284) de son objectif (289 voix, majorité absolue), lundi 19 novembre à l'Assemblée nationale. Depuis 1958, 75 motions de censure ont été déposées mais une seule a été adoptée : le 5 octobre 1962, le gouvernement de Georges Pompidou était renversé.

Après la proclamation du vote, et alors que les députés socialistes conspuaient les députés de droite qui quittaient l'hémicycle, le premier ministre a fait une très brève déclaration pour *« remercier l'Assemblée de son vote, en prendre acte tout simplement et lui souhaiter bon déroulement pour la suite de ses travaux »*. Le rejet de la censure acquis, le projet de CSG a donc été considéré comme adopté en première lecture.

Dans l'après-midi, le premier ministre avait dénoncé la *« cohorte d'opposants que tout sépare »* et qui espérait renverser son gouvernement. Il a prononcé un discours aux accents *« churchilliens »* appelant les Français à poursuivre l'effort du redressement.

La rupture socialiste-communiste, visible, symbolique, *historique* : jamais depuis le 21 mai 1957, des élus communistes n'avaient censuré un gouvernement socialiste. Guy Mollet avait à l'époque *chuté* ; *trente-trois ans* plus tard, M. Michel Rocard tenait bon. C'est à partir de 21 h 30 que les députés communistes sont montés, à l'appel de leur nom, à la tribune pour censurer le gouvernement, un bulletin dans une main, une bille en acajou dans l'autre qu'ils ont déposés dans les deux urnes vertes posées de part et d'autre de la tribune. Vision insolite que de nombreux élus socialistes étaient venus contempler comme au spectacle. Chaque fois qu'un député communiste émergeait du groupe des élus de droite et du centre, massés au bas de la tribune, pour gravir les marches en s'exposant aux regards de tous, les députés socialistes le saluaient, par dérision, d'une bordée d'applaudissements.

MM. Georges Marchais et André Lajoinie eurent droit à un traitement de faveur : applaudissements, bravos moqueurs et huées.

M. Marchais devait répondre par un geste de la main impatient. Parcours obligé pour le vote, les deux députés communistes sont descendus ensuite du côté des bancs de la droite pour disparaître par la sortie utilisée habituellement par ces députés, une première pour eux...

M. Georges Hage, l'orateur du groupe communiste, faisait quant à *lui durer le plaisir, défiant du* regard et du geste les bancs socialistes en reboutonnant sa veste à la tribune.

Le suspense n'avait pas vraiment duré longtemps, même si chacun s'attendait à un résultat serré. L'atmosphère en début de séance n'était empreinte d'aucune solennité. Ce n'était pas celle des grands *jours, malgré une effervescence* certaine. Les députés des oppositions ne semblaient pas eux-mêmes y croire. Ce gouvernement ne *serait pas, pas ce jour en tout cas*, le second gouvernement de la Vᵉ République à être renversé par l'Assemblée nationale.

M. Michel Rocard était arrivé une heure à l'avance, à 15 heures, alors que le débat était prévu pour 16heures, avance involontaire et révélatrice, comme si le premier ministre était impatient d'en découdre. Cette avance psychologique, il l'a conservera tout au long du débat de censure, sûr de lui, en ayant l'habileté de ne pas paraître dominateur. Les oppositions de droite et du centre n'ont rien fait *pour donner du corps à l'idée que* ce gouvernement allait tomber. Un coup d'œil sur leurs bancs faisait apparaître de larges vides, alors *que les bancs socialistes étaient* pleins. Si l'étalon de pugnacité était fonction du nombre de députés présents, où se trouvaient donc *les censeurs* ?

On attendait au moins M. Jacques Chirac en pourfendeur de la CSG. Ce fut le docteur *Pons qui* administra avec application une potion anti-CSG qui n'eut pas un effet particulièrement roboratif sur ses amis. M. Chirac a suivi pour sa part une partie de la discussion d'un air plutôt distrait. Le président du groupe UDC, M. Pierre Méhaignerie, avait préféré céder sa place à M. Adrien Zeller, *« qui sentait bien le débat »* ...

L'ancien secrétaire d'Etat à la *Sécurité sociale de M. Chirac fit un* discours pointu consacré à la CSG et aux problèmes de la protection sociale en France. M. Charles Mil*lon n'a pas reculé quant à lui*, prenant à bras le corps un débat dont il sait pourtant qu'il lui réussit rarement. M. Georges Marchais s'est en quelque sorte désisté en passant le relais à M. Georges Hage, dialecticien subtil, jamais à cours de références classiques pour tenter de couler ses contradicteurs.

Quant à M. Pierre Mauroy, il n'aurait laissé à personne le plaisir d'occuper la tribune, pourfendant la droite, faisant la leçon au groupe communiste, soulevant des salves d'applaudissements sur les bancs socialistes. Un coup à droite : *« Le rejet de la censure va vous affaiblir. Son adoption vous laisserait totalement désemparés. Quel embarras ! Vous seriez incapables de proposer une nouvelle majorité. »* Un coup du côté des élus communistes : *« Je m'étonne de les voir mélanger leurs suffrages avec ceux qui se résignent à la sélection par l'argent. Allez-vous ce soir porter vos voix au secours des tenants de ce libéralisme ravageur contre lequel nous luttons ensemble depuis tant d'années ? Elle est la contradiction de cette censure. Vous vous exposez à une immense incompréhension. On ne rompt pas si facilement avec son histoire. »* Appui au premier ministre : *« Le vote qui va suivre va vous redonner l'occasion de reprendre un nouveau souffle pour préparer la contre-offensive. »*

Le premier secrétaire du PS a apporté ainsi sans mégoter son soutien. Il a chauffé la salle juste avant que le premier ministre n'intervienne, le laissant ainsi avec un public de députés socialistes acquis ... le temps d'un discours. Les élus PS ont applaudi le chef du gouvernement quand il a dénoncé le mal français qui consiste à exiger *« des réformes en général »* pour ensuite *« faire obstacle à chacune en particulier »*, ou encore quand il a affirmé ne pas vouloir faire son deuil *« des gens qui restent habités d'un espoir »* tout en suivant encore un PCF qui depuis 1984 a préféré *« le confort du refus »*.

M. Zeller (CDS) : « carence sociale globale »

A propos de la CSG, M. Charles Millon a reproché au premier ministre de gouverner *« au fil de l'eau quand il faudrait border les voiles et serrer le vent »*. *« A bien des égards, la CSG reflète les travers de votre méthode de gouvernement, qui prêche le dialogue sur l'accessoire et pratique la décision expéditive sur l'essentiel. Ce projet est une fidèle illustration de votre politique à la fois conservatrice et brouillonne. »*

Plus profondément, le président du groupe UDF a estimé que M. Michel Rocard n'avait pas pris la mesure de la *« crise de société, de régime »* que traverse selon lui la France : *« Si le climat dans lequel nous vivons depuis des semaines*



Le discours de M. Rocard

« Nous maintiendrons »

Le premier ministre, M. Michel Rocard, est monté à la tribune de l'Assemblée nationale, à 18 h 15, pour prononcer un discours offensif aux accents churchilliens. Il a été ovationné à la fin de son intervention par tous les députés socialistes debout. Il a présenté, au début de son discours, une défense et illustration de sa politique depuis trente mois, en demandant à être jugé sur le fond des réformes engagées, qui touchent notamment à la vie quotidienne des Français. *« C'est justement parce que cette tâche est ample et ambitieuse, parce qu'elle requiert autant d'humilité que de persévérance, que j'espère, en effet, la poursuivre »*, a lancé M. Rocard.

– Les réformes :

« Deux activités se sont érigées en grands sports nationaux : demander des réformes en général, puis tenter de mobiliser pour faire obstacle à chacune en particulier (...). Si, dans ce pays, on consacrait au succès des réformes seulement 10 % de l'énergie dépensée à les combattre, notre pays pourrait être en tête de toutes les nations modernes et ses habitants vivraient dans beaucoup plus de prospérité. »

– Les affaires :

« J'aurais garde d'oublier, au nombre de nos fiertés, la loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales. Elle a tourné une page des plus anciennes et des plus déplaisantes de notre vie publique. Alors on peut, comme certains se complaisent à le faire, agiter des remugles et chercher à polluer l'avenir, au nom d'un passé révolu (...). Je réaffirme ici que le personnel politique, dans son écrasante majorité, est d'une intégrité scrupuleuse. Ceux qui ont manqué et qui auraient pu s'enrichir sont et seront poursuivis. Et c'est là l'engagement d'un chef de gouvernement qui, sa vie durant, n'a jamais dissocier l'action politique de sa dimension morale. Mais alors qu'on laisse les autres tranquilles, où qu'ils soient, où qu'ils siègent et qu'on laisse retomber les miasmes d'une époque heureusement révolue, dont l'évocation constante ne sert que les ennemis de la démocratie. »

– L'immobilisme :

« Quand vous parlez d'immobilisme, je vous sais donc experts, a lancé M. Rocard à l'adresse des oppositions de droite et du centre. *Mais, heureusement, nous sommes là pour réparer vos omissions. Vous dites aujourd'hui de la CSG que vous avez toujours été favorables à son principe, mais que vous réfutez la traduction que nous lui donnons. Que ne l'avez-vous faite vous-mêmes ? Vous vous êtes tant déclarés partisans du revenu minimum d'insertion : que ne l'avez-vous instauré vous-mêmes ? Vous vous déclarez aujourd'hui partisans fervents de la décentralisation : que ne l'aviez-vous décidée vous-mêmes ou, à tout le moins, votée quand nous l'avons décidée ? »*

– L'état de l'opposition :

« C'est un de vos dirigeants les plus éminents, a-t-il dit, en faisant allusion à une récente déclaration de M. Valéry Giscard d'Estaing, *qui dit de vous que vous n'êtes pas prêts à gouverner. J'en suis assez d'accord, mais moi j'aurais pris soin de le dire d'une manière moins désobligeante à votre endroit. Mais il y a plus : si nous n'étions pas là pour vous permettre un minimum de retenue, jusqu'à quel excès de violence n'iriez-vous pas entre vous ? Déjà une échéance prévue pour dans cinq ans seulement vous déchire. Vous parvenez, tant bien que mal, à imaginer le scénario dont chacun espère sortir en candidat. Cela prend de longs mois. On semble y parvenir enfin, on convoque la grand-messe à l'issue de laquelle la nouvelle sera annoncée aux Français qui, cela va de soi, n'ont pas d'autres préoccupations. Et, soudain, tout s'écroule. Plus d'accord, plus de grand-messe et plus de bonne nouvelle (...).*

– Le Parti communiste :

« Tout à ses problèmes, il continue à prétendre les traiter comme si le monde extérieur n'existait pas. Il avait besoin de nous censurer pour prouver à une partie de ses militants qu'il est capable de le faire. La CSG lui en fournit le prétexte et il le saisit. Je dis bien le prétexte, car je ne peux pas croire que le Parti communiste soit très fier de s'élever contre une mesure qui se traduira par une amélioration nette et immédiate du pouvoir d'achat des bas et moyens salaires (...). Vous vous apprêtez à franchir, tout à l'heure, a dit le premier ministre en direction des bancs communistes, *une étape symbolique quand, à l'appel alphabétique des votes, on verra Georges Marchais emboîter sagement le pas à Raymond Marcellin. Cela pourrait prêter à sourire, si ce n'était si triste (...). Nous n'allons pas toujours aussi vite et aussi loin que vous pourriez le souhaiter, et nous aussi d'ailleurs. Mais nous allons toujours plus vite et plus loin que vous n'avez jamais été capables d'aller seuls. Qu'avez-vous fait de ces soixante-dix ans ? Beaucoup, pour freiner les mieux, au nom de l'exigence du bien ; mais bien peu au regard des espoirs que vous avez voulu incarner, de la force militante dont vous avez disposé naguère. Et si je vous dis ma tristesse, c'est parce que je sais que ceux qui vous soutiennent encore de leur ardeur et de leurs suffrages sont des gens qui restent habités d'un espoir, qui connaissent l'injustice et veulent la combattre, qui sont mobilisables pour toutes les luttes de la gauche et que nous refuserons toujours d'inscrire par pertes et profits des combats du progrès. »*

– L'avenir :

« Je ne vous promets pas un avenir radieux et sans efforts. Je ne vous annonce pas un parcours semé de pétales de lys ou de rose. Je peux vous garantir, en revanche, si le ralentissement de la croissance mondiale se confirme, une rigueur maintenue ; je peux vous garantir une maîtrise des dépenses de santé qui nous obligera tous à des efforts de tous ordres pour que cela s'accompagne du maintien, à un haut niveau et pour tous, de la qualité des soins. Je peux vous garantir que le système de retraite explosera dans quinze ans si nous ne prenons pas, à l'issue du tout prochain débat qui est annoncé, les mesures qui pourront l'éviter. Je peux vous garantir encore que des politiques aussi difficiles, aussi compliquées, aussi ambitieuses que la politique de la ville ou de la réforme en profondeur de l'Education nationale seront longues à accoucher d'une société nouvelle et que, dans l'intervalle, il y aura sans doute encore d'autres poussées de fièvre. Mais nous maintiendrons, car nous ne réformons pas à la petite semaine mais plutôt à l'échelle de la décennie ».

– La crise lycéenne :

« Dans une situation pouvant, à tout moment, devenir incontrôlable, nous n'avons cessé de rechercher le dialogue, puis de l'accompagner de mesures énergiques. Les signes forts qu'ont émis le président de la République et le gouvernement ont fait comprendre aux jeunes que leur message était clairement reçu. Il en a résulté une diminution sensible de la tension et un espoir nouveau. Bien imprudent celui qui se contenterait et qui crierait victoire, mais, au moins, des perspectives prometteuses ont-elles été tracées. Et, de toute façon, l'angoisse de nos jeunes lycéens, c'est d'abord celle de leur avenir, de leur emploi, de leur place dans la société. La revitalisation de notre système éducatif est essentielle. Elle est bien engagée. Elle ne saurait suffire. »

Faux-semblants

par Jean-Yves Lhomeau

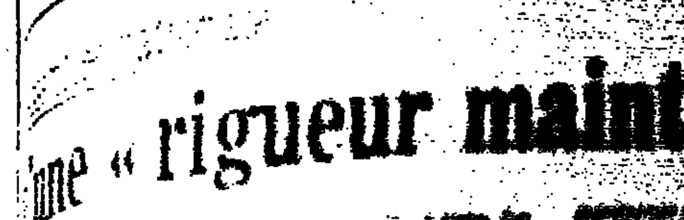
Si le premier ministre espérait transformer l'échec de la motion de censure en un vote de *confiance en faveur de sa politique*, c'est raté. Son succès de lundi à l'Assemblée nationale, face à l'incroyable coalition de la droite et des communistes, est un faux-semblant. Faux-semblant, parce qu'il a été *assuré au prix de débauchages* qui sentent, comme on dit à droite, la « République bananière » ou, plus gentiment, la IVème République. Faux semblant, parceque, s'il permet au premier ministre de survivre, il ne porte pas en lui la promesse d'une réelle stabilité, ni celle de l'affrontement, à bras le corps, avec les frustrations d'une société qui craque.

Certes, M. Rocard n'est pas le premier responsable de cette journée de dupes. L'opposition de droite a voulu la censure et les communistes, pour la première fois, s'y sont joints. Il fal*lait bien y parer*, utiliser les *moyens* du bord même s'ils ne sont pas brillants, d'autant que nul autre que le gouvernement n'a les moyens de s'intéresser vraiment aux DOM-TOM. Qui reprocherait au premier ministre de n'avoir pas sabordé son gouvernement, dans un superbe élan, aussi pur qu'inutile – sauf, peut être, pour son avenir personnel – de désespoir. Certes, le chef du gouverne*ment n'a fait, sur le fond, aucune* concession. Mieux, il n'a rien promis d'autre qu'une *« rigueur maintenue »* au cas ou serait confirmée le ralentissement de la croissance mondiale, *« la sueur »* quelle que soit l'issue de la crise du Golfe. Mais les difficultés de son entreprise restent entières.

Au Parlement, il devra continuer d'agir à la petite semaine, à coup de procédures contraignantes, et feindre, tel M. Raymond Barre dans les années 1976-1981, de disposer d'une majorité qui lui donne les moyens de gouverner. M. Rocard a tué lui même l'idée de la « confiance », deux heures après le rejet de la censure, en engageant sa *responsabilité (article 49-3 de la* Constitution) sur l'ensemble du projet de budget pour 1991. Il lui sera de plus en plus difficile de constituer, tâche éprouvante et qui désoriente ses partisans, ces majorités à géométrie variable – une cuillerée pour les communistes, une louche pour les centristes – qui lui assuraient jusqu'alors quelques succès en douceur. Les centristes ont entrepris de démontrer qu'ils sont à droite et les communistes qu'ils s'opposent et se moquent des réformes les plus favorables à ce qu'ils appellent *« le monde du travail »*. La confiance ? Quelle plaisanterie ! Même parmi les socialistes qui se sont efforcés, lundi, d'offrir bruyamment des démonstrations d'unité, elle n'existe pas. Il suffisait d'observer les mines gourmandes des fabiusiens et de quelques autres pour le comprendre. On attend la curée. Le Parti socialiste, observe avec tristesse l'un de ses principaux responsables, *« c'est Venise à minuit ; on entend les cadavres tomber dans le grand canal »*.

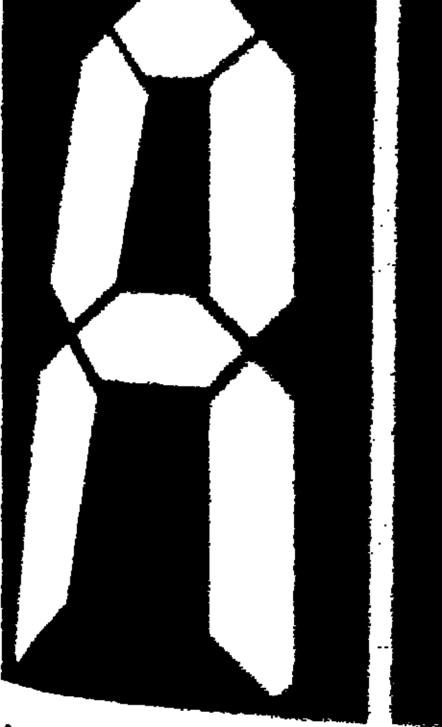
Dans le pays, le rejet de la censure n'a évidemment rien réglé. M. Rocard n'est pas le premier responsable de la société bloquée qu'il a trouvée en arrivant à Matignon, des frustrations que les socialistes ont créées au fil de dix années – moins la « parenthèse », et encore, de la cohabitation – d'exercice du pouvoir. Il lui reste sur les bras la modernisation de l'éducation nationale, la colère *des banlieues*, la réforme de l'Etat. *« Nous maintiendrons »* dit-il, la politique engagée. Que dire d'autre ?

En fait, la meilleure assurance vie du premier ministre c'est qu'il gouverne par défaut. Il en a fait lui même la *remarque en s'adressant à la* droite : *« Comment diable feriez-vous si les socialistes n'étaient pas là ? »* Le plus énorme des faux semblant de ce débat de censure est sans doute celui là. Censurer, c'est offrir au pays une majorité et une politique de rechange. Quoi de commun entre les communistes et la droite ? Rien. Quelle majorité de droite ? Aucune aujourd'hui, entre des gens qui ne cessent de se déchirer et qui ne parviennent pas à se mettre d'accord sur une procédure de désignation de leur candidat commun à l'élection présidentielle, procédure qu'ils feignent de souhaiter et que M. Valéry Giscard d'Estaing torpille chaque fois qu'il le peut parcequ'il ne croit même pas à sa nécessité. Quelle autre politique pourrait-elle d'ailleurs offrir au pays que la *« sueur »* promise par le premier ministre ?

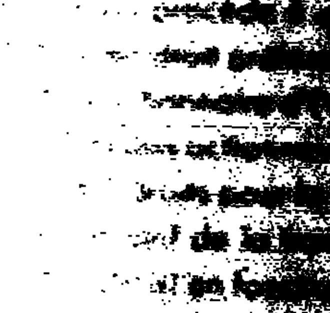
















l'échec de la motion de ce

met rien d'au

Faux-semblants

POLITIQUE

à l'Assemblée nationale

qu'une « rigueur maintenue »

tardait à se dissiper, il faudrait craindre que nos concitoyens ne se tournent vers des solutions extrêmes, que ni vous, ni moi, ne souhaitons voir prospérer.»

M. Pons (RPR) : « à bout de souffle »

M. Millon a récusé l'idée selon laquelle il chercherait à faire de M. Rocard *« un bouc émissaire de tous les dysfonctionnements de notre pays : il s'agit simplement de donner le signal de la vigilance, de l'audace et du courage, d'attirer (...) votre attention sur les dangers d'éclatement de la société française »*.

« Nous avons aujourd'hui la CSG : il s'agit d'une carence sociale globale... », a lancé M. Adrien Zeller (UDC), en affirmant que le gouvernement n'avait pas tenu sa promesse de verser les 4 milliards manquant à la suite du déplafonnement des cotisations familiales.

Le député centriste a accusé le premier ministre d'avoir travesti la présentation de sa CSG en expliquant que *« plus il y a de problèmes à la Sécurité sociale, plus on vous rend de l'argent. Ce n'est plus Matignon, ce n'est plus Grenelle, c'est presque Lourdes, à moins que ça ne soit Dieu et l'Elysée »*. Cris sur les bancs socialistes, applaudissements sur ceux de la droite et du centre. *« Monsieur le premier ministre, traiter de l'avenir de la protection sociale est une tâche semée d'embûches et pour tous les gouvernants une leçon de modestie. Encore vaut-il mieux risquer l'impopularité en cherchant le vrai que chercher à bon compte en reculant et en contournant l'obstacle »*, a encore lancé M. Zeller.

Pour M. Bernard Pons, orateur du groupe RPR, *« la CSG est injuste, inadaptée et impopulaire, à l'image du gouvernement (...). La France est prête à vous censurer parce que votre texte est le symbole d'une politique à bout de souffle, d'un socialisme sans imagination empêtré dans ses contradictions et d'une méthode de gouvernement (...). Vous êtes le gouvernement de l'immobilisme et votre projet, que vous prétendez novateur, en est la démonstration éclatante »*, a affirmé le président du groupe RPR en ajoutant : *« Le bilan de votre politique et d'une décennie de socialisme aurait dû vous rendre plus modeste et plus prudent. Car le conservatisme, c'est vous ! Les fausses réformes, c'est vous, l'immobilisme, c'est vous. »*

Quant au député communiste du Nord, M. Georges Hage, il a affirmé que *« si, aujourd'hui, le choix entre la droite et la gauche ne s'identifie pas au choix pour ou contre le gouvernement, les communistes le regrettent, et pas seulement du bout des lèvres, mais ce n'est pas leur fait. Nous n'avons pas voté les motions de censure de la droite : elle aurait fait pire que vous. Si aujourd'hui nous prenons un parti différent, ce n'est pas que la droite ait changé...* (sur les bancs socialistes : *« c'est le PC qui a changé ! »*) *... c'est qu'existe un mouvement social qui, même si la droite essaie de le récupérer, se mobilise sur des objectifs progressistes. Faut-il préciser que nous n'entretenons aucune illusion sur les objectifs réels de la droite ? »*, a poursuivi M. Hage tandis que plusieurs députés PS feignaient de s'étonner. Il a également vivement dénoncé *« la nocivité intrinsèque du projet de contribution sociale généralisée (...), détestable rejeton issu de paternités multiples »*.

Soulignant que les communistes n'entretiennent *« aucune illusion sur les objectifs réels de la droite »*, M. Hage a estimé que *« le capitalisme tempéré ne saurait être qu'inconscience ou connivence. Il faut tendre la rose aux travailleurs et au capital le poing* (« Oh ! oh ! », entend-on sur les bancs PS) *et non le contraire, mes chers camarades »*. Enfin, deux députés non inscrits ont pu « voler » quelques minutes de débat, le premier, M. Maurice Sergheraert (Nord), pour protester contre l'usage du 49-3, le second, Mme Marie-France Stirbois (Eure-et-Loir), pour dénoncer *« le triste visage »* de la CSG. Cette dernière a été fraîchement accueillie par les députés socialistes hurlant : *« A Bagdad ! à Bagdad ! »*.

PIERRE SERVENT

L'analyse du scrutin

La motion de censure anti-CSG déposée en application de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution par MM. Charles Millon (UDF), Bernard Pons (RPR), Pierre Méhaignerie (UDC) et 76 de leurs collègues a recueilli 284 voix (la majorité absolue requise étant de 289 voix). Deux députés UDF, 1 député RPR, 3 députés UDC (dont un apparenté) et un député apparenté communiste ainsi que 14 non-inscrits ne l'ont pas votée. Comme le souhaitait M. Michel Rocard, aucun groupe n'a été épargné par les défections. Sur ces 21 élus, 9 sont des députés des DOM-TOM.

– **Au groupe RPR**, un seul député a fait défaut : M. Maurice Nenou-Pwataho (Nouvelle-Calédonie). En revanche, M. Jacques Lafleur (Nouvelle-Calédonie) fait partie des 128 députés RPR à avoir censuré le gouvernement. Quant à M. Pierre de Bénouville (Paris), il a finalement voté la censure.

– **Au groupe UDF** (91 élus), deux députés manquent à l'appel : MM. Jean-Pierre de Peretti della Rocca (Bouches-du-Rhône) et M. Emile Koehl (Bas-Rhin). Ils ont été comptés dans un premier temps comme votant la censure, le président de groupe M. Charles Millon ayant utilisé pour ce faire des délégations de vote.

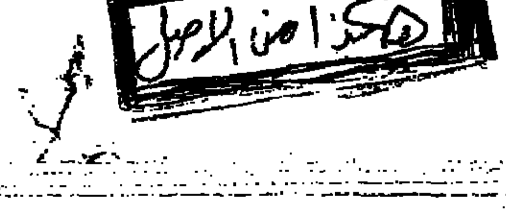
– **Au groupe UDC** (39 élus), 3 députés n'ont pas suivi leurs collègues : MM. Jean-Paul Virapoullé (la Réunion) et Henry Jean-Baptiste (Mayotte) ainsi que M. Gérard Vignoble (Nord, apparenté UDC). M. Raymond Barre en revanche a censuré le gouvernement.

– **Au groupe communiste** (26 élus), 1 élu manque à l'appel, M. Ernest Moutoussamy (apparenté communiste, Guadeloupe).

– **Pour les non-inscrits**, 14 députés n'ont pas censuré le gouvernement : MM. Michel Cartelet (Aube), Jean Charbonnel (Corrèze), Jean-Marie Daillet (Manche), Serge Franchis (Yonne), Elie Hoarau (la Réunion), Alexandre Leontieff (Polynésie), Jean-Pierre Luppi (Isère), Claude Miqueu (Hautes-Pyrénées), Alexis Pota (la Réunion), Bernard Tapie (Bouches-du-Rhône), Alexis Warhouver (Moselle), Léon Bertrand (Guyane), Christian Spiller (Vosges), André Thien Ah Koon (la Réunion).

Six ont choisi de censurer M. Rocard : MM. Jacques Houssin (Nord), Auguste Legros (la Réunion), Jean Royer (Indre-et-Loire), Maurice Sergheraert (Nord), Mme Marie-France Stirbois (Eure-et-Loire) et M. Emile Vernaudon (Polynésie française).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



POLITIQUE

Après l'échec de la motion de censure à l'Assemblée nationale

Et maintenant ?

Ah ! la IVe République... Pour un peu, lundi 19 novembre, on s'y serait cru. Pendant quelques heures, l'Assemblée nationale est redevenue le centre de l'univers politique, et les députés ont goûté au doux frisson de tenir le gouvernement entre leurs mains. Dès 15 heures, le Palais-Bourbon enfle de rumeurs, bruisse de murmures, tressaille aux comptages des « pointeurs ». Du député anonyme à la vedette politique, chacun y va de son commentaire – *« 288 – Non, 284. – Moi, je parie sur 280 »* – ou de sa révélation sur le voisin de son voisin d'hémicyle, qui pourrait, ou non, voter la censure.

Mais les plus douces émotions n'ont qu'un temps. Après avoir joué à se faire peur, ou cédé *quelques instants à la tentation* de croire que le jour de la revanche était enfin arrivé, les *députés ont vite tiré, dans les* couloirs, les leçons de l'échec probable de la censure du gouvernement. Et la Ve République est revenue au galop.

A droite, le message est clair : le gouvernement doit sa survie à quelques éphémères et peu glorieux débauchages de voix individuelles et ne perd rien pour attendre. Les pythies de l'oppo*sition prédisent un avenir noir à* M. Michel Rocard. M. Charles Millon, le président du groupe UDF, *ne lui concède qu'un « sursis de quelques mois, ou de quelques semaines ». « Les problèmes ne sont pas résolus,* affirme-t-il, *et ce vote est sans signification. » « Les difficultés sont devant lui,* affirme M. Adrien Zeller (UDC, Bas-Rhin). *M. Michel Rocard vient de manger son pain blanc. »*

Un « télégramme » du président

M. Denis Jacquat (UDF, Moselle), médecin de son état, ne se fait, lui non plus, guère d'illusions sur les chances de survie du premier ministre. *« Le gouvernement est sur la pente descendante,* constate-t-il. *En médecine, on appelle cela le syndrome du glissement. »* Quant à M. Michel Barnier (RPR), il pressent des risques *« d'explosion ». « Je n'ai jamais senti les Français aussi disponibles pour n'importe quoi, ils n'ont plus de repères politiques »*, affirme le député de la Savoie. M. Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais) s'attendrit *presque sur un premier ministre* qui, selon lui, *« n'aurait pas perdu grand-chose à être renversé ». « Maintenant,* explique-t-il, *Rocard joue avec un ventral et un parachute dans le dos. Il sort conforté, car il a fait la démonstration qu'il n'y a pas de majorité pour le renverser. Ça veut dire qu'il a gagné six mois, mais 1991 sera difficile. »*

Autre certitude dans les rangs de l'opposition : si les députés de droite, alliés pour la circonstance avec les élus communistes, ne sont pas parvenus à renverser le premier ministre, le président de la République lui, y parviendra. Pour Mme Nicole Catala (RPR, Paris), *« M. François Mitterrand a pointé son pouce vers le bas ». « Il a raté M. Rocard une première fois,* dit-elle, *il ne le ratera pas la seconde. »*

C'est là une conviction que *quelques députés et ministres* socialistes ne sont pas loin de partager. *« Ce soir, M. Rocard n'a gagné que le droit d'être usé jusqu'à la corde »*, susurre un député fabiusien. Des preuves ? Devant quelques-uns de ses collègues, le député des Landes, M. André Labarrère (Pyrénées-Atlantiques), fabiusien, s'est prévalu d'en avoir une de taille : un *« télégramme »* du président de la République, le félicitant d'avoir financé des cars pour inciter les lycéens de sa circonscription à venir manifester contre le gouvernement le 12 novembre. Une autre ? Selon un ministre, elle est à lire dans le vote des deux députés fidèles du président de la République, MM. Pierre Merli (UDF, Alpes-Maritimes) et Pierre de Bénouville (RPR, Paris), qui, alors que l'avenir du gouvernement se jouait à quelques voix, sont montés à la tribune pour déposer leur bulletin de censure dans l'urne.

Placé sous surveillance par l'Elysée, M. Rocard pourra-t-il, au moins, s'appuyer sur sa majorité à l'Assemblée ? Voire. C'est plutôt un *« sursis avec mise à l'épreuve »* que lui concèdent les députés socialistes.

De ce vote de censure, le premier ministre sort *« renforcé dans son équation personnelle,* observe M. Henri Emmanuelli (PS, Landes), jospiniste. *Il apparaît comme celui qui travaille et contre lequel se liguent les méchants. S'il avait été renversé, ce serait « Rocard superstar ». Politiquement, c'est autre chose, parce que la situation sociale reste insaisissable et que l'on fabrique des frustrés. Pour M. Rocard, tout le problème est là, maintenant. »*

M. Jean-Christophe Cambadélis, jospiniste, estime lui aussi que si la position du premier ministre est *« conjoncturellement renforcée »*, la donne politique, elle, *« n'a pas fondamentalement changé, et les problèmes demeurent »*. Le vote de lundi soir témoigne, selon l'élu de Paris, de *« l'inadéquation entre le débat parlementaire et le débat dans le pays »*.

Une bouffée d'oxygène

A M. Rocard, donc, de faire la preuve qu'il peut lui-même résoudre ce malaise. Au sein du groupe socialiste, il y a ceux qui l'attendent clairement au tournant et ceux qui, plus généralement, estiment que c'est l'ensemble de la majorité présidentielle qui devra, demain, montrer sa faculté à *« rebondir »*.

« Passer la censure, c'est, pour lui, une bouffée d'oxygène, constate M. Michel Suchod (PS, Dordogne), proche de M. Jean-Pierre Chevènement, *mais elle lui impose des devoirs. M. Michel Rocard doit tirer les conséquences de cette situation où tant de votes « contre » se sont manifestés. Il faut qu'il reprenne en main un certain nombre de dossiers : sortir réellement de la crise des lycéens, amorcer le Grenelle des retraites. »* Le président du groupe socialiste, M. Jean Auroux, fabiusien, observe que le premier ministre vient de vivre une *« épreuve qui devrait l'inciter à une écoute plus attentive des profondeurs du PS. »* Et M. Auroux d'ajouter, dans un étrange sourire : *« Personnellement, cela me réjouit d'avance... »*

M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement et chef de file de son propre courant au sein du PS, constate que le vote de lundi a montré *« qu'il n'y avait pas de majorité contre le gouvernement de M. Rocard »*, mais que *« la majorité présidentielle doit répondre à un certain nombre de problèmes exprimés dans le malaise de la société »*. S'il observe, *« au cours des dernières semaines, une aggravation des tensions et une déchirure du tissu social »*, M. Poperen rappelle que, lors de la préparation du congrès de Rennes, il avait alerté le PS et le gouvernement sur *« le risque de crise qu'entraînait l'aggravation des inégalités »*.

Avec quelle majorité agir désormais ? *« Depuis deux ans,* explique M. Jean-Pierre Michel (Haute-Saône), proche de M. Chevènement, *le gouvernement gouverne sans majorité, une fois avec les voix centristes, une autre avec les voix communistes : auprès de l'opinion publique, ça brouille le message. »* M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, président de France unie, voit déjà l'avenir en rose pâle. *« On va peut-être vers une autre majorité,* vaticine-t-il. *Ce vote est une étape essentielle de la recomposition du paysage politique. Moi, je continue ma petite pelote. »*

Bras de fer

Le point de vue du ministre centriste est loin d'être partagé *par la majorité des députés PS.* S'ils ne cachent pas leur trouble après le vote de la censure par les députés communistes, ils se refusent à renoncer à toute chance de reconstituer une alliance avec l'ensemble des forces de gauche. Dans le discours de M. Rocard, ils ont voulu lire, au contraire, une tonalité de gauche. Pour M. Claude Bartolone (Seine-Saint-Denis), fabiusien, *« il faut manœuvrer avec le PC ». « Aujourd'hui, l'horizon est brouillé à cause de leur congrès,* explique-t-il. *On va entrer dans une période de bras de fer avec eux, mais il ne faut pas que cela pose des problèmes au niveau des municipalités, d'autant que les maires communistes sont souvent des rénovateurs. Ce n'est pas à eux qu'il faut faire subir les conséquences du comportement de la direction de leur parti. »*

Combattre l'impatience présidentielle, convaincre les députés socialistes, construire une nouvelle majorité et, enfin, conduire une nouvelle politique... Le programme de M. Rocard est décidément bien chargé au lendemain de son succès à l'Assemblée nationale. Il y avait là de quoi convaincre un député rocardien, M. Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne), que *« pour M. Rocard, ç'aurait été formidable de tomber ce soir sur ce projet ». « On est même un certain nombre,* déclarait-il, *à lui avoir conseillé de donner sa démission au président de la République dès mardi matin. »* Le premier *ministre n'a pas suivi ce conseil,* qui révèle néanmoins un fait nouveau : pour les rocardiens, le *masochisme ne va plus de soi.*

PASCALE ROBERT-DIARD

« Les confettis de l'empire, ça sert tout de même à quelque chose... »

« En métropole, la censure est votée », constatait un député RPR après l'annonce des résultats. Le légitimisme coutumier de la plupart des députés des départements et territoires d'outre-mer à l'égard des gouvernements en place, venait, en effet, de se manifester ouvertement.

Parmi les députés des DOM-TOM, non inscrits, membres ou apparentés d'un groupe de l'op*position ou du PC, quatre élus de* la Réunion, un de la Guyane, un de la Guadeloupe, un de *Mayotte, un de Nouvelle-Calédo*nie, et un de la Polynésie française, avaient refusé de censurer *le gouvernement de M. Michel* Rocard (1).

L'opposition n'a pas eu de mots assez durs pour dénoncer, selon la formule de M. François d'Aubert (UDF), les *« républiques bananières qui avaient sauvé Rocard ». « Je constate qu'avec les socialistes, tout s'achète, même les voix des députés »* a déclaré de son côté M. Bernard Pons, président du groupe RPR, tandis que M. André Santini (UDF), relevait que *« les confettis de l'empire, ça sert tout de même à quelque chose. Quel carnaval ! »*. Et chacun de gloser, avec un sens aigu de la confraternité, sur l'amendement logement, la piste d'aéroport, le morceau de route ou la promesse de gymnase qui avaient, pour ces députés, fait office, lundi soir, de conviction politique.

« Un week-end d'enfer »

S'il ne faisait pas bon être un député d'outre-mer, lundi 19 novembre, dans les couloirs du Palais-Bourbon, plus difficile encore était la position des députés métropolitains, membres d'un groupe de l'opposition, et réfractaires au vote de la censure. M. Gérard Vignoble (UDC), confiait avoir *« vécu un week-end d'enfer ». « Malgré les pressions multiples et variées, je n'ai pas changé d'avis. Michel Rocard a eu du courage de poser le problème de la refonte de la protection sociale. La CSG est une chance pour l'avenir,* expliquait-il, *et en plus, le contexte international devrait donner au monde politique, la prudence de ne pas renverser le gouvernement en place. Quant à l'alliance des voix PC et FN, elle est inadmissible. »*

Mais M. Vignoble pouvait toutefois s'estimer moins malheu*reux que deux de ses collègues* UDF, MM. Emile Koehl et Jean-Pierre de Peretti della Rocca, qui, *en dépit de l'annonce de leur* refus de voter la censure, ont appris à leur grande surprise que leurs voix avaient *été comptabilisées* avec celles de leur groupe. Leur *président*, M. Charles Mil*lon, avait tout simplement utilisé* dans ce vote, la procuration « en blanc » que laisse chaque député *à son groupe. Dénonçant ces « procédés staliniens »*, M. de Peretti expliquait qu'il avait, dans *l'après-midi, informé son prési*dent de groupe de sa position et que, dans un courrier adressé au *secrétaire général de l'Assem*blée nationale, M. Michel Ameller, il avait renouvelé cette information. *Après avoir obtenu* la rectification de leur vote, les deux députés de l'UDF ont annoncé qu'ils démissionnaient de leur groupe.

Quant au président du groupe UDC, M. Pierre Méhaignerie, qui avait déploré, avant le scrutin, *« la formidable pression exercée par le gouvernement sur les députés d'outre-mer »*, il a eu droit à une volée de bois vert de la part du premier secrétaire de la fédération socialiste de la Guadeloupe, M. Félix Proto. *« Les propos tenus par le président du CDS, d'inspiration douteuse, visent à faire admettre l'opinion selon laquelle il y aurait deux catégories de parlementaires,* a souligné celui-ci. *C'est en cela qu'ils sont inacceptables, parce que discriminatoires et attentatoires à la dignité de la représentation de l'outre-mer au Parlement. »*

(1) La Réunion : MM. Jean-Paul Virapoullé (UDC), Elie Hoarau (app. PC, non inscrit), André Thien Ah Koon (non-inscrit), Alexis Pota (app. PC, non-inscrit) ; Guyane : M. Léon Bertrand (ex-RPR, non-inscrit) ; Guadeloupe : M. Ernest Moutoussamy (app. PC) ; Mayotte : M. Henry Jean-Baptiste (UDC) ; *Nouvelle-Calédonie : M.* Maurice Nenou-Pwataho (RPR) ; Polynésie française : M. Alexandre Léontieff (non-inscrit).

Les socialistes « repreneurs » de l'entreprise communiste

Le vote de la censure par les députés communistes, qui ont joint leurs voix à celles de la droite, lundi 19 novembre, contre un gouvernement dirigé par un socialiste, est un fait sans précédent depuis 1957 (le PCF avait, alors, voté la défiance au gouvernement de Guy Mollet). Il marque une période nouvelle dans les relations entre les deux partis, au moment où les communistes tentent de tirer les conséquences de l'effondrement de leurs références à l'Est.

« Le seul fait politique nouveau qu'apporte cette censure, c'est que les communistes la votent », observait, lundi, dans les couloirs du Palais-Bourbon, M. Claude Bartolone, l'un des principaux lieutenants de M. Laurent Fabius. Chargé, au secrétariat national du PS, des relations avec les autres partis et avec les syndicats, M. Bartolone, député de la Seine-Saint-Denis, *département qui est* l'un des derniers bastions du PCF, est, parmi les dirigeants socialistes, *de ceux qui sont* le plus attentifs aux évolutions des communistes. Pour lui, les rapports entre les deux partis sont entrés dans une phase comparable à celle de la fin des années 70, dominée par le débat sur les nationalisations et l'accusation de « virage à droite » portée par le PCF contre le PS.

L'importance que revêt la question communiste pour les socialistes, aujourd'hui, ressort du discours de M. Michel Rocard, qui, pour une fois, s'est davantage attardé à répliquer à la direction du PCF qu'à répondre aux arguments des centristes contre la contribution sociale généralisée et contre sa politique. Depuis que le vote de la censure avait été annoncé par M. Georges Marchais, le 26 octobre dernier, le premier ministre considérait cette décision comme une donnée politique majeure, sur laquelle il invitait ses amis à se concentrer. Le bulletin rocardien *Convaincre* y avait insisté dans plusieurs éditoriaux, affirmant notamment, début novembre, que *« M. Georges Marchais aura besoin de tout son talent pour expliquer pourquoi il vote avec Mme Marie-France Stirbois contre une mesure de gauche »* (*le Monde* du 6 novembre).

Le vote de la censure est une rupture – restée sans effet en la circonstance – avec la tradition unitaire qui est demeurée une sorte d'impératif catégorique, à gauche, par-delà la scission du congrès de Tours en 1920. Les dérogations à ce principe, toujours imputables aux communistes, apparaissaient à chaque fois comme des parenthèses, imposées de l'extérieur par la direction soviétique aux responsables du PCF, que ce soit lors de l'adoption de la tactique « classe contre classe » aux élections législatives de 1928 ou bien lors de l'entrée dans la « guerre froide » en 1947. Elles laissaient les dirigeants du parti français privés de stratégie, jusqu'à ce qu'un changement de ligne à Moscou leur permette de revenir dans la voie de l'union avec les socialistes, en 1935 – ce qui allait conduire au Front populaire, – ou bien, après la mort de Staline en 1953, lorsqu'ils avaient décidé d'apporter leurs voix au gouvernement Mendès France, *puis fait alliance avec le Front* républicain.

La pression des élections

Familiers de ces *précédents* historiques, plusieurs dirigeants socialistes avaient soupçonné une nouvelle intervention extérieure d'être la cause de la rupture de 1977, lors des discussions d'actualisation du programme commun qui associait, alors, *le PS et le PCF*. Cette thèse, qui a fait l'objet de nombreuses analyses et spéculations, n'a jamais *été démontrée de façon définitive*. Quoi qu'il en soit, il existait dans la situation intérieure du PCF assez d'éléments pour expliquer ce « tournant », sans qu'ait été nécessaire ou, à tout le moins, décisive une injonction soviétique. Depuis cette date, c'est-à-dire depuis treize ans, le PCF, qui a officiellement tiré un trait sur *« un quart de siècle »* d'union de la gauche – selon la formule de M. Marchais en 1985 – tente de se forger une stratégie autonome, en y perdant, au fil des années, *ses électeurs* et en revenant, chaque fois que nécessaire, aux accords électoraux avec le PS, *sans lesquels* il ne ferait élire ni députés, ni maires, ni conseillers généraux.

Le vote de la censure vient donc au terme de cette évolution, qui, aujourd'hui, ne doit évidemment *plus* rien aux orientations stratégiques d'une Internationale communiste définitivement rayée de la carte. Il s'inscrit, en revanche, dans la démarche d'une direction qui tente, une fois de plus, de faire jouer le patriotisme de parti et l'antisocialisme contre ses contestataires, lesquels ont eu à cœur de respecter scrupuleusement la consigne et de faire en sorte qu'il ne manque pas une voix contre le gouvernement parmi les députés du groupe. Parfaitement conscients de ce fait, le premier ministre et les dirigeants socialistes veulent, de leur côté, se mettre en position de mener avec les communistes, lorsque ceux-ci seront sortis de leur congrès et commenceront à penser aux échéances électorales – régionales et cantonales – de 1992, un débat dont l'enjeu est rien de moins que la « reprise » de l'électorat conservé par le PCF.

M. Rocard a posé des jalons dans cette perspective, en rappelant les communistes aux sources communes qu'ils partagent avec les socialistes, en les invitant à tirer les leçons de leur échec historique et en allant jusqu'à affirmer qu'il n'avait, pour sa part, jamais été *« anticommuniste »*, ce qui était peut-être excessif. L'ancien dirigeant du PSU n'a jamais été avare, en effet, de critiques acerbes contre le Parti communiste, ce parti qui *« ne sert à rien »* – disait-il dans les années 70 – et qui faisait peser sur le PS une mauvaise conscience « sociale » empêchant ce dernier de prendre conscience des réalités économiques.

Aujourd'hui, l'heure n'en est pas moins, pour les socialistes, à la recherche d'une stratégie, vis-à-vis du PCF, assurant que la sortie du communisme de ses élus, de ses cadres et de ses électeurs, se fasse vers la gauche, et non vers un quelconque « nulle part » politique. M. Rocard « repreneur » de l'entreprise PCF ?

PATRICK JARREAU

Une lettre de M. André Lajoinie

Dans le compte rendu du débat à l'Assemblée nationale sur le projet de contribution sociale généralisée (*le Monde* du 17 novembre), nous avions rapporté l'intervention de M. Jean-Claude Boulard, député socialiste de la Sarthe, rappelant que, en 1983, les communistes avaient approuvé une autre contribution de 1 %, et nous avions écrit : *« C'était Fiterman ! » lance en riant le président du groupe communiste, M. André Lajoinie. »*

Dans une lettre qu'il nous a adressée, le président du groupe communiste exprime sa *« surprise »* et son *« indignation »*, en nous précisant que *« ce sont des députés socialistes qui ont tenu ces propos »*. Le *Journal officiel* attribue, en effet, cette interjection à MM. Jean-Marie Le Guen et Jean-Pierre Baeumler, députés socialistes, respectivement, de Paris et du Haut-Rhin.

SOCIÉTÉ/CULTURE

L'ancien secrétaire général de la police de Vichy a la « qualité d'inculpé »

La chambre d'accusation de Paris veut instruire le dossier de René Bousquet

Sauf pourvoi en cassation formé par le procureur général ou René Bousquet lui-même, inculpé du chef de crimes contre l'humanité, le président de la chambre d'accusation de Paris a reçu, lundi 19 novembre, la charge d'instruire le dossier de l'ancien secrétaire général de la police de Vichy. René Bousquet est notamment accusé par les parties civiles d'être l'un des principaux responsables français des grandes rafles du Vel'd'Hiv' en juillet 1942.

Au terme de l'arrêt de la chambre d'accusation de Paris, rendu lundi 19 novembre par M. Albert Moatty et ses deux conseillers, MM. Jean Cambos et Yves Chagny, deux éléments se dégagent très clairement. Tout d'abord, le président de la chambre d'accusation se voit confier *« la continuation de l'information »* visant René Bousquet *« pour accomplir tous actes d'instruction utiles »*. La chambre d'accusation, ensuite, considère qu'il reviendrait à la Haute Cour de justice de la Libération de juger l'ancien responsable de la police de Vichy, dans l'hypothèse du renvoi de l'affaire devant une juridiction de jugement.

1) De la dissolution de fait de la commission d'instruction de la Haute Cour. La chambre d'accusation prend acte de l'impossibilité d'appliquer l'ordonnance du 18 novembre 1944, modifiée par la loi du 27 décembre 1945, rendue caduque faute d'avoir été actualisée à temps, et désigne son président pour assumer l'instruction. Dans son arrêt, la chambre d'accusation rappelle en effet la loi de 1945 : *« L'instruction est confiée à une commission composée de cinq magistrats de l'ordre judiciaire, nommés par décret, et de huit personnes désignées par l'Assemblée nationale constituante. Six magistrats, nommés par décret rendu sur la proposition du ministre de la justice, et trois personnes désignées par l'Assemblée nationale constituante sont choisis à titre de supléants. »*

La chambre d'accusation note qu'il n'a *« pas été procédé à l'actualisation de cette formation qui, depuis 1949, n'a pas eu à instruire d'affaires relevant de la Haute Cour »*. Du coup, M. Moatty et ses deux conseillers indiquent : *« Dans ces conditions, aucune juridiction de substitution n'étant susceptible d'être saisie, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, désignée pour instruire par les arrêts de la chambre criminelle de la Cour de cassation, ne saurait décliner sa compétence, une telle décision pouvant être considérée par les parties civiles comme un déni de justice et une violation de l'article 6 de la Convention européenne de la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, qui dispose que toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable par un tribunal indépendant et impartial »*.

2) De la pérennité de la Haute Cour de justice de la Libération. Sur ce point, la chambre d'accusation souligne qu'il reviendra à la Haute Cour, dans l'hypothèse où la justice renverrait René Bousquet devant une juridiction de jugement, de le juger. *« L'ordonnance du 2 novembre 1944 ayant créé la Haute Cour de justice n'a jamais été abrogée et a, au contraire, été modifiée à plusieurs reprises, notamment pour adapter la désignation de ses membres aux changements constitutionnels intervenus postérieurement »*, indique l'arrêt.

A l'appui de sa thèse, la chambre d'accusation se reporte aux propos du président de la commission des lois qui déclarait, le 22 octobre 1953 : *« Votre commission d'abord, l'Assemblée nationale ensuite, estimèrent nécessaire de maintenir, dans son principe, la Haute Cour de justice, instituée par l'ordonnance de 1944 afin de sauvegarder l'unité de juridiction pour tous les justiciables de la Haute Cour, quelle que soit la date à laquelle ils seraient jugés. »*

La loi du 3 mars 1954 prévoit que les juges de cette Haute Cour seront élus parmi les membre du Parlement (l'Assemblée nationale et le Conseil de la République selon les termes de l'époque). Dans son arrêt, la chambre d'accusation relève au passage que la Haute Cour a statué en 1960 sur *« le cas de M. Abel Bonnard, qui avait été condamné par contumace le 4 juillet 1945 »*. Ancien ministre de Vichy, Abel Bonnard s'était jusqu'alors réfugié en Espagne.

Notons enfin que René Bousquet, dont on ne savait trop s'il était ou pas inculpé, est désigné comme tel dans l'arrêt de la chambre d'accusation. Cette dernière considère en effet que l'ancien secrétaire général de la police de Vichy *« a la qualité d'inculpé (...) ayant été nommément visé dans les réquisitions écrites de M. le procureur général en date du 25 septembre 1990 »*.

L. G.

A contre-pied

par Laurent Greilsamer

POUR juger de l'éclat de l'arrêt rendu par la chambre d'accusation de Paris, sans doute suffit-il de rappeler que le procureur général, M. Pierre Truche, avait requis que cette juridiction se déclare incompétente. Or, de tous les arguments juridiques développés par le procureur général, bien peu ont trouvé grâce auprès de la chambre d'accusation.

C'est déjà considérable mais les trois magistrats signataires de l'arrêt vont plus loin puisqu'ils écrivent – avec une clarté souvent rare dans de tels documents – que la chambre d'accusation ne saurait décliner sa compétence en matière d'instruction sous peine de commettre un acte qui s'apparenterait pour les parties civiles à *« un déni de justice, et une violation de l'article 6 de la Convention européenne de la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales »*.

Mais la plus haute hiérarchie judiciaire n'est pas seule à être prise à contre-pied. Ainsi le ministre délégué à la justice, M. Georges Kiejman, regrette-t-il probablement d'avoir trop laissé percer son sentiment dans les colonnes de notre confrère *Libération*. N'avait-il pas, il y a un mois, exposé une philosophie de la renonciation pour ce qui concerne ce dossier Bousquet ? *« Il y a d'autres moyens qu'un procès pour dénoncer la lâcheté du régime de Vichy »*, confiait-il. Et, plus précisément : *« Sur un plan technique, il peut sembler souhaitable que ce soit cette Haute Cour ou son équivalent qui juge aujourd'hui Bousquet. Si l'on dépasse le problème technique, il faut également prendre conscience que, au-delà de la nécessaire lutte contre l'oubli, il peut paraître important de préserver la paix civile. »*

En rendant son arrêt, la chambre d'accusation se joue donc impérialement de bien des invitations à rendre le droit selon les *desiderata* du pouvoir politique. Le plus étonnant est que certains, aujourd'hui, songent à l'en féliciter.

La chambre d'accusation, dans le même temps, coupe enfin court – mais pour combien de temps ? – avec les extrêmes lenteurs d'une justice saisie par Mes Serge Klarsfeld et Charles Libman, ainsi que par Mes Joë Nordmann et Alain Lévy, voilà plus d'un an. Faut-il souligner que tous les rouages de la machine judiciaire sont ici complices et que le dossier Bousquet avait transité pour la première fois par la chambre d'accusation de Paris en mars dernier... Faut-il indiquer qu'avant d'aller à son terme, si cela doit arriver un jour, cette « affaire » Bousquet risque encore de s'enliser bien des fois ?

Rappelons enfin, en passant, que dans un contexte certes différent, la Cour de cassation, dans un arrêt du 26 avril 1989, avait désigné la chambre d'accusation de Bordeaux pour instruire une plainte déposée contre René Bousquet... Il est vrai que cette plainte-là se greffait sur une autre instruction, celle visant Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde durant l'Occupation . Autre symbole de la collaboration de la haute fonction publique sous Vichy.

L'affaire des fausses factures du SC-Toulon

Des joueurs et deux dirigeants marseillais entendus par les enquêteurs

Trois anciens joueurs du club de football de Toulon, qui évoluent désormais à l'Olympique de Marseille – les internationaux Pascal Olméta, Bernard Pardo et Bernard Casoni – ont été placés en garde à vue pendant plusieurs heures, lundi 19 novembre, par les policiers marseillais chargés de l'enquête sur les malversations financières du club toulonnais, avant d'être libérés dans la soirée.

Deux dirigeants de l'OM, MM. Jean-Pierre Bernès, directeur général, et Alain Laroche, directeur financier, ont également été entendus par les enquêteurs de la brigade financière du SRPJ de Marseille, qui avaient auparavant examiné la comptabilité de l'OM à propos des transferts de joueurs avec Toulon. Les deux hommes étaient toujours en garde à vue mardi matin 20 novembre.

L'audition à titre de témoins de Pardo, Olmeta et Casoni était attendue. Leur mise en garde à vue l'était beaucoup moins. Elle a suscité une vive émotion dans un milieu du football déjà ébranlé par la double inculpation dont fait l'objet M. Jean-Claude Darmon, le « M. Pub » du football français (*le Monde* daté 18-19 novembre) également mis en cause dans l'affaire de Toulon.

A leur sortie de l'hôtel de police, les joueurs se sont refusés à toute déclaration. Mais ils ont sans doute été entendus à propos des dessous-de-table qu'ils auraient perçus à l'occasion de leurs transferts dans d'autres clubs. Selon M. Raphaël Di Francia, un ancien « imprésario » du club varois déjà inculpé dans cette affaire, Pascal Olmeta aurait touché 1 million de francs au « noir », ses deux coéquipiers recevant pour leur part 500 000 francs chacun. Les trois hommes ont toujours réfuté ces accusations.

Enfin, deux autres anciens joueurs de l'équipe varoise, qui opèrent aujourd'hui à Bordeaux, Joseph-Antoine Bell et Philippe Fargeon, ont, eux aussi, été entendus par les enquêteurs marseillais agissant sur commission rogatoire en Gironde. Les policiers ont procédé à une perquisition au domicile des deux hommes avant de les interroger. Le gardien camerounais a déclaré que cette perquisition était *« normale »* et qu'il n'avait *« rien à cacher »*.

Sept personnes ont déjà été inculpées dans le cadre de l'affaire toulonnaise. Seul deux dirigeants du club varois, MM. Rolland Courbis, manager général, et Eric Goiran, directeur administratif, sont toujours incarcérés.

Ph. Br.

A l'Assemblée nationale

L'amendement sur les clubs de football disparaît

Au terme de la discussion budgétaire, lundi 19 novembre, le gouvernement n'a pas retenu, finalement, l'amendement concernant le financement des clubs professionnels de football, déposé par M. Jean-Marc Ayrault (PS, Loire-Atlantique), maire de Nantes, au cours de la séance du 16 novembre (*le Monde* daté 18-19 novembre). Le député socialiste proposait que ces clubs se constituent, au plus tard le 1er janvier 1992, en sociétés anonymes soumises au contrôle des chambres régionales des comptes.

M. Ayrault a vivement protesté contre cette décision. *« Je constate que le gouvernement ne retient pas cet amendement sous la pression du parti auquel j'appartiens. Je me désolidarise de cette décision alors que je pensais que l'occasion était venue de marquer le coup »*, a indiqué M. Ayrault. Selon le maire de Nantes, certains députés socialistes, parmi lesquels M. Pierre Mauroy, maire de Lille, seraient intervenus auprès du gouvernement pour qu'il ne prenne pas en compte son amendement.

M. Michel Charasse, ministre délégué au budget, s'est défendu en indiquant que *« la formule de société anonyme peut convenir à certains clubs mais pas à d'autres, qui fonctionnent en économie mixte »*. *« Le gouvernement a jugé ne pas devoir obliger le Parlement à trancher »*, a ajouté le ministre. Il a assuré à M. Ayrault qu'il réexaminerait ses propositions après la première lecture du budget au Sénat. *« En deuxième lecture, nous allons nous donner les moyens et le temps de la réflexion (...). Rien n'est enterré ce soir, personne n'est désavoué »*, a conclu M. Charasse.

Après l'expédition punitive contre des travailleurs immigrés

Inculpation des parachutistes de Carcassonne

CARCASSONNE

de notre correspondant

Après l'expédition punitive menée samedi 17 novembre, contre la population maghrébine du quartier du Viguier à Carcassonne – 6 personnes au moins, dont 3 d'un âge assez avancé, ont été blessées – 13 militaires du 3e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (RPIMa) ont été inculpés mardi matin 20 novembre, de *« violences avec armes, préméditation et complicité »* et écroués à la maison d'arrêt de Carcassonne. Sur les 25 militaires, présentés, 4 par 4, depuis lundi soir au parquet au terme d'une garde à vue de quarante-huit heures, les 10 derniers devaient également être inculpés dans la journée.

D'un âge moyen de vingt ans, la plupart engagés depuis moins de deux ans, les 26 paras – soit la moitié du « commando » qui avait semé la terreur à coups de pioches et de matraques dans l'immeuble Provence – ont refusé d'expliquer les raisons de leur geste au procureur Jean-Jacques Silvestre. Comme s'ils s'étaient donné la consigne, ils ont tous dit qu'ils s'étaient trouvés là *« par hasard »* et qu'ils ignoraient qui étaient les meneurs. La police aurait acquis la certitude cependant que deux « chefs », vraisemblablement des sous-officiers, ont prémédité et organisé la ratonnade dès jeudi soir, au lendemain de la condamnation – qu'ils jugeaient légère – des jeunes Maghrébins qui avaient blessé un parachutiste d'un coup de couteau au cours d'une bagarre.

Cette violence organisée, qui s'est abattue brutalement sur une ville paisible, a provoqué de nombreuses réactions indignées. Le MRAP a annoncé qu'il se constituait partie civile.

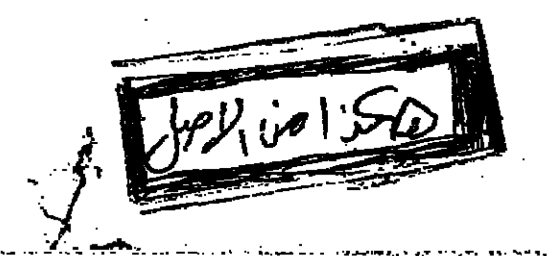
Dans la cour d'honneur du 3e RPIMa, lundi matin, le colonel Ribeyron, chef de corps, a évoqué devant ses 1 500 hommes, cette affaire qui, a-t-il dit, *« n'est pas digne de l'armée française »*. Tous les parachutistes, a-t-il annoncé, sont consignés jusqu'à nouvel ordre. Il a promis aux coupables des sanctions sévères. En 1987, après une ratonnade du même genre, la justice n'avait pas pu mettre la main sur les auteurs. Ils avaient été dispersés à coups de mutations aussi subites que discrètes.

BERNARD REVEL

EN BREF

□ **Bernadette Fourtier inculpée pour des escroqueries à la carte bleue.** – Bernadette Fourtier, le chef du « clan » Fourtier dont les agissements mettent en émoi, depuis des années, le village d'Ovanches (Haute-Saône), a été inculpée, lundi 19 novembre à Vesoul, et incarcérée provisoirement au commissarait de la ville, pour une série d'escroquerie à la carte bleue d'un montant de 80 000 F. Sa fille, mineure, a été remise en liberté, mais le concubin de celle-ci, Patrick Di Rosa, âgé de vingt-cinq ans, a également été placé sous mandat de dépôt

□ **Deux ans de prison pour un jeune émeutier de Vaulx-en-Velin.** – Un jeune homme de Vaulx-en-Velin (Rhône), a été condamné, lundi 19 novembre, à deux ans de prison ferme par le tribunal de Lyon, pour *« dégradations volontaires »* et *« coups et blessures à agent »* pendant les récentes émeutes dans la banlieue lyonnaise. Agé de dix-neuf ans et de nationalité algérienne, Attoun Selsenet avait été interpellé dans la nuit du 8 au 9 octobre alors qu'il venait d'incendier une voiture dans le quartier du Mas-du-Taureau. Armé d'une barre de bois, il avait frappé un policier aux jambes au moment de son interpellation.



SOCIÉTÉ

POLICE

En marge de l'affaire Doucé

La révocation de l'inspecteur Dufourg est proposée par le conseil de discipline

Le conseil de discipline de la police nationale a proposé, lundi 19 novembre, la révocation de l'inspecteur Jean-Marc Dufourg, membre du Groupe des enquêtes réservées (GER) des Renseignements généraux parisiens, inculpé en marge de l'affaire Doucé. Des propositions de sanctions ont également été adoptées à l'encontre de deux autres membres du GER : six mois d'exclusion temporaire sans traitement pour l'inspecteur Gilles Azema ; six mois d'exclusion temporaire, dont trois avec sursis, sans traitement, pour l'enquêteur Pascal Passamonti. C'est au ministre de l'intérieur qu'appartient la décision d'appliquer ou non les sanctions proposées par le conseil de discipline.

Accusé d'avoir tenté de recruter avec violence un indicateur à Sèvres (Hauts-de-Seine), qu'il voulait forcer à infiltrer l'entourage du pasteur Doucé peu avant la disparition, puis la mort, de celui-ci le 19 juillet, l'inspecteur Dufourg comparaissait devant le conseil de discipline avec son avocat, Mᵉ Jacques Vergès, qui a eu vite fait d'opter pour une stratégie de rupture. L'avocat a rapidement quitté la salle en compagnie de son client, laissant face à face les quatre représentants de l'administration et les quatre représentants des syndicats après avoir expliqué qu'il récusait les représentants syndicaux.

Le refus de siéger des syndicats

Ceux-ci ne pouvaient *« juger en toute indépendance »*, a estimé l'avocat, arguant du fait que M. Alain Brillet, secrétaire général du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), majoritaire chez les inspecteurs, aurait affirmé dans la presse que M. Dufourg n'avait rien à faire dans la police. Le défenseur a toutefois laissé sur la table du conseil un mémoire d'une quinzaine de pages, émaillé de nombreuses citations de journaux, qui détaille son système de défense.

Quant aux représentants syndicaux, ils ont, eux aussi, refusé de siéger, mais pour d'autres raisons : le SNAPC considère que le dossier présenté au conseil de discipline, concocté sur la base de l'enquête de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), est *« très incomplet »*. Y figurent seulement les trois procès-verbaux d'audition de MM. Azema, Dufourg et Passamonti. Manquent notamment le rapport de l'IGPN sur le fonctionnement du GER, ainsi que les auditions des chefs hiérarchiques des policiers.

En se limitant à l'incident de Sèvres, l'administration policière semble avoir refusé d'ouvrir un débat général sur le fonctionnement des RG, estimant sans doute que les faits reprochés à l'inspecteur Dufourg, tels qu'ils sont établis par les pièces de procédure, suffisent largement pour prononcer à son encontre des sanctions disciplinaires. Ne reconnaît-il pas avoir tiré un coup de feu, à hauteur d'homme, contre la porte de M. Pierre Didier, l'agent qu'il voulait recruter, dans la nuit du 3 au 4 juillet ? Le policier a enfreint de la sorte plusieurs articles du code de déontologie, notamment sur l'obligation du *« respect absolu des personnes »* (article 7) et l'usage de l'arme, qui doit être *« strictement nécessaire et proportionné au but à atteindre »* (article 9).

Le rapport manquant

Deux collègues de l'inspecteur Azema, lequel n'avait pas de défenseur, sont venus témoigner en sa faveur. De nouveau, les syndicalistes ont quitté la salle pour protester contre l'insuffisance des actes de la procédure disciplinaire. Ils regrettent particulièrement l'absence du rapport réalisé par un policier des RG de Boulogne-Billancourt, qui rendait compte de l'affaire de Sèvres. Il est en effet reproché à M. Azema, supérieur hiérarchique immédiat de M. Dufourg, de ne pas avoir prévenu les échelons supérieurs des dérapages de son subordonné.

Or le rapport manquant avait précisément pour fonction d'alerter la hiérarchie. L'inspecteur Azema est fermement soutenu par le SNAPC, qui se propose, au cas où M. Joxe confirmerait la sanction, d'organiser une collecte afin de payer le traitement équivalent aux six mois de suspension. Quant à l'enquêteur Passamonti, présent le soir du coup de feu contre la porte de M. Didier, son cas a aussi suscité le départ des représentants syndicaux, à la suite d'un désaccord de pure forme sur la composition du conseil.

En claquant ainsi la porte en cours de séance, les représentants syndicaux n'ont pas seulement marqué leur désaccord avec la procédure choisie pour juger les trois policiers du GER ; ils ont aussi fait porter l'entière responsabilité de la prise de sanctions sur le ministre de l'intérieur.

ÉRICH INCIYAN

MÉDECINE

Dénoncée par l'Association française d'urologie

La diffusion nationale d'un nouveau traitement de l'adénome de la prostate provoque une vive polémique

L'Association française d'urologie dénonce aujourd'hui, de la manière la plus vive, la récente installation, dans une trentaine d'établissements hospitaliers français, privés pour la plupart, d'appareils censés pouvoir traiter l'adénome de la prostate. Ces appareils offrent-ils, comme le laissent entendre leurs fabricants, une alternative efficace au traitement chirurgical de cette tumeur bénigne ? Rien, faute d'une évaluation objective, ne permet de l'affirmer. Cette nouvelle thérapeutique est pourtant prise en charge par certaines caisses de Sécurité sociale, contrairement à l'avis émis par la Caisse nationale d'assurance-maladie. Le ministère de la santé annonce des mesures originales pour mettre rapidement un terme à de telles incohérences.

Les urologues français estiment généralement que, passé soixante-cinq ans, un homme sur trois est porteur d'un adénome de la prostate, tumeur bénigne, correspondant à une hypertrophie de cette glande masculine située à la face inférieure de la vessie et synthétisant l'une des composantes du sperme. L'hypertrophie de la prostate a souvent pour conséquence d'obstruer le canal de l'urètre et l'écoulement de l'urine. C'est ainsi que cet adénome peut être à l'origine de symptômes fréquemment rencontrés chez les hommes âgés, au premier rang desquels la fréquence rapprochée du besoin d'uriner, ainsi que certaines incontinences nocturnes et diurnes.

En l'absence de soins efficaces, l'adénome prostatique peut provoquer des affections de l'appareil urinaire, l'apparition de calculs vésicaux, et, à terme, des lésions des reins. Aujourd'hui, la thérapeutique de cette tumeur bénigne réunit des traitements médicaux (extraits de plantes, modificateurs du système nerveux, placebos, etc.) et des gestes chirurgicaux. Il s'agit, dans ce dernier cas, pour l'essentiel, du traitement dit « endoscopique », qui consiste en une forme d'ablation de cet adénome, sans grande ouverture chirurgicale.

Selon l'Association française d'urologie, qui réunit la quasi-totalité des spécialistes français, publics et privés, quarante-cinq mille hommes sont pris en charge de cette façon chaque année dans notre pays.

C'est dans ce contexte qu'est apparue, ces derniers temps, « l'hyperthermie prostatique », que certains industriels n'hésitent pas à présenter comme une véritable *« révolution thérapeutique »*. Cette nouvelle technique consiste, schématiquement, à amener, à proximité immédiate de la prostate, *via* le rectum ou le canal de l'urètre, une sonde équipée pour chauffer cette glande.

Une évaluation délicate

« Les premiers travaux ont été menés à partir de 1986 avec beaucoup de prudence par le docteur C. Servadio de Tel-Aviv, explique le professeur Alain Le Duc (hôpital Saint-Louis, Paris), président de l'Association française d'urologie. *Rien ne permet actuellement de conclure à l'efficacité réelle de ce type de traitement. Ainsi, les dernières conclusions du promoteur de cette technique, établies à partir d'observations réalisées sur cent vingt malades avec un an de recul, aboutissent – avec de nombreux problèmes méthodologiques – à 51 % d'amélioration. Or, on sait, pour ne prendre que cet exemple, que les placebos permettent d'obtenir 35 % d'amélioration... Plus troublant encore, d'autres travaux, effectués en Allemagne sur trente malades et récemment publiés dans le* Journal américain d'urologie, *concluent à une totale inefficacité de cette méthode.* »

S'ils se refusent encore à faire une croix sur cette nouvelle approche thérapeutique non invasive de l'adénome de la prostate, les urologues français estiment indispensable, pour y voir plus clair, de mener, de manière urgente, des travaux objectifs d'évaluation. Y parviendront-ils sans mal ? Rien, ici, n'est encore acquis. Il apparaît, en effet, que plus d'une trentaine de chauffe-prostate viennent d'être installés en France, pour la plupart dans des cliniques privées. Un investissement d'autant plus lourd que ces appareils sont, selon les marques, facturés entre 1 et plus de 3 millions de francs.

Dans un document intitulé « Les urologues face au lobby industriel », les responsables de l'Association française d'urologie dénoncent vivement la situation ainsi créée. Faisant état de la *« compétition sauvage »* à laquelle se livrent les industriels, ils expliquent : *« La précipitation qui a entouré la commercialisation des machines d'hyperthermie prostatique, parce qu'elle n'est pas fondée sur des études scientifiques véritables et parce que les industriels exercent de fortes pressions auprès des pouvoirs publics, du grand public et des urologues, est doublement condamnable. D'autre part, les patients qui choisissent d'être traités par cette technique doivent être informés que les résultats et les conséquences, à moyen et long terme, sont à ce jour inconnus. »* Cette association entend tout mettre en œuvre pour procéder à une large évaluation (mille patients, informés et volontaires, suivis pendant une période de six mois) dont les résultats pourraient être connus en octobre prochain.

La situation, dans ce domaine, est d'autant plus complexe que ce procédé est déjà, dans certains départements, pris en charge par les caisses de Sécurité sociale, les médecins le facturant sur la base d'une intervention chirurgicale habituelle, soit près de 1 500 francs. Pour sa part, la Caisse nationale d'assurance-maladie estime qu'en l'attente de l'évaluation de cette technique *« l'hyperthermie ne peut donner lieu à cotation quels que soient le matériel utilisé et le lieu de réalisation, public ou privé »*.

Sans doute convient-il de ne pas faire d'amalgame entre les appareils utilisés. Il semble notamment que le *procédé de la firme française* Technomed International soit à distinguer de celui de ses concurrents américains ou israéliens. Beaucoup plus coûteux (plus de 3 000 francs) et plus agressif sur la lésion, il est fondé sur un autre principe – la thermothérapie – et nécessite une voie d'abord urétrale. M. Gérard Hascoët, PDG de Technomed International, qui a développé ce procédé en collaboration avec une équipe médicale de l'hôpital de l'Antiquaille (Hospices Civils de Lyon), regrette que le ministère de la santé n'ait pas trouvé les moyens de procéder à une homologation de ces matériels. Annonçant vingt-cinq ventes de son « prostatron » à travers le monde – dont six seulement en France, – M. Hascoët dénonce chez ses concurrents l'absence de travaux expérimentaux et de recul clinique.

Une cotation provisoire

Au ministère de la santé, on estime qu'il s'agit là d'une affaire exemplaire : *« Ces matériels auraient pu être soumis à homologation si les fabricants l'avaient souhaité. Mais les délais nécessaires étaient peut-être incompatibles avec les stratégies commerciales retenues*, confie-t-on dans l'entourage de M. Evin. *Quoi qu'il en soit, une prochaine mesure réglementaire fera que la prise en charge de tels actes sera subordonnée à l'homologation des appareils. »*

Cette mesure devrait faciliter la mise en œuvre de l'évaluation souhaitée par l'Association française d'urologie. Dans le même ordre d'idées, le ministère prévoit à cette occasion une cotation provisoire, *« dissuasive et identifiable »*, de l'hyperthermie prostatique, étant entendu que, dans l'esprit des pouvoirs publics, ce sera aux constructeurs de financer l'évaluation médicale de leurs appareils.

Il reste donc à savoir si, sous l'impulsion originale et courageuse d'une association de praticiens spécialisés, on parviendra ou non à établir une véritable cohérence dans un domaine où – comme souvent en médecine – la quête d'un profit n'est pas contrôlée par de véritables contre-pouvoirs.

JEAN-YVES NAU

□ **Réduction du déficit de la Croix-Rouge française.** – Les résultats de l'exercice 1989 de la Croix-Rouge française font apparaître une *« quasi-disparition »* de son déficit, passé en un an de 234,5 millions de francs à 10,6 millions de francs, a annoncé, lundi 19 novembre, la CRF à l'issue de son assemblée générale annuelle, qui s'est tenue les 17 et 18 novembre, à Paris. Mᵐᵉ Georgina Dufoix, présidente de l'organisation humanitaire française, a précisé que le chiffre d'affaires de la CRF était passé de 2,246 milliards de francs en 1988 à 2,288 milliards en 1989.

Des lycéens consommateurs

Suite de la première page

Alors qu'un taux de satisfaction inférieur à 70 % est généralement considéré comme particulièrement alarmant pour les responsables d'une entreprise, d'une municipalité ou d'un service public, de récentes enquêtes, dans les universités et dans les lycées techniques, ont fait apparaître des scores... inférieurs à 50 % (1). La cible de ce mécontentement était clairement indiquée : celui-ci ne porte pas sur la formation, ni sur la qualité de l'enseignement, mais sur le mauvais état des locaux, des équipements techniques, de l'organisation administrative – et accessoirement sur les relations avec les enseignants.

On a pu s'étonner que la crise de 1990 éclate dans les lycées et non dans les universités, alors que le mécontentement est certainement aussi vif dans l'enseignement supérieur que dans le secondaire. Et il n'est nullement à exclure qu'un mouvement de même nature secoue, un jour prochain, les facultés. Mais il y a, à cette situation, une raison simple : les lycées constituent un cadre institutionnel nettement plus contraignant que les universités. La surcharge des horaires et des effectifs, l'exiguïté et l'inadaptation de la « classe », pèsent de façon souvent intolérable sur une population de plus en plus âgée et habituée à une plus grande autonomie. Cette réalité a clairement été mise en lumière par un rapport récent de l'inspection générale de l'Education nationale (*le Monde* du 17 novembre)

Mais surtout ce mouvement a fait apparaître, de façon spectaculaire, l'attachement des lycéens à ce qui constitue leur cadre de vie essentiel : leur établissement. Ce qui a fait sa force a été la coagulation soudaine de revendications à caractère essentiellement local. La marée humaine qui a défilé dans les rues de Paris et de très nombreuses villes de province, le 12 novembre, était faite de conglomérats de groupes rassemblés autour de banderoles affichant le nom de leurs lycées et de leurs collèges. Et les négociateurs réunis autour de M. Jospin étaient plus directement préoccupés par le sort de « leurs » bahuts que par le budget de l'Education nationale ou la réforme des lycées et des programmes.

Ce « localisme » des revendications explique en grande partie les difficultés des « coordinations » nationales et l'aspect extrêmement décentralisé du mouvement. Si les médias ont été frappés par sa dimension nationale et par l'ampleur des manifestations parisiennes, il ne faut pas oublier qu'on a compté plus de manifestants en province que dans la capitale et que nombre de villes moyennes et « sans histoire » ont vu des défilés d'une ampleur inattendue.

A ce titre, le mouvement de 1990 a marqué, sans doute, un tournant dans l'histoire sociale de ce pays. Si la décentralisation n'en est encore qu'à ses débuts, sa réalité n'échappe pas aux citoyens – y compris aux plus jeunes d'entre eux, peut-être plus sensibles que leurs aînés à l'évolution des pouvoirs dans la société française. La révolte de nombreux manifestants provinciaux contre les « Parisiens » et les coordinations nationales autoproclamées montre l'évolution en profondeur qui travaille la communauté nationale. Si les régions, déjà responsables de la construction des lycées, revendiquent de plus larges compétences dans le domaine de l'éducation, elles découvrent que c'est désormais à leur niveau que s'exprimeront et se négocieront les conflits avec les usagers.

La masse et les violents

Négocier. Mais avec qui ? Les appels de M. Jospin pour voir apparaître des interlocuteurs représentatifs reflétaient une difficulté véritable. Le mouvement lycéen a révélé, à l'état brut, l'une des carences majeures de la société française. L'effondrement des instances représentatives – politiques, syndicales ou associatives – pose évidemment un problème auquel les responsables, nationaux ou régionaux, se heurtent de plus en plus. D'où l'émergence de ces mouvements spontanés, où se mêlent de plus en plus, sans véritable contrôle, des masses inorganisées et des marginalités violentes.

Ce mélange du nombre et des « casseurs » constitue désormais un ensemble, dont on ne peut pas se débarrasser par un *distinguo* commode entre les « bons » manifestants et les « mauvais » délinquants. La journée du 12 novembre constitue, à cet égard, un cas de figure qui mérite réflexion. Même si les manifestants ont pris bien soin de se désolidariser des trublions qui ont exercé leurs talents aux marges du défilé, il est clair, d'une part, que les actes de violence ont pesé dans l'issue du mouvement, en poussant le gouvernement à négocier au plus vite ; d'autre part, que les « casseurs » n'étaient pas, pour la plupart d'entre eux, des brigands extérieurs au mouvement, mais des jeunes comme les autres, simplement un peu plus paumés et moins respectueux des convenances sociales. Les « casseurs » étaient, eux aussi, des usagers en colère, exprimant à leur manière leur insatisfaction. Collégiens en rupture de ban, laissés pour compte de l'école, chômeurs en puissance... ils représentent la face honteuse de l'institution : ces « 20 % » qui ne sont pas conviés au maigre banquet du « bac pour tous »

En devenant un enseignement de masse, le collège et le lycée se trouvent confrontés à une population de plus en plus hétérogène, qui compte ses privilégiés et ses traînards, ses promus et ses exclus. C'est cette nébuleuse qui s'est retrouvée sur le pavé des grandes villes, en ordre dispersé, et sans autre perspective que de changer un peu la vie quotidienne, là où elle se passe vraiment. *« Lycéens en colère, y'en a marre de la galère... », « On veut avoir envie de venir au lycée et d'étudier »* ... Revendications minimales, exprimant un formidable désir d'intégration et mettant la société en demeure de remplir son contrat. Plus celle-ci étend ses services, plus elle s'expose à être prise au mot. En faisant du diplôme la clef d'accès quasi-obligatoire à l'emploi, elle a pris l'engagement moral d'en assurer l'accès à tous, dans des conditions décentes.

Il pourrait en aller de même, demain, pour d'autres services publics, dont la fréquentation est, elle aussi, obligée. D'autres usagers – ceux des transports, des postes, des hôpitaux, de l'armée, de la justice... – pourraient bien un jour, eux aussi, *« en avoir marre de la galère... »*

FRÉDÉRIC GAUSSEN

(1) Voir *Le Monde*-Campus du 20 juin 1990 pour les universités et celui du 15 mars pour l'enseignement technique.

RELIGIONS

Le recteur de la Mosquée de Paris entre à la Fédération nationale des musulmans de France

Le docteur Tedjini Haddam, recteur de la Grande Mosquée de Paris, a été élu, dimanche 18 novembre, membre du conseil d'administration de la Fédération nationale des musulmans de France. Cette décision devrait mettre un terme à cinq ans de polémiques entre, d'une part, la Mosquée de Paris et, d'autre part, cette fédération d'une centaine d'associations qui était née en 1985 précisément pour riposter au « monopole » de la représentation des musulmans de France, exercée selon elle par la Mosquée de Paris, *« instrument du gouvernement algérien »*.

Plusieurs rencontres entre M. Tedjini Haddam et M. Daniel Youssouf Leclercq, un Français converti, président de la FNMF, avaient précédé cette réconciliation. Son entrée au conseil d'administration de la FNMF est, pour le recteur de la Grande Mosquée, *« un geste devant manifester notre désir d'union et de cohésion »*. Le communiqué final de la FNMF ajoute que cette décision commune *« met fin aux divisions au sein de la communauté musulmane de France »*. M. Haddam est l'un des membres les plus influents du CORIF (Conseil de réflexion sur l'islam en France), créé en mars dernier.

Dans la région lyonnaise

Difficultés financières pour l'accueil des réfugiés albanais

LYON

de notre bureau régional

Parce qu'il n'a toujours pas reçu l'aide financière promise par les pouvoirs publics, le Comité rhodanien d'accueil des réfugiés et de défense du droit d'asile (CRARDA), présidé par le pasteur Jean Costil, a décidé de suspendre les cours de formation et d'insertion dispensés à une quarantaine d'Albanais, hébergés depuis août dernier dans un de ses centres à Caluire, près de Lyon.

Ils font partie du groupe des cinq cents personnes qui, après s'être réfugiés dans les locaux de l'ambassade de France à Tirana, ont été acheminés par bateau à Marseille, puis dispersés dans toutes les régions.

A raison de 180 francs par jour et par personne, leur prise en charge *« à la demande du gouvernement, toutes affaires cessantes »*, a nécessité l'embauche de six personnes. Selon le CRARDA, le coût de cet effort serait de 400 000 francs, une somme que l'administration, jusqu'à présent, s'est refusée à acquitter.

Dans une lettre ouverte adressée à M. Claude Evin, ministre de la solidarité, à la veille d'une réunion-bilan qui devait se tenir à Paris, mardi 20 novembre, les responsables de cette association dénoncent *« les carences budgétaires, les entraves administratives »*, en même temps que l'*« hypocrisie »* manifestée à l'égard de ces réfugiés, *« un produit exotique, médiatiquement intéressant sur le coup hors des frontières, mais dont personne ne veut ensuite s'occuper à l'intérieur »*.

Pour M. Olivier Brachet, directeur du CRARDA : *« Si la France a une politique de droit d'asile, elle doit en assumer les conséquences, en évitant de se donner bonne conscience. »* Outre l'Etat, accusé de n'avoir pas tenu ses engagements, le comité n'hésite pas également à mettre en cause les collectivités locales. *« Elles se sont massivement mobilisées pour des situations d'urgence extérieures, comme la Roumanie. Mais, dès qu'il s'agit de trouver un logement pour un réfugié, nous rencontrons les pires difficultés, si ce n'est une hostilité manifeste »*, a ajouté M. Brachet, déplorant *« l'effet boomerang de cette générosité à distance »*.

MICHEL DELBERGHE

veau traitement
e une vive polémique

SOCIÉTÉ

L'Europe spatiale et les programmes Hermès et Columbus

« La France doit convaincre ses partenaires d'aller de l'avant »

nous déclare M. Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace

Il y a un quart de siècle, le 26 novembre 1965, une fusée Diamant, lancée de la base d'Hammaguir (Algérie), arrachait à la pesanteur le premier satellite français. Dans la nuit de mardi 20 à mercredi 21 novembre, le quarantième vol d'Ariane devait mettre sur orbite deux satellites américains. Un lancement réalisé sous la responsabilité d'Arianespace, « première société privée de transport spatial », qui fête ses dix ans cette année. A l'occasion de ce bouquet d'anniversaire, M. Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, répond à nos questions sur l'avenir de l'Europe spatiale.

« A l'heure où les Américains et les Soviétiques rencontrent d'énormes difficultés financières dans la mise en œuvre de leurs programmes spatiaux, n'êtes-vous pas inquiet de l'avenir spatial de l'Europe ?

– Les Etats-Unis et l'Union soviétique rencontrent aujourd'hui des difficultés financières parce qu'ils ont lancé d'énormes programmes, très coûteux, qui exigent une grande rigueur dans la désignation des objectifs et une stratégie parfaitement cohérente. Rendez-vous compte, par exemple, que, dans le budget de la NASA de cette année, la navette spatiale représente à elle seule un montant comparable à celui de la totalité des budgets spatiaux civils pour tous les pays européens.

» En Europe, nous avons été plus mesurés. Nous ne nous sommes pas lancés dans une course pour conquérir la première place. Nous avons fait preuve de beaucoup de rigueur dans le choix de nos objectifs : nous avons concentré nos moyens et nos efforts.

» Le résultat est là : aujourd'hui, le Centre national d'études spatiales (CNES) et l'Agence spatiale européenne (ESA) ont un programme spatial équilibré qui se déroule « nominalement », comme disent les spécialistes, c'est-à-dire conformément aux prévisions. Pour que cela dure, il faut continuer à avancer, même si les autres connaissent des difficultés. Regardez ce qui s'est passé en janvier 1986 : si, à la suite du dramatique accident de Challenger, nous avions douté, l'Europe n'aurait pas entrepris un ambitieux programme destiné à lui donner l'autonomie dans ce domaine, et Ariane n'occuperait pas aujourd'hui la première place du marché des lanceurs de satellites civils.

Combattre les rumeurs

– Les Européens doivent se prononcer courant 1991 sur le lancement de la phase deux pour l'avion spatial Hermès et le laboratoire Columbus. Tels qu'ils ont été définis par les ministres à La Haye en 1987, ces programmes coûtent très cher. Doit-on s'attendre à un certain étalement dans le temps de ces projets ?

– Etaler des programmes dans le temps pour des raisons budgétaires est rarement une bonne idée, car le coût final augmente. En réalité, ce qui commande le calendrier, c'est l'évolution des objectifs et la faisabilité technique des projets.

» C'est vrai, certaines choses ont changé depuis les décisions de La Haye ; il faudra donc que l'Europe adapte son plan spatial aux moyens de ses partenaires. En particulier, l'évolution du projet de station Freedom devra être prise en compte. Mais je peux vous assurer que notre détermination est toujours aussi grande et que l'essentiel des rendez-vous techniques aura bien lieu comme prévu, à la fin du siècle.

– De ce point de vue, ne rencontrez-vous pas, avec votre collègue Hubert Curien, une certaine réticence, tant en France qu'à l'étranger, pour financer le programme Hermès, dont les estimations actuelles montrent que le coût affiché sera notablement dépassé ?

– Laissons les industriels remettre leurs offres, et surtout laissons l'ESA négocier les prix. L'Histoire a toujours montré qu'entre le début et la fin des négociations les montants évoluent nettement à la baisse.

» Les estimations auxquelles vous faites allusion sont fondées essentiellement sur des rumeurs. Mais, je vous le répète, tout cela doit être négocié. C'est un processus qui va s'étendre encore sur plusieurs mois. On aura des éléments sérieux dont on pourra vraiment discuter à la fin de cet hiver.

» Dans ce domaine, la seule attitude conséquente est de combattre des rumeurs qui accréditent des perspectives de dépassement, et qui finissent par les banaliser. Attendons.

– Avec Columbus, l'Europe doit participer à la station américaine Freedom. Actuellement, les Etats-Unis tergiversent, et paraissent laisser leur partenaire européen dans le plus grand flou. Faute d'une décision de leur part dans un délai proche, l'Europe ne risque-t-elle pas de devoir abandonner toute idée de coopération avec eux pour se lancer dans un projet autonome ?

– Les Etats-Unis viennent de fixer des règles strictes pour le développement de la station Freedom ; dans les trois mois à venir, la NASA doit fournir un plan cohérent avec les moyens qu'on lui donne. Ces moyens ont aujourd'hui le mérite d'être connus. Ils sont très importants : le Congrès a en effet décidé que le budget annuel de la station, qui est actuellement de 1,9 milliard de dollars, connaîtra pendant cinq ans une croissance annuelle de 10 %. C'est loin d'être négligeable !

» Cela dit, il faut rester vigilant, et nous suivons ce dossier de très près. En particulier, mon ministère a des contacts fréquents avec le National Space Council. Nous ne manquons pas d'arguments. Comme vous le savez, il y a deux parties principales dans Columbus, le module attaché (APM), qui est très dépendant de Freedom, et le module autonome (MTFF) ; cette particularité nous permet d'ajuster notre programme à l'évolution de la station américaine.

– Dans ces conditions, l'Europe aurait-elle vraiment les moyens de réaliser seule une station spatiale, comme l'évoquent certains responsables ?

– Certainement. Nous avons l'expérience des lanceurs (je rappellerai le succès commercial d'Ariane), et du vol habité (le Spacelab a été une magnifique réussite technique). Or la conception du MTFF est fondée sur l'autonomie. Lancé par Ariane-5, il pourrait tout à fait être desservi par Hermès et occupé par des Européens qui auront appris à vivre et à travailler dans l'espace à l'occasion de vols à bord de la navette américaine ou de la station soviétique Mir.

L'Européen dans l'espace

– Devrait-elle le faire, alors que l'intérêt économique et même scientifique de l'homme dans l'espace est contesté par de nombreux spécialistes ?

– Lorsqu'ils ont été engagés, Hermès et Columbus faisaient l'objet d'un consensus. Qui pouvait croire qu'en affichant un tel niveau d'ambition nous éviterions qu'un débat ne s'ouvre sur une question évidente : « A quoi cela sert-il ? »

» *Si l'on entend, ici ou là, émettre* des doutes sur l'intérêt du programme Hermès, je tiens pour ma part à dire clairement que tel n'est pas mon cas. Hermès, selon moi, poursuit deux objectifs principaux.

» Hermès, c'est d'abord un grand programme technologique qui doit être considéré dans la perspective à plus long terme du développement des techniques hypersoniques. Pour faire image, je dirai ceci : nous autres Européens, nous savons aller dans l'espace, mais nous ne savons pas encore en revenir. L'hypersonique, nous y sommes déjà avec les problèmes de rentrée d'Hermès dans l'atmosphère. L'hypersonique, ce n'est donc pas seulement les projets encore flous du NASP aux Etats-Unis, de Sanger en Allemagne (1), ou la question de l'opportunité pour la France de financer la recherche sur de nouveaux modes de propulsion.

» Mais Hermès, c'est aussi l'homme dans l'espace, l'Européen placé dans l'espace par des systèmes européens.

– Mais « l'homme dans l'espace », est-ce vraiment un but en soi ?

– Apprendre à vivre et à travailler dans l'espace n'est effectivement pas un but en soi, malgré le prestige qui s'y attache. C'est un moyen pour servir de nouveaux objectifs.

» Je suis persuadé que les sciences et les techniques qui se rattachent à la microgravité arriveront progressivement à maturité, et trouveront des débouchés importants dans les prochaines décennies.

» Et le vol habité, c'est aussi le moyen d'aller « ailleurs ». Des stations orbitales à la station lunaire, l'humanité se construit les moyens de découvrir l'Univers. Pouvons-nous imaginer que l'Europe renonce par avance à participer à une expédition vers Mars ?

» La découverte de nouveaux continents est apparue comme une rêverie, puis, il y a cinq cents ans, *comme une nécessité*, et est devenue une évidence. De la même manière, le devenir de l'humanité passera sans doute dans les prochains siècles par la conquête, et, en tout cas, par l'exploration de l'espace.

» Voilà les raisons qui fondent ma détermination à faire en sorte que la France, inspiratrice de ces grands projets, sache encore une fois convaincre ses partenaires d'aller de l'avant. Et c'est pourquoi je me félicite de la création, annoncée il y a quelques jours, de la société industrielle Hermespace, qui montre que, pour les industriels de l'Europe, Hermès et les vols habités, c'est aujourd'hui une réalité concrète. Et ils ont raison.

– Cet effort financier considérable fait en faveur des vols habités ne risque-t-il pas de se faire aux dépens de « l'espace utile » (télécommunications, télédétection, météo), au moment précis où ces domaines d'activité prennent leur essor industriel ?

– Vous savez combien je suis attaché au concept d'espace utile. Vous imaginez bien qu'il n'est pas dans mes intentions d'y renoncer ! Ce qui est clair, par contre, c'est que, dans la mesure où ils prennent un essor industriel et commercial, ces domaines d'activité ne sont plus financés sur le même budget. Même à l'intérieur des budgets du CNES ou de l'ESA, nous n'avons pas à arbitrer entre les programmes de « l'espace utile », par exemple l'observation de la Terre, et Hermès ou Columbus.

» Le plan à long terme du CNES est équilibré de ce point de vue. La croissance de son budget dans les années à venir sera d'ailleurs essentiellement due aux programmes autres qu'Ariane-5, Hermès et Columbus. Pour mémoire, le budget affecté au programme scientifique du CNES a crû de 63 % en trois ans. De manière générale, depuis mon arrivée à la tête de ce ministère, le budget alloué à l'espace a augmenté de 50 %.

» *Et puis, je ne suis pas sûr que* si on supprimait les vols habités il y aurait plus d'argent pour faire autre chose dans l'espace : c'est le budget spatial qui risquerait de diminuer, tout simplement. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU
et JEAN-PAUL DUFOUR

(1) NDLR : le NASP comme le Sanger sont des compromis entre les navettes spatiales et les fusées. Décollant et atterrissant à l'horizontale, comme des avions, ces engins bi-étage (Sanger) ou mono-étage (NASP) seraient capables de se satelliser (et donc d'atteindre plus de 20 fois la vitesse du son) comme une navette. Ces projets à très long terme exigent que soient résolus des problèmes techniques particulièrement ardus concernant, notamment, l'aérodynamique (rentrée dans l'atmosphère), les matériaux, et la propulsion.

ENVIRONNEMENT

Une proposition de la France et de l'Australie en discussion

La onzième réunion spéciale du traité de l'Antarctique se tient au Chili

Le 19 novembre a commencé, à Vina-del-Mar (Chili), la onzième réunion spéciale du traité de l'Antarctique. Jusqu'au 6 décembre, les vingt quatre (1) – probablement vingt-six avant la fin de la réunion – parties consultatives au traité vont discuter une proposition de l'Australie et de la France, appuyée par la Belgique et l'Italie, de mettre sur pied une convention sur la protection globale de l'environnement en Antarctique.

Cette réunion spéciale avait été décidée par le consensus de rigueur dans les mécanismes du traité sur l'Antarctique, lorsque s'était tenue, à Paris, du 9 au 21 octobre 1989, la quinzième réunion ordinaire des parties au traité. L'année dernière en effet, la France et l'Australie avaient annoncé leur opposition totale à la convention dite de Wellington sur les ressources minérales, sur laquelle, pourtant, le consensus des parties consultatives avait été obtenu en juin 1988 après dix ans de difficiles négociations. Ces deux pays avaient aussi demandé que les 13 millions de kilomètres carrés de l'Antarctique deviennent *« réserve naturelle, terre de science »*, selon la formule du premier ministre, M. Michel Rocard, et qu'ainsi toute prospection, exploration et exploitation minières soit à jamais interdite.

Le Chili, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, eux, ne voulaient pas entendre parler d'une telle interdiction et insistaient non sans raison sur le fait que la convention de Wellington dressait de multiples barrières strictes et contraignantes, parfaitement capables d'assurer la sauvegarde de l'environnement de l'Antarctique.

Il est bon de rappeler que l'existence de ressources minérales est probable aussi bien dans le continent que dans l'océan Austral environnant mais qu'elle n'est pas prouvée, que la calotte glaciaire, épaisse de 2 000 mètres en moyenne, recouvre 98 % du continent, que l'océan Austral est en partie recouvert de banquises, qu'il est infesté d'icebergs souvent énormes, qu'il est le siège de tempêtes très violentes et très fréquentes et que toute la région antarctique est très éloignée des zones industrielles du monde. Tout cela fait que la prospection et encore plus l'exploitation minière relèvent pour très longtemps de la pure utopie.

A Paris, l'accord s'était fait sur deux réunions qui se tiendraient en 1990, l'une spéciale sur la préservation globale de l'environnement de l'Antarctique, l'autre informelle, sur l'amélioration de la convention de Wellington. Ces deux réunions se tiennent donc à Vina-del-Mar, mais la seconde n'occupera qu'un jour ou deux les représentants des pays parties au traité sur l'Antarctique.

Interdiction des activités minières

En un an a été élaboré un avant-projet de convention sur la protection globale de l'environement en Antarctique qui, comme le fait remarquer M. Jean-Pierre Puissochet, directeur des affaires juridiques au ministère des affaires étrangères et chef de la délégation française à Vina-del-Mar, n'affaiblit ni ne concurrence le traité de Washington. Le système du traité est bon et efficace, comme il l'a prouvé depuis 1961 et il ne pourra être que renforcé par la convention sur l'environnement proposée par l'Australie; la France, la Belgique et l'Italie.

L'avant-projet prévoit entre autres des autorisations nationales pour la recherche scientifique dont l'impact sur l'environnement antarctique présente un risque mineur, mais des autorisations venant de *mécanismes spécifiques* si le risque est élevé. L'avant-projet envisage en effet la création d'institutions : un comité juridique, qui donnerait lesdites autorisations, un comité scientifique et technique consultatif, un secrétariat permanent (léger) et un système d'inspection et de contrôle.

Bien entendu, le consensus sur la convention pour la protection de l'environnement en Antarctique sera long à obtenir car l'opposition au projet, menée par l'Argentine, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Norvège et l'Uruguay, est active, et plusieurs parties consultatives sont hésitantes. Mais il semble qu'en un an les esprits ont déjà commencé à évoluer. Le président Bush a d'ailleurs signé le 16 novembre une loi *« interdisant les activités minières en Antarctique en attendant qu'un nouvel accord international sur les ressources minérales soit approuvé par le Congrès »*.

De toute façon, un système qui prend ses décisions par consensus est toujours lent.

YVONNE REBEYROL

(1) Le 1er décembre 1959 le traité de Washington sur l'Antarctique était signé par les douze pays (*Afrique du Sud*, Argentine, Australie, Belgique, Chili, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, URSS) qui avaient travaillé en étroite coopération sur le sixième continent pendant l'Année géophysique internationale, 1957-1958. Entré en vigueur le 23 juin 1961, le traité sur l'Antarctique comprend maintenant vingt-quatre parties consultatives puisque, au fil des années treize pays (République démocratique *Allemande et République fédérale d'Allemagne* – qui ont fusionné le 3 octobre dernier – Brésil, Chine, Corée du Sud, Espagne, Finlande, Inde, Italie, Pérou, Pologne, Suède, Uruguay) ont rejoint les douze membres fondateurs. A la réunion de Vina-del-Mar, l'Equateur et les Pays-Bas pourraient être à leur tour acceptés comme parties consultatives. A celles-ci s'ajoutent quinze pays (Autriche, Bulgarie, Canada, Colombie, Corée du Nord, Cuba, Danemark, Equateur, Grèce, Hongrie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie) qui, ayant simplement adhéré au traité sur l'Antarctique, assistent aux réunions sans participer aux prises de décision.

La « blanche » de la NASA était du phosphate...

« Allô, Tonton. Pourquoi tu tousses ? Je suis avec les douaniers. Et tu sais, la poudre que tu m'as confiée, ils l'ont analysée. Tu vas rire. C'est pas du bicarbonate... c'est du sucre. » Cette mésaventure impossible, imaginée voici des années par Fernand Raynaud, vient de trouver un semblant de réalité dans une affaire vécue par la NASA, l'agence spatiale américaine.

Le 2 novembre, des agents *de la sûreté découvrent* en effet un sachet suspect de poudre blanche caché dans un des bureaux du hall de montage de la navette spatiale. Deux analyses préliminaires sont aussitôt effectuées. Sur place. Drame, c'est de la cocaïne. Embarras des responsables du centre Kennedy (Floride) et émoi de la NASA, qui se serait bien passée de cette nouvelle affaire au moment où sa crédibilité technique fait l'objet des critiques les plus sévères.

En raison de la gravité de l'incident, un échantillon de cette poudre est remis au département de la justice de Floride qui, à son tour, le fait analyser par un de ses laboratoires. L'expertise dément la présence de cocaïne dans le sachet, mais confirme en revanche celle, bien réelle, d'un phosphate hydrogéné de calcium communément utilisé par les chimistes et les professionnels de l'industrie aérospatiale. Bref de quoi faire s'interroger la NASA sur la qua*lité de ses agents de sécurité*, fins limiers certes, mais piètres chimistes pour cette « Kennedy Connection ».

Décès du physicien américain Robert Hofstadter, prix Nobel 1961

Robert Hofstadter, prix Nobel de physique 1961, est mort vendredi 16 novembre d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-quinze ans, à son domicile de Stanford (Californie).

[Né le 5 février 1915 à New-York, Robert Hofstadter a enseigné de 1950 à 1985 à l'université Stanford, dont il a dirigé le laboratoire de physique des particules de 1967 à 1974. Il a partagé *le prix Nobel 1961 avec le physicien* allemand Rudolf Mossbauer pour ses travaux sur la distribution des charges électriques dans les protons et les neutrons, particules élémentaires qui constituent le noyau des atomes.]

□ **Atterrissage reporté pour la navette Atlantis.** – Le retour de la navette spatiale américaine Atlantis, qui avait été fixé au lundi 19 novembre, a dû être reporté en raison de la violence des vents soufflant sur la base aérienne d'Edwards (Californie). Selon la NASA, l'équipage d'Atlantis, qui vient de mettre en orbite un satellite militaire d'observation et d'écoute des télécommunications, pourrait rester deux jours de plus dans l'espace, le temps que les vents se calment et soufflent dans le sens de la piste. – *(AFP.)*

DÉFENSE

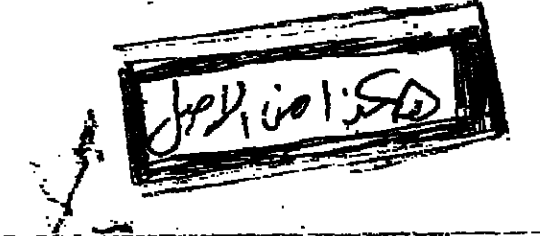
Pour son nouveau système de commandement

L'armée de terre choisit Thomson

La délégation générale pour l'armement (DGA) a choisi Thomson CSF comme maître d'œuvre de la définition du système d'information du commandement (SIC-F) destiné aux grandes unités de l'armée de terre française et capable d'être « interopérable » avec les systèmes comparables chez les alliés.

Le système SIC-F permet, en temps de paix, en période de crise et en condition de guerre, à des états-majors – depuis le niveau de la 1re *armée ou de la Force d'action* rapide (FAR) jusqu'à celui des divisions qui les composent – d'avoir un traitement et une diffusion de l'information en phase avec la situation tactique sur le terrain. Il s'agit, en particulier, d'assurer une messagerie départ et arrivée, des aides au travail des états-majors et une visualisation graphique des renseignements qui soient fiables, rapides et exhaustives.

Prêt pour 1996, ce système SIC-F devrait se substituer à une première génération de matériels déjà en service et faisant appel, dans un premier temps, à une informatique d'origine exclusive*ment civile. Le coût de ce premier* système a été évalué à quelque 825 millions de francs. La DGA ne précise pas le coût du système SIC-F de nouvelle génération.



CULTURE

MUSIQUES

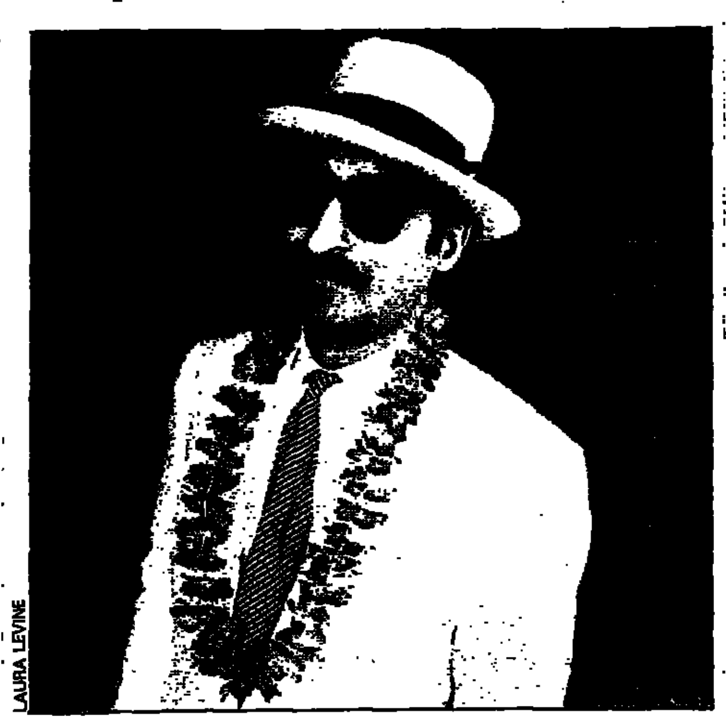
Leon Redbone au plus-que-parfait

Le nouvel album d'un explorateur des recoins oubliés de la mémoire musicale américaine

Sur la pochette de *Sugar*, son dernier album, Leon Redbone apparaît comme une absence, un spectre. Une silhouette blanche et floue, un long visage que l'on ne peut deviner par derrière les lunettes noires.

Cet effort de dissimulation, constant depuis le début de sa carrière, n'a rien d'affecté. Leon Redbone n'est pas une vedette, tout juste un personnage public. Tout ce qu'il livre de lui-même passe par la musique, une musique qui est à peine la sienne. Depuis le début des années 70, Redbone se consacre à la propagation de la musique américaine de la première moitié du siècle, de W.C. Handy à Jimmie Rodgers. Le reste, les détails biographiques (il semble être né au Canada il y a une quarantaine d'années et vit dans le New Jersey), ses fréquentations, Bob Dylan fut l'un de ses premiers fans, Redbone le garde pour lui.

En septembre dernier, Leon Redbone était à Londres pour un concert. Sa popularité de l'autre côté de la Manche a brusquement décuplé depuis que British Rail s'est servi de *Relax*, un titre extrait de *Sugar* pour accompagner un spot télévisé.



LAURA LEVINE

Leon Redbone : un effort de dissimulation constant.

Il s'était donc trouvé deux mille Londoniens pour remplir, presque, le Royal Festival Hall. Redbone est arrivé sur scène en complet blanc et panama. Autour de lui un cornettiste, un bassiste et une grande jeune femme blonde qui joue du dobro (guitare avec un résonateur en métal) avec une application qui n'a d'égale que son brio. Elle s'appelle, promis, Cyndi Cashdollars.

Ces temps-ci, Leon Redbone est obsédé par les *minstrels shows*. De la fin du siècle dernier au début des années 40, à travers tous les Etats-Unis, des artistes de music-hall, blancs mais aussi noirs, se passaient le visage au noir et les lèvres au rouge pour jouer dans les minstrels shows. « *Moralement, ce n'est pas très ragoûtant*, admet Redbone. *Mais il y avait parmi eux des artistes exceptionnels. C'est comme les castrats. La pratique est répréhensible mais n'enlève rien à la valeur de leur art.* »

Ces temps-ci, Redbone va chercher une bonne partie de son répertoire chez les minstrels. Redbone leur emprunte aussi les plaisanteries qu'il échange avec le cornettiste et, s'il était millionnaire, il ajouterait à son spectacle les numéros de jongleurs, de magie et d'acrobates qui ponctuaient les revues.

Redbone sur scène (un privilège dont le public français est privé depuis 1978), c'est un spectacle d'une drôlerie irrésistible. Sa voix sort du pavillon d'un gramophone, son accent de Huckleberry Finn. Et puis, au fil des chansons, reprises et originaux aussi charmants et authentiques les uns que les autres, le spectacle finit par se dégager une mélancolie violente. Un refus don quichottesque du monde moderne, une révolte contre l'électricité, les décibels, les machines. Rien de tout ça n'est articulé, mais c'est ce qui porte la musique de Leon Redbone au-delà de ses intentions muséographiques. Il s'en défend, par inconscience ou par gêne, mais dès qu'il ouvre la bouche, dévoile sa douleur de vivre en des temps qui ne sont pas les siens.

Le surlendemain du show au Royal Festival Hall, Redbone est à Paris. Nouveau costume, même panama, mêmes lunettes. Il parle de son dernier disque, de la difficulté qu'il y a à retrouver en studio les us et coutumes d'il y a cinquante ans.

« *Aujourd'hui, les disques sont enregistrés avec des micros très sensibles qui ne captent aucun bruit extérieur. Pour l'auditeur, c'est comme si on lui demandait de passer un concert de piano la tête posée sur la table de résonance. Comme les micros qu'on utilisait du temps des 78 tours ont disparu, j'essaie d'utiliser les vieux micros RCA dont on se servait à la radio, mais ils ramassent tous les bruits et les ingénieurs du son n'aiment pas ça.* »

Il ne faudrait quand même pas confondre Leon Redbone et Gustav Leonhardt. Ne serait-ce que parce que la configuration de la formation qui l'accompagne est parfaitement hétérodoxe ou parce qu'il mélange, à l'intérieur d'une même période, des genres aussi éloignés que le vaudeville (le caf'conc' américain), le blues et le country. Il reprend par exemple *Good Gal's Gone Blues* de Jimmie Rodgers, y compris les tyroliennes qui étaient la signature de la première star du country, mort de tuberculose à trente-deux ans, il y a plus d'un demi-siècle.

Ce qui permet à la conversation de prendre une nouvelle tangente : « *Il semble que la tyrolienne a été introduite aux Etats-Unis par des Suisses ou des Autrichiens, sous forme de* specialty acts (curiosités) *dans les revues de Vaudeville. On les a retrouvées* (encore) *dans les minstrels shows. Et il est très probable que Jimmie Rodgers ait été influencé par Emmett Miller après l'avoir vu avec les minstrels.* Il est même *possible que Rodgers ait rejoint la troupe.* »

Emmett Miller, chanteur, comique, contorsioniste, est devenu une obsession pour Leon Redbone. Miller est mort dans l'anonymat le plus total en 1962. Juste avant la dépression de 1929, qui marqua le commencement de la fin pour les minstrels shows, Emmett Miller était l'une des plus grandes vedettes du Sud des Etats-Unis. Il ne reste de lui aujourd'hui que ses papiers personnels dont Redbone a hérité, une *vingtaine de morceaux enregistrés* pour Okeh en 1936 et une chanson *Lovesick Blues*. Popularisée par Miller, elle est devenue le premier succès de *Hank Williams*, père de la country moderne et de la moitié du rock'n'roll.

La musique de Leon Redbone, est à l'image de ces apparentements. Résolument étrangère à l'époque, elle lui appartient quand même par les liens du sang.

THOMAS SOTINEL

▶ Sugar : album, CD, cassette, Private/BMG. Le label doit également sortir d'ici à la fin novembre l'album Christmas Island qui regroupe des classiques de Noël *et est sorti en 1989 aux Etats-Unis*. Le reste de la discographie de Leon Redbone a été retiré du catalogue Warner.

ARTS

Brauner, le disciple

Un peintre de la tradition moderne, surréaliste et primitiviste admirablement organisé

Il est méritoire d'être le disciple d'un artiste de premier ordre : cette banalité, incongrue dans une période qui croit au spontané et à l'instinctif, vient sans cesse à l'esprit dans l'exposition rétrospective de Victor Brauner réunie par la galerie Imbert. Victor Brauner, qui naquit dans les Carpates en 1903, s'établit à Paris en 1930 après avoir défendu le dadaïsme à Bucarest et devint l'ami de Tanguy, Breton et Char, fut le disciple le plus adroit de Paul Klee.

La diversité des procédés dont il use – aquarelle, encre, cire, paraffine sur papier, carton et toile, – la diversité des styles qu'il récapitule, de l'enfantin au cubiste, de l'allusion exotique à la réminiscence expressionniste parodiée, la diversité des motifs – chats, femmes, oiseaux, monstres hybrides – et le goût du symbolique, tout cela est dans Paul Klee, une vingtaine d'années avant de passer dans Brauner. Il serait assez vain de prétendre comprendre quoi que ce soit du second sans se référer au premier, *dont la postérité a été* presque aussi nombreuse que celle de Picasso.

Brauner a poussé si avant le mimétisme que l'œil hésite souvent. De qui ces traits habilement tremblés, ces couleurs flottantes, ces frottis aux allures rupestres, ces figures animales mi-préhistoriques mi-océaniennes ? Du maître de Berne, elles ne surprendraient pas, *si ce n'est que le format* serait plus petit, le geste plus aérien, les allusions plus littéraires, les titres inscrits au bas du dessin en anglaises et non en majuscules d'imprimerie. Les mythologies, la culture éclectique sont identiques. Klee aimait les miniatures persanes, Brauner les gouaches indiennes, et tous deux, comme Breton, comme Tzara, comme Masson, avaient de la tendresse pour les écorces peintes des aborigènes australiens et les sculptures de Nouvelle-Guinée et du détroit de Flores.

Ses divinités surréelles, Brauner les figure d'ordinaire avec assez d'ironie pour ne pas lasser. Ses palimpsestes enluminés de monstres, de masques et diagrammes ésotériques ont *de la séduction*, même si leur charme s'évapore vite. Quand Brauner s'applique, quand il peint à l'huile sur toile, il est infiniment moins heureux que dans l'improvisation sur papier. Devenu sérieux, il dessine et colorie de vastes, trop vastes blasons érotiques d'une évidence plate et terne. Qu'il faille les enguirlander de pétales et corolles pour changer en femmes-fleurs de simples silhouettes découpées sur fond noir, on en doute.

Quand le surréalisme *se dégrade* en *héraldique*, *ses chimères* en figures de tarot, peinture et poésie y perdent. Mieux vaudrait oublier ces Brauner-là et, pour lui rendre l'hommage que méritent sa dextérité et sa fantaisie, n'exposer que ses petites gouaches chamarrées et ses croquis à l'encre de quelques centimètres de haut. Il est vrai que le marché n'y trouverait pas son compte.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Didier Imbert, 19, avenue Matignon, Paris-8e ; tél. : 45-62-10-40. *Jusqu'au* 21 décembre.

La peinture moderne à l'usine

La Fondation Stuyvesant fête ses trente ans au cours d'une exposition à l'usine de Zevenaar, aux Pays-Bas

ZEVENAAR

de notre envoyé spécial

Lorsqu'il peignit, en 1970, *Pal V*, Victor Vasarely était sans doute à mille lieues d'imaginer que sa toile, vingt ans plus tard, aurait pour cimaise la tuyauterie d'un atelier de fabrication de cigarettes. Le cas de l'artiste franco-hongrois n'est pas isolé : soixante-neuf de ses confrères, d'Appel à Zaplati, en passant par Elliott, Morellet ou Salto, ont eux aussi une œuvre accrochée dans l'usine de Zevenaar, à l'est des Pays-Bas. Où la Turmac Tobacco Company (TTC) fête les trente ans de la Fondation Peter Stuyvesant, à qui elle doit sa collection d'art contemporain. En *trois décennies*, la Fondation Stuyvesant a acheté près de neuf cents toiles d'artistes contemporains.

L'exposition de Zevenaar n'en montre qu'une infime partie, mais elle n'en est pas moins représentative de la richesse de cette collection. Comme de ses limites. « *C'est un éventail subjectif* », explique Mme Renielde Hammacher Van der Brande, conseillère responsable des achats de la Fondation. Celle-ci n'a pas de budget investissements fixe. Les sommes sont débloquées au gré des résultats financiers (4 milliards de francs de chiffre d'affaires au terme du dernier exercice), des « coups de cœur » de la conseillère et de l'évolution des prix. « *Certaines années nous n'avons investi que 150 000 francs* », affirme M. Bunky de Vos, secrétaire général de la Fondation, « *mais, entre mars 1990 et mars 1991 nous aurons dépensé plus de 600 000 francs. C'est exceptionnellement élevé.* » précise-t-il, avant de concéder : « *On a parfois du mal à suivre* ».

Les robots et les toiles

En revanche, les critères de choix ayant guidé la construction et le développement de la collection sont restés stables. Comme le montrent les soixante-dix toiles exposées, les valeurs sûres y côtoient les jeunes talents ; de nombreuses nationalités sont représentées ; l'inspiration est variée. L'ensemble reste homogène, les œuvres étant toutes abstraites, très colorées et d'un format presque identique (175 x 200 cm environ).

Cette homogénéité ne pourrait-elle être assurée qu'au détriment de la diversité ? Mme Renielde Hammacher Van der Brande pare la critique : « *C'est fort possible ; mais il ne faut pas oublier que le point de départ de la collection était la décoration des ateliers de la Turmac Company : d'où des contraintes de format et de couleurs ; d'où l'impossibilité de constituer un panorama des tendances et des supports de l'art moderne de l'après-guerre.* »

Telle n'était d'ailleurs pas l'ambition de l'initiateur de la Fondation, Alexander Orlow, le « roi des tabacs » néerlandais, dont le propos était d'abord d'améliorer l'espace de travail en égayant les ateliers. Après avoir constaté que les ouvriers s'habituaient vite aux murs peints de couleurs vives, il *eut l'idée non seulement d'accrocher* des tableaux d'art moderne dans les usines, mais aussi de les faire circuler entre les différents établissements de la société, aux Pays-Bas et à l'étranger. Aujourd'hui le siège social de la compagnie à Amsterdam et l'usine de Zevenaar – la plus importante : elle « sort » quatorze des vingt milliards de cigarettes produites chaque année – sont membres de la Société néerlandaise des musées et reçoivent chaque année « *des milliers* » de visiteurs.

La cohabitation des robots industriels et des toiles, le contraste entre le bruit des machines et le silence de la peinture, le mariage des odeurs et du grouillement de l'usine avec le calme des œuvres sont une expérience inattendue et réussie. « *Les salariés sont ravis chaque fois que l'on change les toiles accrochées. En acquérir, pour améliorer l'ambiance et le cadre du travail, fait partie de notre culture*, affirme M. Charles Béké, directeur général de Turmac France. *Nous n'avons pas d'arrière-pensée stratégique commerciale.* » En clair : pas plus qu'à ses débuts la Fondation ne sera l'alibi culturo-publicitaire d'une société prise sous le feu des campagnes antitabac.

CHRISTIAN CHARTIER

▶ Du 16 novembre au 2 décembre, 27 Kerkstraat à Zevenaar. Du lundi au jeudi, à 14 heures, 16 heures et 20 heures. Le vendredi à 14 heures. Le dimanche de 13 à 16 heures. Tél. : 19/31 83-60-90-206.

CINÉMA

Festival des trois continents à Nantes

Le cinéma iranien, depuis les origines jusqu'à la révolution islamique, est le projet central du 12e Festival des trois continents, qui se tient du 20 au 27 novembre à Nantes.

Un panorama important et qui aborde un monde trop marqué par les conflits et les passions pour nous être un tant soit peu connu. D'autre part, hommage est rendu à *Gabriel Figueora – chef opérateur* de John Huston, John Ford, Bunuel entre autres, – en sa présence.

Le Festival des trois continents – Asie, Afrique, Amérique latine – réunit ceux que l'on pourrait appeler les « *oubliés des grands circuits* ». La difficulté est de ne pas se laisser aller au paternalisme. En fait, le champ est si vaste que le risque n'est *pas tellement plus* grand que pour n'importe quel autre festival.

Dans la compétition, on trouve cette année des productions, inédites en France, du Chili, de Taïwan, d'Indonésie, du Japon... Avec, en plus, en présence de Ayako Wakao, actrice japonaise des années 60, une sélection des films qu'elle a tournés avec Mizo*guchi, Ozu*, Ichikawa, *Masumcra*...

□ **Mort de Leonid Trauberg.** – Nous apprenons la mort du cinéaste soviétique Leonid Trauberg. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. Né à Odessa, ce réalisateur des premières heures du cinéma soviétique y fonde en 1919 un atelier d'art dramatique. L'année suivante, il s'installe à Petrograd où il rencontre le réalisateur Grigori Kozintsev et Sergueï Youtkevitch. *De leur amitié naîtra la* FEKS (Fabrique de l'acteur excentrique), en 1921. Trauberg travaillera avec Kozintsev jusqu'en 1945 sur les scénarios et le montage de ses films. Il est également l'auteur de *l'Actrice* (1943), *Des soldats marchaient* (1958) et du *Vent libre* (1961).

Les soufis exubérants

Les Sabri Brothers animent la Maison des Cultures du monde avec bonheur

Dieu est un ami, explique Ghulan Farid Sabri, le frère aîné, l'homme aux cheveux longs et roux, aux colliers de perles à rangs multiples et aux dix bagues en brillants. Dieu est bon, car Il a permis, à lui et à ses frères, de sortir la musique *qawwali de son impasse* orientale et de la colporter à travers le monde. Avec un succès certain. Vedettes au Pakistan depuis 1958, ils sont aujourd'hui connus grâce à une musique joyeuse, colorée, virtuose. Mais aussi grâce à un solide sens de l'autopromotion, digne des meilleurs rappers américains.

Les quatre frères, qui ont appris la musique de leur père, tournent sans fléchir de la Suède au Japon en passant par les Etats-Unis, toujours aussi friands de *peace and love*, message qu'il incombe à ces exubérants du soufisme de faire entendre à tous. Extase, louanges au Créateur, à Allah, à Ali, le gendre du prophète, hommage au vin de vérité, la musique qawwali (en arabe, récitation modulée) s'est enracinée au Pakistan et en Inde du Nord au treizième siècle, par la grâce d'un saint soufi missionnaire en terre hindoue, Hazrat Moinud-din Chisti.

En transit vers l'universalité, le qawwali y resta coincé, jusqu'à l'entrée en scène de ces nouveaux globe-trotters de l'islam bien senti et bon vivant. Les Sabri Brothers, pour la version populaire et débonnaire, mais aussi, plus érudit, le fabuleux Nusrat Fateh Ali Khan (1), avec qui nos compères avaient fait leur première apparition française, au Festival d'Avignon, en 1988.

Sur la scène de la Maison des Cultures du monde, où ils se produisent sept jours durant, tout commence par des claquements de main, par le rythme, indispensable à la sensation mystique. Un tantinet cabotins, prompts au jeu avec le public, acceptant les louanges sans fausse modestie, les dix musiciens s'interpellent, commentent des yeux et par des mimiques les performances vocales du voisin, ne laissent rien traîner. Ghula Farid lève ses yeux fardés de khôl vers les spots comme si Dieu y était.

Lui et son frère Maqbool Ahmed Sabri donnent le ton, jouent des gammes complexes sur des harmoniums portables. Ils prennent les *solos tour à tour, d'une voix* dévoilée, précise, confiante. L'un suave, l'autre aérien. Pour compléter le tableau familial, Kamal Sabri *manie avec application le chirya* tarang, une drôle de lame de fer enserrée dans un triangle, et Mehmood Ghaznavi Sabri triture un gracieux bongo. Derrière eux, cinq choristes frappeurs de mains, un joueur de tabla et un autre de dholak. Heureux d'exister.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) The Sabri Brothers, Ya Habib. Album, CD, cassette, Realworld/Virgin. Nusrat Fateh Ali Khan, The Ecstatic Qawwali (II). 1 CD JVC Ethnic sound series/TMS.

▶ *Maison des Cultures du monde*, à 20 h 30, jusqu'au 24. Le 25, à 17 h. Tél. : 45-44-72-30.

DANSE

Kazuo Ohno au-delà du temps

Le visage blanc, creusé d'ombres et de rides. L'œil charbonné. Les paupières bleuies. Le *regard tourné vers un ciel invisible*. Le sourire, signe de douceur, de douleur apaisée par quelque chose d'avant ou d'après la vie. Mains ouvertes, gestes minimes, lents, comme au-delà du temps. Elans saccadés. *Kazuo Ohno danse, et sa* danse n'est pas seulement un mouvement du corps. Elle est le dessin d'un souffle, des battements du cœur.

Vêtu d'un costume d'homme, il tourne sur lui-même, pensif. Il s'enroule dans la longue traîne d'une robe de mariée, ôte ses souliers nacrés. Son visage se cache sous une capeline bordée de cygne. *Un être à tête de cheval bleu l'accompagne* – son fils, Yoshito Ohno, – qui ensuite *apparaît, crâne rasé, en robe de* communiante, et avec des gestes gracieux de petite fille, joue avec un ballon qu'il envoie soudain contre le mur d'un coup de pied viril. Kazuo Ohno le *rejoint, robe noire de veuve, attitudes torturées. Au loin, le fracas d'un train.*

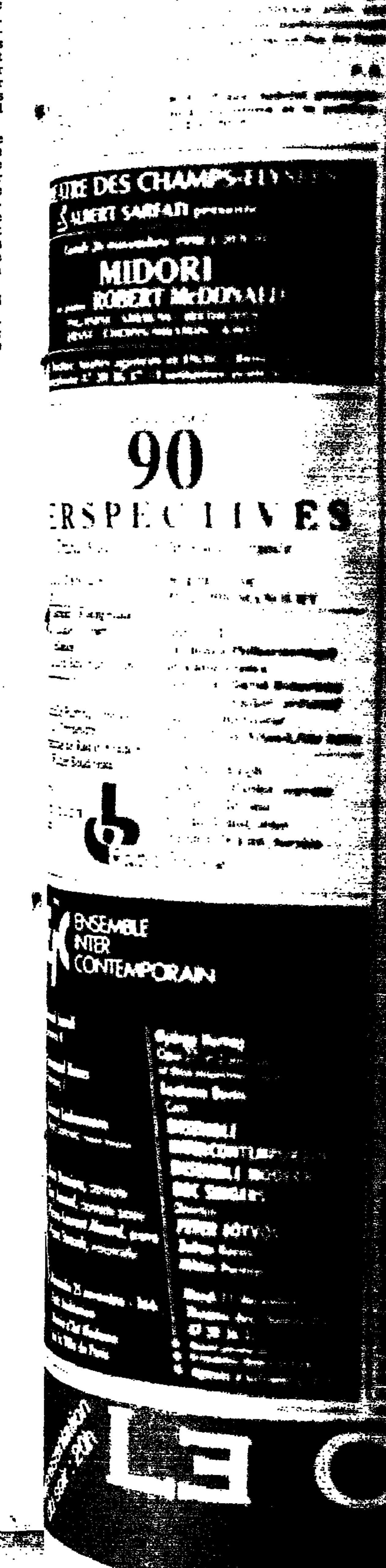
Kazuo Ohno se tient simultané*ment sur deux mondes* qui se reflètent l'un l'autre. Il les fait naître de ses mains ouvertes, les offre. Deux mondes, les siens. Kazuo Ohno fait déraper les définitions.

Le voilà en chaussettes de petite fille, en robe courte de *velours dont l'ampleur est retenue* par d'antiques épingles à linge, et d'où dépasse un panty festonné. Il danse sur *le Beau Danube bleu*, des foulards tombent des cintres. Yoshito en costume marin exécute quelques sauts, tend une corde sur laquelle pendent des fanions de tous les pays...

Au-delà *du kitsch, au-delà* du beau, de la danse, du théâtre, Kazuo Ohno voyage dans un ailleurs étrange qui a un goût d'éternité.

COLETTE GODARD

▶ *Théâtre du Lierre du 19 au* 21 novembre. Second programme le 23. Argentina le 24 (dans le cadre de « Iles de danse »). Tél. : 45-86-55-83.



CULTURE

PHOTO

Regards multiples

Après l'architecture et le théâtre, la revue *Art Press* consacre un numéro hors série, abondamment illustré, à la photographie. « *L'intime et le public* » est le fil conducteur qui réunit une trentaine d'auteurs, écrivains, artistes et critiques spécialisés répartis en quatre sections.

Parmi les interventions les plus originales : « Cochon », l'analyse sur l'espace pervers par Victor Burgin à partir d'une photo célèbre d'Helmut Newton ; « A propos de l'Amérique » d'Allan Sekula, sur l'actuelle vague de moralité répressive aux Etats-Unis. Et la causticité d'Alain Fleischer, épluchant en lecteur avide les annonces de *la Centrale des particuliers* avec, entre autres perles : « Dans « la Centrale des particuliers *vous n'apprendrez pas que Gorbatchev a décrété le blocus économique de la Lituanie (c'est donc ailleurs que j'ai appris cela), ni qu'Agnelli vient encore d'étendre son empire. Vous apprendrez seulement que Mme Michu vend sa Fiat 500, photo à l'appui. Gorbatchev et Agnelli, qu'ils achètent ou qu'ils vendent, relèvent de l'information. Mme Michu relève de la petite annonce.* » A signaler aussi le « Point de vue » d'Andy Grundberg, critique au *New York Times*, sur l'aura gemellaire des Starn Twins, mis en parallèle avec d'autres couples, André Bernd et Illa Becher, Gilbert and George, Clegg et Guttman : « *Leurs efforts de collaboration défient l'idée essentiellement moderniste de l'auteur autonome et subsument deux points de vue en un seul.* »

Enfin, Henri Van Lier éclaire avec brio, *photons* à l'appui, la notion vague de « débordement photographique ».

Mêlant entretiens, textes de fond, études monogrammées, ce numéro coordonné par Régis Durand place la photographie dans ses perspectives esthétiques et considère sa place dans l'histoire de l'art. Parfois ardu, souvent drôle et presque toujours intelligent, cet inventaire panoramique servira de référence utile aux années 90. Il est malheureusement terni sur la fin par un état des lieux bourré d'erreurs.

P. R.

▶ *Art Press*, spécial photographie, « L'intime et le public ». 208 p., 90 F.

THÉATRE

Sauvagerie de l'absence

A la Cartoucherie de Vincennes
Philippe Adrien monte « l'Annonce faite à Marie » comme Claudel l'aurait aimé

« *Quand repartez-vous ?* » C'est la question, dit Claudel, que lui posent parents et amis lorsque, entre Boston et Shanghaï, entre Tientsin et Prague, il revient passer quelques jours en France. Il est devenu, comme il nous le dit, « *l'absent professionnel* ». Il compare son absence de diplomate à l'absence du « *proscrit* », de l'exilé volontaire ou des « *retranchés* » des établissements pénitentiaires, et il croit qu'à ceux-là « *les circonstances créent tout de même un milieu* ». Alors que lui, Claudel, sans cesse hors de sa patrie, et d'un lointain à un autre, « *a cessé de prendre la réalité complètement au sérieux* ». Il est devenu « *insubstantiel, à la fois bizarrement présent et posthume... On n'a qu'à souffler dessus, il n'est plus là... Franz Kafka pourrait écrire là-dessus une de ses paraboles... On se passe parfaitement de lui...* »

Ces paroles de Claudel, drôles et sombres à son habitude, planent au-dessus des acteurs et spectateurs de *l'Annonce faite à Marie*, au Théâtre de la Tempête, à la Cartoucherie de Vincennes, parce que, pour la première fois, cette pièce que Claudel préférait à toutes ses autres est jouée comme il le rêvait. Le metteur en scène, Philippe Adrien, donne enfin *l'Annonce* telle qu'elle est. Il a pris, pour cela, une décision simple : il ne fait pas jouer ses acteurs entre deux chaises. Les deux chaises, ce sont la terre et le ciel, ou bien l'usure de l'être par les travaux des jours et « *la possession d'une âme par le Surnaturel* », comme dit Claudel.

Plus d'une fois des metteurs en scène ont voulu se faufiler juste entre ces deux chaises, ou bien les superposer, comme avec des calques. Et alors Claudel regimbait, il reprochait à son Anne Vercors (Lugné-Poe) de « *prendre une voix de tonnerre* », à son Pierre de Craon de « *prendre une voix de chantre* ». Ou il écrivait à Jouvet : « *Il ne serait pas complètement honnête de ma part de vous dissimuler que la représentation de l'Athénée ne m'a satisfait à aucun degré et à aucun point de vue : mise en scène, interprétation, décors.* »

Toucher l'absolu

Philippe Adrien opte carrément pour la chaise de cuisine de la ferme de Combernon, pour la table, le pain, la paille, la pierre, et, mettant le doigt sur tout cela, il fait toucher l'absolu.

Est-ce parce qu'un beau et grand livre vient de paraître, les *Ecrits de jeunesse* de Sartre, que *l'Annonce* dirigée par Adrien nous fait penser à ce que Sartre disait du livre de Melville, *Moby Dick ?* Reprenant les mots de Melville, « *dans chaque événement, derrière le fait incontestable, quelque chose d'inconnu se montre* ». Sartre enchaîne : « *Personne n'a senti plus fort que Hegel et Melville que l'absolu est là, autour de nous, redoutable et familier... Nous hantons l'absolu, mais personne, à ma connaissance, sauf Melville, n'a tenté cette extraordinaire entreprise : retenir en soi le goût indéfinissable d'une qualité pure et chercher dans ce goût le sens absolu qui la dépasse.* »

Sartre écrivait son article sur *Moby Dick* en 1941, très peu de temps après son retour de captivité, et, dans le stalag, il avait voulu faire jouer par ses camarades *le Soulier de satin*. Dix ans plus tard, l'année de *le Diable et le Bon Dieu*, pièce où certains virent un écho du *Soulier de satin*, à un journaliste qui lui demandait pourquoi, dans ses livres, il décrivait assez souvent le ciel et les nuages, Sartre répondait : « *Le ciel représente dans mes livres une tentative d'évasion. J'ai appris à le regarder quand j'étais prisonnier. Ceux qui se sentent coincés lèvent la tête.* »

Il est permis de rappeler ces mots d'un homme de qui toute « récupération » est exclue. La même année, dans une autre interview, nous lisons :

« *Etes-vous sûr que Dieu n'existe pas ?*

– J'en ai la conviction, répond Sartre.

– La conviction ou la certitude ?

– La certitude. »

La « qualité » par laquelle Sartre touche « l'absolu » chez Melville, c'est la blancheur, celle de la baleine, de la mer furieuse, du ciel vide. La « qualité » à quoi s'attache Claudel dans *l'Annonce*, pour nous faire toucher le « *Surnaturel* », c'est ce qui suscitait la question « *Quand repartez-vous ?* », c'est l'absence.

Et comme sa mise en scène, avant tout sa direction d'acteurs, va droit à l'essentiel, Philippe Adrien fait apparaître que les protagonistes de *l'Annonce* sont absents, et que leur sauvagerie s'exprime par l'absence, se nourrit d'absence. Le maître de maison qui, par égoïsme, plante là tout son monde pour voyager au loin, Pierre de Craon qui lâche la femme qu'il aime et qui l'aime parce qu'il a autre chose à faire, Violaine qui se retrouve absente d'ici-bas de par sa cécité et sa maladie contagieuse, Mara isolée dans et par sa haine, Jacques Hury dans et par ses préjugés et sa vue courte, et la mère isolée par ses vues courtes : tous appartiennent à cette « *communauté provisoire et hétéroclite* » par quoi Claudel définit les absents.

Tout dans *l'Annonce* se passe comme si les trahisons, les désordres, les morts étaient, dès la première scène, déterminés par l'absence du père de famille, Anne Vercors. Claudel est absent, à Prague, lorsqu'il écrit *l'Annonce*, et sa pièce est pour une bonne part l'histoire du désastre qui guette la famille, sa sœur en particulier, Camille, en butte à trop d'absences, dont celle de Paul.

L'Annonce faite à Marie est une grande chose. Il est passionnant de voir, enfin joués clairement, les parents (Jean Dautremay, dont l'énergie spirituelle semble une énergie solaire, et Annie Mercier), surtout Mara, la sœur jalouse et meurtrière (Hélène Lapiower, admirable), et Jacques Hury (Jacques Lamblin), Violaine et Pierre de Craon (Béatrice Delavaux et Jean-Pol Dubois). C'est très beau. Une discordance inexplicable : la laideur et la médiocrité des décors et de plusieurs costumes, mais le texte et le jeu sont d'une telle splendeur que, ces décors, nous n'y pensons pas trop.

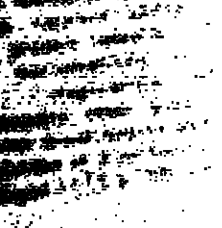
MICHEL COURNOT

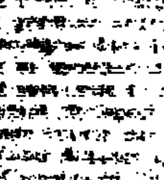
▶ **Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche 16 heures (relâche exceptionnelle le 21 novembre). Jusqu'au 30 décembre. Tél. : 43-28-36-36.**

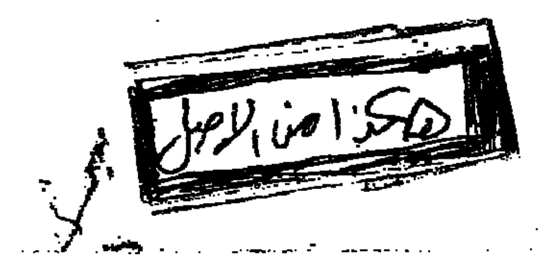
□ **Prix de la Société italienne des auteurs et éditeurs.** – Françoise Felce, pour la traduction en français du *Gris*, la pièce de Giorgio Gaber e Sandro, et Giorgio Ferrara, pour sa *mise en scène de Teresa*, de Natalia Ginzburg, présentée au Théâtre Montparnasse, *ex aequo* avec Louis Beyler et Pascal Papini pour leur mise en scène d'*Ultima Violenza*, de Giuseppe Fava, présentée au palais de justice de Paris, sont les lauréats des Prix du Théâtre italien contemporain, attribué pour la quatrième fois par la Société italienne des auteurs et éditeurs.











CULTURE

LETTRES

Jean Rouaud, prix Goncourt

Le prix Goncourt a été attribué, lundi 19 novembre, à Jean Rouaud pour *les Champs d'honneur* (Minuit) au second tour de scrutin par huit voix contre deux à Philippe Labro pour *le Petit Garçon* (Gallimard) *(nos dernières éditions du 20 novembre).*

La première pierre d'une trilogie de la mémoire

Pour d'autre écrivains, ce pourrait être la consécration, la plus haute marche du podium – si l'on excepte le prix Nobel, – voire le fil d'arrivée. Pour lui, Jean Rouaud, qui aime les métaphores sportives, le prix Goncourt, c'est la ligne de départ, le tremplin. Enfin il va pouvoir écrire !

Dire cela, ce n'est évidemment pas faire injure au jury présidé par Hervé Bazin ni trahir, du moins on l'espère, l'auteur des *Champs d'honneur*. Il va pouvoir écrire libéré de toute contrainte matérielle, lui, le simple kiosquier smicard de la rue de Flandre à Paris, titulaire tout de même d'une maîtrise de lettres. Une vie qu'il a voulue ainsi jusqu'ici, s'estimant *« totalement inapte »* à une vie professionnelle basée sur la réussite sociale. *« J'ai toujours,* nous disait-il lors d'une première rencontre (1), *avancé dans la vie les bras ballants. »*

A l'âge de trente-huit ans (le 13 décembre prochain), Jean Rouaud n'a pas la crainte – et les jurés du Goncourt ne l'ont pas eue non plus en couronnant un premier roman – d'être déstabilisé d'une façon quelconque par les lauriers de la gloire. Peu après la proclamation du résultat, lundi 19 novembre, il nous confiait : *« J'éprouve une émotion qui n'a rien à voir avec la joie. Une émotion pour les miens, dont je suis le scribe. »*

« On n'est jamais dupe de soi-même »

Ce n'est pas une saga mais une trilogie que Jean Rouaud a en effet entrepris d'écrire avec pour toile de fond son pays natal, le pays nantais. Une trilogie à la fois intimiste et cosmique, à travers le prisme de ses souvenirs et de ses émotions, et de sa vision de l'Histoire.

Les Champs d'honneur sont consacrés, pour schématiser, à ses grands-parents, à celle qu'il appelle *« petite tante »*, à la guerre 14-18. Son deuxième livre sera voué aux *« itinéraires croisés »* de son père et de sa mère, à la deuxième guerre mondiale et à la Résistance. Le troisième narrera, pour l'essentiel – à travers une très belle histoire de vieilles pierres, que Joseph Rouaud collectionnait, – la mort de son père à l'âge de quarante et un ans, miné par le travail et la maladie ; un père héros de la Résistance qui apparaît déjà dans *les Champs d'honneur ;* un père passionnément admiré, que Jean Rouaud a perdu quand il avait onze ans, un père omniprésent qui constitue, si l'on ne se trompe pas, sa principale motivation d'écrire.

Il a entrepris la rédaction de ces deux derniers ouvrages en même temps. En continuant de taper avec deux doigts sur une machine à écrire ordinaire, pas même électrique. *« On me bassine,* dit-il en souriant, *pour que je travaille avec un micro-ordinateur. Dès la naissance de l'informatique, j'ai su que cela n'était pas fait pour moi. »* Il sait parfaitement, Jean Rouaud, pour quoi il est fait – *« On n'est jamais dupe au fond de soi-même »* – et ce qui lui convient.

Ce qu'il va changer à ses habitudes, une fois terminé les mondanités parisiennes (qu'il accepte comme autant de corvées ou presque), une tournée de signatures en province – qu'il prépare en revanche avec joie, lui *« le Persan à Paris »* – et des fêtes de fin d'année où il retrouvera une famille qui l'attend avec émotion ? Il va simplement vivre dans un appartement plus vaste, pour pouvoir travailler plus à son aise et rencontrer le maximum de *« gens intérieurement riches »* – comme le photographe Robert Doisneau la semaine dernière.

En conservant ses *« amis du kiosque »*, dont M. Roger Louis, ce vieux monsieur de quatre-vingts ans qui a été l'intime de René Char et qui a « baladé » les médias pendant tout le week-end en montant la farce d'une prétendue *« Association des amis de Jean Rouaud »*.

Ah, les médias ! « Inconnu il y a trois mois, Jean Rouaud est sacré prix Goncourt » : marchand de journaux jusqu'à vendredi dernier, l'auteur des *Champs d'honneur* connaît trop la presse pour se laisser prendre aux gros titres. Il ne vit pas une sorte de conte de fées à la monégasque... Un livre tel que le sien, avec une écriture telle que la sienne – il remet dix fois, vingt fois la même phrase en chantier, mais quelle limpidité, quelle joie de lire à l'arrivée, – c'est trois ans de travail.

Et le prix Goncourt 1990, même s'il va maintenant consacrer tout son temps à l'écriture, n'a pas du tout l'intention de devenir ce qu'on appelle un écrivain de métier avec les obligations salonardes que cela impose. Il écrit et écrira en tout et pour tout cinq livres dans sa vie, sa trilogie, un ouvrage consacré à *« l'émotion »* et un dernier à *« l'écriture »*. Voilà toutes les maisons d'édition prévenues.

MICHEL CASTAING

(1) *Le Monde* daté 30 septembre-1er octobre. Lire également l'article de Patrick Kéchichian dans « le Monde des livres » du 14 septembre.

DIAGONALES

Le geste et la parole

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

ARTHAUD, Rouaud : la rime est pauvre, mais la rencontre des deux victoires est riche, elle a de la verve et redonne du sens à l'idéologie creuse de la gagne à tout prix.

Le culte moderne des compétitions physiques n'a pas enrichi leur rituel : toujours les mêmes bras d'honneur au vaincu, les mêmes bouteilles de champagne secouées devant les caméras, les mêmes mots vides. Les sportifs sont rarement de bons parleurs, chacun sa spécialité ; et les tendeurs de micros exigent d'eux, comme des tribuns, de la petite phrase coupante, facile à couper.

A son arrivée en Guadeloupe, Florence Arthaud a sacrifié au laconisme de rigueur. *« J'ai pensé que j'allais mourir »*, a-t-elle dit, puis : *« J'ai même cru que j'allais abandonner. »* Admirons le *« même »*. On ne peut mieux avouer qu'entre la course et la vie, ses nerfs avaient follement choisi. Le succès était à cette condition.

Le scénario de la route du Rhum offre tout ce que les montreurs d'ours et les endormeurs d'après-dîner attendent pour en faire du rêve tous publics : c'est une femme qui l'emporte, elle bat les meilleurs mâles, elle perdait son sang, elle mit à la cape, cette forme marine de l'agonie, et puis est venu le sursaut rageur, les écoutes entre les dents, les parents Arthaud sautant de joie sur les flotteurs argentés, Pointe-à-Pitre en folie...

Le public aura pourtant manqué l'essentiel. Il ne saura pas ce qui se passait exactement quand, vers les Açores, des immeubles de déferlantes s'éboulaient sur les longerons et les haubans de ces engins de plage dessinés pour la glisse côtière, non pour la guerre de tranchée avec les lames atlantiques. Le miaulement sinistre du gréement de libellule sifflant sous les rafales à soixante nœuds, le désastre du fioul répandu au-dessus des planchers, les batteries mortes, le contact rompu, le sang irrépressible comme une voie d'eau, la félicité de la houle qui s'allonge et bleuit sous les alizés, le soleil tropical qui se durcit d'heure en heure, le calme soudain au revers des îles, la tiédeur poissée de l'air caraïbe, l'odeur de triomphe et de ti'punch dans la nuit...

Ce vaste secret qui ne passe pas à l'antenne ni sur les photos de magazines, et qui demeure bien après les délires de pontons, même les as du « rewriting » nautique comme Noli ou Paccalet ne sauraient l'arracher à la championne. Ce n'est plus affaire de cran. C'est le domaine exclusif de la littérature. Il faut bien qu'il lui reste un monopole, la pauvre !

APRÈS *le geste, la parole !* Jean Rouaud, le lauréat Goncourt, n'a pas bravé les tempêtes, du fond du *kiosque où il gagne sa vie, mais il revient* d'aussi loin que Florence Arthaud. A écrire, comme à lire, un livre n'est pas le contraire d'un océan à traverser. Les grains subis sont en soi. Les caractères d'imprimerie tiendront-ils le choc ? Seront-ils fidèles à la chimère intérieure de ce qui brûle de se dire ? Différence de taille, sur la ligne d'arrivée : le public ne s'identifie pas à un héros, le temps d'un flash, il a fait le parcours pour de bon, et pour longtemps. Du sel colle à ses lèvres. Il est un autre homme. Tout l'écart entre le spectacle qui divertit et les mots qui transforment !

Les critiques ont dit les mérites des Champs d'honneur. Je n'en retiens qu'un, pour l'exemple. Quand vous aurez lu les premières pages *du Goncourt 1990, vous ne regarderez plus* jamais de la même façon les gouttes de pluie courant sur une vitre. Parce que Rouaud est myope, qu'il a dû beaucoup coller son nez aux carreaux, comme souvent les enfants doués, et parce qu'il a toujours vécu au cœur du langage, comme Arthaud au milieu des vagues, il enrichit à jamais nos perceptions. Arthaud, Rouaud : de leurs deux cadeaux, curieusement, c'est le moins gagé de réalité saignante qui touche le plus à nos vies. Sur l'existence avec ou sans lecture, Danièle Sallenave dit tout, dans la revue *le Messager européen* nº 4 (Gallimard).

Le livre primé ne parle pas que de pluie, on s'en doute. Il revient sur la boucherie de la guerre de 1914. Une manière de remords a *saisi l'auteur. « Nous n'avons jamais vraiment écouté ces vieillards de vingt ans »*, écrit-il à propos des « poilus ». Maurice Genevoix avait la même impression, lui qui avait vécu et raconté les tranchées comme personne. Il y a des cauchemars qui ne s'épuisent pas. Qu'un écrivain débutant de 1990 s'occupe de Verdun, le paradoxe n'est qu'apparent. Les jeunes gens sont plus près des jeunes mourants que les vieux rescapés ; question d'imagination.

De philosophie, aussi. C'est peut-être parce qu'il enterrèrent d'abord leurs morts que les premiers hommes inventèrent, des millénaires *plus tard, le geste plein d'espoir d'enfouir des* graines dans le sol. Une idée d'écrivain, en tout cas ; c'est-à-dire d'indécrottable utopiste. Si Florence Arthaud et les autres s'imposent les jubilantes fatigues de la voile en solitaire, s'ils se font un sang d'encre, c'est qu'ils croient au dépassement, on suppose ; si Rouaud et les autres s'enferment avec leurs paragraphes, c'est qu'ils ne désespèrent pas que soit recueillie un jour, et savourée, et bénie comme un surcroît d'existence, leur bouteille à la mer.

Même les messages sombres ont quelque chose de radieux. Henri Godard dit cela très *bien en conclusion de l'Autre Face de la littérature,* en accord avec Malraux. *« Il suffit qu'un homme, notre semblable, ait été capable de figurer une part de l'expérience humaine, quelle qu'elle soit, d'une manière qui exprime le sentiment profond qu'il a du monde et de la vie, pour que, si tragique que soit ce sentiment, nous percevions l'œuvre comme le témoignage d'une force. »*

Louis Guilloux et son personnage de Cripure nourrissent le même optimisme, qui est à la racine de l'Art. Ils y ont du mérite, face à cette même hécatombe de 14, dont on n'a pas fini, Jean Rouaud le prouve, de méditer le cataclysme idéologique. *« Cette guerre est la guerre du droit »*, proclamaient les Déroulède de l'arrière, pour donner du cœur aux ventres *de l'avant. Le slogan sert encore, ces jours-ci.* Il referme son piège sur les velléités pacifistes. Comment haïr la guerre pour de bon, c'est-à-dire à tout prix, sans faire le jeu de l'adversaire hors la loi, sans se retrouver à Munich avec Daladier, et avec Giono au fort Saint-Nicolas ?

PAR chance, il arrive parfois que les hommes d'Etat joignent le geste à la parole et signent des traités dont personne n'a à rougir. Aux lauriers d'Arthaud et de *Rouaud s'ajoutent cette semaine ceux* des signataires de l'avenue Kléber. Les pays du pacte de Varsovie et ceux de l'alliance atlantique assis à la même table et baissant leur garde d'un même élan après s'être défiés quarante années durant, cela a tout du conte de Noël !

Reste à joindre la parole au geste, à s'entendre entre gens de culture, à réviser les idées des deux Europe comme les généraux s'échangent les envois de chars à la casse. Les rimes de dates entre 1789 et 1989 nous ont abusés. Ce n'est pas au nom de l'avenir contre le passé que les peuples de l'Est se sont soulevés, mais au nom d'un passé meurtri contre le culte de l'avenir qu'on leur avait imposé de force. Alain Finkielkraut résume à merveille ce malentendu, en tête du *Messager européen*. C'est au nom du vieux monde, contre l'esprit d'utopie, que l'Europe soviétisée fait table rase de la table rase. Ce faisant, elle retrouve pêle-mêle la culture comme questionnement et la culture comme amour exalté du génie national, autant dire le meilleur et le pire.

Nos intellectuels se disposent, soi disant, à écouter ce nouvel Est, mais c'est à leur façon incorrigiblement égocentriste. Nous nous précipitons à Prague et à Budapest comme si c'était pour nous que s'était ouvert le rideau *de fer, mais c'est pour chanter, sur l'air de la* révolution démocratique universelle, la conversion des nouveaux venus à l'Europe sans boussole des supermarchés. Le triomphe de la civilisation sur la barbarie : il ne manque qu'un Puvis de Chavanne ou un Pradier pour nous mettre ça en allégorie dix-neuviémiste !

Mais bon : voir à l'honneur, la même semaine, la bravoure, le talent et la paix, cela ne se boude pas !

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

L'homme moléculaire

Les progrès des neurosciences amènent les chercheurs à s'interroger sur les fondements biologiques de la conscience

QUI sommes-nous ? D'où venons-nous ? Sommes-nous seulement le produit de notre histoire personnelle, de notre environnement et de ce que nous avons appris ? Ou bien notre comportement, notre personnalité sont-ils déterminés par notre patrimoine génétique ? L'inné et l'acquis, ce débat que l'on pensait en voie d'apaisement repart de plus belle à la faveur des progrès spectaculaires des neurosciences.

M. Jean-Pierre Changeux, professeur au Collège de France et directeur du laboratoire de neurobiologie moléculaire de l'Institut Pasteur, affirme que *« comprendre les bases neurales de la reconnaissance est devenu un problème abordable scientifiquement »*. Avec quelques autres scientifiques de renom comme Francis Crick, l'homme qui, avec James Watson, a découvert la double hélice de l'ADN, ou Gérald Edelman, prix Nobel de médecine, il a l'ambition de *découvrir dans le système nerveux* les bases biologiques de la sémantique et de la conscience.

« De quoi je me mêle ? » On imagine aisément la réaction de certains psychanalystes et philosophes face à ce qu'ils considèrent comme l' « agression impérialiste » de scientifiques en mal de théorisation. Pourtant, ce débat fondamental, parce qu'il sous-tend les passionnantes avancées de la biologie du cerveau, ne peut être écarté.

Le 9 novembre, dans le grand amphithéâtre archicomble de la faculté de médecine des Saints-Pères, à Paris, Jean-Pierre Changeux, le « grand-prêtre des neurosciences », l'auteur de *l'Homme neuronal*, officie en ouvrant le colloque « Neurosciences 90 : de la molécule au comportement » organisé par le CNRS et l'Association des professeurs de biologie-géologie (APBG) avec le concours de l'INSERM et de l'INRA. C'est la grand-messe des neurosciences.

« Nous sommes tous des drosophiles ! » Un rien provocateur, Changeux met en lumière avec brio une espèce d'« homme moléculaire » plus soumis aux lois de la biologie qu'aux évidences de Sigmund Freud.

Postulat de départ : rien n'est logique. On sait aujourd'hui qu'une drosophile (une mouche) possède un contenu en ADN (en gènes) vingt-quatre fois supérieur à celui d'une bactérie. Normal, puisqu'une drosophile est au moins *vingt-quatre fois plus compliquée* qu'une bactérie. Quant au poulet, il est normal qu'il possède dix fois plus d'ADN qu'une drosophile. Mais qu'une souris soit à peine plus riche en ADN qu'un poulet, et, *à fortiori*, que les génomes de *l'homme et de la souris* contiennent autant de gènes, voilà qui heurte le raisonnement.

Un nouveau darwinisme

Comment, dès lors, expliquer l'extraordinaire complexité de notre système nerveux central, alors que nous n'avons, environ, que cent mille gènes différents ? Comment expliquer cette inadéquation entre la complexité du génome humain et celle du système nerveux central ? C'est l'un des plus grands problèmes qu'ont à résoudre les neurobiologistes et les généticiens. De leurs recherches dépend en grande partie la réponse à cette interrogation fondamentale : *« D'où venons-nous ? Où allons-nous ? »*

Pour Jean-Pierre Changeux, comme pour Gérald Edelman, le cerveau fonctionne comme un système fondé sur la sélection. Israël Rosenfield, dans son livre *la Conscience, une biologie du moi* (éditions Eshel), décrit bien la théorie d'Edelman : *« Pendant le développement, les cellules nerveuses s'organisent pour former des groupes de cellules fortement interconnectés, les groupes neuronaux. Chacun de ces groupes a son propre schéma de connexions internes (les interconnexions exactes entre les cellules nerveuses ne peuvent être génétiquement déterminées) et, donc, chacun répond à des stimuli, même identiques, de façon différente. A la suite d'excitations répétées par des stimuli similaires, les réponses des groupes nerveux sont renforcées : ainsi certains groupes finiront par mieux répondre à des stimuli similaires, tandis que d'autres, qui offraient une réponse faible, ne donneront plus aucune réponse. Ainsi les stimuli environnementaux sélectionnent-ils les groupes neuronaux. »*

C'est ce que Gérard Edelman appelle le darwinisme neuronal. Par ce mécanisme, poursuit M. Rosenfield, *« les groupes neuronaux s'organisent en « cartes » au sein du parenchyme cérébral. Ceux qui appartiennent à une même carte ont tendance à répondre au même type de stimuli »*.



« La création d'Adam » (détail) de Michel-Ange : une superposition parfaite avec une coupe anatomique de cerveau. (JAMA du 30 octobre 1990.)

Sans cesse donc, de l'embryon à la mort, les réseaux de neurones se transforment en fonction de l'environnement. Le débat sur la soumission, exclusive ou non, au déterminisme génétique du fonctionnement du cerveau doit donc tenir compte de cette plasticité du système nerveux central, qui permet la mise en œuvre de processus d'apprentissage. Changeux, qui parle aussi, à propos du développement et du fonctionnement du cerveau, de *« schéma darwinien »*, n'hésite pas à pousser encore plus loin son analyse en affirmant qu'il est possible de mettre en évidence un tel processus non seulement au niveau neuronal, mais aussi de l'expression des gènes, voire au niveau moléculaire.

De nombreuses recherches tendent à prouver le caractère inné de processus fondamentaux comme le langage. On peut ainsi se demander si le nouveau-né a déjà acquis son asymétrie hémisphérique. Des expériences de psychologie cognitive, rapportées dans l'ouvrage passionnant de Jacques Mehler et Emmanuel Dupoux *Naître humain* (Editions Odile Jacob), montrent comment, chez le nouveau-né, l'hémisphère droit apparaît d'emblée spécialisé dans la reconnaissance des formes et des visages, tandis que le gauche est spécialisé dans le langage. D'autres expériences faites au Japon sont particulièrement intéressantes : dans ce pays, il existe trois systèmes d'écriture, deux alphabétiques (kana : katakana et hiragana) et un idéographique sur le modèle chinois (kanji). Un adulte japonais sait lire ces trois systèmes. Or, on constate aujourd'hui que certaines lésions cérébrales spécifiques peuvent dissocier kana et kanji : ainsi une lésion pariéto-occipitale peut-elle supprimer la lecture du kana, mais préserver celle du kanji. Et inversement pour une lésion temporale. Le cerveau garderait donc l'empreinte des écritures.

FRANCK NOUCHI

Lire la suite page 20

L'éthique court après la génétique

Le premier colloque international sur les implications morales du projet « Génome humain » a laissé en suspens de multiples questions

VALENCE (Espagne)
de notre envoyée spéciale

POUR la première fois dans l'histoire de la biologie, plus de deux cents généticiens, médecins, juristes et sociologues ont débattu, en présence de trois Prix Nobel (1), des implications éthiques du programme de recherche « Génome humain », qui prévoit de décrypter dans les quinze ans à venir l'intégralité de notre patrimoine héréditaire. Menées à Valence (Espagne) du 12 au 14 novembre, leurs réflexions ont tourné court. Dans ce domaine où se joue l'avenir biologique de l'humanité, la morale et la rentabilité sont-elles inconciliables ?

« Nous affirmons qu'une société civilisée se doit de respecter la diversité humaine, y compris ses variations génétiques. Nous nous engageons à faire en sorte que les données issues du projet « Génome humain » soient employées à accroître la dignité de l'individu, que tous ceux qui en ont besoin aient accès aux outils de la génétique et que les programmes de recherche s'appuient sur les principes éthiques relatifs au respect des personnes, du bienfait de l'humanité et de la justice. »

Le premier alinéa de la déclaration de Valence, rédigée à l'issue du colloque, annonce à lui seul l'ampleur du débat. Lancé naguère par les Américains, le projet international « Génome humain » appartient d'ores et déjà au domaine de la « Big Science » (*le Monde* du 24 octobre). Les Etats-Unis lui consacrent 200 millions de dollars par an (environ 1 milliard de francs) ; la Commission des Communautés européennes 5 millions d'écus par an (35 millions de francs), dans le cadre du grand programme « Médecine prédictive » ; la France, 200 millions de francs en 1991. Les structures de recherche se mettent peu à peu en place, qui annoncent une coopération (ou une compétition) internationale sans précédent dans le domaine de la biologie.

En aidant à la compréhension, au dépistage et au traitement des milliers de maladies héréditaires répertoriées à ce jour, l'étude intégrale des gènes humains profitera, indéniablement, à la santé et au bien-être de l'humanité. Dès qu'on connaît l'emplacement et la structure du gène responsable d'une maladie, il devient en effet possible de déchiffrer la fonction pour laquelle il est programmé. Et donc, à terme, de comprendre le processus biochimique de la pathologie dans laquelle il est impliqué. Une meilleure connaissance de nos chromosomes permet aussi d'envisager de nouvelles thérapeutiques, en « greffant » au patrimoine héréditaire de certaines cellules humaines un gène correcteur de la maladie. Autorisée le 11 septembre par le gouvernement américain, la première thérapie génique a été appliquée au traitement d'une maladie extrêmement rare, le déficit en adénosine déaminase. La deuxième, pour laquelle la Food and Drug Administration (FDA) vient de donner son accord, sera appliquée à des malades atteints d'une forme grave de cancer de la peau (*le Monde* du 15 novembre).

Mais si le projet « Génome humain » apparaît particulièrement prometteur au plan médical, il soulèvera aussi, tôt ou tard, d'innombrables questions éthiques. Quelle attitude adopter, par exemple, lorsque se généralisera la possibilité de dépister précocement, voire *in utero*, des maladies graves à développement tardif ? Les prélèvements biologiques étudiés et les données génétiques qui en seront issues peuvent-ils faire l'objet d'un droit de propriété, ou font-ils partie de la personne humaine ? Quelle politique de santé, quels risques de discrimination professionnelle et sociale (et quels moyens de les limiter) faut-il imaginer si chaque individu se retrouve, demain, doté d'une carte génétique ?

Sur tous ces points, la déclaration de Valence est restée muette. De même, si elle estime *« impératif que se développe un large débat public sur les implications éthiques, sociales et légales des utilisations cliniques et commerciales des données génétiques »*, elle n'apporte aucun projet – cela était pourtant réclamé par de nombreux participants – sur les limites à fixer au diagnostic prénatal (sélection du sexe, par exemple). Elle souligne que *« l'information génétique relative à un individu ne pourra être établie et diffusée qu'avec l'autorisation de la personne concernée ou de ses représentants légaux »*, et précise que *« toute exception à ce principe général demandera de solides justifications éthiques et légales »*. Mais sur ce que doivent être ou ne pas être ces *« exceptions »*, le texte final n'en dira pas plus.

Plus révélateur encore des divergences bio-éthiques que soulève le projet « Génome humain » : la déclaration commune rédigée à l'issue de ce colloque, largement dominé par le pragmatisme américain, a achoppé sur un point essentiel : la thérapie génique appliquée aux cellules germinales, dont *« les aspects techniques, médicaux et sociaux nécessitent un débat plus approfondi »*.

Au cœur de la question, ni plus ni moins que l'intégrité du patrimoine génétique humain. Il ne s'agit plus ici d'éliminer (par le diagnostic prénatal et l'avortement thérapeutique) ou de corriger (par la thérapie génique appliquée aux cellules somatiques, non transmises à la descendance) de graves déficiences génétiques. Il s'agit d'améliorer l'espèce en y introduisant, par le biais des cellules reproductrices, des caractères nouveaux qui se transmettront de façon héréditaire au fil des générations. Le spectre de l'eugénisme n'est pas loin *(voir encadré)*.

« Compte tenu des améliorations thérapeutiques que l'on peut en attendre, nous devons garder nos esprits et nos imaginations ouverts à la perspective de la thérapie germinale », estime M. Theodore Friedmann, professeur de pédiatrie à l'Ecole de médecine de la Jolla (Californie) et membre du Comité d'éthique biomédicale du Congrès américain. Une opinion à laquelle s'oppose fermement le professeur Jean Dausset, président du Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH, Paris), pour qui *« le point essentiel ne figure pas dans la déclaration de Valence »*.

« Pour le moment, il faut exclure totalement la thérapie germinale de nos objectifs », précise-t-il. *« D'abord, parce que rien ne la justifie* [dans la mesure où l'on dispose et où l'on disposera de plus en plus de tests de diagnostic prénataux] *Ensuite, parce que, dans l'état actuel des connaissances, nous ne ferions probablement que détériorer l'espèce humaine plutôt que l'améliorer. Enfin, parce que la thérapie germinale ouvre la voie à la modification du patrimoine génétique humain, avec toutes les dérives qui peuvent en résulter. »*

Après trois jours de débats, les spécialistes américains et européens auront donc accouché d'une souris. La déclaration de Valence laisse en suspens de multiples questions éthiques, alors que le projet de cartographie de notre patrimoine héréditaire, au plan scientifique et technique, est devenu une réalité internationale.

CATHERINE VINCENT

(1) MM. Jean Dausset (France), Prix Nobel de médecine 1980, Walter Gilbert (Etats-Unis), prix Nobel de chimie 1980, et James Watson (Etats-Unis), prix Nobel de médecine 1962 et co-découvreur en 1953, avec le Britannique Francis Crick, de la structure en double hélice de l'ADN.

Le serpent de l'eugénisme

En 1927, Carrie Buck était stérilisée contre sa volonté. *« Trois générations d'imbéciles, cela suffit »*, avait conclu le juge américain Oliver Wendell Holmes, chargé de l'affaire. Quelques années plus tôt – Carrie avait dix-sept ans – était née sa fille illégitime. Celle-ci avait été placée dans une institution pour déficients mentaux. Comme sa mère et comme sa grand-mère, dont les médecins affirmaient *qu'elle avait hérité les mêmes* signes physiques et psychologiques d' *« inadaptation sociale »*. La première, Carrie Buck tombait sous le coup de la loi édictée dans l'Etat de Virginie, qui prévoyait la stérilisation – seule « thérapeutique » génétique alors accessible – de toute personne socialement indésirable. Dans les années qui suivirent, plus de la moitié des Etats d'Amérique votèrent des lois similaires, qui furent appliquées, estime-t-on aujourd'hui, à environ 50 000 personnes. Le 14 juillet 1933, les nazis promulguaient la *« loi sur la prévention de la transmission des maladies héréditaires »*, qui permettait la stérilisation forcée *« dans les cas de débilité mentale innée, de schizophrénie, de troubles mentaux cycliques (maniaco-dépressifs), d'épilepsie, de danse de Saint-Guy, de cécité ou de surdité héréditaires, de déformations corporelles graves et d'alcoolisme grave »*. De 1933 à 1939, les médecins et les juges des « tribunaux de santé héréditaire » appliquèrent leur loi à près de 400 000 personnes, avant d'être mobilisés pour la mise à mort de ceux que l'on devait, avant la guerre, stériliser.

Purification de la race

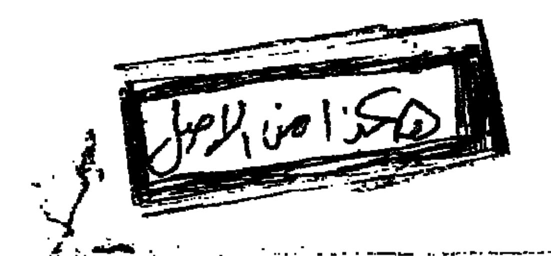
Particulièrement forte dans la première partie du siècle, l'emprise *des théories eugénistes aboutissait* ainsi aux atrocités et aux pires perversions du régime hitlérien, la « purification de la race ». Avec, il faut s'en souvenir, l'approbation scientifique de la plupart des généticiens, *« après qu'un courant eugéniste, soutenu et propagé par des scientifiques de bonne foi, eut gagné de l'audience dans plusieurs pays occidentaux »*, rappelle Philippe Kourilsky, directeur de l'Unité de biologie moléculaire du gène à l'Institut Pasteur (Paris). En 1936, un ouvrage français apparemment de bon aloi (1) déclarait ainsi : *« Devant cet envahissement, ce pullulement de mauvais gènes, comment ne songerait-on pas à garantir, à assainir le matériel héréditaire de l'espèce, et se défendrait-on d'imaginer tout ce que gagnerait l'humanité à un contrôle légal de la procréation, exercé par un conseil d'experts ? »*

Un demi-siècle plus tard, la génétique a trouvé d'autres ressources. Si de nombreux obstacles freinent encore la thérapie génique appliquée aux cellules germinales, la plupart des spécialistes s'accordent à penser que tôt ou tard, à l'aube du *XXIe siècle, les connaissances* seront réunies pour tenter la correction de tares héréditaires graves sur des cellules reproductrices ou embryonnaires. Autrement dit pour modifier l'espèce humaine, et cette fois de façon irréversible.

Dans le même temps, et à tout moment, *« peuvent survenir des découvertes qui établiraient des corrélations entre des traits de comportement et des variations génétiques entre individus »*, insiste Philippe Kourilsky. Pour des caractéristiques aussi variées que l'intelligence, la prédisposition aux maladies mentales, l'alcoolisme, l'homosexualité ou les penchants pour la musique, qu'adviendra-t-il si, demain, est tranché le débat entre l'inné et l'acquis ? La biologie humaine a changé de visage depuis le début du siècle, mais les dangers de l'eugénisme demeurent, plus que jamais, d'actualité.

Ca. V.

(1) *Introduction à la génétique*, de L. Cuénot et J. Rostand (Centre de documentation universitaire, Paris), cité dans *les Artisans de l'hérédité*, de Philippe Kourilsky (Editions Odile Jacob, 1987).



Calculs à la casse

La lithotritie peut permettre d'éviter l'ablation de la vésicule. Mais une nouvelle technique chirurgicale complète le traitement des calculs biliaires

ON estime à 3,5 millions le nombre de Français porteurs de calculs biliaires. Parmi eux, de 20 % à 25 % souffrent de symptômes (coliques hépatiques, douleurs épigastriques, nausées, vomissements...) et, chaque année, environ *80 000* personnes doivent subir une cholécystectomie, ablation chirurgicale de la vésicule biliaire. Depuis près de cinq ans, une nouvelle technique se développe, la « lithotritie extracorporelle » (1), qui consiste à pulvériser les calculs biliaires grâce aux ondes de choc. Cette alternative à l'intervention chirurgicale ne s'applique toutefois qu'à un nombre limité de patients.

Déjà utilisée pour le traitement des calculs rénaux, la lithotritie a été développée dans le traitement des lithiases de la vésicule par l'équipe du docteur Tilman Sauerbruch, de l'université de Munich. Une première étude, publiée en 1986 par l'équipe allemande dans le *New England Journal of Medicine*, concluait à l'élimination totale, chez six patients sur neuf, de calculs vésiculaires, après lithotritie associée à un traitement par acides biliaires, les acides chénodésoxycholique et ursodésoxycholique. La lithotritie cherche à réduire les calculs en fragments de moins de 5 millimètres de diamètre. Le traitement par des acides biliaires favorise ensuite leur dissolution et donc leur élimination.

La dernière étude sur ce thème, publiée dans l'hebdomadaire américain daté du 1er novembre, démontre la plus grande efficacité de la lithotritie associée à un traitement par acide ursodésoxycholique. Un éditorial publié par cette même revue relativise toutefois l'intérêt de cette méthode au regard, notamment, de la percée d'une technique chirurgicale prometteuse, la cholécystectomie par cœlioscopie.

L'étude américaine a porté sur 600 patients répartis dans dix centres différents. Les critères de sélection ont été dans l'ensemble ceux qu'avait définis l'équipe munichoise. Ainsi, les malades sélectionnés avaient au plus trois calculs vésiculaires d'un diamètre de 5 mm à 30 mm, avec une vésicule *fonctionnelle capable de permettre* l'évacuation des fragments. L'ensemble des patients ont subi une lithotritie, associée, pour une partie d'entre eux, à un traitement par acide ursodésoxycholique et, pour les autres, à un placebo. Les résultats de l'étude font apparaître une fragmentation des calculs chez 97 % des patients mais les fragments étaient d'un diamètre inférieur à 5 mm chez seulement 46,8 % d'entre eux. Après six mois de traitement, 21 % des patients recevant l'acide ursodésoxycholique contre 9 % du groupe placebo présentaient une vésicule biliaire sans calcul. D'autre part, de meilleurs résultats ont été obtenus chez les malades avec un calcul unique, inférieur à 20 mm de diamètre et radiotransparent, c'est-à-dire sans aucune calcification. Dans ce cas particulier, 35 % des patients traités par acide ursodésoxycholique contre 18 % du groupe placebo étaient débarrassés de leurs calculs au bout de six mois de traitement.

Cinq ans après son application pour le traitement des calculs biliaires, la lithotritie apparaît comme une technique intéressante mais qui doit être limitée à des indications précises. Elle concerne, selon les spécialistes, entre 10 % et 25 % des patients qui souffrent de calculs biliaires et n'exclut pas les risques de rechute. *« C'est une technique qui, à elle seule, ne permet pas, dans l'ensemble, de faire disparaître les calculs mais qui, renforcée par l'action des acides biliaires, peut s'appliquer à des patients bien sélectionnés, présentant des calculs peu nombreux, de petite taille, peu calcifiés, avec une vésicule fonctionnelle »*, remarque le professeur Jean-Pierre Etienne, spécialiste de gastro-entérologie (hôpital de Bicêtre, au Kremlin-Bicêtre).

Son principal avantage est d'éviter les inconvénients liés à une intervention chirurgicale. *« Pour l'affection bénigne qu'est la lithiase vésiculaire, la lithotritie a comme principal intérêt d'éviter tout risque de mortalité lié à une anesthésie générale, de l'ordre de 1/10 000. Elle est particulièrement utile lorsqu'existent des contre-indications à une anesthésie générale ou encore chez les patients hostiles à toute intervention chirurgicale »*, estime le professeur Serge Erlinger, spécialiste d'hépatologie (hôpital Beaujon, Clichy).

D'autre part, l'application de la cœlioscopie (ou laparoscopie) aux cholécystectomies pourrait élargir les indications de la chirurgie traditionnelle. Développée avec succès en 1988 par plusieurs équipes françaises, cette intervention pratiquée sous anesthésie générale permet d'extraire la vésicule à l'aide d'un sytème optique sans pratiquer une intervention «à ciel ouvert». Les instruments chirurgicaux sont introduits par de petits orifices sous surveillance optique. Les *avantages de cette technique opératoire*, par rapport à une intervention classique, sont multiples : réduction des suites postopératoires, plus faible incidence des occlusions intestinales, aptitude du patient à reprendre plus rapidement une activité professionnelle... *« Bien que son efficacité ne soit pas mise en doute, la sécurité des cholécystectomies par laparoscopie n'a pas encore été pleinement établie »*, estime dans son éditorial le professeur Lawrence W. Way (Université de Californie, San Francisco). Des cas isolés de blessures des voies bilaires, des intestins ou de la veine porte se sont produits, sans qu'on en connaisse exactement la fréquence et la sévérité, précise M. W. Way. Il n'est pas moins vrai que, dans les années à venir, cette technique chirurgicale, qui nécessite un savoir-faire confirmé, devrait continuer à se développer.

MARTINE LARONCHE

(1) Du grec lithos, pierre, et tripsis, broiement : le broiement des pierres.

Le cerne blanc de Saturne

La planète Saturne n'a pas fini de nous étonner. Hier, les sondes spatiales américaines nous dévoilaient le charme et la complexité des anneaux qui la ceinturent. Aujourd'hui, ce sont les télescopes terrestres qui nous révèlent l'existence d'une nouvelle curiosité : une *grande tache blanche* – 20 000 kilomètres – qui s'est enflée au point de faire le tour du «seigneur des anneaux». De quoi y plonger sans difficulté la Terre entière.

Ce n'est certes pas la première fois que Saturne nous surprend. Au cours des deux siècles écoulés, de tels phénomènes ont été observés une douzaine de fois. Mais rarement avec une telle ampleur, si l'on excepte les taches de décembre *1876, de juin 1903, d'août 1933 et* de mars 1960, toutes apparues dans l'hémisphère nord de la planète.

Jusqu'ici, seule Jupiter retenait l'attention des curieux avec sa grande tache rouge dont la forme ovale, la largeur et la longueur (26 200 km) n'ont guère changé depuis sa découverte, il y a près de trois cents ans. En novembre 1980, la sonde Voyager-1 avait donné un regain d'intérêt à ce type de phénomène en découvrant dans l'hémisphère sud de Saturne une tache, rouge aussi, de 6 000 kilomètres *de long*.

Mais rien de comparable à cette énorme tache blanche dont les astronomes de l'Observatoire de Las Cruces, au Nouveau-Mexique (Etats-Unis), ont découvert l'embryon le 25 septembre dernier. Ce qui est remarquable, c'est qu'au cours des dernières semaines elle n'a cessé de grandir, de prendre de la puissance, pour finalement se déformer au point de ceinturer complètement la planète d'une large *bande blanche vers la fin du mois* d'octobre, tandis que naissaient en son sein une série de petites taches très brillantes.

Aujourd'hui, le phénomène n'étant visible qu'avec les télescopes situés dans l'hémisphère sud, les astronomes se précipitent notamment à l'Observatoire de la Silla (Chili), où les Européens disposent d'un appareil de nouvelle génération, le New Technology Telescope de l'ESO (1), préfigurant ce que seront les télescopes géants de demain, comme le VLT. Les photos de la tache de Saturne s'accumulent – on *devrait dire maintenant* la bande, – pour le plus grand plaisir des spécialistes des atmosphères planétaires.

Cumulo-nimbus

Certes, la présence d'un satellite dans la banlieue de la planète serait un atout sans égal pour bien comprendre ce phénomène et le comparer aux modèles, plus terrestres, d'apparition des cyclones tropicaux dont le diamètre atteint plusieurs centaines de kilomètres. Las, il n'y a guère de sondes spatiales dans les environs. Galileo n'arrivera pas dans la banlieue de Jupiter avant Noël 1995, et Cassini, pas encore lancée, ne survolera pas Saturne avant 2002. Pour l'instant, dans l'attente de mesures plus précises, la plupart des spécialistes estiment que ces grandes taches sont le résultat de puissants mouvements ascendants qui remontent les couches basses de l'atmosphère saturnienne. D'immenses nuages relativement denses s'élèveraient ainsi rapidement et deviendraient visibles au moment où ils «crèveraient» les couches les plus hautes et les plus ténues de l'atmosphère de Saturne.

Bref, un phénomène analogue à celui de la formation de ces tours de nuages que sont les cumulonimbus. Seule différence, cependant : le mécanisme de formation *de ces phénomènes n'est pas vraiment* connu pour les deux planètes géantes du système solaire. Une hypothèse : la machine thermique qui le permettrait proviendrait à la fois de la condensation de l'eau et de la sublimation de cristaux d'ammoniac. On ne saurait rêver plus simple.

J.-F. A.

(1) European Southern Observatory.

L'homme moléculaire

Suite de la page 19

Faisant sauter un à un tous les verrous, les neurobiologistes vont maintenant encore plus loin, à la recherche des *bases neurales de* la sémantique. Comment, s'interrogent-ils, passe-t-on d'un simple réseau de neurones à une idée, un concept, une image ? Grâce aux nouvelles techniques d'imagerie médicale, la caméra à positons en particulier, il est possible de voir, «en direct», l'activité d'un cerveau en proie à une émotion, une panique, une dépression ou une grande anxiété. Ils ont, de la même manière, repéré les aires du cortex qui fonctionnent quand un sujet lit ou écoute. Ils ont pu démontrer que certains neurones répondent à des mots bien définis et pas à d'autres. Pour qu'il y ait représentation mentale, il se pourrait que les neurones se regroupent en de véritables «assemblées de neurones» et que, grâce à de subtils mécanismes de cohérence, cette représentation devienne possible.

Ce recensement des populations neuronales, qui entrent en activité de manière cohérente, c'est l'ébauche du codage des représentations mentales.

Ce gigantesque effort pour comprendre les bases neurales des fonctions supérieures du cerveau de l'homme conduit les chercheurs à tenter de cerner «la nature humaine» et à déterminer les structures nerveuses qui la supportent. Dans *Naître humain*, Jacques Mehler et Emmanuel Dupoux résument bien le problème : *« Depuis longtemps, les sciences humaines et la philosophie nous ont habitués à considérer que, si l'homme est déterminé dans son corps, son esprit, lui, ne saurait être borné par une « essence », une « nature » déterminée une fois pour toutes. La notion de patrimoine génétique a bien été intégrée, mais dans le seul domaine biologique et physiologique. L'esprit résisterait. L'homme, puisqu'il est d'abord pensant, n'aurait pas de « nature ». Tout, ou presque, serait possible et, en face de moi, prisonnier de ce que j'ai appris et de mon histoire personnelle, il n'y aurait que des « autres ». »*

Or, sans méconnaître l'infinie diversité des êtres humains, la science cognitive propose aujourd'hui de déterminer, par l'étude expérimentale, les propriétés psychologiques qui, par-delà les différences culturelles ou individuelles, sont communes aux êtres humains.

Les questions posées par Jacques Mehler et Emmanuel Dupoux sont toujours les mêmes : quelle est la nature de notre vie mentale ? Celle-ci *n'est-elle que le reflet de notre* culture et de notre histoire personnelles, ou bien sommes-nous déterminés par nos gènes ? L'esprit du nouveau-né est-il absolument vierge ?

Dès lors, tout est possible, et pourquoi ne pas tenter de déterminer les bases neurales de la conscience, voire de la création ?

« Arrivera-t-on un jour, s'interroge Jean-Pierre Changeux, *à développer une intelligence artificielle authentique, qui soit conçue selon des principes semblables à ceux du cerveau de l'homme ? »* Cette nouvelle robotique, ces machines conçues selon la réalité neurobiologique, voilà bien – aussi – la révolution que nous promettent ces chercheurs.

Le sourire de l'enfant

Dans un tel contexte, qui voit les neurosciences s'intéresser à des questions censées ne pas concerner le champ traditionnel de l'investigation scientifique, les psychanalystes se sentent – qui ne les comprendrait ? – agressés dans leurs certitudes. Si certains se disent prêts à collaborer avec les neurobiologistes, d'autres, ulcérés par cet impérialisme nouveau, rétorquent que jamais des mécanismes moléculaires ne parviendront à élucider les énigmes du psychisme. Ce passage de la molécule au comportement les révulse. Dans *le Nouvel Observateur* (du 1er-7 novembre), Monette Vacquin, auteur de *Frankenstein ou les déclins de la raison* (Editions François Bourin), affirme qu'il est *« terrible que la science, qui est l'expression même de la culture, se fasse l'ennemie de la culture. Le rêve de quelques-uns ne doit pas devenir le cauchemar de tous »*.

Ajoutons tout de même que ce rêve – qui, après tout, n'est peut-être qu'une utopie empreinte de matérialisme – repose sur des recherches qui ont des implications thérapeutiques évidentes. Chaque jour, ou presque, les neurobiologistes élucident de nouveaux mystères, trouvent de nouveaux médiateurs chimiques, de nouveaux neurotransmetteurs, de nouveaux récepteurs, de nouveaux gènes... Ils clonent et synthétisent sans relâche pour pouvoir – peut-être un *jour prochain* – mettre au point de nouveaux médicaments ou de nouvelles thérapeutiques. Ainsi, les cinquante maladies dégénératives du système nerveux devraient, dans un délai plus ou moins long, bénéficier de cette nouvelle pharmacologie moléculaire, grâce à de nouveaux agents thérapeutiques mieux ciblés. Après *tout, ces progrès valent* sans doute bien des rêves...

Dimanche 11 novembre, Jean-Didier Vincent, le «poète» des neurosciences, directeur de l'unité de neurobiologie des comportements à l'INSERM et auteur de *la Biologie des passions*, prononce, dans le grand amphithéâtre des Saints-Pères, le discours de clôture. Une longue réponse à Jean-Pierre Changeux, un appel à l'humilité et à l'imagination. *« Le cerveau,* rappelle-t-il, *est le lieu de la subjectivité et de l'incertitude, y compris celles du chercheur. Il se trouve dans un corps, qui est lui-même dans un espace extracorporel. »* Cette constante interaction entre le sujet et son environnement explique, selon M. Vincent, que l'individu soit à la fois *« action et représentation »*. L'enfant, par exemple, quand il sourit, sait qu'il sourit. Il sait qu'il manifeste un certain plaisir, et que ce plaisir est perçu comme tel par les autres. A commencer par sa mère, avec qui, par ce moyen, il va amorcer un long processus de communication.

Il ne faudrait pas réduire le cerveau à un ensemble de réseaux neuronaux, déplore *M. Vincent. Entre* ces réseaux, subsistent des espaces intercellulaires dont le rôle – sans doute fondamental – n'est pas encore connu. C'est, dit-il, le *« cerveau flou », « le cerveau incertain »* qui fait toute la différence entre les réseaux câblés du cerveau ordinateur et le cerveau de l'homme.

FRANCK NOUCHI

Pour en savoir plus

Un grand nombre d'ouvrages ont été publiés ces derniers mois sur la biologie du cerveau et les neurosciences.

- *Paul Broca explorateur du cerveau*, de Francis Schiller (Odile Jacob, 426 pages, 180 francs) ;
- *La Conscience. Une biologie du moi*, d'Israël Rosenfield (Eshel, 150 pages, 98 francs) ; du même auteur et chez le même éditeur, on pourra lire également *l'Invention de la mémoire* (240 pages, 130 francs) ;
- *Eloge de l'imperfection*, de Rita Levi-Montalcini (Plon, 219 pages, 120 francs) ;
- *Naître humain*, de Jacques Mehler et Emmanuel Dupoux (Odile Jacob, 281 pages, 150 francs) ;
- *Matière à pensée*, de Jean-Pierre Changeux et Alain Connes (Odile Jacob, 267 pages, 120 francs) ;
- *Le Cerveau réparé*, de Marc Peschanski (Plon, 234 pages, 110 francs) ;
- *L'Age de déraison, maladie d'Alzheimer et vieillissement du cerveau*, d'Yvon Lamour (Plon, 220 pages, 100 francs).

Enfin, à tout seigneur tout honneur, signalons la parution chez Flammarion de la deuxième édition de *Biologie moléculaire de la cellule*, de James Watson (1 220 pages, 795 francs). Sans doute à ce jour l'ouvrage le plus complet et le mieux documenté sur ce thème.

Un désert à l'âge vert

L'étude de l'alternance des périodes sèches et humides au Sahara peut-elle permettre de prévoir les conséquences de l'effet de serre sur le climat ?

A partir de 7000 avant Jésus-Christ, les pluies ont été suffisamment régulières et abondantes sur le Sahara méridional – même jusqu'au tropique du Cancer (23° 26' de latitude N.) – pour que les nappes phréatiques non seulement se remplissent d'eau, mais encore débordent en surface après quelques centaines d'années et forment, avec l'apport supplémentaire des eaux de ruissellement et des oueds, de vastes lacs ou des marécages dans toutes les dépressions existant de l'Atlantique au Nil. Cet «optimum hydrologique et lacustre» a duré, au Mali, de 6300 à 4700 avant notre ère, même si ces seize siècles humides ont été entrecoupés de quelques épisodes secs.

Pendant la période humide, dans toute cette région qui est maintenant la partie la plus «lunaire» du Sahara, les lacs étaient peuplés d'animaux aquatiques : minuscules foraminifères (des protozoaires entourés d'une capsule calcaire), tout petits ostracodes (crustacés ayant une carapace à deux valves), mollusques et poissons. Sur la terre ferme proche des lacs vivaient des éléphants, des hippopotames, des rhinocéros, des girafes, des bovins, des phacochères, des grandes antilopes – tous herbivores dotés d'un solide appétit – des lions, des crocodiles, des tortues, des grands serpents... Vivaient aussi des hommes, chasseurs-cueilleurs nomades ou semi-sédentaires.

A l'époque, en effet, la zone de convergence intertropicale *(voir l'encadré)* montait jusqu'au 22e ou 23e parallèle N., soit à 500 ou 600 kilomètres plus au nord que sa position d'été moyenne actuelle, assurant ainsi quelque 300 millimètres de pluies annuelles à cette région où ne tombent, de nos jours, guère plus de 5 millimètres d'eau.

A partir de 4500 avant notre ère, le climat du Sahara a commencé à se détériorer. Peu à peu, la zone de convergence intertropicale est montée de moins en moins au nord. Si bien que l'aridité a commencé à régner vers 2500 avant Jésus-Christ à la latitude des 22e-23e parallèles, vers 2000 aux alentours des 20e-22e parallèles, vers 1500 autour des 17e-20e parallèles. Rappelons que, actuellement la limite Sahara-Sahel, soit l'isohyète 100 millimètres, est située sur le 17e parallèle.

En outre, pendant l'optimum lacustre, la région située autour du tropique du Cancer bénéficiait aussi de pluies d'hiver venues du nord. Elle jouissait donc de précipitations bien mieux réparties dans l'année. Certes, elle ne ressemblait en rien à une forêt tropicale. Mais les environs des lacs et des marécages étaient des producteurs importants de végétation, comme en témoignent la faune de l'époque et les établissements humains. Et le reste était une steppe, c'est-à-dire une vaste surface plus ou moins couverte de graminées.

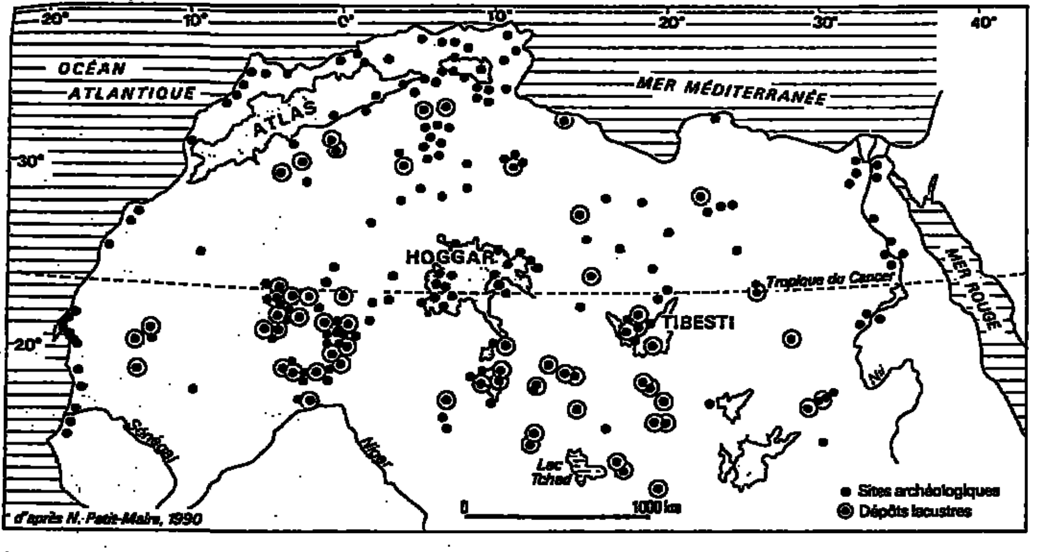
La reconstitution de l'optimum hydrologique et lacustre du nord du Mali, actuellement désertique, a été faite à partir de 1980 par une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de spécialistes dirigée par Mme Nicole Petit-Maire, directeur de recherche au CNRS et chef du projet de l'UNESCO «Evolution passée et future des déserts». Ailleurs dans le Sahara méridional opèrent d'autres équipes françaises et allemandes qui sont arrivées aux mêmes conclusions sur l'évolution du climat au cours de ces millénaires.

Pendant toutes ces années, les divers spécialistes ont travaillé sur le terrain. Ensuite, des analyses très fines des échantillons et des vestiges prélevés ont été faites dans de nombreux laboratoires spécialisés, en particulier au Centre des faibles radioactivités (CNRS et Commissariat à l'énergie atomique).

Les sédimentologues ont carotté les dépôts accumulés dans les dépressions sur des épaisseurs allant de 5 à 10 mètres. Ils ont ainsi identifié des dépôts lacustres carbonatés (argiles, carbonates), salins (dont certains très riches en matières organiques) et retrouvé des restes des animaux énumérés ci-dessus et de végétaux. Des études géologiques ont, en outre, permis de se faire une idée de la profondeur des lacs qui n'a jamais excédé la quinzaine de mètres.

Le dosage des isotopes oxygène 16/oxygène 18 a précisé l'évolution des températures; celui des isotopes carbone 12/carbone 13 a «mesuré» le degré d'eutrophisation (1) de ces lacs; celui du carbone 14 a donné la date de ces dépôts.

Optimum climatique vers 6000 avant notre ère



Les facteurs astronomiques

Les épisodes secs ont laissé leurs traces caractéristiques (dépôts éoliens, dunes, sel, fentes de dessiccation) intercalées entre celles des périodes humides. Les dépôts éoliens ont pu être datés eux aussi grâce à la méthode de la thermoluminescence mise en œuvre, en particulier, dans un laboratoire d'Oxford (Grande-Bretagne).

Bien entendu, des zoologues et des botanistes ont identifié les animaux et végétaux retrouvés.

L'optimum hydrologique et lacustre de – 6300 à – 4700 ans n'a pas été la seule période bénie du Sahara méridional. De – 130000 à – 6000, c'est-à-dire pendant la dégradation climatique du dernier interglaciaire et la dernière période glaciaire, chaque épisode de léger réchauffement a coïncidé avec un climat un peu plus humide sur le Sahara méridional.

De plus, l'astronome belge M. André Berger (Université catholique de Louvain-la-Neuve), reprenant la théorie de Milutin Milankovitch, ingénieur-mathématicien-astronome yougoslave, a montré que chacune de ces variations (période glaciaire, période de réchauffement) suivait fidèlement la courbe d'insolation liée à des facteurs astronomiques. La position de la Terre sur son orbite (ou précession des équinoxes) qui suit un cycle de 21 000 ans, l'excentricité de l'orbite elliptique de la Terre qui évolue selon un cycle de 100 000 ans, le balancement de l'axe de rotation de la Terre par rapport au plan de l'écliptique qui obéit à un cycle de 41 000 ans, combinent ou contrarient leurs effets et contribuent ainsi à augmenter ou à diminuer la quantité d'énergie solaire (ou insolation) qui parvient sur chaque mètre carré de la surface de notre planète.

Toutes ces correspondances entre les facteurs astronomiques, les refroidissements ou réchauffements et les périodes humides du Sahara sont très intéressantes (2). Jusqu'à présent, les variations climatiques que la Terre a subies ont été naturelles puisqu'elles ont obéi aux facteurs astronomiques (et aussi, dans un plus lointain passé, à la dérive des continents). Maintenant, l'homme risque d'intervenir sur le climat par ses rejets croissants de gaz carbonique, de méthane et d'oxyde nitreux (pour ne citer que les principaux gaz à effet de serre). Mais on ne peut pas être sûr que les variations naturelles puissent servir de modèle pour connaître à l'avance les conséquences du réchauffement anthropogénique qui pourrait survenir dans les prochaines décennies.

L'étude du proche passé du Sahara montre que, pendant le dernier optimum hydrologique et lacustre, la mousson d'Afrique de l'Ouest était beaucoup plus active puisque la zone de convergence intertropicale montait à 500 ou 600 kilomètres au nord de sa position moyenne actuelle. Cela peut s'expliquer par le fait que la température moyenne de la Terre était supérieure de 1,5 °C à 2 °C à ce qu'elle est actuellement. Ce qui augmentait forcément l'évaporation au-dessus de l'océan tropical.

Mais il ne faut pas oublier que les facteurs astronomiques de notre époque sont différents de ceux qui ont induit l'optimum hydrologique et lacustre qu'a connu le Sahara, il y a quelques milliers d'années. On ne peut donc affirmer que l'éventuel réchauffement anthropogénique à venir aura les mêmes conséquences que les réchauffements naturels du passé. Même si beaucoup des modèles climatiques élaborés actuellement prévoient que le futur réchauffement devrait accroître les précipitations tout autour de la latitude du tropique du Cancer.

Mais l'éventuel réchauffement anthropogénique devrait survenir en quelques décennies. Alors que les études des paléosols du Sahara méridional ont montré que ceux-ci s'étaient constitués très lentement (en mille cinq cents ou deux mille ans). Il est donc sûr qu'une «bonne» pluviométrie ne transformera pas le désert du Sahara méridional en grenier à céréales. Du moins pas immédiatement...

YVONNE REBEYROL

(1) L'eutrophisation est le trop grand enrichissement des eaux en nitrates ou phosphates qui permet aux organismes végétaux de proliférer. Ces derniers épuisent l'oxygène dissous dans les eaux qui, en stade ultime, deviennent impropres à la vie de tous les organismes aérobies.

(2) Au cours de ces cent quarante mille dernières années, la teneur de l'atmosphère en gaz carbonique et en méthane a fidèlement suivi les variations des températures : plus il faisait chaud, plus il y avait de gaz carbonique et de méthane, et inversement. Sans que l'on puisse dire si l'augmentation des teneurs de ces deux gaz à effet de serre est la cause ou la conséquence des réchauffements.

La zone de convergence intertropicale

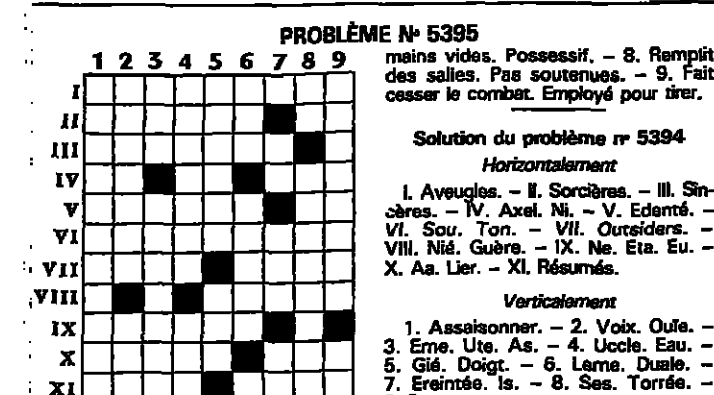
A la zone de convergence intertropicale, située en théorie sur l'équateur, se retrouvent les alizés soufflant du nord-est vers le sud-ouest dans l'hémisphère nord, du sud-est vers le nord-ouest dans l'hémisphère sud. En fait, la zone de convergence intertropicale, qui intéresse l'Afrique, se balance de part et d'autre de l'équateur en suivant le mouvement apparent du soleil : l'été, elle monte vers le nord, ce qui apporte sur le Sahel les pluies venues du sud ; l'hiver, elle descend vers le sud privant le Sahel de toute précipitation. L'amplitude du balancement de la convergence, appelé aussi mousson, varie chaque année dans le temps et dans l'espace. En moyenne, la convergence monte actuellement chaque été jusqu'aux alentours du 17e parallèle nord. Si elle monte plus au nord, les pluies seront abondantes ou au moins suffisantes au Sahel ; si elle ne monte pas jusqu'au 17e parallèle nord, les pluies seront insuffisantes sur le Sahel. De toute façon, plus on va vers le nord, plus la saison des pluies est courte et moins les précipitations sont abondantes.

Y. R.

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5395



HORIZONTALEMENT

I. Il nous arrive à tous d'en avoir par-dessus la tête. – II. Mieux vaut ne pas les laisser faire leur trou. Adverbe. – III. Mettre de côté. – IV. Qui a donc pris contact avec l'extérieur. Abrite des poissons. Est pour tous. – V. Passe à l'attaque. Conjonction. – VI. Pour ceux qui ont l'habitude de serrer la vis. – VII. Vint après Constance. Pigeon à plumer. – VIII. Ne nous veut pas de bien. – IX. Faire fort. – X. Roi de la guerre. Source de « dépenses ». – XI. Cité normande. Pour lui, c'est le bouquet !

VERTICALEMENT

1. Des personnes qui ne sont pas sans histoires. – 2. Moyen de saisir la perche. Une partie de la ville. – 3. Nous en fait voir de toutes les couleurs. A souvent permis d'éviter la casse. – 4. Qui manquent vraiment de « distinction ». Possessif. – 5. Est né dans le sang. Pas à moi. – 6. Qui se place difficilement. Donna à entendre. – 7. Vieux disque. Permet de ne pas repartir les mains vides. Possessif. – 8. Remplit des salles. Pas soutenues. – 9. Fait cesser le combat. Employé pour tirer.

Solution du problème nº 5394

Horizontalement

I. Aveugles. – II. Sorcières. – III. Sincères. – IV. Axel. Ni. – V. Edenté. – VI. Sou. Ton. – VII. Outsiders. – VIII. Nié. Guère. – IX. Ne. Eta. Eu. – X. Aa. Lier. – XI. Résumés.

Verticalement

1. Assaisonner. – 2. Voix. Ouïe. – 3. Eme. Ute. As. – 4. Uccle. Eau. – 5. Gié. Doigt. – 6. Lame. Duale. – 7. Ereintée. Is. – 8. Ses. Torrée. – 9. Penseurs.

GUY BROUTY

□ **Forum économique à Sup de Co de La Rochelle.** – L'école Sup de Co de La Rochelle organise le *27 novembre un forum économique* à l'occasion de la sortie des élèves de la première promotion. Plusieurs thèmes seront au centre des débats : pourquoi la formation *est-elle une véritable expérience* professionnelle ? Comment l'école a su trouver un nouveau sens au mot partenariat ? Quel rôle peuvent jouer les entrepreneurs dans *les associations ou les projets* inter-écoles ? Histoires de réussites...

► **Sup de Co de La Rochelle, 102, rue des Coureilles, Les Minimes 17024 La Rochelle Cedex.**

Semaine de la bonté

Cas nº 10. – Ce jeune homme âgé de vingt-quatre ans a été victime d'un accident de sport sans tiers responsable en 1987. Il est handicapé moteur majeur se déplaçant en fauteuil roulant. Titulaire d'un bac F3 électronique, il a effectué plusieurs contrats de travail comme technico-commercial. Avec son handicap, il a dû changer d'orientation professionnelle, il occupe un poste au rectorat de Lille comme analyste-programmeur. Cette *entrée dans le monde du travail* nécessite pour lui une installation à Lille, il perçoit un salaire de 6 500 francs par mois. Faisant preuve d'une énergie considérable pour s'insérer socialement, ce garçon parvient à mener de front une activité professionnelle à plein temps, la poursuite de ses études et sa vie quotidienne en appartement. Sa volonté et son courage font l'admiration de tous ceux qui l'approchent.

La Semaine de la bonté voudrait *lui faire parvenir* 4 000 francs pour l'aider à s'installer.

► **Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.**

CABINETS MINISTÉRIELS

Garde des sceaux et ministre délégué à la justice

La composition du cabinet de M. Henri Nallet, garde des sceaux, dont le directeur est M. Jean-Pierre Dintilhac (*le Monde* du 19 octobre), est la suivante :

Directeur adjoint : M. Jean Nestor; chef de cabinet : M. Jean-Louis Blanchou; *adjoint au chef de cabinet* : Mme Danièle Barres; chargés de mission : MM. Jean Buffet (affaires civiles), Philippe Castel (législation pénale), Claude Servolin (synthèses), Jean-Claude Vuillemin (action publique); conseillers techniques : M. Jean Bassères (budget, équipement, évaluations), Mmes Geneviève Destrade (presse-communication), Blandine Froment (protection judiciaire de la jeunesse, insertion), MM. Roger Grass (affaires internationales), Jean-Baptiste Le Brun (administration pénitentiaire informatique), Mme Marie-Pierre de Liège (modernisation et politique concertées), M. Daniel Ludet (services judiciaires), Mme Danièle Sacriste (relations avec le Parlement), M. Marc Sadaoui (droit public, libertés publiques, tribunaux administratifs), Mme Françoise Charles (secrétariat particulier).

La composition du cabinet de M. Georges Kiejman, ministre délégué, dont le directeur est M. Philippe Castel, également conseiller technique au cabinet de M. Nallet, est la suivante :

Chef de cabinet : Mme Valérie Michel; conseillers techniques : MM. André Chapelle (droit civil et commercial et procédure civile), Patrick Frydman (droit et procédure pénale), Mme Danièle Frager (relations avec le Parlement), Marie-Pierre de Liège (modernisation), qui occupe la même fonction au cabinet du garde des sceaux.

CARNET DU Monde

Mariages

– **Michel Bergue et Jeanne-Christine ABINO**

ont l'honneur de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 12 novembre 1990 à Mexico.

Ambassade de France au Mexique,
Havre nº 15, Colonia Juarez,
06600 Mexico D.F.

Décès

– Mme Guy Beaussang,
son épouse,
M. et Mme Yves Bescond,
ses enfants,
Mme Lucienne Digeon,
M. et Mme Maurice Beaussang,
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Beaussang,
et leurs enfants,
Ses frères et sœur,
Les familles Antonini, Lafront, Castellani, Grinnaert, Lefèvre, Szymczak, Bescond et Portenart,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy BEAUSSANG
conseiller maître
à la Cour des comptes,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le samedi 17 novembre 1990, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Léonard de L'Hay-les-Roses, le jeudi 22 novembre, à 9 heures, suivi d'une bénédiction à l'église de Crèvecœur-le-Grand, sa ville natale.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille dans la plus stricte intimité.

Priez pour lui !

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *M. Michel Boinnard,*
son époux,
MM. Francis, David, Elie, Pierre-Henri Boinnard,
ses enfants,
Mlle *Geneviève Fourmestraux,*
sa sœur,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michel BOINNARD,
née Jeanne-Marie Fourmestraux,

survenu à Dunkerque, le mercredi 14 novembre 1990, dans sa soixante-*quatrième année.*

Selon la volonté de la défunte, son corps fut conduit au crématorium de Wattrelos, le samedi 17 novembre, dans la plus stricte intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

55120 La Chalade.

– Mme Pierre Braunberger,
son épouse,
Laurence et Eric Braunberger,
ses enfants,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BRAUNBERGER,
producteur de films,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 16 novembre 1990.

Les obsèques et l'inhumation auront lieu le mercredi 21 novembre, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, où l'on se réunira.

17, rue Mesnil,
75016 Paris.

(*Le Monde* du 20 novembre.)

– Mme Françoise Friocourt
et *M. René Savary,*
Le docteur et Mme Pierre Carrot,
M. et Mme Alain Carrot,
ses enfants,
Le docteur et Mme Patrick Friocourt,
M. et Mme Michel Friocourt,
Mme Dominique Friocourt
et M. Max Naudi,
Mme Catherine Carrot
et M. Henri Grinberg,
Pierre-Moïse et Renaud Carrot,
ses petits-enfants,
Léonard Grinberg, Margaux Friocourt, Clémentine Friocourt,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Yves Marron
et leurs enfants,
Mme Geneviève Carrot,
M. François Friocourt,
Mme Madeleine Grandbesançon,

ont la grande tristesse de faire part du *décès, le 12 novembre 1990, dans sa* quatre-vingt-huitième année, à l'hôpital du Val-de-Grâce, du

docteur Edmond CARROT,
ancien professeur agrégé
du Val-de-Grâce,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le 20 novembre.

83, avenue d'Italie,
75013 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques, Henri LEVY,

survenu *le 19 novembre 1990.*

Geneviève Levy,
son épouse,
Claudine et Maurice Rigal,
sa fille et son gendre,
et leurs enfants,
Suzanne Gherson,
sa sœur et ses enfants,

respectant la décision du défunt de *faire don de son corps* à la science et de ne procéder à aucune cérémonie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

201, avenue de Versailles,
75016 Paris.

– L'Association des résistants de la radiodiffusion-télévision française
a la tristesse de faire part du décès de leur camarade

Henri NOGUÈRES,

survenu le 15 novembre 1990.

(*Le Monde* du 17 novembre.)

– La famille et les amis de

Jean-Jacques NORMAND,
ancien critique musical
au journal *le Monde,*

ont la tristesse de faire part de son décès, le 15 novembre 1990, après une longue maladie.

Les obsèques auront lieu le 21 novembre, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse.

13, rue du Jour,
75001 Paris.

[Jean-Jacques Normand a collaboré régulièrement au *Monde*, pendant près de deux ans, d'octobre 1965 à septembre 1967. Il avait rejoint le journal au moment où René Dumesnil prenait sa retraite. La sûreté et la délicatesse de son jugement, la qualité poétique de son style, l'étendue de ses connaissances et curiosités musicales, donnaient autant de charme que d'autorité à sa critique.

Mais peu à peu, il se sentit pris de scrupules, écrasé par la responsabilité du critique appelé à distribuer éloges et blâmes et peut-être, ainsi, à influer exagérément sur la destinée des artistes. Et, tout doucement, il retourna à son métier d'assistant et technicien radiophonique, où ses dons pouvaient se déployer.]

– M. et Mme Georges Servant,
leurs enfants
et petite-fille,
M. et Mme Jean Servant,
leurs enfants
et petits-enfants,
M. et Mme André Coudrin,
leurs enfants
et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre SERVANT,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud,
agrégé de l'Université,
maître de conférences
à la faculté des lettres
et sciences humaines du Mans,

survenu à Poitiers, le 18 novembre 1990, dans sa soixante et unième année.

Les obsèques seront célébrées, le mercredi 21 novembre, à 14 heures, en l'église de Saint-Benoît (Vienne), suivies *de l'inhumation au cimetière de* Châteauneuf, à Châtellerault, vers 16 heures.

Un registre d'amitié recevra vos témoignages de sympathie.

7, place Joliot-Curie,
86300 Chauvigny.

– M. et Mme Pierre Sirvin,
M. Michel Sirvin,
M. Luc Sirvin, Marc et Alexandre,
M. et Mme Patrick Souchon,
M. Pascal Sirvin, Nicolas et Yoann,
M. et Mme Louis Sirvin, Ugo et Jeremy,
Mme Simone Sirvin,
M. et Mme Jean-François Sirvin et Eric,
M. René Sirvin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Paul SIRVIN,
née Juliette Alexandre,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante et grand-tante,

survenu à son domicile, 4, avenue des Tilleuls, à *Paris-16e*, le 19 novembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

*La levée du corps aura lieu le mer*credi 21 novembre, à 10 heures, à son domicile.

L'inhumation se fera au cimetière de Préfailles (Loire-Atlantique).

– Mme Henri Tournemelle,
Frédéric et Antoine Tournemelle,
M. Camille Tournemelle,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri TOURNEMELLE,

survenu le 11 novembre 1990, à l'âge de soixante-six ans.

Selon la volonté du défunt, l'incinération a eu lieu au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, le 19 novembre.

– Mme Vanroyen,
son épouse,
Anne-Sophie et Cécile Vanroyen,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Jacques VANROYEN,
ancien élève
de l'Ecole nationale supérieure
de chimie de Paris,

survenu le 18 novembre *1990.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 novembre, à 14 h 15, en l'église Notre-Dame de Bellevue, à Meudon.

Remerciements

– Saint-Grégoire. Rennes. Le Mans. Paris.

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme le docteur Annie GOSSELIN,

Le professeur Michel Gosselin
et ses enfants,
M. et Mme Jean Renou,
Me Georges Gosselin et Mme,
Le docteur et Mme Guy Renou,
Et toute la famille,
adressent leurs très sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leurs présence, condoléances, offrandes de messes et dons à la recherche sur le cancer, qui ont été remis à l'Association pour le développement de l'hématologie oncologique.

– A tous ceux et à toutes celles qui leur ont manifesté sympathie et amitié lors du décès de

Placide RAMBAUD,
directeur d'études à *l'EHESS,*

sa famille et ses amis expriment leurs remerciements sincères.

Anniversaires

– Il y a cinq ans que nous quittait

Francine BRUNSCHWIG,
née Elias.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Le 20 novembre 1987,

Gertrude HIRSCHMANN,

nous quittait.
Ceux qui l'ont aimée ne l'ont pas oubliée.

Avis de messe

– Mme Janine Alexandre-Debray,
Le docteur Gilles Debray,
M. Régis Debray,
Et leurs familles,
conformément aux dernières
volontés de

Georges DEBRAY,
chevalier de la Légion d'honneur,
avocat honoraire à la Cour,
ancien membre du conseil de l'ordre,

décédé le 23 octobre 1990,

feront dire une messe à sa mémoire, le samedi 24 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

Soutenances de thèses

– *Université Paris-III, Sorbonne* nouvelle, le jeudi 22 novembre 1990, à 9 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, M. Carl Storz : « Les anglicismes et les américanismes dans la langue française depuis 1945 : une approche linguistique et didactique ».

– Université Paris-X, Nanterre, le samedi 24 novembre, à 14 heures, salle C 24, Mme Claude-Isabelle Brelot : *« La noblesse réinventée : nobles de* Franche-Comté de 1814 à 1870 ».

– Université Paris-III, Sorbonne nouvelle, le lundi 26 novembre, à 14 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, Mme Kreyder, épouse Murielle Grimmeissen : « La problématique des investissements directs privés dans les pays en développement. Une épreuve pour la présence française ».

– *Université Paris-III, Sorbonne* nouvelle, le jeudi 29 novembre, à 14 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, Mlle Jeanne-Marie Boivin : « Giraud De Barri et la Topographia Hibernica ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 18 novembre :

DES DÉCRETS

– Nº 90-1022 du 16 novembre 1990 instituant une indemnité exceptionnelle de mutation.

– Nº *90-1023* du 14 novembre 1990 modifiant le décret nº 80-584 du 24 juillet 1980 relatif aux dispositions statutaires applicables aux militaires infirmiers et techni*ciens des hôpitaux des armées.*

– Nº 90-1026 du 14 novembre 1990 relatif à la Réunion des musées nationaux et à l'Ecole du Louvre.

– Nº *90-1027* du *14* novembre 1990 relatif au conseil artistique des musées nationaux et au comité consultatif des musées nationaux.

UN ARRÊTÉ

– Du 11 octobre 1990 portant fixation du barème indicatif de la valeur vénale moyenne des terres agricoles en 1989.

AGENDA

CINÉMAS

Programmes du mercredi 21 au mardi 27 novembre

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Atlantic Film présente : Karakoram (1936), de Marcel Ichac, Gai Dimanche (1936), de Jacques Berr, Pirogues sur l'Ogooue (1946), de Jacques Dupont, Normandie (1936), d'Etienne Lallier, Radio (1936), de Maurice Cloche, Rodin (1942), de René Lucot, 16 h ; Radio (1936), de Maurice Cloche, Hôtel des Invalides (1951), de Georges Franju, les Feux ne s'éteignent pas (1949), d'E. Sechan, Chronique provinciale (1958), de Jean-Paul Rappeneau, Paul Claudel (1950), d'André Gillet, 19 h ; Radio (1936), de Maurice Cloche, la Mode rêvée (1938), de Marcel L'Herbier, Cameras sous la botte (1944), d'Albert Mahuzier, Gina (1959), d'Orson Welles, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma des pays nordiques : le Lien (1971, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 14 h 30 ; Crise (1946, v.o. traduction simultanée), d'Ingmar Bergman, 17 h 30 ; Vers la joie (1950, v.o. traduction simultanée), d'Ingmar Bergman, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

De Gaulle à l'écran : 1939-1945 : le protestataire : Mémoires de guerre -l'Appel (1972) de Pierre Cardinal, 14 h 30 ; Jeune public : le Ballon rouge (1956) de Albert Lamorisse, les Bottes de sept lieues (1971) de F. Martin, 14 h 30 ; Tu moissonneras la tempête (1968) de R.-L. Bruckberger, 16 h 30 ; 1939-1943 (1939-1943) de la Défense, Mon Général : la France à coup d'épé (1980) d'Olivier Guichard, 18 h 30 ; l'Appel du 18 juin (1967) de Roger Stéphane, l'Armée des ombres (1969) de Jean-Pierre Melville, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'AIGUILLON DE LA MORT (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

AIR AMERICA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DAMES GALANTES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DARKMAN (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LA FEMME FARDÉE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

JOURS DE TONNERRE (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LETTRES D'ALOU (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES MATINS CHAGRINS (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

METROPOLITAN (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

L'OBSERVATEUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PUTAIN DU ROI (Fr.-It.-Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RE-ANIMATOR II (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-48-01).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TO SLEEP WITH ANGER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-48-01).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES GRANDES REPRISES

L'AVENTURE DE MME MUIR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE CHEVALIER A LA ROSE (Brit., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FANTASIA (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA FIANCÉE DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ITALIEN DES ROSES (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LAURA (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

MISSION D'ENFER (Chin., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

NOBLESSE OBLIGE (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

NUITS CHAUDES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS (**)) : Club, 9e (47-70-81-47).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUAI DES BRUMES (Fr.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Action Champs-Elysées, 8e (43-25-71-89).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN HOMME QUI DORT (Fr.-Tun.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 12 h.

LES AVENTURES DE PINOCCHIO (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., sam. 15 h.

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam. 13 h 40.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven. 16 h, sam. 18 h.

BREEZY (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h T.U. : 20 F.

CAMPUS (A.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) (muet avec accompagnement au piano par Mauro Coceano) mer., jeu., ven., sam. à 22 h, dim. 19 h 30.

LES CHEFS-D'UVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. 14 h 20, 15 h 50.

LA CHEVAUCHÉE DE FEU (A.-Austr., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h, 21 h.

LES CONTES DE CANTERBURY (**) (It.-Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) séances mer., ven., dim., mar. à 13 h 55, 18 h, 20 h 05, 22 h 10 film 10 mn après.

CRY-BABY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., dim., mar. 13 h 30.

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., séances à 15 h 45, 22 h film 10 mn après.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 18 h 45, lun. 21 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 30.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

FANTASIA (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 13 h 50, sam. 20 h, dim. 12 h, mar. 13 h 30.

LES FORBANS DE LA NUIT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) (copie neuve) mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 11 h 45 (25 F).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 15 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

IVANHOÉ (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. 10 h (- de 15 ans : 15 F).

LE JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 11 h 50.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 19 h 40, ven. 18 h, mar. 22 h 30.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, dim. 21 h 15.

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam. 18 h, jeu. 16 h.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 15 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 13 h 50, sam., dim. 15 h 10.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, sam., dim. 13 h 40 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, lun. 22 h 30.

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h T.U. : 20 F.

NAPOLÉON LE PETIT RENARD BLEU (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15, sam. 16 h 45.

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 50, ven. 18 h, dim. 22 h.

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., lun. 13 h 40, dim. 10 h 15 (25 F).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., lun. 11 h 50.

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 15, jeu. 13 h 30, sam. 22 h 30, mar. 20 h 30.

RÊVES (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., jeu., sam., mar. 13 h 25.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. 14 h, 15 h 45.

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven. 18 h, sam. 18 h 15, dim. 16 h 30.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h, jeu. 14 h, ven. 17 h, dim. 12 h, lun., mar. 15 h 45.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

STALKER (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 21 h.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., sam., lun. 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TRAINS ÉTROITEMENT SURVEILLÉS (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 50, ven. 16 h 30, lun. 14 h 40.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h.

20.000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, sam. 17 h.

YEELEN (malien, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, jeu. 22 h, ven. 14 h, lun. 20 h, mar. 20 h 30.

ZAN BOKO (burkinabé, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., ven. 20 h 30, jeu., dim. 16 h, sam., lun. 18 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., sam., dim. 10 h Enfants 15 F, adultes 23 F. ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h, dim. 12 h.

LES FILMS NOUVEAUX

DELTA FORCE 2. *Film américain d'Aaron Norris, v.o.* : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DISCRÈTE. *Film français de Christian Vincent* : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DR M. *Film français de Claude Chabrol, v.o.* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

MO' BETTER BLUES. *Film américain de Spike Lee, v.o.* : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

UN THÉ AU SAHARA. *Film britannique de Bernardo Bertolucci, v.o.* : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA VILLE LOUVRE. *Film français de Nicolas Philibert* : La Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 21 NOVEMBRE

« L'Opéra-Bastille. Salle, scène, machinerie », 12 h 30, au pied du grand escalier (M. Hager).

« Les vanités dans la peinture du dix-septième siècle », 14 heures, Petit Palais (M.-G. Leblanc).

« Porcelaines de Chine, Meissen, Sèvres », 14 h 30, Musée du Petit Palais (Cycle inter-musées).

« Les passages marchands, une promenade hors du temps », 14 h 30, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« De la rue des Rosiers au quartier juif », 14 h 30, métro Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, 20, boulevard du Palais (C. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La civilisation égyptienne au Louvre », 15 heures, 2, place du Palais-Royal (P.-Y. Jaslet).

Exposition : « Clément Ader », 15 heures, entrée du Musée des arts et métiers, 270, rue Saint-Martin (Paris et son histoire).

« Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes. Les commissaires-priseurs, leur statut, les experts, etc. », 15 heures, sous la grande horloge, sortie métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

Exposition : « Les natures mortes, symboles des vanités », 15 h 15, hall du Petit Palais (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

Auditorium de la galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne, 13 heures : *Mémoire des autres*, film de Roger Pic (Bibliothèque nationale).

Toit de la Grande Arche (salle 2) à la Défense, 16 heures : « La cohabitation des Français et des étrangers dans l'entreprise et le logement », par V. De Rudder (L'Arche de la fraternité).

Salle Albert-le-Grand, 228, faubourg Saint-Honoré, 19 heures : « Chrétiens, musulmans, islamiques aujourd'hui en France : comment cohabiter, résoudre les problèmes, collaborer pour la paix mondiale ? », avec le Père Lambert, Dalil Boubakeur et M. Pita (Centrale catholique des conférences. Tél. : 42-60-56-32).

Auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 19 heures : « Où vivent les dieux. Les temples », par P. Daussy (Hors cadre).

Sorbonne (amphithéâtre Turgot), 20 heures : « L'énigme des trous noirs », par J.-P. Luminet (Université européenne de Paris).

Centre Georges-Pompidou (petite salle), 20 h 30 : « Rencontre avec Alain Sarfati », interrogé par J. Dethier (Centre de création industrielle).

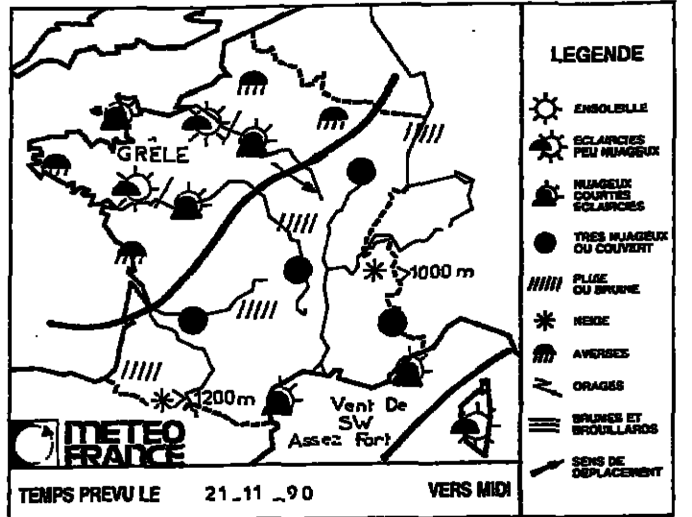


AGENDA

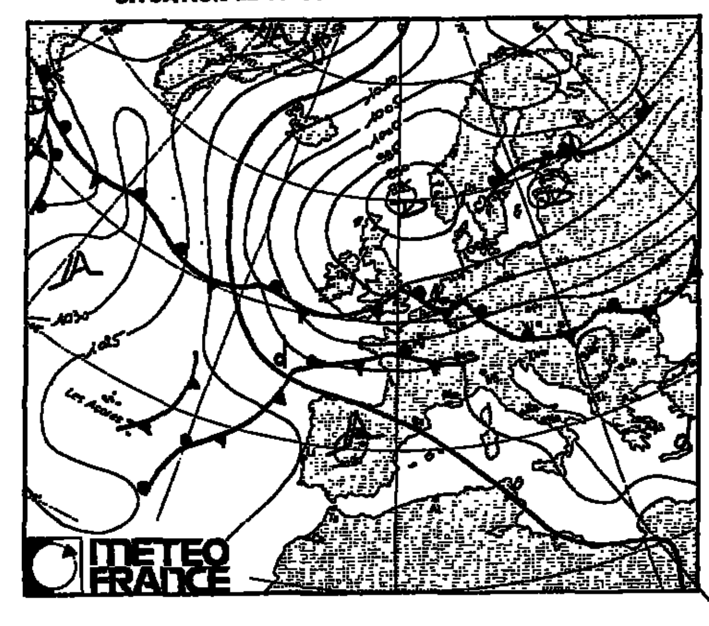
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mercredi 21 novembre

Pluies et averses.
Rares éclaircies dans le Nord-Ouest.



SITUATION LE 20 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Le temps sera variable, avec de beaux moments ensoleillés mais aussi des passages pluvieux. Les températures baisseront et seront à nouveau inférieures aux valeurs de saison.

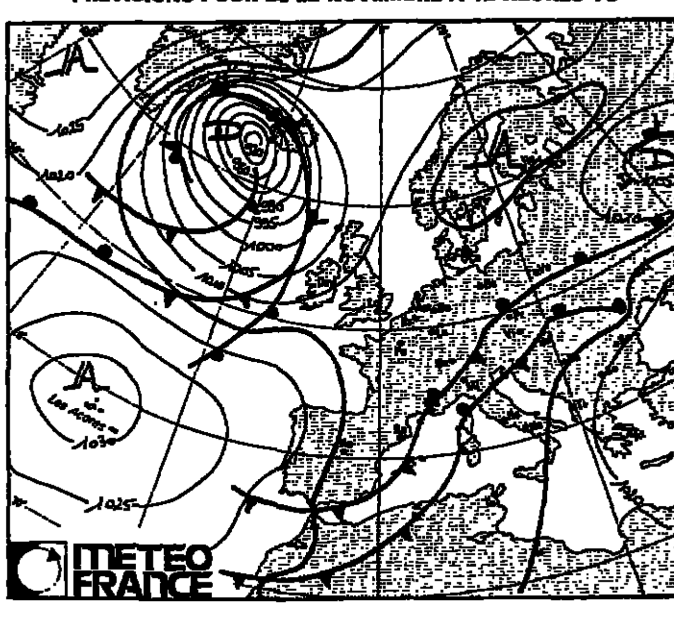
Jeudi 22 novembre : pluie au Sud, averses au Nord.

Sur les Pyrénées, le Midi toulousain, le sud et l'est du Massif Central, ainsi que sur les Alpes, la Franche-Comté et l'Alsace, et enfin sur le pourtour méditerranéen et la Corse, le temps sera gris et humide, avec des pluies et des ondées faibles. Il neigera sur les massifs au-dessus de 1 300 mètres.

Sur le reste du pays le ciel sera variable, les éclaircies alterneront avec des averses. Celles-ci seront plus nombreuses et plus violentes au nord de la Loire et près des côtes.

Les températures au lever du jour seront comprises entre 3 et 7 degrés en général, 10 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi elles atteindront 8 à 12 degrés, 16 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 22 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 20-11-90
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-11-90 à 6 heures TU et le 20-11-90 à 6 heures TU

FRANCE											
AJACCIO	18	9	P	TOURS	11	9	P	LOS ANGELES	21	14	P
BIARRITZ	16	13	-	TOULOUSE	15	11	D	LUXEMBOURG	7	5	P
BORDEAUX	16	13	P	POINTE-A-PITRE	32	24	D	MADRID	11	1	B
BOURGES	11	8	P	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	26	9	D
BREST	12	9	P	ALGER	21	7	D	MEXICO	26	9	D
CAEN	12	8	P	AMSTERDAM	9	5	P	MILAN	5	3	B
CHERBOURG	11	10	A	ATHÈNES	21	12	D	MONTRÉAL	2	-5	D
CLERMONT-FER.	13	10	C	BANGKOK	33	25	N	MOSCOU	4	2	P
DIJON	10	6	P	BARCELONE	20	10	D	NAIROBI	18	15	C
GRENOBLESt.M-H	14	8	-	BELGRADE	8	3	B	NEW-YORK	9	0	C
LILLE	10	8	P	BERLIN	6	2	C	OSLO	2	-7	*
LIMOGES	11	8	P	BRUXELLES	9	7	P	PALMA-DE-MAJ.	19	6	D
LYON	12	9	B	LE CAIRE	31	18	D	PÉKIN	14	-4	D
MARSEILLE-MAR.	16	7	D	COPENHAGUE	8	3	D	RIO-DE-JANEIRO	29	24	N
NANCY	10	8	C	DAKAR	29	23	N	ROME	10	10	N
NANTES	12	12	P	DELHI	16	15	C	SINGAPOUR	32	25	A
NICE	17	9	-	DJERBA	21	16	D	STOCKHOLM	0	-2	*
PARIS-MONTS	12	9	-	GENÈVE	10	7	P	SYDNEY	19	16	D
PAU	15	11	-	HONGKONG	-	-	-	TOKYO	18	14	P
PERPIGNAN	17	11	D	ISTANBUL	-	-	-	TUNIS	21	15	N
RENNES	11	10	P	JÉRUSALEM	25	13	N	VARSOVIE	6	4	C
ST-ÉTIENNE	11	9	-	LISBONNE	17	12	C	VENISE	14	4	B
STRASBOURG	9	7	N	LONDRES	10	5	A	VIENNE	8	4	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 20 novembre

TF 1

20.35 Cinéma : Rambo 2, la mission. □ Film américain de George Pan Cosmatos (1985).
22.20 Magazine : Ciel, mon mardi ! Invité : Christian Clavier.
0.10 Journal, Météo et Bourse.
0.30 Série : Passions.
0.55 TF 1 nuit.

A 2

20.40 Cinéma : La cage aux folles 3. □ Film franco-italien de Georges Lautner (1985). Avec Michel Serrault, Ugo Tognazzi, Michel Galabru.
22.20 Cinéma : L'œil au beurre noir. □ *Film français de Serge Meynard (1987).* Avec Julie Jézéquel, Smaïn, Pascal Légitimus.
23.55 Journal et Météo.

FR 3

20.40 ► Téléfilm : Au-delà de la vengeance.
22.15 Journal et Météo.
22.35 Sport : Voile. La Route du rhum.
22.50 Télévision régionale.
23.30 Traverses. De Gaulle ou l'Etat restauré, de Dominique *Chagnollaud et Bertrand Schmit.*
0.15 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

16.20 Téléfilm : Le cri du renard.
17.30 Documentaire : Les allumés... Par les chevaux de bataille, d'Hugues Fontaine.
18.00 Cabou cadin.
20.30 Cinéma : Cobra. □ Film américain de George Pan Cosmatos (1986).
21.50 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : Force 5. □ Film américain de Robert Clouse (1981).
23.30 Cinéma : L'orchestre rouge. ■■ Film italo-franco-belge de Jacques Rouffio (1989).

LA CINQ

20.40 Téléfilm : La rançon mexicaine. De Roger Young, avec Audrey Hepburn, *Robert Wagner.*
22.25 Magazine : Goool.
23.25 Série : Le voyageur.
23.50 Magazine : Ciné Cinq.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : La rivière rouge.
22.20 Téléfilm : Le mort a disparu.
23.40 Six minutes d'informations.
23.45 Magazine : Dazibao.
23.50 Magazine : Ciné 6.
0.05 *Musique : Boulevard rock'and hard.*
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.59 Une minute pour une image.
21.00 *Magazine :* Mégamix. Avec Afro Roots, Carmel, Bookmen Experience, Wilson Pickett, Kid Frost, Bootsy Collins, Brass Band.
22.00 Magazine : Dynamo.
22.30 Téléfilm : Oxygène.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'expérimentation animale.
21.30 Antonio Lobo Antunes, romancier.
22.40 Les nuits magnétiques. Les aviateurs.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Mare nostrum. 7. Barcelone.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 octobre au Théâtre *des Champs-Elysées*) : *Quatuor à cordes* nº 14 en ut dièse mineur op. 131, de Beethoven, *Mélodies*, de Hahn ; Thème et variations pour piano en ut dièse mineur op. 73, de Fauré, Quintette pour piano et cordes en fa mineur, de Franck, par Rachel Yakar, soprano, Claude Lavoix, Jean-Philippe Collard, piano et le Quatuor Athenaeum Enesco.
23.07 Poussières d'étoiles. Au Caire.

Mercredi 21 novembre

TF 1

14.30 Club Dorothée.
17.30 Série : *Starsky et Hutch.*
18.20 Jeu : *Une famille en or.*
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.18 Tirage du Tac-O-Tac.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
19.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Tapis vert, Météo et Loto.
20.40 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Gilbert Bécaud, Jean Roucas, INXS, la Compagnie créole, Jean-Pierre François, Jason Donovan, Jil Caplan.
22.40 Magazine : En quête de vérité. Présenté par Jean-Pierre Foucault.
23.45 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.43 Feuilleton : Constance et Vicky (12e épisode).
14.33 Eric et toi et moi.
16.30 Jeu : *Le* chevalier du labyrinthe.
17.05 Magazine : Eve raconte. Marilyn Monroe (8e partie).
17.30 Jeu : Des chiffres et des lettres junior.
17.55 Magazine : Giga.
18.25 INC.
18.30 Magazine : Une fois par jour. *Présenté par* Claude Sérillon et Isabelle Giordano.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Feuilleton : Le mari de l'ambassadeur. De François Velle (10e épisode).
21.35 Magazine : Génération Malaise. *Proposé par Christine Ockrent et Alain Wieder.* Avec le sociologue Alain Touraine, des lycéens, des professeurs et des hommes politiques.
22.30 Documentaire : Empreintes. Le pouvoir et la pierre, de Gérard Poitou-Weber.
23.25 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Les grands entretiens. Le professeur Paul Milliez.

FR 3

14.05 Magazine : Thalassa (rediff.).
14.50 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
17.05 Magazine : Graine d'infos (rediff.).
17.30 Allô Bibizz.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, *le journal de la région.*
20.10 Jeux : La classe.
20.40 Magazine : La marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. D'une vie à l'autre : les dons d'organes. Invités : Les professeurs Christian Cabrol, Henri Bismuth, *Michel Broyer.*
22.20 Journal.
22.40 Sport : Voile. La Route du rhum.
22.50 Magazine : Faut pas rêver. Brésil : Nova Jérusalem ; Pologne : Wieliczka le sel de la Terre ; Hollande : Den Haag jour et nuit.
23.45 Documentaire : *Un défi au cœur des équilibres, la forêt* (rediff.).
0.40 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

15.20 Documentaire : Baja, un désert entouré d'eau. De Bruce Reitherman.
15.50 Magazine : Un œil sur elles. Présenté par Silvy Deschamps.
16.00 Les Nuls... l'émission (rediff.).
16.55 Téléfilm : Hélas, c'est le chien qui est mort. De Peter Wood.
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Top albums. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 *Cinéma :* La Révolution française – 1. Les années lumière. ■■ Film franco-italo-germano-canadien de Robert Enrico (1989).
23.45 Flash d'informations.
23.50 Cinéma : *Comédie d'amour.* ■ Film français de Jean-Pierre Rawson (1989). Avec Michel Serrault, Annie Girardot, Aurore Clément.

LA 5

14.35 Série : Le renard.
15.35 Série : Soko.
16.30 Dessins animés.
18.30 Série : Happy days.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Télé-contact.
19.45 *Journal.*
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Histoires vraies. Au nom de l'amour, téléfilm de Jud Taylor.
22.25 Débat : L'euthanasie. Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schönberg.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.45 Téléfilm : Au nom de la foi. *De Stephen Gyllenhaal, avec Rosanna* Arquette, Judge Reinhold.
16.40 Série : Les têtes brûlées.
17.35 Variétés : Tungstène. Emission présentée par Fatine.
18.00 Jeu : Zygomusic.
18.26 Six minutes d'informations.
18.35 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Mariés, deux enfants.
20.35 Téléfilm : La justice de Tony Cimo. *De Marc Daniels.*
22.20 Série : Brigade de nuit
23.15 Documentaire : 60 minutes. De Gaulle vu d'ailleurs... 2. Le prix du pouvoir, 1946-1962.
0.10 Six minutes d'informations.
0.15 Magazine : Dazibao.
0.20 Musique : Boulevard des clips
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.15 Documentaire : Histoire parallèle.
15.10 Magazine : Mégamix.
16.10 Documentaire : Les derniers marranes. De Frédéric Brenner et Stan Neumann.
17.15 Cinéma d'animation : Images.
17.35 Les documents interdits.
17.45 Cinéma : Deux sous d'espoir. ■■ Film italien de Renato Castelli (1951).
19.25 Court métrage : Histoire de Catherine. De Maselli.
20.00 Documentaire : Rock'n roll, the early days. De Patrick Montgomery et Pamela Page.
20.59 Une minute pour une image.
21.00 Documentaire : Musica sarda. De Georges Luneau.
22.10 Cinéma d'animation : Images.
22.30 Cinéma : Le cheik blanc. ■■ Film italien de Federico Fellini (1951).
23.55 Courts métrages.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Ernst Junger, l'auteur et l'écriture.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les nuits magnétiques. Les aviateurs.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda..

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Les nuits de France-Musique. Programme Hector.
20.30 Concert (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : Images pour orchestre (Rondes de printemps, Gigue, Ibéria), de Debussy ; Le Rossignol, de Stravinsky, par l'Orchestre *symphonique de la BBC et les BBC singers,* dir. Pierre Boulez ; sol. : Phyllis Bryn-Julson, soprano, Della Jones, Elizabeth Laurence mezzo-sopranos.
23.07 Poussières d'étoiles.

Audience TV du 19 novembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	58,8	Santa Barbara 23,0	Une fois... 5,1	Act. région. 22,9	Nulle part 2,1	Télé contact 1,9	Magnum 4,0
19 h 45	62,1	Roue fortune 29,0	Une fois... 5,5	19-20 infos 16,1	Nulle part 3,9	Journal 3,0	Magnum 4,4
20 h 16	74,0	Journal 31,1	Journal 17,9	La classe 12,9	Nulle part 3,3	Journal 4,9	Mme est servie 4,2
20 h 55	71,9	Compliments 20,2	Balthazar 17,3	Razzia... 18,0	Confession... 3,6	Salopards 8,4	Cannonière... 5,8
22 h 08	64,0	Compliments 16,3	Balthazar 13,5	Razzia... 18,7	Confession... 2,8	Salopards... 8,4	Cannonière... 4,8
22 h 44	35,3	Chocs 13,7	Années 90 2,5	Soir 3 7,5	Le cuisinier... 1,9	Jack Killian 3,1	Cannonière... 6,1

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Le retour des fonctionnaires

Eclipsée par le débat sur la contribution sociale généralisée et le mouvement lycéen, la grogne des fonctionnaires revient à l'ordre du jour. Alors que M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, devait recevoir séparément les syndicats mardi 20 novembre, Force ouvrière a donné le ton dès lundi en invitant les autres organisations à *« décider rapidement d'une action de grève dans les premiers jours de décembre, à défaut de celle prévue le 30 novembre »* par FO et la CGT. Une réunion à six devait avoir lieu dans la soirée du 20 novembre.

Le différend portant sur les rémunérations des fonctionnaires est un éternel recommencement. Le gouvernement, qui recense l'ensemble des éléments salariaux, évalue à 2,5 % le gain de pouvoir d'achat pour 1990. En effet, la rémunération moyenne des agents en place devrait progresser de 5,81 % cette année ; 1,65 % au titre des revalorisations générales, 2,36 % pour les mesures catégorielles (dont 0,97 % pour les seuls enseignants) et 1,8 % sous forme d'avancement individuel.

Les syndicats ne font pas le même calcul. Soucieux d'assurer le pouvoir d'achat de tous les agents de l'Etat, ils comparent les prix (3,6 % en glissement sur les dix derniers mois contre 3,2 % prévus par le projet de loi de finances pour l'ensemble de l'année) aux seules revalorisations générales (1,2 % au 1er avril 1990) et réclament la différence.

M. Durafour sait qu'un accord avec ses interlocuteurs est hors de portée, mais il est disposé à accorder une seconde augmentation générale, qui devrait être de 1,3 %, la date (au 1er décembre ou au 1er janvier, un report d'un mois permettant d'économiser 500 millions de francs) devant encore être discutée. Le ministre consultera les syndicats sur la forme que pourrait prendre cette mesure (points d'indice ou augmentation en pourcentage) avant de prendre – rapidement – une décision.

Deux contraintes au moins incitent M. Durafour à tenir bon : contenir le dérapage budgétaire et ne pas donner un *« mauvais signal »* au secteur privé, dont la progression des salaires est apparue un peu moins vive ces derniers mois. Enfin, rien n'indique que les mots d'ordre syndicaux recevront un écho plus favorable que lors du semi-échec de la dernière grève générale du 26 avril dernier.

J.-M. N

Grâce à l'apport des subventions

Le revenu des agriculteurs a progressé de 5,1 % en 1990

Malgré les cris et la colère paysanne, malgré la sécheresse et la baisse des prix de la viande, il faut se rendre à l'évidence : d'après les comptes prévisionnels de la nation, les revenus agricoles bruts ont en 1990 augmenté de 5,1 % en moyenne et de 5,7 % pour les exploitations à temps complet (contre + 9,3 % en 1989). Comparée aux autres catégories, la situation des paysans, quoique contrastée, n'inspire pas de commisération. En 1990, le salaire moyen par tête dans le secteur privé n'aura progressé que de 1,8 %, la rémunération dans la fonction publique de 2,3 à 2,5 %, le revenu des ménages de 3,5 %. L'agriculture n'est donc pas le parent pauvre qu'elle prétend être. Depuis 1988, son revenu s'est accru de 16,2 %.

L'année qui s'achève a été marquée par le poids grandissant des subventions, mot tabou s'il en est dans les campagnes, bien qu'on en consomme avec appétit. Le revenu des éleveurs de bovins viande, en progression de 5,1 %, *« tient exclusivement à l'accroissement des subventions (...), qui progresseraient de 29 % du fait essentiellement des indemnités calamités au titre de la sécheresse de 1989 »*, note la commission des comptes de l'agriculture de la nation. Malgré une conjoncture défavorable, les éleveurs de bovins et d'ovins ont ainsi vu leur revenu s'accroître dans des proportions non négligeables. Sans subventions, le secteur bovin viande aurait enregistré une baisse de rémunération de 6 %, et celui des autres herbivores de 20 %. Au total, toutes productions confondues, le montant des subventions versées aux exploitations a progressé de 36,5 %. Une paille...

Graves disparités

Dans le détail, l'analyse des revenus agricoles pour 1990 montre une nouvelle fois les graves disparités qui subsistent au sein de ce milieu hétéroclite. Comme en 1989, la palme de la hausse est tombée dans l'escarcelle des cultures spéciales, viticoles et fruitières. La viticulture de qualité a vu son revenu brut progresser de 25,3 % cette année, la hausse des prix du raisin de champagne alimentant le renchérissement des vins d'appellation contrôlée. En viticulture courante, le revenu a augmenté de 31 %, grâce en particulier à une forte hausse des livraisons. Bénéficiant d'une flambée des prix, les exploitations fruitières ont pour leur part enregistré une hausse de revenu de 49,7 % en 1990.

Une fois n'est pas coutume, l'année a en revanche été mauvaise pour les exploitations orientées vers les grandes cultures. Le revenu des céréaliers a diminué de 9,2 %, obéré par une baisse générale des prix et surtout par le recul de 30 % du volume des livraisons de maïs.

Les exploitations de cultures florales, dont le revenu a décru brutalement de 35 %, ont subi de plein fouet le renchérissement des coûts de l'énergie, qui a entraîné une hausse de plus de 6 % du prix des consommations intermédiaires. Le revenu du secteur maraîcher a stagné (+ 0,6 %), en dépit d'une baisse de la production légumière qui a été compensée par un raffermissement des prix.

Du côté des productions animales, seul a faibli le revenu des élevages hors sol (– 2,6 %). Présentée naguère comme le fin du fin de l'agriculture moderne (les bêtes ne consomment plus d'espace mais de l'aliment composé distribué dans des étables géantes), cette activité apparaît aujourd'hui peu rentable. *« Malgré la hausse intervenue en 1989, la baisse de 1990 et celles intervenues de 1986 à 1988 conduisent à un recul tendanciel du revenu de l'orientation hors sol de 4,8 % par an au cours des six dernières années »*, estime la commission des comptes de l'agriculture.

Si les évolutions présentées ne constituent encore que des ordres de grandeur susceptibles de révision, on peut s'étonner qu'un secteur globalement bien loti ait pu, tout l'été durant, manifester une exaspération qui ne semblait pas feinte. On peut avancer plusieurs explications à cet apparent décalage. Les agriculteurs ont en premier lieu conscience que, succès des négociations de l'Uruguay Round ou non, il faudra tôt ou tard en rabattre sur le terrain des subventions. L'économie de marché ne peut se satisfaire durablement de soutiens qui finissent par remettre en question purement et simplement le jeu de la concurrence.

En 1990, on estime de source sûre que 800 000 têtes de jeunes bovins sont entrées dans la Communauté en provenance de Pologne et de Hongrie, *via* la RDA, où les douaniers de la CEE ne sont pas, de fait, autorisés à surveiller les frontières. Contrainte et forcée, l'Europe agricole s'ouvre. Les protections pèsent et irritent. On ne cache pas dans les milieux européens que les fonds communautaires pour l'agriculture *ne vont pas toujours* là où il faudrait, que le système est encore trop coûteux...

La part des subventions dans le revenu brut d'exploitation (RBE) en pourcentage

CATÉGORIE	PART DES SUBVENTIONS DANS LE RBE	
	En 1989	En 1990
Grandes cultures	5,2	8,2
Céréales	3,7	6,8
Maraîchage et fleurs	3,6	5,4
Vins de qualité	1,1	1,0
Viticulture ordinaire	10,8	8,9
Arboriculture fruitière	13,1	9,2
Bovins	14,2	18,4
Bovins viandes	37,0	44,0
Autres herbivores	52,7	63,3
Hors sol	4,9	7,0
Polyculture	7,8	9,1
Exploitations à temps complet	9,4	11,7
Exploitations à temps partiel	8,2	11,2
Ensemble des exploitations	9,3	11,7

Source : Commission des comptes de l'agriculture de la nation.

Un des secteurs les plus administrés

Un autre sentiment de malaise grandit dans les rangs des céréaliers, qui voient leurs marchés s'alourdir, leurs prix diminuer, malgré le contrôle des productions. C'est tout juste s'ils ne demandent pas à leur tour des quotas pour bénéficier d'un revenu garanti sur un volume donné. Finalement, l'agriculture reste un des secteurs économiques les plus administrés, et le revenu agricole continue de traduire un certain embarras des gouvernements à l'égard des paysans. Une population qui décroît autant qu'elle résiste, qu'on aide malgré tout avec un peu de réticence, et l'espoir inavoué qu'au nom du libéralisme mondial on votera un jour la fin des subventions... Ce sera peut-être alors la fin des paysans, pour de bon.

ÉRIC FOTTORINO

Aux confins du droit du travail et du droit commercial

Le projet de loi sur l'ouverture des magasins le dimanche veut moderniser une réglementation qui date du début du siècle

Annoncé le 31 octobre par une communication en conseil des ministres de M. François Doubin, ministre délégué chargé du commerce et de l'artisanat, le projet de loi sur le travail du dimanche est prêt. Le Conseil économique et social devrait être saisi pour examen de plusieurs points encore en suspens : l'ouverture dominicale des magasins de meubles, la diffusion de produits culturels (disques et livres). Ensuite, le texte sera soumis au Parlement au cours de la session de printemps.

Les lois de 1906 et de 1923 qui régissent l'ouverture des magasins le dimanche ne sont plus respectées. Les règles d'alors ne correspondent plus à la réalité commerciale ni à l'évolution des mœurs. Depuis quelques années, des revendications sociales menées par les syndicats au nom du repos dominical et des escarmouches judiciaires, à coups d'amendes d'un montant ridicule, comme celles infligées au magasin suédois Ikéa aux Lisses (Essonne) ou à la chaîne britannique Virgin Megastore aux Champs-Elysées, à Marseille et à Bordeaux, ont une fois de plus alimenté la polémique.

Quatre principes

Pour en finir avec cette situation, M. François Doubin présentera un projet de loi à la session de printemps. Son collègue, Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, a montré moins d'empressement, craignant de rouvrir une vieille querelle. Aux confins du droit commercial et du droit du travail, la fermeture du dimanche régule en effet autant les conditions d'exercice de la concurrence que le droit au repos dominical des salariés. Les petits commerçants n'y sont pas moins attachés que le personnel des grandes surfaces.

Le projet de loi est donc un compromis entre ces différentes exigences, en même temps qu'un toilettage des textes existants. Il rappelle quatre principes, difficiles à conjuguer : le repos dominical des salariés, la liberté du commerce et de l'industrie, l'égalité de la concurrence et les nécessités de la vie sociale.

Parce qu'on ne saurait interdire le travail du dimanche à tous, il stipule ainsi que le propriétaire d'un établissement peut ouvrir, ainsi que les membres de sa famille, *« en l'absence de dérogation »*, dès lors qu'il n'a pas recours, ce jour-là, à des salariés. De même, il est admis que les commerces de détail alimentaires de proximité, d'une surface inférieure à quatre cents mètres carrés, peuvent en faire autant, à la condition que les salaires soient majorés de 100 %. On considère en effet qu'au-delà de cette superficie les commerces ne vendent pas que des produits de première nécessité... Dans le cas de localités, au nombre de quatre-vingt-quinze en France, où le seul magasin serait généraliste, mais de surface supérieure, celui-ci pourrait cependant fonctionner en toute légalité.

Des cas d'exceptions ou de dérogations visent les commerces installés sur les marchés ainsi que ceux, alimentaires ou non, situés dans leur périmètre immédiat, défini par arrêté municipal. Ils concernent, dans la limite de mille deux cents mètres carrés, et pendant la saison, les commerces de détail et les services liés à l'activité touristique dans les trois mille communes, environ, répertoriées par le ministère de l'intérieur. Ainsi, dans une station de sports d'hiver ou un port de plaisance, les commerçants doivent pouvoir fournir l'équipement de ski ou l'accastillage à une clientèle présente le dimanche.

De plus, le texte reconduit, en le modifiant, le système des autorisations. A titre exceptionnel, *« lorsque l'intérêt général l'exige ou compte tenu d'une situation affectant gravement la vie d'un établissement »*, le préfet peut accorder une dérogation d'une durée limitée, assortie de mesures compensatoires pour les salariés, après avis des instances intéressées. Dans la limite de quatre dimanches par an, dont une fois après délibération du comité départemental de la consommation et avis des employeurs et syndicats directement intéressés, le maire peut faire de même. Ensuite, et seulement si un accord collectif étendu ou une convention de branche le permet, après négociation sociale des contreparties, les commerces d'un même secteur, par exemple les concessionnaires automobiles ou les magasins de meubles, pourront ouvrir deux dimanches par an, à des dates communes à toute une profession.

Ambiguïtés des procédures

Surtout, le projet de loi met un terme aux ambiguïtés de l'intervention des inspecteurs du travail et des procédures engagées par les syndicats. Désormais, l'inspecteur du travail pourra saisir le président du tribunal de grande instance en référé. Il pourra ordonner la fermeture du dimanche de l'établissement en infraction et son amende – l'astreinte – sera versée au Trésor et non plus au syndicat plaignant. Le juge, quant à lui, pourra décider de la fermeture *« administrative »* de l'établissement en cause, sans conséquence pour les salariés.

Il appartient maintenant au Conseil économique et social de se prononcer, pour avis. Notamment, on attend de lui qu'il tranche sur deux débats essentiels, au cœur des procédures engagées contre Ikéa et Virgin Megastore. Dans le premier cas, il s'agit de savoir si les commerces de meubles, de bricolage et d'équipement de la maison peuvent prétendre bénéficier d'une dérogation, sous prétexte que les évolutions de comportement social, ou de mentalités, drainent le dimanche une clientèle importante, au détriment des établissements de centre-ville notamment. Dans le second, M. Jack Lang, ministre de la culture, et... M. Julien Dray, député PS de l'Essonne, *militent* en faveur d'une dispense pour la diffusion des produits culturels, essentiellement le disque et accessoirement le livre. Or Virgin occupe 6 % de ce marché du disque, contre 25 % pour la FNAC qui n'entend pas ouvrir, 16 % pour les disquaires spécialisés, 6 % pour les grands magasins, 4 % pour la vente par correspondance et, surtout, 42 % pour les hyper et les supermarchés, tous frappés d'interdiction.

De la réponse à ces dernières questions dépendra la cohérence du document final, au-delà de l'aspect social, déterminant. La réglementation doit en effet garantir les conditions d'une saine concurrence.

ALAIN LEBAUBE

A 31,5 dollars à New-York

Les cours du pétrole repartent à la hausse

Après être retombés en dessous de 30 dollars par baril à la fin de la semaine dernière, les cours du pétrole brut sont repartis à la hausse lundi 19 novembre sur les marchés internationaux. A New-York, le brut de référence a atteint 31,5 dollars par baril, en hausse de 1,72 dollar en une séance.

Sur un marché très largement approvisionné grâce à l'augmentation des productions de substitution, notamment saoudiennes, qui ont plus que compensé les effets du blocus de l'Irak et du Koweït, et grâce à la clémence de l'automne qui réduit les consommations, les cours du brut continuent d'être ballottés au gré des inflexions de la crise du Golfe.

Le 19 novembre, c'est l'annonce d'un renforcement des troupes irakiennes au Koweït qui a provoqué un retournement du marché. Depuis plusieurs semaines, les cours oscillent ainsi dans une fourchette de 30 à 35 dollars *le baril*, se situant à un niveau deux fois plus élevé qu'avant l'été.

Convergence d'intérêts

par Josée Doyère et Alain Lebaube

SOCIALEMENT comme commercialement, il fallait rationaliser l'ouverture des magasins le dimanche, symbole de décentralisation anarchique des décisions, au *mépris à la fois des intérêts des* salariés et de ceux bien compris des commerçants.

Rappeler solennellement le droit au repos dominical, trop souvent bafoué, dans un secteur qui ne brille pas toujours par la qualité de ses préoccupations sociales, était indispensable. Le quart environ des salariés du commerce de détail gagnent moins de 5 000 francs par mois (contre 12,6 % en moyenne), et le temps partiel y est devenu une habitude.

Un des arguments les plus souvent avancés en faveur de l'activité commerciale dominicale est le changement des mœurs, l'envie des clients d'aller faire leurs courses en famille, pour se distraire, car le commerce, chacun sait cela, est une activité festive... Une majorité de clients potentiels – *surtout dans la région* parisienne, qui pose un problème particulier – souhaiteraient pouvoir le faire, mais les mêmes, interrogés sur leur attitude vis-à-vis de leur propre travail, s'y déclarent tout à fait opposés...

Le chiffre d'affaires du commerce, au reste, n'augmenterait pas d'autant, le pouvoir d'achat des clients n'étant pas extensible. Ce déplacement des ventes se traduirait en revanche par une augmentation des charges du commerce, répercutée sur les prix et donc inflationniste (de 1 à 1,5 point). Quant à la diffusion culturelle, M. François Doubin préférerait qu'on commence par ouvrir les bibliothèques le dimanche, seul Beaubourg accueillant les lecteurs ce jour-là.

Enfin, il faut aussi penser à l'harmonisation européenne. La France est le seul pays communautaire, à part la Belgique, à connaître une situation aussi compliquée, les commerces étant, partout ailleurs, fermés le septième jour.

Pour M. Doubin, au plan social, il s'agit de ne pas remettre en cause *« un siècle de lutte ouvrière, syndicale et humaniste pour réduire le temps de travail »*, et, en matière commerciale, de ne pas laisser le champ libre au *« mercantilisme absolu, qui est ce qu'il y a de plus contraire aux intérêts du commerce »*. Une convergence d'intérêts.

Accord de principe des Douze sur la perception de la TVA

Les ministres de l'économie et des finances des Douze sont parvenus lundi 19 novembre à un compromis sur la façon dont sera perçue la TVA après 1993. Les ministres sont d'accord pour maintenir, à titre transitoire, la perception de la TVA dans le pays de consommation d'un produit. L'harmonisation des taux devrait être décidée l'an prochain, de même que la date du passage à un régime définitif, dans lequel la TVA sera perçue dans le pays de production.

Le compromis prévoit que chaque pays obtienne tous les trimestres une liste des numéros de TVA des acheteurs d'un produit donné, ainsi que la valeur totale des livraisons expédiées par les vendeurs d'un autre pays. Ces données seront transmises aux systèmes informatiques des administrations des Douze.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Le 44e congrès de la centrale chrétienne

Trois candidats pour succéder au président de la CFTC

Le 44e congrès de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), qui se déroulera du 21 au 24 novembre à Lille, sera dominé par la succession de M. Jean Bornard, président de la centrale depuis 1981, qui ne se représente pas.

Loin des empoignades qui avaient accompagné l'élection de M. Marc Blondel à la tête de Force ouvrière et des remous qui avaient précédé celle de M. Jean Kaspar à la CFDT, la succession de M. Jean Bornard à la direction de la CFTC devrait s'opérer sans heurts.

Il est vrai que, dans le paysage syndical français, cette organisation – la seule à avoir adopté une attitude médiane à propos de la contribution sociale généralisée – est un point de repère stable même *si elle n'échappe pas à la perte de* vitesse du syndicalisme.

Les trois candidats à la succession de M. Bornard – MM. Guy Drilleaud, secrétaire général, Alain Deleu, secrétaire général adjoint, et Bernard Ibal, responsable de l'Union des cadres et ingénieurs – n'ont pas véritablement mené de campagne et tous assurent que peu de choses les séparent. En outre, le processus de désignation, qui ne prévoit pas de vote sur des motions générales concurrentes, ne favorise guère les confrontations directes. Pourtant, cette quiétude n'est pas sans inconvénients. La CFTC donne parfois l'impression de se consacrer essentiellement à la défense d'une conception, pas toujours très moderne, de la famille. Par ailleurs, nombre de militants s'avouent frustrés par la timidité de l'expression publique de leur centrale.

Porte-parole de la confédération lors des négociations nationales, M. Alain Deleu, 46 ans, professeur de l'enseignement privé, incarne assez bien ce qu'il appelle une *« aspiration au changement »*. Responsable de fait de l'organisation interne, il souhaite *« faire décoller »* un syndicat qui, assure-t-il, *« a une place à prendre »*. Parvenu en tête à l'issue du vote indicatif pour l'élection du conseil confédéral, M. Deleu est le personnage-clé de ce congrès et les deux autres candidats se définissent par rapport à lui.

M. Guy Drilleaud, 57 ans, ancien militaire de carrière et électricien, estime qu'il faut *« davantage aller sur le terrain »*. Secrétaire général sortant – à ce titre, il a reçu le soutien de M. Bornard, – M. Drilleaud ne repousse pas l'idée de reprendre du service sous l'autorité de son adjoint mais éprouve par contre quelque défiance à l'égard du troisième concurrent, M. Bernard Ibal, 46 ans, professeur de philosophie dans l'enseignement public. Ce dernier, qui ne fait pas partie de la direction confédérale, entend *« changer de style dans la fidélité aux objectifs »* et souhaiterait former un tandem... avec M. Deleu.

Ce jeu triangulaire recouvre en fait une question institutionnelle. Traditionnellement, le président de la CFTC assumait une fonction d'arbitre alors que le rôle de *« patron »* exécutif revenait plutôt au secrétaire général. L'élection de M. Bornard en 1981, après que le candidat de la direction confédérale sortante eut été écarté, a modifié la donne. Depuis lors, le président a conquis un indiscutable leadership. Un des enjeux de ce congrès sera de déterminer si cette option doit ou non être maintenue. De ce choix pourrait dépendre la responsabilité – secrétaire général ou président – qui sera confiée à *« l'incontournable »* Alain Deleu.

Au-delà du choix des hommes, la CFTC entend réaffirmer lors de ce congrès son attachement à l'Europe et aux formes de participation, mais aussi insister sur *« la confirmation historique »* de la doctrine sociale chrétienne que constituent selon elle les événements d'Europe de l'Est. Sans oublier la nécessité de faire valoir un *« syndicalisme de proximité »*.

JEAN-MICHEL NORMAND

Trafic perturbé à Nice et Marseille

La grève à Air France : les syndicats consultent le personnel

L'intersyndicale d'Air France a décidé à l'unanimité, le 20 novembre, de consulter l'ensemble du personnel sur l'opportunité d'une grève générale pour s'opposer aux restructurations du réseau.

Celles-ci sont destinées à mettre fin aux déficits qui se sont traduits par une perte de 170 millions de francs au cours du premier semestre 1990.

Cette unanimité de façade cache de grandes divergences sur la conduite à tenir. Entre la CGT qui voudrait un mot d'ordre de plus de vingt-quatre heures et FO ou la CFDT qui jugent prématurée la grève générale, il existe plus que des nuances tactiques, même si les uns et les autres dénoncent dans un même discours les risques de la libéralisation européenne et les rigueurs du plan de redressement d'Air France.

En attendant, d'ici à la fin de la semaine, une réponse de leur base qu'ils espèrent claire, tous les syndicats ont confirmé leur soutien aux grévistes qui paralysent totalement le trafic de la compagnie nationale et d'Air Inter sur l'aéroport de Nice et à ceux qui perturberont, à partir du 20 novembre, par intermittence, le trafic de l'aéroport de Marseille-Provence.

Des conventions à durée déterminée pourront être conclues pour les cliniques privées

Les conventions liant les caisses de sécurité sociale aux cliniques privées pourront prochainement être conclues pour des durées déterminées (trois ans à cinq ans) et par discipline. Ces modifications sont contenues dans le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social qui sera présenté au conseil des ministres du mercredi 21 novembre.

A l'heure actuelle, aucune durée n'est prévue pour les conventions et celles-ci portent sur l'ensemble des activités des établissements privés conventionnés.

Selon le gouvernement il s'agit de *« redynamiser »* la politique conventionnelle et de lui assurer davantage de *« transparence »* tout en permettant à la sécurité sociale de récupérer certains gains de productivité.

En outre, ce projet de loi prévoit d'introduire un forfait pour les analyses de biologie facturées par les cliniques privées et de donner une base légale au taux directeur qui encadre leur budget.

ÉTRANGER

Premier projet de développement régional en Asie du Sud-Est

Un « triangle de croissance » associe Singapour aux régions voisines d'Indonésie et de Malaisie

Un projet de développement régional – officiellement baptisé *« triangle de croissance »* – a été élaboré en Asie du Sud-Est. Il associe à Singapour l'Etat malaisien de Johore et l'archipel indonésien de Riau, tous deux limitrophes de la ville-Etat.

SINGAPOUR

de notre envoyé spécial

Singapour en sera la *« dynamo »*, le *« catalyseur »*, a expliqué le premier ministre M. Lee Kuan Yew en recevant son homologue français à la mi-novembre. La prospère cité-Etat du Sud-Est asiatique – 2,6 millions d'habitants, un revenu annuel par tête de 10 000 dollars et une superficie de 622 km² seulement – manque cruellement à la fois de main d'œuvre, surtout à bon marché, et d'espace. Elle cherche également à créer un tissu plus serré de liens avec ses voisins immédiats. Quoi de plus naturel, donc, que de se retourner vers Johore, séparé de Singapour par un étroit bras de mer qu'enjambe déjà un premier pont, et vers l'archipel de Riau, notamment l'île de Batam, située à quinze minutes de Singapour par hydroglisseur ?

L'idée était en l'air depuis quelque temps, d'autant que Johore, si proche de Singapour, s'industrialise sans attendre et que l'Indonésie veut faire des trois principales îles de l'archipel de Riau-Batam, Bintan et Bulanun un nouveau pôle de développement.

Le 9 novembre, après avoir remporté les élections, le gouvernement malaisien de M. Mahatir a donné son feu vert à l'indispensable construction d'une deuxième route – et d'un deuxième pont – reliant Johore à Singapour, un projet de 370 millions de dollars. Depuis deux ans au moins, l'Etat de Johore bénéficie de la délocalisation d'entreprises singapouriennes ou de multinationales basées dans la ville-Etat. La deuxième route, dont la construction doit se terminer en 1994, permettra de construire, à Johore, une nouvelle ville abritant parcs industriels, centres touristiques, plantations et, bien entendu, secteurs résidentiels. Du côté singapourien, de nouvelles installations portuaires seront aménagées à proximité du pont.

Déjà, les investissements étrangers à Johore ont presque triplé en 1990 par rapport à l'année précédente, dépassant les 2 milliards de dollars. L'Etat le plus méridional de la Fédération malaisienne abrite treize parcs industriels qui emploient plus de cent mille personnes. Onze nouveaux parcs seront construits d'ici à 1995 en liaison avec le projet de « triangle de croissance », créant soixante mille emplois supplémentaires.

Les perspectives de développement de l'archipel de Riau sont également encourageantes, surtout depuis la signature d'un accord, le 28 août, entre Djakarta et Singapour, garantissant les investissements sur place et la promotion du tourisme. A Batam, à cette occasion, la première pierre d'un parc industriel – susceptible d'employer quarante mille personnes et qui intéresse déjà vingt-huit multinationales – a été posée. L'accord comporte également un programme d'adduction d'eau, pour ravitailler Singapour, qui en manque sérieusement. A ce jour, le ravitaillement en eau de la ville-Etat se fait essentiellement à partir de la Malaisie, aux termes d'un accord passé il y a près de vingt ans et qui pose des problèmes politiques.

Projet agroalimentaire

Ces deux dernières années, le tourisme s'est rapidement développé à Batam (85 000 habitants), qui aura accueilli, en 1990, près de 500 000 visiteurs. Bulan, troisième île relativement importante de l'archipel, qui n'était pas habitée, a été entièrement louée par un consortium indonésien. Un vaste projet agroalimentaire est en cours de réalisation qui devrait permettre, par exemple, d'exporter sur Singapour dans huit ans plus d'un demi-million de cochons, soit 50 % de la consommation prévue de la ville-Etat fortement sinisée. Un projet de développement intégré de Bintan – parcs industriels et centres de loisirs – existe également.

Le vaste projet que représente le « triangle de croissance » se heurte, cependant, à des difficultés. Malaisiens et Indonésiens ont hésité – et le font encore parfois – face à une aventure qui ne peut que renforcer l'assise régionale de Singapour, de loin le centre de services le plus efficace de la région. En outre, les investisseurs dans l'archipel de Riau devront s'accommoder de la bureaucratie indonésienne. En Malaisie, où les Chinois (le tiers de la population) sont très actifs, le pouvoir central, dominé par les Malais, se méfie déjà du poids financier et économique croissant de Singapour (85 % de Chinois) dans la région. Ce qui explique notamment pourquoi le « triangle de croissance » prend forme à coups de décisions bilatérales et ne fait pas encore l'objet d'un accord entre les trois pays concernés.

Mais les atouts de ce projet sont évidents. Singapour est prêt à en financer une bonne partie, ce qui est apprécié autant à Djakarta qu'à Kuala-Lumpur. Si l'essor de Johore est déjà commencé, les consortiums indonésiens ont tout intérêt à développer l'archipel de Riau, ce qui ne peut se faire que dans le cadre d'une interdépendance avec la ville-Etat. Enfin, le « triangle de croissance » est le premier exemple concret de développement coordonné au sein de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est qui regroupe également Brunei, les Philippines et la Thaïlande.

JEAN-CLAUDE POMONTI

COMMUNICATION

Vers une multiplication des chaînes hertziennes

La SEPT et Euromusique exigent des fréquences

Fortement secoué par l'attribution de la Cinq à Hachette, le paysage télévisuel s'apprête à affronter de nouveaux remous. De fortes pressions s'exercent en effet pour donner une diffusion hertzienne à la SEPT et créer une huitième chaîne pour la télévision musicale, Euromusique. Mais auparavant le Conseil supérieur de l'audiovisuel tente d'imposer à la Cinq et à M 6 un mariage de raison.

L'onde de choc provoquée par l'arrivée du groupe Hachette à la tête de la Cinq n'en finit pas de se faire sentir. Les pressions se font chaque jour plus vives sur M 6, pour qu'elle accepte de constituer avec la chaîne de M. Jean-Luc Lagardère un « pôle » de télévisions commerciales (*le Monde* du 9 novembre). Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui joue sa crédibilité dans l'affaire, alterne carotte et bâton au gré des déclarations.

La carotte ? C'est M. Bernard Schreiner, député rocardien des Yvelines, qui se dit prêt à déposer une proposition de loi autorisant plusieurs coupures publicitaires dans les téléfilms, si le CSA le lui demande. Une condition que le Conseil se dit prêt à remplir, quand les deux chaînes auront fait la preuve de leur bonne volonté. Le cadeau serait important, puisque M 6 et la Cinq avaient respectivement chiffré, en 1988, la perte sèche occasionnée par l'instauration d'une coupure unique à 150 et 400 millions de francs par an. Le bâton ? Dans un entretien au *Nouvel Economiste*, le président du CSA, M. Jacques Boutet, menace et s'oppose à tout rapprochement entre M 6 et TF 1 qui renforcerait la *« position dominante »* de la Une.

M 6, apparemment, entend mais n'écoute guère puisque, à côté des témoignages officiels de bonne volonté, elle prétend conserver ses liens avec la première chaîne et continuer à échanger avec cette dernière téléfilms et séries. N'a-t-elle pas cédé à TF 1 « La clinique de la Forêt noire », l'un de ses feuilletons à succès ? Ne lui a-t-elle pas acheté les téléfilms américains ou français qui lui font cruellement défaut ? De bonnes manières dont TF 1 et la Cinq n'ont, de leur côté, pas fait preuve depuis deux ans.

Les responsables de M 6 ont, il est vrai, un sujet d'inquiétude. Et de mécontentement. Depuis toujours, la chaîne trouve son intérêt financier dans la programmation – imposée par son cahier des charges – de vidéo-clips qui lui permettent d'occuper l'antenne et de remplir ses quotas à peu de frais. Et manifeste une opposition farouche au lancement d'une concurrente musicale hertzienne. *« Cela remettrait en cause l'équilibre économique de notre société,* affirmait dès octobre 1987 le PDG de M 6, M. Jean Drucker. *C'est l'ensemble de nos obligations qu'il faudrait renégocier. »*

Plus grande autonomie

Or, la télévision musicale par satellite, Euromusique, se fait soudain pressante. Et menace de mettre la clé sous la porte si elle n'obtient pas avant la fin de l'année la « façade » hertzienne qu'elle estime nécessaire à sa rentabilité. Longtemps sourd, le CSA promet cette fois d'en débattre. Les « sages » doivent prochainement étudier l'ouverture éventuelle de nouvelles fréquences sur Paris, Nantes, Bordeaux et le Nord. Des fréquences qui, ajoutées à l'actuelle diffusion de la chaîne sur TMC, Télé-Toulouse et Télé-Lyon-Métropole, donneraient à Euromusique la desserte de douze millions d'habitants qu'elle réclame.

Des fréquences, la SEPT aussi en réclame. Depuis plus d'un an, le président de son directoire, M. Jérôme Clément, fait campagne (*le Monde* du 7 juillet 1989). En vain jusqu'ici. Mais les déboires du satellite TDF 1 qui la diffuse et les pressions de ses partenaires d'outre-Rhin donnent aujourd'hui plus de force à son argumentation. Aussi, M. Clément force l'allure. Le 12 octobre dernier, il adresse au gouvernement une note confidentielle rappelant les déboires technologiques de TDF 1, les retards du câble, l'insuffisance de la « vitrine » accordée à sa chaîne sur FR 3 et... les difficultés de réalisation de la chaîne franco-allemande. L'octroi d'un réseau hertzien, souligne-t-il, donnerait à sa société une autonomie plus grande face à ses partenaires et lui permettrait d'établir un véritable rapport de forces avec d'autres pays. Une fin de non-recevoir alimenterait, au contraire, les réticences allemandes (*le Monde* du 23 octobre).

Devant le CSA, le président du directoire de la SEPT se fait plus précis encore la semaine dernière et réclame pour sa chaîne l'octroi en soirée du réseau accordé dans la journée à la future chaîne payante Canal J : la fréquence 35 à Paris et des émetteurs dans vingt-deux villes de province. Les deux chaînes s'estiment en effet complémentaires.

Une réunion interministérielle devrait se tenir avant la fin de l'année pour en débattre et étudier... les possibilités de financement. La SEPT évalue en effet à 120 millions de francs par an la facture supplémentaire qu'il lui faudrait acquitter : les 154 millions de francs nécessaires pour la location du réseau et les achats de droits devraient être partiellement compensés par le développement du parrainage – de 15 à 20 millions par an – et la baisse prévisible du coût de location du canal satellite.

Longtemps hostile, le ministère de la communication se montre aujourd'hui plus ouvert. Et, tout en rappelant que les contraintes budgétaires ne sont pas levées, laisse entendre qu'un éventuel feu vert à la SEPT pourrait être subordonné à l'entrée en vigueur de l'accord franco-allemand. Une façon, de mettre chacun des deux partenaires au pied du mur. Une façon aussi, de partager le fardeau supplémentaire.

PIERRE-ANGEL GAY

Malgré le règlement de son contentieux avec les NMPP

Alger hésite à reprendre la diffusion de la presse française

L'Algérie a-t-elle définitivement fermé ses kiosques à la presse française ? Disparus depuis plus de quatre mois, les journaux français, dont *le Monde* ne sont toujours pas disponibles, malgré le règlement du contentieux qui opposait les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) aux Messageries algériennes (*le Monde* du 22 septembre). Les Algériens assurent qu'il ne s'agit que d'un léger contre-temps mais, à considérer les difficultés qui empêchent le règlement de ce dossier bien ordinaire, l'affaire paraît moins simple.

ALGER

de notre correspondant

Le 15 juillet dernier, les NMPP, qui assurent à l'étranger la diffusion des journaux français, avaient suspendu leurs livraisons après avoir vainement exigé de l'Algérie qu'elle paye 45 millions de francs de factures en retard. L'interruption avait provoqué un certain émoi à Alger où les journaux français demeurent prisés. Venu à Paris pour négocier de nouveaux prêts financiers, M. Ghazi Hidouci, ministre algérien de l'économie, avait même traité du sujet avec M. Bérégovoy. *« Tout sera réglé d'ici la fin du mois d'août »* avait alors promis M. Hidouci.

La crise du Golfe et les nouvelles rentrées en devises consécutives à l'envolée des cours du pétrole sont venues soutenir cette promesse que l'Algérie, financièrement asphyxiée, était jusque-là incapable d'honorer. Courant octobre, après bien des vicissitudes, Alger a finalement fait parvenir aux NMPP une somme de 34 millions de francs avec promesse de prompt règlement pour le solde de 11 millions.

Témoignage de l'embellie régnant à nouveau entre les deux pays, une délégation des NMPP est venue à Alger les 29 et 30 octobre pour organiser la reprise des livraisons. Quelques jours plus tard, considérant que les achats de journaux algériens par la France compensaient la dette encore due par l'Algérie, les NMPP reprenaient leurs envois, avec une première livraison du *Point* et de *L'Express*.

Economiser des devises

Or, les Messageries algériennes viennent de faire savoir aux NMPP qu'elles ne désiraient pas recevoir de journaux français. Les exemplaires du *Point* et de *l'Express* déjà parvenus à Alger ont été autoritairement considérés comme des invendus, qui n'ont pas été distribués. Questionnées, les Messageries algériennes expliquent qu'elles ne veulent pas recevoir de journaux français avant... d'avoir payé la totalité de leurs dettes, soit les 11 millions que les NMPP considèrent, elles, comme déjà réglés !

Les fournisseurs de l'Algérie qui, parfois, s'inquiètent pour leurs créances impayées, seront sans doute apaisés de voir l'obstination que mettent les Algériens à vouloir régler une dette que personne ne leur réclame. Mais pour les journaux français, en revanche, l'affaire est moins bonne car la perte du marché algérien représente notamment un manque à gagner en revenus publicitaires, qui sont proportionnels à la diffusion.

Sans doute les obstacles mis par Alger à l'importation de journaux visent-ils à économiser de précieuses devises. Il est cependant significatif que les blocages d'aujourd'hui interviennent dans un climat de doutes culturels et de surenchère arabo-islamique propices à des attaques contre la France.

Dimanche 18 novembre, l'assemblée nationale examinait une proposition de loi visant à généraliser rapidement l'emploi de l'arabe. A cette occasion de vifs assauts ont été menés contre *« la langue du colonialisme »*, pourtant langue usuelle de millions d'Algériens. Un parlementaire a même proposé le plus sérieusement du monde que son pays exige de la France une indemnisation en contrepartie de la diffusion du français.

Autant que le manque de devises, un tel contexte explique le peu d'empressement à diffuser une presse qui s'exprime dans une langue qui, en Algérie, malgré toutes les tentatives pour le faire accroire, n'est pas une langue étrangère tout à fait comme les autres.

GEORGES MARION

EN BREF

□ **Renforcement de la rédaction en chef du *Parisien*.** – Deux chefs de service, Jean-Paul Bury et Bernard Groslier, ont été nommés rédacteurs en chef du quotidien *le Parisien* tandis que Gilbert Chaleil, journaliste à *l'Equipe* et à *France Football* (autres titres du groupe Amaury), a été nommé rédacteur en chef technique. Deux rédacteurs en chef adjoints vont également renforcer l'équipe qui anime la rédaction, dirigée depuis le 8 octobre par Noël Couëdel : Maurice Achard, un ancien du *Matin* et de *Libération* actuellement producteur à France-Inter, et Gérard Ejnes, ancien rédacteur en chef au quotidien *le Sport*. Le premier sera responsable des rubriques « spectacles, culture, télévision » et le second du sport.

□ **BSN vend ses parts dans Havas.** – BSN vient de vendre la quasi-totalité des parts (environ 1,5 %) qu'il détenait dans Havas. Les acquéreurs sont Canal Plus Finances et la BNP, qui détiendront respectivement 8 % et 4 % du groupe de communication. M. Antoine Riboud, PDG de BSN, reste administrateur de Havas. Cette vente s'inscrit dans la restructuration commencée depuis 1988 du « noyau dur » de Havas autour de trois pôles menés par Canal Plus, la Lyonnaise-Dumez et l'UAP.

□ **Parution de *Diario Fax*, premier quotidien économique espagnol transmis sur ordinateur ou par télécopie.** – Le premier quotidien électronique a paru jeudi 15 novembre en Espagne. *Diario Fax*, quotidien économique destiné aux entreprises et aux hommes d'affaires, peut être reçu directement sur ordinateur ou par télécopie. Réalisé par deux rédactions situées à Madrid et à Barcelone, le journal est envoyé à ses clients vers 3 heures du matin.



TECHNOLOGIES

Chimiques, mais plus vrais que nature

Les effluves de fleurs en bouteille

Pouvoir utiliser la multitude de senteurs présentes dans la nature, ou disposer de leur reproduction exacte pour composer des parfums a toujours été le rêve des parfumeurs. Une nouvelle technique permet désormais de le réaliser, ou presque. Après plus de dix années de recherche, les grands fabricants de fragrances et d'arômes, tels IFF (International Flavors and Fragrances), Firmenich ou Roure, ont commencé à mettre à la disposition de leurs « nez » une gamme chaque jour plus large de « headspaces » (effluves), comme on dit dans la profession. En clair, il s'agit de reproductions chimiques des émanations odoriférantes recueillies directement autour de fleurs ou de plantes sur pied. De tels effluves entrent dans la composition de quelques parfums lancés depuis peu, comme Red (Giorgio Inc.), Eternity (Calvin Klein), Cabotine (Grès), Trésor (Lancôme), Romeo Gigli.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, bien que synthétiques, les effluves sont plus proches de l'odeur naturelle que les produits dits naturels (huiles essentielles) utilisés en parfumerie. Ceux-ci sont extraits par divers procédés de fleurs et plantes cueillies. Or, le simple fait de cueillir une fleur altère son parfum, comme le montrent les expériences faites aux Etats-Unis par Braja D. Mookherjee, vice-président chez IFF. *« La concentration des différents produits volatils composant la senteur varie beaucoup ; elle augmente pour certains, diminue pour d'autres, selon que la fleur est sur pied ou coupée. De plus, la fleur sur pied émet des substances qu'on ne trouve plus dans l'analyse de la fleur coupée, et inversement »*, observe-t-il.

Le parfum de certaines fleurs comme le jasmin, la tubéreuse, le chèvrefeuille, varie également beaucoup en fonction des heures de la journée. Or, pour la fabrication des huiles essentielles, les fleurs sont toujours cueillies le matin. En ce qui concerne le lilas, la rose, la jacinthe ou le nénuphar, par exemple, on observe des variations sensibles du parfum en fonction de la couleur. De manière générale, la senteur évolue au cours de la floraison, en fonction des saisons, selon qu'il fait sec ou qu'il pleut, etc. Autant de nuances qui peuvent désormais être saisies sur le vif ou analysées grâce à un procédé qui paraît relativement simple.

Une partie de la plante sur pied est emprisonnée dans un bocal relié à un petit tube – la cartouche – contenant un produit absorbant (un polymère de synthèse poreux). L'air ambiant (filtré) est pompé, comme si on respirait la fleur. La cartouche est ensuite prélevée. Les produits volatils qu'elle a permis de capturer sont « désorbés » et analysés grâce à un chromatographe et à un spectromètre de masse. On travaille là sur des substances qui pèsent de l'ordre du milliardième de gramme. *« Tout le secret de la performance réside dans la manière de désorber la cartouche. Aussi chaque industriel a-t-il construit son propre appareil »*, précise Ivon Flament, de la direction de la recherche de Firmenich, à Genève.

Le système de prélèvement des odeurs est suffisamment simple pour être utilisé dans la nature aussi bien qu'en laboratoire. Et, contrairement à la fabrication d'huiles essentielles, qui exige le traitement de milliers de fleurs pour obtenir un gramme de substance, la fabrication d'effluves peut se faire à partir de l'analyse du parfum d'une seule fleur. Aussi Firmenich a-t-elle, depuis cette année, des contrats ponctuels avec des ethnobotanistes chargés de capturer des senteurs qui semblent intéressantes et de faire parvenir au centre de recherche les précieuses petites cartouches.

Mais il ne suffit pas d'analyser. *Encore faut-il fabriquer les effluves.* Le rôle du « nez » est alors fondamental. C'est lui qui doit sélectionner les bons constituants significatifs de l'effluve, ceux qui, parmi les centaines de produits volatils recueillis autour d'une rose, par exemple, permettront de copier la nature le plus fidèlement. Ce travail peut prendre deux ou trois mois. Voire plusieurs années : l'analyse de fleurs sur pied révèle parfois la présence de molécules dont la synthèse chimique n'a pas encore été effectuée. Se lancer dans cette fabrication relève alors d'un choix économique. De la même manière que le patchouli ou la rose bulgare de synthèse coûterait plus cher à produire que les extraits naturels correspondants, le coût de certains effluves peut être prohibitif.

Il ne faut donc pas s'attendre à ce que les effluves se substituent systématiquement aux huiles essentielles ou aux parfums de synthèse correspondants. Mais ils apportent un plus incontestable au monde de la parfumerie et des arômes. *« On découvre des molécules nouvelles, des structures chimiques auxquelles on n'avait jamais pensé. C'est une bibliothèque d'odeurs totalement originale qui s'offre au parfumeur »*, commente-t-on chez Roure. *« Les effluves sont très volatils. Ils donnent un effet naturel aux notes de départ, évoquent la fraîcheur d'un jardin, et créent beaucoup de sillages autour de la personne »*, explique un « nez » chez IFF-France. De plus, le parfum de certaines fleurs comme le freesia, le muguet, le lilas, ne peut être extrait de manière naturelle ; il n'en existait donc jusqu'à présent que de pâles approximations synthétiques.

IFF se flatte de disposer actuellement d'une centaine d'effluves ; Firmenich, d'une vingtaine, Roure, d'une dizaine. O bonheur, ils arrivent à point pour donner aux parfums fleuris, de nouveau à la mode, une touche de naturel et de modernité. Argument dont jouent bien évidemment les producteurs de fragrances pour arracher à leurs concurrents la clientèle des grandes marques de parfums.

Mais les enjeux seront sans doute plus importants pour les produits dits de masse (savons, shampooings, déodorants pour la maison, détergents, etc.). *« Depuis longtemps, le coût des extraits naturels, que nous sommes désormais pratiquement les seuls à produire, amène à ne les utiliser que pour la parfumerie de luxe. Grâce aux effluves, les produits de toilette et d'hygiène pourront sentir très bon »*, dit-on chez Roure.

Enfin, comme la technique des effluves s'applique également aux fruits, aux épices, aux produits manufacturés, à la peau humaine, bref à tout ce qui dégage une odeur, leur utilisation peut entraîner une véritable révolution dans bien des domaines, dont l'industrie agro-alimentaire. Ainsi Firmenich a-t-elle récemment déposé un brevet : *« Pour la première fois nous avons réussi à identifier 135 composants de la flaveur (odeur-saveur) de la truffe noire fraîche, et nous sommes parvenus à la reconstituer »*. Chez IFF, on reste discret, tout en admettant que l'effluve de pêche ou de poire peut être utilisé pour parfumer aussi bien de la confiture ou des yaourts que du rouge à lèvres ou du shampooing. L'effluve de menthe pourrait bien remplacer un jour les milliers de tonnes d'huile essentielle utilisée pour parfumer le chewing-gum ou le dentifrice.

En fait, on commence tout juste à entrevoir les possibilités qu'offrent les effluves, y compris en matière d'espionnage industriel. Il est très facile, par exemple, de voler l'odeur d'un biscuit frais qui se vend particulièrement bien. Imaginez que l'effluve obtenu parfume les biscuits d'une marque concurrente...

MARTINE LEVENTER

REPÈRES

New-York et Boston sur Minitel

Les pages jaunes des annuaires que la société américaine Nynex publie chaque année pour les villes de New-York et de Boston sont désormais accessibles sur le minitel, par le 3617 code USACCESS. Tout comme avec l'annuaire électronique francais, il est donc désormais possible d'afficher sur son écran de Minitel la liste des entreprises de Manhattan, de la partie est du Massachusets, et du sud du New-Hampshire abonnées aux pages jaunes. La sélection peut se faire par nom ou par rubrique (hôtels, avocats, etc.). Un plan des villes peut aussi s'afficher à la demande, ainsi que des informations pratiques (adresses de salles de spectacles, syndicats d'initiative...). Comble de l'ironie, les usagers américains ne peuvent accéder à ce service en raison de la législation américaine. Ce service a été developpé par la société de télématique française CTL.

Avantages et inconvénients de l'essence sans plomb

Rares sont les conducteurs qui connaissent réellement les avantages et inconvénients de l'essence sans plomb. Selon un sondage réalisé par la revue *Industrie et Techniques*, pour son numéro *spécial sur l'automobile*, *paru* en octobre dernier, 82 % des personnes interrogées répondaient que ce carburant réduit l'émission de gaz polluants. Ce qui est faux, lorsque le véhicule n'est pas muni d'un pot d'échappement catalytique.

L'ouvrage sur l'essence sans plomb que viennent de publier les éditions Techno Nathan devrait donc permettre de combattre les idées reçues. Après un rappel technique sur le fonctionnement du moteur à explosion, il explique les problèmes posés par l'automobile sur l'environnement et décrit les caractéristiques et possibilités d'utilisation des différents types d'essence sans plomb. Ils passent également en revue les autres carburants, comme les alcools et les éthers.

▶ ***L'Essence sans plomb*****, par Jack Chaboud. Ed. Arco Chimie France/Techno-Nathan. 73 pages.**

Des réseaux d'ordinateurs sans fil

Il sera bientôt possible de faire communiquer des ordinateurs entre eux au sein d'un même bâtiment sans utiliser de câbles. Le constructeur américain Motorola a en effet mis au point une technologie *de réseau sans fil*. Appelée Win, elle transmet les informations à l'aide d'une onde porteuse de très haute fréquence (18 gigahertz). Cette longueur d'onde serait peu fréquentée et donc peu sensible aux interférences. Ce procédé pourra être utilisé par une entreprise ou des particuliers habitant un même immeuble. Il devrait être présenté début 1991.

Cartes optiques contre cartes à puce

Peut-être pas plus « intelligentes » que les cartes à puce, les cartes optiques ont en tout cas plus de mémoire : elles permettraient de stocker trois millions de caractères, soit l'équivalent de deux mille pages de textes, ou d'enregistrer des images, des graphiques, ou même des sons. Selon le journal spécialisé *01 Informatique*, une société suisse, Astral, l'utilise déjà pour des applications médicales ; la carte permet en effet de mémoriser des radiographies et donc de stocker sous un faible volume le dossier médical d'un patient. La technique d'enregistrement par laser utilisée s'apparente à celle des disques compacts.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

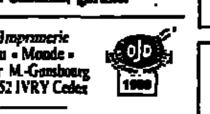
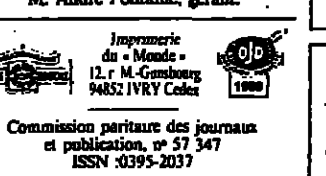
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347 ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33.



Le Monde des Cadres



Un département dynamique qui se caractérise par une forte croissance économique recrute son

...RE TERRITORIAL (Administrateur, Directeur ou Attaché principal) vous ...ordination et l'animation d'une direction composée de quatre services :
- ...istrative des carrières
- ...ionnelle du personnel (formation, recrutement...)
- ...on Sociale
- Service Médico-Social

Les principales activités sont :
- La gestion des instances paritaires (CTP - CAP)
- L'établissement du budget prévisionnel du personnel et son suivi d'exécution
- La communication interne (livret d'accueil, journal interne, etc...)

Rigoureux, habile à la négociation, esprit ouvert, vous devrez, à partir de la situation actuelle, mener une gestion dynamique du personnel en tenant compte des obligations statutaires (parfaite connaissance des statuts obligatoire) liées à la fonction.

Merci d'adresser votre candidature avant le 3 décembre 1990 en précisant les *références MO à Monsieur Lucien FLANDRE - CONSEIL GENERAL DU VAL D'OISE* Direction des Ressources Humaines 2 le Campus - 95032 CERGY-PONTOISE Cedex ou Tél : 16 (1) 34.25.33.87.

BAYARD PRESSE recherche pour sa DIVISION JEUNE

CHEF DE PRODUIT

Dans le cadre de notre Développement, nous vous proposons *un contrat à durée déterminée* avec de réelles possibilités d'évolution interne. Sous l'autorité de la Direction Commerciale, et en lien étroit avec l'équipe de rédaction vous :
- serez responsable du budget (élaboration, suivi, analyse)
- imaginerez et mettrez en oeuvre les opérations de promotion des ventes
- participerez à la réflexion qui accompagne nos développements.

Agé(e) de 28 ans environ, après une formation supérieure type école de commerce, vous avez acquis une première expérience confirmée d'au moins 3 ans dans le Marketing opérationnel ou la gestion. *Si votre potentiel* le justifie, votre intégration se fera suivant les opportunités sur ce secteur ou dans le groupe.

Merci d'envoyer une lettre manuscrite + CV sous référence : MLA/68 à Bayard Presse 3, rue Bayard, 75008 Paris.

47 Publications - 18 à l'étranger - 29 en France - 1,5 Milliards de CA - 1700 personnes

OKAPI · JE BOUQUINE · I ♥ ENGLISH · PHOSPHORE

BAYARD PRESSE

Urbaniste aménageur économiste

Ce poste est à pourvoir au sein de l'Agence d'Urbanisme d'une importante agglomération des Pays de Loire, qui souhaite élargir son équipe pluridisciplinaire de Chefs de Projets et ses domaines de compétences. Véritable Bureau d'Etudes du Syndicat Intercommunal, elle travaille sur des dossiers aussi divers que - transports - urbanisme - épuration - population - sécurité...

Nous recherchons des candidats H/F, de 35 ans environ, de formation supérieure Bac + 5, avec une expérience de 5 à 10 ans comme Chef de Projets ou en aménagement du territoire.

Plus de précisions sur le poste en tapant sur votre Minitel le 36.15 Code CAPFOR.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature, qui sera traité avec la plus stricte confidentialité sous référence 1030 par Emile TOULEMONDE CAPFOR - BP 846 - 44020 NANTES CEDEX 01.

CAPFOR

PARIS - AIX/MARSEILLE - ANGERS - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - *NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS - VERSAILLES.*

PLURIAL

Plus qu'un chargé de recrutement, un véritable consultant interne...

Rejoindre un grand groupe industriel tel que le nôtre, c'est pour vous l'opportunité d'intégrer une équipe Ressources Humaines solidement constituée et donner une nouvelle dimension à votre savoir-faire. Vous assumerez la responsabilité du recrutement et du suivi de l'intégration d'ingénieurs et de cadres pour différentes divisions de notre groupe.

Véritable consultant interne, vous agirez en tant que conseil auprès des opérationnels : définition des fonctions, choix des profils, sélection des candidats... Vous étendrez également votre compétence à la gestion prévisionnelle et à la mobilité interne.

Le profil idéal pour assurer avec succès ces missions diversifiées? Une formation supérieure, une première expérience en entreprise, des qualités de rigueur, une excellente aisance relationnelle et surtout, un intérêt prononcé pour l'univers industriel.

Votre volonté d'affirmer votre potentiel vous ouvrira de réelles perspectives d'évolution dons les différentes activités Ressources Humaines de notre Groupe. Poste basé à La Défense.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 9456 à Media-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra. Confidentialité assurée.

MEDIA-SYSTEM

---

36 15 LM

---

845 000 LECTEURS CADRES, *le Monde* est le premier titre d'information des cadres.

(IPSOS 90)

Pour faire face à son développement
ORGANISME DE FORMATION PARISIEN
RECRUTE

1) DES FORMATEURS CONSULTANTS
à plein temps

POUR :
- Négocier, concevoir, conduire des interventions et animer des formations pour des cadres de grandes entreprises dans les domaines de la gestion comptable ou financière, du management et des ressources humaines.
- *Concevoir, organiser, animer des stages de formation de longue durée (3/4 mois)* pour des cadres demandeurs d'emploi.

Le candidat devra justifier d'une première expérience de la formation des adultes et d'une double formation :
- technique dans son champ d'intervention ; pédagogique.

2) DES VACATAIRES

POUR :
- Des interventions de courte durée dans les domaines de la gestion, du management et des relations humaines.

Adresser C.V. sous nº 8146 LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy — 75007 Paris

VOTRE CONSEIL
pour la recherche de cadres

Présents sur le Marché du Recrutement par approche directe et par annonce depuis près de 10 ans, en cabinet et en entreprise, nous conjugons nos talents.

Nos premières implantations ? Lyon et Avignon.
C'est notre volonté d'être proches de nos clients.

Elisabeth Bailly-Salins
Anne Pagis
31 rue Grenette - 69002 LYON - Tél. : 78.92.91.92

Jean-Michel Bourdeau
5 avenue de Lattre de Tassigny - 84000 AVIGNON
Tél. : 90.27.31.78

Ethika
CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES

Importante organisation humanitaire
(Association reconnue d'utilité publique)
orientée vers le soutien au développement des Tiers-Mondes
recrute

RESPONSABLE DE SON SERVICE AMÉRIQUE LATINE

Missions et objectifs :
Sous la responsabilité du Directeur du Département Projets et Programmes, il met en œuvre les objectifs de développement définis par *l'Association pour le continent latino-américain.*
Il gère et contrôle un budget de 15 MF et assure le suivi des réalisations mises en œuvre dans le continent.
Il assure la gestion des ressources humaines de son service (quatre personnes).

Profil attendu :
- Expérience réussie de plusieurs années de gestion d'un budget, d'encadrement d'équipe et expérience de vie associative.
- *Connaissance et expérience du continent latino-américain.*
- Niveau de culture générale et technique : bac + 3.
- Bonne pratique de l'espagnol.
- L'expérience des problèmes de développement, la pratique du portugais *ainsi* que la pratique de l'informatique sont un plus.

Intérêt de la fonction :
- Action et innovation dans un contexte international en changement.
- Finalité et environnement riches.

Conditions offertes :
- Grande autonomie et importantes responsabilités.
- Rémunération en relation avec environnement associatif et selon l'expérience (référence 160 KF).

Ecrire sous nº 8127 - Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy - 75007 Paris.

Autoroutes du Sud de la France

Autoroutes du Sud de la France,
première société française d'autoroutes
(3 200 personnes)

recherche

SON RESPONSABLE DE LA PRESSE ET DE LA COMMUNICATION INTERNE

Rattaché hiérarchiquement au directeur de la communication, vous avez entre 25 et 35 ans environ. Vous bénéficiez d'une première expérience réussie en entreprise. De formation Sciences-Politiques, CELSA ou Lettres, vous possédez de solides capacités rédactionnelles et vous maîtrisez bien les techniques de relations avec la presse.

Le poste est disponible immédiatement. Il est basé à Paris avec de fréquents voyages en province.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à :

AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE
Direction de la Communication
16, avenue Elisée-Reclus — 75007 Paris

VOUS ETES DIPLOME(E) BAC + 4 ANS

en partenariat avec les Instances du Tourisme d'Affaire (Congrés, Salons, Evénementiels, Stimulations), **l'ECOLE SUPERIEURE DE GESTION** organise la **première formation de 3me Cycle**

MASTER DE MANAGEMENT DU TOURISME D'AFFAIRE

8 mois de formation à PARIS, comportant stage en entreprise, de FEVRIER à SEPTEMBRE 1991
Financement éventuel par des Organismes Publics.

Pour recevoir brochure et dossier de candidature, envoyer C.V. + Photo à :
E.S.G. - 19 rue Erard - 75012 PARIS

Le Monde des Cadres

Importante organisation professionnelle du logement social recherche pour un de ses organismes de formation un :

Consultant formation senior

A 40 ans environ, une formation supérieure dans le domaine de la gestion, vous connaissez le monde de l'entreprise, votre expérience est significative en formation et en management.

Vous concevrez de nouveaux produits, les réaliserez, les commercialiserez; dans votre domaine d'intervention serez responsable de notre développement interne et externe. Alliant savoir-faire et ténacité, vous saurez vous imposer auprès de nos D.G., animerez et participerez activement à la vie de notre équipe.

Autonomie, créativité, sens commercial sont vos principaux atouts, n'hésitez pas, votre évolution passe par la nôtre.

Des déplacements fréquents mais de courte durée sont à prévoir.

Si vous vous sentez concerné par ce poste, merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. + lettre manuscrite) sous réf. A 11 02 à notre Conseil Madame Catherine Balbarie
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération
75015 PARIS

FAVEREAU CONSULTANTS

Organisation et Publicité

DANS LE SECTEUR DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS, UN MARKETING TRES TECHNIQUE.

Important Groupe Industriel Français (plus de 3 000 personnes : 1,4 Milliards de Francs de CA), nous avons acquis depuis longtemps une solide réputation tant auprès des Industriels du Pétrole, de la Chimie, de l'Aéronautique que dans le secteur du BTP ou des Transports.



JEUN[redacted]UIT

Vous développez et gérez une gamme d'équipements dont le marché se situe pour plus de 50% à l'Export.

Au sein de notre équipe Marketing, vous bénéficiez d'une assez large autonomie touchant aux domaines suivants :

- Analyses études de marchés.
- Suivi de la mise au point technique des nouveaux produits,
- Elaboration du plan Marketing et contrôle de son exécution dans le cadre de la stratégie retenue,
- Assistance auprès des Forces de Ventes France et Europe.

De formation supérieure commerciale ou mécanique, vous avez une bonne connaissance pratique de la langue anglaise. A votre sens du contact, vous joignez des qualités d'animation et le goût du travail en équipe. Ce poste est basé dans le Centre de la France.

Merci d'adresser votre candidature sous réf.9618 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex ... qui fera suivre votre dossier. Réponse et confidentialité vous sont assurées.

PARIS - STRASBOURG - LYON - MARSEILLE - BREST EUROMESSAGES

OKC

RELATIONS SOCIALES ET COMMUNICATION

CITROËN

Citroën recherche pour son site industriel de Metz, la filiale SMAE (société mécanique automobile de l'Est) son

Responsable relations sociales et communication

Responsable des relations sociales, des relations extérieures, et de la communication dans l'entreprise, il met en place et assure le bon fonctionnement des institutions représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT...). Il met en oeuvre la politique sociale du groupe Citroën. Il est garant de l'image de marque SMAE dans la région.

De formation supérieure BAC + 5, vous avez au moins 10 ans d'expérience dans la fonction "personnel" en milieu industriel. Vous maîtrisez bien le code du travail et la convention collective de la métallurgie. Vous avez déjà encadré des équipes importantes. De larges possibilités d'évolution s'ouvrent à vous au sein du groupe.

Adressez votre dossier de candidature (lettre, photo, CV,...) sous réf. AE à Automobiles CITROEN, Recrutement IC, 62 bd Victor Hugo, 92208 Neuilly sur Seine Cedex.

NOTRE MEILLEUR ACCELERATEUR C'EST L'EMOTION

SOURCES

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS



société d'édition de disques classiques indépendante, leader sur son marché, recherche son

Assistant du directeur d'édition

180 - 200 KF Poste basé en Arles

Directement rattaché au Directeur d'édition, vous assurez, à court terme, l'ensemble des responsabilités éditoriales relatives aux textes de support de l'enregistrement de l'œuvre musicale (livrets, argumentaires à destination du commercial...). Vous recherchez les auteurs, élaborez les plannings et garantissez leur respect. Vous assurez le suivi éditorial, la supervision des traductions, la préparation des textes pour la composition et donnez le bon à tirer.

Débutant ou pourvu d'une première expérience d'assistant d'édition, vous êtes âgé d'environ 25 ans, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et/ou diplômé de Lettres classiques, Histoire de l'Art... Vous possédez, en plus de votre culture musicale et musicologique, un très bon niveau de culture générale et une excellente capacité rédactionnelle. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et possédez de bonnes notions d'allemand. Autonomie, rigueur et diplomatie sont les conditions de votre réussite dans une petite structure très professionnelle.

D'intéressantes perspectives d'évolution de la rémunération et des responsabilités sont offertes à un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, à notre Conseil Brigitte Ferrari, réf. BF/35-6A/LM.

Hay Managers
14, rue Frédéric-Joliot, 13763 Aix-les-Milles Cedex

GROUPE CIC

UN GROUPE SINGULIEREMENT PLURIEL !

Diversité des origines et des talents, des formations et des compétences : le Groupe CIC laisse s'exprimer avec force la personnalité de chacun dans un réseau bancaire de dimension nationale. Qualité de l'implantation et performance des services font la notoriété du groupe et la réputation de ses banques : laissez-vous séduire et entrez dans un groupe... singulièrement pluriel.



JEUNES DIPLOMÉS BTS/DUT

Vous avez 20/23 ans, un BTS ou DUT option commerciale en poche, le sens des contacts et de l'efficacité. Vous occuperez une place stratégique dans notre dispositif commercial. A l'écoute d'une clientèle diversifiée, vous êtes à même de réagir avec vivacité et pertinence afin de trouver la meilleure solution ou l'interlocuteur le mieux adapté.

JEUNES DIPLOMÉS ESC ou UNIVERSITÉ

A 25 ans, une solide formation de type commerciale (Bac + 4/5), doté d'un sens certain du contact et d'un goût prononcé pour le secteur bancaire et financier, vous êtes promis à évoluer rapidement au sein d'une structure régionale performante. Responsable d'une équipe, vous gérez votre portefeuille de clientèle.

DIRECTEURS D'AGENCE

Doté d'une bonne formation supérieure ou bancaire (ITB) assortie d'une expérience de Directeur-Adjoint d'une agence, vous souhaitez aujourd'hui prendre la pleine responsabilité de la gestion et de l'animation d'une équipe. Parfaitement rompu aux techniques bancaires, vous avez une bonne connaissance du tissu économique et social de notre région afin de devenir un interlocuteur de référence auprès des entreprises, des décideurs et des particuliers.

Merci d'envoyer votre candidature en précisant le poste de votre choix à Jean-Louis Curril - CIN - Direction du Personnel et des Relations Sociales - BP 3026 X - 76041 Rouen Cedex.



DIRECTEUR D'AGENCE

Actuellement second d'agence, vous êtes rompu aux techniques bancaires, aux méthodes de management et au développement commercial : vous souhaitez assurer de manière autonome la gestion d'un point de vente et l'animation d'une équipe. Dynamisme, rigueur d'analyse et sens du contact sont vos qualités essentielles pour réussir dans cette fonction.

DIRECTEUR-ADJOINT :
Responsable du marché des particuliers / Responsable du marché des entreprises

Diplômé de l'enseignement supérieur ou de formation ITB, vous avez une expérience du marché des particuliers ou des entreprises. A 30/35 ans, vous souhaitez prendre de nouvelles responsabilités : vous animerez une équipe et prospecterez de nouveaux clients.

CONSEILLER PATRIMONIAL

Agé de 30/35 ans, doté d'une formation bancaire (ITB) ou supérieure, vous avez une bonne connaissance du milieu bancaire et le sens des contacts avec une clientèle haut-de-gamme, dont vous serez le conseil éclairé en matière de gestion de patrimoine et d'investissements.

CONSEILLER BANCAIRE

A 25/30 ans, doté d'une formation bancaire (ITB) ou supérieure, votre parfaite maîtrise des solutions que nous élaborons font de vous l'interlocuteur d'une clientèle diversifiée dont vous saurez déceler les besoins pour lui apporter les réponses les mieux adaptées.

Merci d'envoyer votre candidature en précisant le poste de votre choix à Gérard Marivin - CIC PARIS - DPAS - 66, rue de la Victoire 75009 Paris.

BRO BANQUE RÉGIONALE DE L'OUEST

ADJOINT AU RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION

A 30/35 ans environ, vous avez une solide formation supérieure (maîtrise économie, Ecole de Commerce ou de Gestion) assortie si possible d'une expérience bancaire ou de la mise en œuvre d'une comptabilité analytique industrielle ou financière.

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ FINANCIÈRE

Agé de 30/35 ans, vous êtes titulaire d'un DECS ou niveau expertise comptable. Vous avez une expérience bancaire de plusieurs années. Vous serez chef de projet de rénovation de la comptabilité et futur responsable de la nouvelle structure. La connaissance du progiciel MSA serait un plus.

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE.

De formation MIAGE, vous êtes ingénieur et avez au minimum 6 ans d'expérience. La connaissance de GCOS 8, DM4TP serait appréciée. Rôdé aux techniques bancaires, vous avez déjà participé à la mise en œuvre du progiciel de comptabilité MSA. Vous évoluerez dans un environnement DPOS 90. Réseau de 350 postes Questar 400.

Merci d'envoyer votre candidature en précisant le poste de votre choix à Gérard Sallé
Banque Régionale de l'Ouest - 41003 Blois Cedex.

BANQUE SCALBERT DUPONT
L'esprit de décision.

Jeune diplômé de l'enseignement supérieur (commerce, gestion, finance, etc.), vous avez une réelle motivation pour les métiers de la banque et peut-être déjà une première expérience à travers des stages significatifs.

Nous vous invitons à rejoindre nos équipes commerciales et à participer à notre expansion : nous avons déjà gagné la confiance d'une entreprise sur deux dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie.

Une période de découverte de la banque et d'enrichissement de vos connaissances vous permettra de vous préparer aux fonctions de :

CHARGÉ D'AFFAIRES ENTREPRISES

Conseiller auprès de PME/PMI, vous analysez les potentiels et développez votre clientèle en mettant en œuvre votre sens commercial et votre esprit de décision. Ces responsabilités à la mesure de vos ambitions vous ouvrent la voie d'une carrière diversifiée : direction d'agence, analyse financière, animation commerciale...

Parlons-en au cours d'un prochain entretien !

Votre candidature sera examinée par Emmanuel Mériaux - Banque Scalbert Dupont - 36, rue de l'Hôpital Militaire - BP 567 - 59024 Lille Cedex.

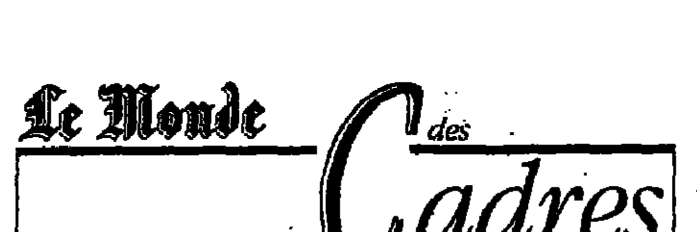
BANQUE TRANSATLANTIQUE

Banque privée à siège unique, nous intervenons auprès d'une clientèle haut de gamme en France et à l'étranger. Notre développement nous conduit à intégrer des collaborateurs confirmés âgés de 30/35 ans, possédant de réelles aptitudes commerciales, de formation supérieure et ayant acquis une expérience d'environ 5 années en banque, établissement financier ou cabinet. Votre pratique de l'anglais et vos capacités rédactionnelles valorisent votre expérience.

CHARGÉ DE CLIENTÈLE PARTICULIERS
FISCALISTE PATRIMONIAL
EXPLOITANT ENTREPRISES
TECHNICO-COMMERCIAL ÉTRANGER
JURISTE-FISCALISTE FINANCIER

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite et CV, à Bernard Prémoli - Direction des Ressources Humaines - BANQUE TRANSATLANTIQUE - 17, bd Haussmann 75009 Paris.

Carré Turenne



Le Monde des Cadres

MENSIA CONSEIL RECRUTE

Consultants en Organisation

Jeune diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur (X, Centrale, Mines, Ponts...) ou de Commerce (HEC, ESCP, ESSEC, ESC Lyon) vous avez impérativement une première expérience de deux ans au moins au sein d'un cabinet de Conseil en Organisation.

Vous avez une forte rigueur intellectuelle. Astucieux, méthodique et capable d'initiative, vous faites preuve d'une bonne capacité d'écoute et de rédaction.

Nous vous proposons de participer à des missions, puis dans un prochain avenir de conduire des projets :
- d'audit de fonctionnement et d'organisation,
- de conduite d'opération de changement et de réorganisation,
- d'amélioration des systèmes de pilotage et de gestion au sein des entreprises, établissements publics et administrations pour qui nous intervenons en partenariat (réf.OR/90)

Conseillers en Stratégie

Jeune diplômé d'une Grande Ecole de Commerce (HEC, ESCP, ESSEC, ESC Lyon, MBA...) ou d'Ingénieur (X, Centrale, Mines, Pont...) vous avez impérativement une première expérience de deux ans au sein d'un cabinet spécialiste du Conseil en Stratégie.

Vous avez une forte rigueur intellectuelle. Doté d'un sens critique aigu vous faites preuve d'une grande sûreté et rapidité de diagnostic, vous êtes riche d'une solide culture économique.

Nous vous proposons de participer à des missions d'aide à la décision en matière de choix stratégiques (aide à la formalisation de l'expertise de nos clients, identification des contraintes internes de nos clients, sélection des leviers stratégiques) réalisées en partenariat étroit avec nos clients. (réf. ST/90)

Merci d'adresser votre candidature mansucrite avec CV, prétentions et photo en précisant la référence du poste choisi à l'attention de Mme Claudine LAMBERT, MENSIA CONSEIL, 9 rue du Château d'eau 75010 PARIS.

MENSIA



Formation Commerciale

Filiale Française (950 personnes - CA 950 MF) d'une multinationale commercialisant des biens d'équipement, nous recherchons dans le cadre de notre développement et du lancement de nouveaux produits un ***Animateur de Formation Commerciale.***

Sous l'autorité et *en étroite collaboration* avec le Responsable du Service Formation (8 personnes) vous *aurez pour mission* d'animer les programmes de formation existants destinés à nos "commerciaux". Vous participerez, bien sûr, à la conception, au développement et au suivi de nouvelles actions de formation.

Diplômé de l'enseignement supérieur, une trentaine d'années, parlant anglais, vous avez déjà acquis une bonne expérience de la formation commerciale en entreprise ou en cabinet, que vous souhaitez valoriser. Rejoignez-nous au siège social de Noisy-le-Grand (RER).

Si vous pensez avoir le profil de la personne recherchée, *merci d'adresser votre candidature sous référence* 479 BLM.

jlp j.l parichon
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris



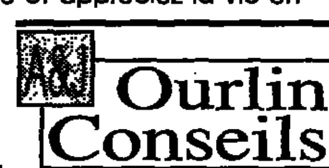
GROUPE SAINT LOUIS
GENERALE SUCRIERE SOL - SAINT LOUIS
La forme Olympique

cherche le

CHEF DE PERSONNEL

de l'un de ses établissements

Vous avez une formation supérieure en GESTION (niveau Bac + 4) et au moins 3 ans d'expérience de la fonction personnel.
Près du Directeur d'établissement, vous prendrez en charge la totalité de la fonction personnel (relations sociales, administration du personnel). Bénéficiant de l'expérience du groupe en matière de développement social, vous mettrez en place le projet d'établissement et poursuivrez les actions entreprises en matière de communication interne et de participation du personnel, en animant une équipe de 20 personnes.
Au delà de ce poste, vous prendrez en charge l'ensemble des services administratifs de l'établissement (encadrement des services comptables et contrôle de gestion), en tant que RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET SOCIAL.
Réellement motivé par une politique de progrès et par le style de management du groupe, vous acceptez le principe de la mobilité et appréciez la vie en province.
Les candidatures seront traitées en toute discrétion.
Nous vous remercions d'écrire (lettre manus., CV, photo) en indiquant votre rémunération sous référence 2733 LM *à A&J OURLIN CONSEILS - B.P. 10 - 92162 ANTONY* CEDEX.



RESPONSABLE DU PERSONNEL

Province - Cette société européenne se situe au tout premier rang dans ses domaines de spécialités liés à la parachimie. Dans le cadre de son développement, elle recherche pour un de ses établissements situé au cœur de la Champagne son responsable du personnel. Rattaché au directeur de cette unité de production (200 personnes), vous développez la gestion du personnel et prenez en charge tous les aspects de la fonction : recrutement, relations avec les partenaires sociaux et communication interne. Vous êtes, de plus, l'interlocuteur privilégié de la hiérarchie en matière de management des hommes (évolution de carrières, développement professionnel...). De formation supérieure, vous disposez d'une expérience de 3 ans de la fonction en milieu industriel et maîtrisez l'anglais. Votre créativité, vos compétences, vos qualités d'organisateur et un excellent sens relationnel seront vos meilleurs atouts. Pour ce poste, les réponses seront transmises directement à notre client ; prière d'indiquer le nom des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire à P. EVEN en précisant la référence B/5015M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.53.**



Creating Business Advantage

Ingénieur bâtiment

Vous êtes diplômé d'une grande école et parlez couramment Anglais. La trentaine, vous avez une expérience de quelques années sur les chantiers ou en bureau de contrôle (bâtiment, génie civil). Peut-être aussi avez-vous passé un ou deux ans en poste à l'étranger.

Changer de métier : choisir l'assurance construction

Nous vous offrons une carrière nouvelle dans notre univers passionnant du tertiaire. Notre société, réalisant un chiffre d'affaires de 9 milliards de francs, a pour vocation de prendre *des engagements financiers sur les ouvrages les plus divers dans le monde entier.* Nous sommes leader sur le produit. Après une formation approfondie que nous assurons, vous *prendrez en toute autonomie des responsabilités de souscription. Votre activité vous* amènera à voyager à l'étranger.

Merci d'adresser lettre, c.v. et photo sous réf. 1/453 M (à noter sur courrier et enveloppe) 79/83, rue Baudin - 92309 Levallois-Perret Cedex



BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Important établissement financier émetteur sur le marché obligataire, nous nous devons d'optimiser *en permanence notre financement et de minimiser nos risques. Dans ce but, nous recherchons un*

Chargé d'Etudes Financières Analyste du risque

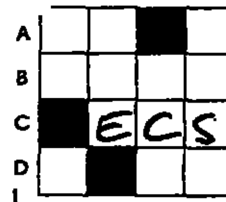
Votre rôle est d'évaluer l'exposition au risque de taux et de change de certains compartiments du bilan et de construire des modèles d'analyse centrés sur la couverture de ces risques. Vous travaillez en étroite relation avec la "salle de marché" à laquelle vous proposez des solutions de couverture du risque.

Vous maîtrisez bien sûr la micro-informatique, vous savez de préférence élaborer vos propres développements (en DBase, langage C) et connaissez déjà les produits de trésorerie classiques et les "N.I.F.".

A 28/33 ans environ, votre diplôme de l'enseignement supérieur (Bac + 4/5 à dominante financière) et votre expérience de 2 à 5 ans dans les milieux financiers vous permettent d'être très rapidement opérationnel afin de mener des analyses de plus en plus complexes, alliant la finance, l'informatique et les outils statistiques et mathématiques.

Si ce poste évolutif vous intéresse, merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. N0920, à notre conseil :

CONCEPT RECRUTEMENT



ECS, leader de la location d'ordinateurs *IBM recherche son*

Responsable du Personnel

Exigence, Compétence, Souplesse

Doté d'une formation supérieure (DESS Gestion du Personnel ou équivalent), ayant une expérience d'au moins 5 ans, vous assurerez tous les aspects de la fonction pour le compte d'ECS et de ses filiales (1500 personnes environ) : établissement des contrats de travail, élaboration et mise à jour de la classification des postes et des grilles de salaires, supervision de la paie et de l'administration du personnel, organisation et gestion de tout le domaine social (CE, DP, CHSCT).
Vous conseillerez la Direction Générale et les dirigeants des filiales pour toutes les questions liées à la gestion du personnel. Rattaché au Secrétaire Général du Groupe, vous encadrerez une équipe de 6 personnes.
Vos qualités de rigueur et d'organisation, *mais aussi* votre sens relationnel et votre goût du management seront les atouts de votre réussite à ce poste.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence JPD599 à ECS - Relations Humaines - 29 Avenue Mac Mahon 75017 PARIS.

ECS
VOTRE AVENIR EN 3 LETTRES

Cabinet d'Audit et de Conseil (à taille humaine - Paris), membre d'un important réseau recherche

Responsable de Mission

Vous avez une formation supérieure type ESC, MSTCF ou équivalent et possédez une expérience de 3 à 5 ans en Cabinet. Vous animerez une petite équipe dans les missions de Conseil et de Commissariat aux Comptes.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous *réf. RDM/M à CURRICULUM 6, passage Lathuile* 75018 PARIS qui transmettra.

Important Groupe Français spécialisé dans la conception et la gestion de cliniques, hôtels et résidences pour personnes âgées (CA +500 MF, 700 personnes), nous recherchons



Diplômé de l'enseignement supérieur, votre première expérience d'au moins 2 ans dans un établissement financier, vous assure aujourd'hui d'une parfaite maîtrise des techniques financières les plus évoluées.
Vous avez de plus, de bonnes connaissances juridiques et *fiscales.*
Au sein de notre filiale Promotion Immobilière, vous serez responsable de l'établissement des budgets *prévisionnels* des exploitations et du montage financier des projets.
Homme de contact, vous saurez négocier avec les investisseurs potentiels.
Cette mission *riche et variée* vous attire, alors adressez votre dossier de candidature sous référence 7020 à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX qui transmettra.

Le Monde des Cadres

IMPORTANT GROUPE FINANCIER - PARIS
souhaite intégrer à sa Direction des Relations Humaines

UN ADJOINT RESPONSABLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL

De formation supérieure, bénéficiant d'une expérience de 4 années minimum dans cette fonction, familiarisé avec les systèmes de traitement de l'information et de la micro-informatique, ayant de bonnes connaissances de notre législation sociale.

VOUS SOUHAITEZ METTRE A PROFIT VOS QUALITES DE RIGUEUR, D'ORGANISATION ET RELATIONNELLES POUR :

- Elaborer, développer et améliorer des outils d'analyses liés à la gestion du personnel.
- Assurer des relations avec les organismes sociaux.
- Suivre et contrôler les frais de personnel.
- Analyser les évolutions de la législation sociale afin de veiller à leur bonne application dans la paie et ses connexes, et à l'optimisation de nos procédures administratives.

Rapidité intellectuelle, initiatives, curiosité d'esprit et dynamisme, sont essentiels pour réussir votre évolution au sein de la D.R.H.

Oribis *Réf.: PCM1 - ORIBIS, 16, rue des Petits-Champs, 75002 PARIS, FAX: 42.60.21.36*

MUTUELLE DE LA MAYENNE
(180 000 KF, 60 salariés, 85 000 adhérents) recherche

DIRECTEUR

Sous le contrôle du Conseil et de son Président, vous aurez pour mission d'assurer la gestion de la Mutuelle et de l'Union Départementale. Vous prendrez en charge la coordination et le suivi de la gestion et de l'administration des centres qui vous seront confiés ainsi que le développement et la promotion des produits.

Vous assurerez l'animation et l'encadrement des salariés et serez l'interface du Conseil avec le personnel et les partenaires extérieurs.

Ouvert aux évolutions structurelles, vous participerez à la conception de la stratégie de développement afin de maintenir la Mutuelle en position de leader sur son secteur.

Vous justifierez d'une formation supérieure complétée par une expérience professionnelle approfondie. A votre profil d'organisateur, de gestionnaire, vous associerez d'excellentes qualités relationnelles et créatrices pour assurer avec succès, votre mission de gestion et développement.

Rémunération motivante selon profil.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à C. VUZE - FIDAL-KPMG - 81, avenue Bollée. 72000 LE MANS.

(Organisation et Publicité)



(1.800 personnes) gère pour ses 570.000 adhérents plusieurs établissements et recherche pour Paris :

DIRECTEUR D'UN CENTRE DE SANTE

En concertation avec le corps médical, vous proposerez à la Direction Générale des axes de développement, création de nouveaux services, choix des investissements et en assurerez le suivi.

Vous prendrez en charge la gestion tant humaine qu'administrative de l'ensemble du centre, mettant à profit vos qualités relationnelles, votre sens du management, votre rigueur d'organisation.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure, SUP de CO ou GESTION, Ecole Nationale de la Santé Publique de RENNES.

A 35 ans environ vous avez une expérience de plusieurs années en milieu hospitalier ou médical.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite sous la référence 904 à

Claudine GALLET Ressources Humaines 3, rue Corneille 75006 PARIS



La Direction de la Formation de RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS (CA : 34 milliards, 32 500 personnes) a pour vocation d'accompagner le développement économique, social et technique des différentes entités du Groupe. L'un de ses domaines clés d'intervention vise à améliorer les comportements et les méthodes de management. C'est pour cette dernière mission que nous recherchons un

Responsable formation management

A partir des besoins exprimés, vous définirez les actions de formation permettant de faire évoluer le management au sein du Groupe.

Vous serez responsable de leur réalisation : promotion, animation, évaluation.

A 30 ans environ, vos études de Sciences Humaines et votre expérience de l'animation en entreprise industrielle ont fait de vous un jeune professionnel de la formation.

Pour ce poste basé à Lyon (avec de fréquents déplacements), merci d'adresser votre candidature sous référence 8525 B à BERNARD JULHIET Rhône-Alpes 18, Cours Suchet - 69002 LYON.

BERNARD JULHIET RESSOURCES HUMAINES RHONE ALPES
Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice



LA VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE

(Hauts-de-Seine) 48 000 habitants

RECRUTE
Pour le développement de ces activités

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

– **1 Cadre A** pour assurer la DIRECTION DU SERVICE INTÉRIEUR et des AFFAIRES GÉNÉRALES.

Qualités requises :

- Meneur d'équipe.
- Grande disponibilité.
- Grande autonomie.

– **1 Attaché territorial** chargé au sein de la DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES et du PERSONNEL des questions financières : paye, primes, élaboration et suivi du budget, statistiques diverses, bilan des activités du service.

– **1 Rédacteur territorial** pour la DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DU PERSONNEL qui s'intégrera à la cellule de gestion des personnels statutaires.

– **1 Directeur de police municipale** pour assurer l'encadrement et de développement du SERVICE DES GARDES URBAINS.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT

– **1 Attaché territorial** chargé de mission auprès du Secrétaire général adjoint qui coordonne le secteur pour assurer le contrôle de gestion et des procédures.

– **1 Cadre A** chargé d'assurer la DIRECTION ET LE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE ACHATS-MARCHÉS.

– **1 Rédacteur territorial** chargé de seconder le Chef du SERVICE ACHATS-MARCHÉS.

– **1 Attaché territorial** chargé de seconder le Chef du SERVICE FINANCIER.

– **1 Rédacteur territorial** pour renforcer le SERVICE FINANCIER.

DIRECTION GÉNÉRALE DES ACTIONS PUBLIQUES

– **1 Cadre A** chargé au sein du SERVICE CULTUREL de l'organisation des fêtes populaires (fêtes de quartier, 14-Juillet, animations de Noël, etc.)

– **1 Cadre A** chargé au sein du SERVICE DE LA COMMUNICATION d'assurer les relations avec les publics et la tenue des manifestations.

– **1 Cadre A** chargé de mission au sein de la DIRECTION DE L'ÉDUCATION : Réflexions et nouveaux projets sur les activités associées à l'école (sport, informatique, culture, échange scolaire, etc.), Conseil municipal d'enfants, Projets d'actions éducatives, Formation professionnelle des adultes.

– **1 Cadre A** chargé au sein de la DIRECTION DE L'ÉDUCATION de coordonner les actions envers la jeunesse : opérations vacances et été, coordination des actions éducatives avec les maisons de quartiers, séjours en centre de vacances.

– **1 Cadre A** chargé de mission à l'intégration auprès du Secrétaire général adjoint qui coordonne le secteur. Il devra également au sein du SERVICE VIE ASSOCIATIVE coordonner la vie des quartiers, faire la liaison avec les associations de quartier et socioculturelles.

– **1 Cadre A** chargé de mission au sein du SERVICE DES SPORTS pour le développement du sport de haut niveau et la tenue du Festival des sports.

– **1 Responsable de la Gestion et de l'entretien** des INSTALLATIONS SPORTIVES.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

– **1 Ingénieur en chef** pour occuper la fonction d'Adjoint au DIRECTEUR GÉNÉRAL (une solide expérience est demandée).
– **3 Techniciens territoriaux statutaires**
– **3 Surveillants de travaux statutaires.**
– **1 Technicien territorial statutaire** chargé d'instruire les dossiers d'autorisation de l'urbanisme.

Adresser lettre manuscrite avec CV à : Monsier le Maire-Conseiller Général, Hôtel de ville, 92110 CLICHY-LA-GARENNE

CONSEIL DE DIRECTION

POUR VOTRE CARRIÈRE AUSSI, EUREQUIP SAURA ANTICIPER.

EUREQUIP engage une nouvelle phase de son développement en intégrant, au cours des six prochains mois, **vingt nouveaux Consultants.**

Les grands "chantiers" que nous conduisons dans l'Industrie, dans les Services, la Banque et l'Assurance, dans l'Administration et les Collectivités locales débouchent aujourd'hui sur des missions intéressant des

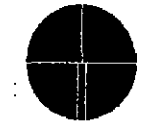
CONSULTANTS CONFIRMÉS

Au sein de nos équipes, vous exprimerez votre maturité professionnelle, votre sens de l'initiative et des responsabilités à des niveaux et dans des domaines conformes à vos acquis et à vos souhaits (stratégie d'entreprise, implantation de systèmes d'information, politiques sociales et humaines, organisation industrielle ou administrative, Qualité...).

Vous serez soutenu par nos méthodes et par la synergie du Groupe CGI, un des premiers européens du Conseil et de l'Ingénierie Informatique.

A chaque étape de votre carrière, votre rôle dans notre organisation correspondra à votre efficacité et à votre potentiel de management.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (une absolue confidentialité vous est assurée), sous la référence M/2, à la Direction Générale



EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir - 92420 VAUCRESSON



AD'COM



Nous sommes le leader européen dans le domaine de la formation professionnelle continue avec une croissance de 30 % annuelle.

Nous recherchons 2 professionnels de haut niveau pour : FORMER DES DECIDEURS

INFORMATIQUE (Réf. 8126)

Méthode de conception et de conduite de projets :
Merise, SDM/S, MCP, Méthode ONE...
- *Généraliste de l'informatique, vous avez une expérience* de dialogue Informaticien - Utilisateur, de l'implantation de sytèmes *informatiques et si possible de la pédagogie.*

ORGANISATION (Réf. 8127)

Outils et concepts de l'organisation du travail, de l'organisation administrative et de la conduite du changement.
- *Praticien, vous avez acquis une solide expérience* au sein d'une grande entreprise. Vous avez le goût de la pédagogie.

Vous prendrez en charge : la conception des actions répondant aux besoins spécifiques de nos clients, l'animation de stages, la définition et l'évolution de nos prestations de service.

Si vous souhaitez vous associer à notre réussite : merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions sous la référence choisie à M.F. ALETTI
CEGOS Division **Recrutement** - Tour Vendôme
204, Rond Point du Pont-de-Sèvres - 92516 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex.



Bruxelles - Lisbonne - Londres - Madrid - Milan - Paris

Membre de Syntec

SOCIÉTÉ TRAITEMENT DES EAUX INDUSTRIELLES :

Nous sommes implantés sur toute la France, spécialisés en produits et matériels pour eau de chaudière, refroidissement, eau de process.
Nous recherchons,

CADRE COMMERCIAL H/F

Vous avez une première expérience réussie. Vous aurez à créer un nouveau réseau en région parisienne ; vous avez de bonnes connaissances technique et commerciale.

Nous vous offrons la possibilité sous 3 à 5 ans d'accéder à un **poste de direction générale,** position cadre, émoluments évolutifs.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo sous réf. 860130 à PREMIER CONTACT, 38, rue de Villiers 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex qui transmettra, ou tapez 3615 code PCONTACT.

CONTESSE



CABINET BOTH

DEPARTEMENT CONSEIL ET FORMATION

Notre société de conseil axé sur le management, l'organisation et les ressources humaines recherche pour consolider son développement et préparer l'avenir, des

formateurs

Diplômés de l'enseignement supérieur (BAC + 4 mini), vous possédez une première expérience d'au moins 3 ans de formation à la communication.

Après une formation à notre démarche et à nos produits, les candidats se verront confier des missions précises chez nos clients.

Envoyez votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite de motivation + CV + photo + rémunération actuelle), sous la référence LM/1168, à Harry André BOTH - 3 bis, rue des Ecoles 78400 CHATOU.

MEDIAPA



CABINET BOTH

DEPARTEMENT CONSEIL ET RECRUTEMENT

Notre société de conseil axé sur le management, l'organisation et les ressources humaines recherche pour consolider son développement et préparer l'avenir, des

consultants

Diplômés de l'enseignement supérieur (BAC + 4 mini), vous vous investissez depuis 2 ans au moins, dans une activité de gestion et de développement des ressources humaines (évaluation, mobilité interne, recrutement) de votre entreprise ou au sein d'un cabinet extérieur.

Votre mission :
conduire et réaliser des opérations de recrutement à Paris comme en Province pour le compte de nos clients.

Envoyez votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite de motivation + CV + photo + rémunération actuelle), sous réf. LM/1169, à Harry André BOTH - 3 bis, rue des Ecoles - 78400 CHATOU.

MEDIAPA

PREMIER OPERATEUR PRIVE FRANCAIS DE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS

VIA G.T.I.

• Notre Division Transport (18 000 pers.) gère 90 réseaux urbains et interurbains, offrant aux collectivités une gamme complète de services adaptés au site et à son environnement socio-économique

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

• Au sein des Services Centraux de la Division, vous informez les réseaux et les conseillez en matière de législation : droit du travail, formation...
Plus généralement, vous les secondez dans tous les aspects de la fonction Personnel : gestion prévisionnelle, DPPO, rémunérations, communication interne, plan de formation...

• La trentaine, de formation supérieure en Droit social ou Droit du travail, vous avez l'expérience de la fonction, en particulier dans le domaine juridique. Vous savez intervenir et conseiller avec sensibilité et tact.

Pour cette création de poste basé à PARIS LA DEFENSE, écrivez s/réf. C/893 à **CONCORDANCES** *- 129, rue Servient 69431 LYON Cedex 03. Tél. 78.63.65.60 - Fax 78.63.65.59*

CONCORDANCES
Les missions de confiance

L'ALLEMAND EST VOTRE LANGUE MATERNELLE
ET LE FRANCAIS LA SECONDE OU RECIPROQUEMENT...

La SMA-BTP, premier assureur français de la construction, met en place un nouveau service d'informations téléphoniques destinées à des ressortissants allemands victimes d'un accident de la circulation en France. Nous vous proposons de prendre en charge cette

ASSISTANCE TELEPHONIQUE
à Paris

Vous aurez, en outre, à gérer en langue allemande les dossiers des accidentés.

Vif, courtois et dynamique, vous avez de réelles capacités d'écoute et le sens du service.
Vous *maîtrisez parfaitement* la langue allemande (parlée, lue, écrite).

Merci de nous faire parvenir votre dossier sous réf. ATA
à Société Mutuelle d'Assurance du Bâtiment
et des Travaux Publics - Service Recrutement
114, avenue Emile Zola - 75739 PARIS CEDEX 15

Savez-vous combien l'assurance recrute chaque année de cadres et de jeunes diplômés ?

Quelle que soit votre formation, vous devez vous informer sur les nombreux débouchés offerts par le monde très diversifié de l'Assurance. Chaque année, les Sociétés d'Assurance recrutent des juristes, des statisticiens, des comptables, des commerciaux, des médecins, des ingénieurs, des architectes et de nombreux diplômés d'autres filières.

Si vous aimez les contacts, le dialogue, vous pouvez développer et enrichir vos connaissances actuelles en devenant un spécialiste de pointe, intégré à une équipe pluridisciplinaire de haut niveau, en évolution permanente. Des responsabilités importantes vous attendent à terme.

Découvrez les 50 Métiers porteurs de l'Assurance. Pour un Risk Manager, un Audit, un Assureur International, un Souscripteur, un Courtier, un Agent Général, un Rédacteur Gestionnaire, quelles sont les perspectives de carrière ? Quels sont les métiers de l'informatique dans l'Assurance ? Venez vous renseigner et rencontrer les Responsables des plus grandes sociétés : GAN, CNP, Groupe Victoire, AGF, AXA, GPA, PFA, La France, Les Mutuelles du Mans, Groupama, Eagle Star Vie, FFSA, Lloyd Continental...

"PASSEPORT POUR L'ASSURANCE"

LE PREMIER FORUM

DES 50 MÉTIERS DE L'ASSURANCE

LE 23 NOVEMBRE 1990 DE 10 H A 21 H

LE 24 NOVEMBRE 1990 DE 10 H A 17 H

AU CNIT - PARIS LA DÉFENSE
RER LIGNE A - ARRÊT LA DÉFENSE - PARKING CNIT

ENTRÉE GRATUITE



A E
Réseau Cadres



Le Monde

Conseil Régional de Haute-Normandie

RECRUTE
selon conditions statutaires

UN ATTACHÉ TERRITORIAL

à la Direction Administrative et Financière
au Service : Finances

Mission :
Responsable sous l'autorité du chef de service « finances » :
— des achats ; des marchés publics ; du traitement des litiges et contentieux.

Profil :
- Très bonnes connaissances en droit public et privé.
- Spécialiste dans la législation, la réglementation et la rédaction des marchés publics.
- Expérience souhaitée.

Adresser lettre de motivation + C.V. + photo à :

M. le Président du Conseil Régional de Haute-Normandie
Service du Personnel : 25, boulevard Gambetta
B.P. 1129 - 76174 Rouen Cedex. Tél. : 35-52-56-20

Responsable des Etudes

tcc

Conduire les projets de développement du réseau urbain de Lille, métropole à la pointe des technologies modernes dans le domaine des Transports, telle sera la mission que nous confierons à un INGÉNIEUR CONFIRMÉ (Centrale, Télécom, Supelec, ...).

Nos objectifs de développement dépendent des projets menés par une équipe dont vous serez le leader. Les projets les plus importants demanderont votre implication personnelle.
Vous et votre équipe serez responsables depuis les phases d'études initiales jusqu'aux réalisations, vous participerez à la formation des utilisateurs.

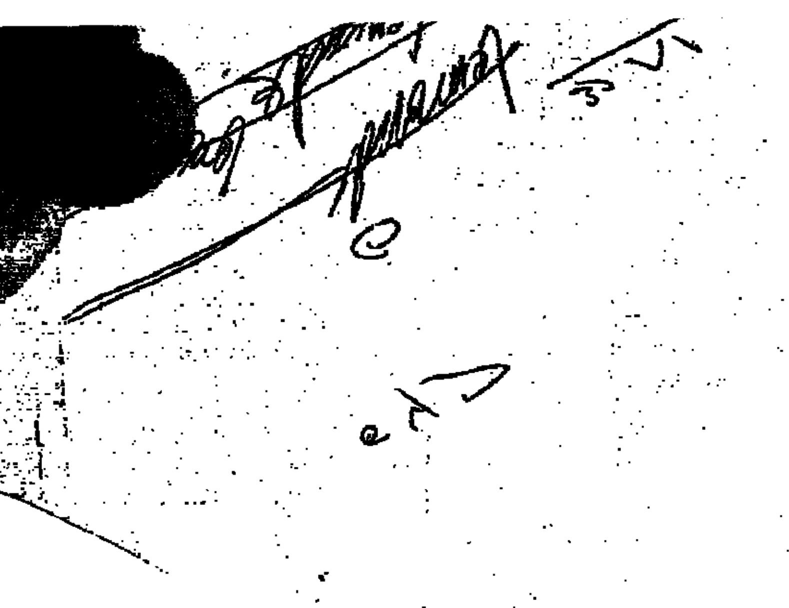
35 ans environ, vous avez une expérience confirmée acquise, si possible, à un poste de responsabilité d'études dans un environnement industriel.

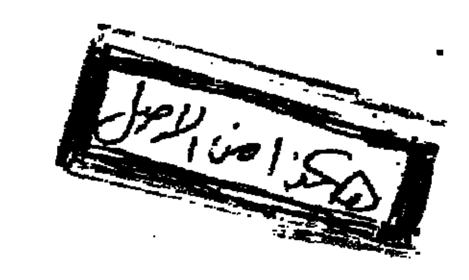
Imagination, mobilité intellectuelle, sens relationnel doivent vous permettre de relever ce défi. Votre réussite est essentielle *pour notre société. Elle vous permettra d'évoluer au sein d'un* groupe, leader de l'exploitation des transports urbains en France.

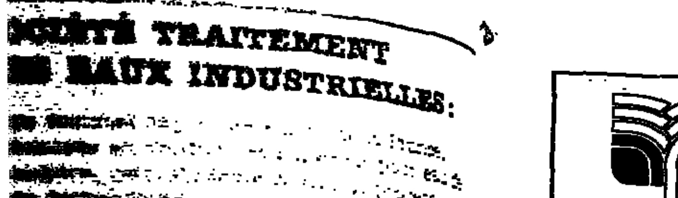
Merci de faire parvenir votre dossier CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 803/777 M à notre Conseil Françoise BARSI

centor
26, rue Henri Monnier
75009 Paris

PARIS - LYON - MULHOUSE - STRASBOURG







Le Monde des Cadres

GROUPE ARJOMARI

ETUDES ET GESTION DU PERSONNEL

Le Groupe ARJOMARI, premier groupe papetier français (plus de 10 milliards de CA, dont la moitié à l'étranger, 17 usines, 7000 personnes) est un leader européen de papier haut de gamme et le plus important distributeur de papier en Europe.

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, vous avez pour mission de suivre la gestion du personnel sous de nombreux aspects (statistiques, administratifs, techniques...).

Vous proposez de développer de nouvelles méthodes, procédures, outils de gestion et de communication avec le concours des moyens informatiques.

Vous réalisez des études spécifiques permettant dans de nombreux domaines, une meilleure appréhension des ressources humaines de l'entreprise.

Vous avez au moins 25 ans et êtes diplômé de l'enseignement supérieur. Vous êtes, par formation et/ou par une première expérience professionnelle, attiré et sensibilisé par la fonction personnel.

La taille du Groupe et sa volonté de développer l'ensemble de ses moyens de gestion de personnel sont de nature à motiver une personnalité de valeur et d'avenir.

Le poste est basé à Paris, au siège du Groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence 6/453 AU. à BGOR S.A. 8, rue de Berri 75008 PARIS.

ALBERTVILLE 92

amp

AMENAGEMENT ET SYSTEMES DE TRANSPORTS

CHARGE D'ETUDES

Un groupe privé français de tout premier plan offre un poste motivant de "Chargé d'études".

Ce poste conviendrait à un candidat Sciences Po, DESS ou équivalent, ayant environ deux ans d'expérience études dans le domaine de l'aménagement et du déplacement de personnes. Il sera à même de mener avec autonomie des études impliquant l'intégration de données qualitatives et quantitatives sur des plans démographiques, économiques, ..., et de les présenter à des interlocuteurs de haut niveau.

La réussite dans ce poste, outre d'excellentes qualités d'analyse, de synthèse, d'ouverture d'esprit, implique un solide dynamisme et des qualités relationnelles marquées.

Larges perspectives d'évolution vers des postes opérationnels.

Poste à PARIS.

Ecrire sous réf. 47 B 2010-0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

PRESSE ÉCRITE QUOTIDIEN RÉGIONAL

recherche un

REPORTER PHOTOGRAPHE

... responsable de l'illustration au sein ... il devra :
... ticiper à la couverture de l'actualité ... ographique au niveau régional et national.
... er une équipe de photo-reporters.
... e requiert une solide expérience de terrain ... ussi une aptitude et du goût pour les ... s et la gestion des hommes.

... esser C.V., press book et prétentions ... réf. 3121 à CPA 34-38 rue Camille Pelletan ... vallois Perret qui transmettra.

Chez un leader mondial
Développer une politique de recrutement
Lui assurer un rôle clé dans les stratégies de développement



Leader mondial dans le domaine des matériaux de construction avec un CA de 35 milliards et un effectif de 33.000 personnes et de nombreuses implantations à l'étranger.

Au niveau du groupe, notre service Recrutement fait partie d'une des équipes de Direction et est étroitement associée à la gestion des carrières. Sa mission est de permettre au groupe de disposer des meilleures opportunités en France et à l'étranger par :

- des actions systématiques de communication avec les Grandes Ecoles et Universités à l'échelon mondial, et une "veille" constante permettant de disposer d'une information efficace dans tous les domaines du marché du travail international ;
- des recrutements "amont" : politique de stagiaires, par contrats, ... ;
- des interventions directes concernant en particulier les postes de haut niveau et les postes internationaux ;
- un rôle de conseil auprès des opérationnels pour assurer la qualité et la cohérence des recrutements.

Pour remplir cette mission, nous recherchons un candidat de fort potentiel, diplômé d'une grande Ecole, ayant 5 ans d'expérience réussie dans le recrutement de cadres, capable d'intervenir aussi bien en France qu'à l'étranger.

Son sens de l'anticipation, sa perspicacité, ses qualités de communication lui permettront d'être reconnu comme un interlocuteur avisé dans des contacts à haut niveau, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe.

Maîtrise de l'anglais indispensable(seconde langue européenne souhaitée).

Larges perspectives d'évolution de carrière. — Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 47 B 2002-0M - Discrétion absolue.

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

COMITÉ RÉGIONAL PROMOTION AGROALIMENTAIRE POITOU-CHARENTES

RECRUTE

CHARGÉ DE MISSION EXPÉRIMENTÉ

- Contact entreprises.
- Missions àl'étranger et régions.
- Sens de l'organisation et de la communication.
- Expérience marketing souhaitée.

Poste à pourvoir de suite.

Chambre Régionale d'Agriculture Poitou-Charentes
BP 191 – 86005 POITIERS Cedex

INFORMATIQUE et TELECOMS

FIRST TELECOM

Jeunes Ingénieurs
Vous avez la théorie, nous offrons la pratique
Futurs Chefs de Projets
Vous avez la pratique, nous vous confions une équipe

Notre objectif... un produit présenté au CeBIT' 91 de Hanovre. Notre produit met en œuvre des APIs (Interfaces de programmation) et des protocoles de télécommunication normalisés : Télécopie, RNIS, X 400, Couches OSI, STUTEL... dans l'environnement C, DOS, Windows 3, Unix.

Venez découvrir COM/APPLI en appelant Fabienne BOLLON au : ☎ (1) 43 06 04 05

Dossiers de candidature au 38, rue Frémicourt 75015 PARIS

DU JOURNALISME A LA COMMUNICATION

RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Nous sommes la fédération d'un important groupe bancaire décentralisé.
Nos missions d'information et de communication sont importantes, nombreuses et variées :
• en direction de nos membres
• en direction de notre environnement extérieur.

Cette fonction stratégique pour l'entreprise est rattachée à la Direction Générale.

Les missions à remplir sont de trois ordres :
• assurer la responsabilité des médias (revue à large diffusion, magazines vidéo, bulletins spécialisés...)
• développer les relations de conseil et d'assistance avec les responsables "Communication" de nos membres
• contribuer à l'information générale de nos instances de décision.

Le responsable de notre service Information et Communication dirige une petite équipe de professionnels. Il a en charge également les contacts avec l'ensemble des fournisseurs et prestataires du service.

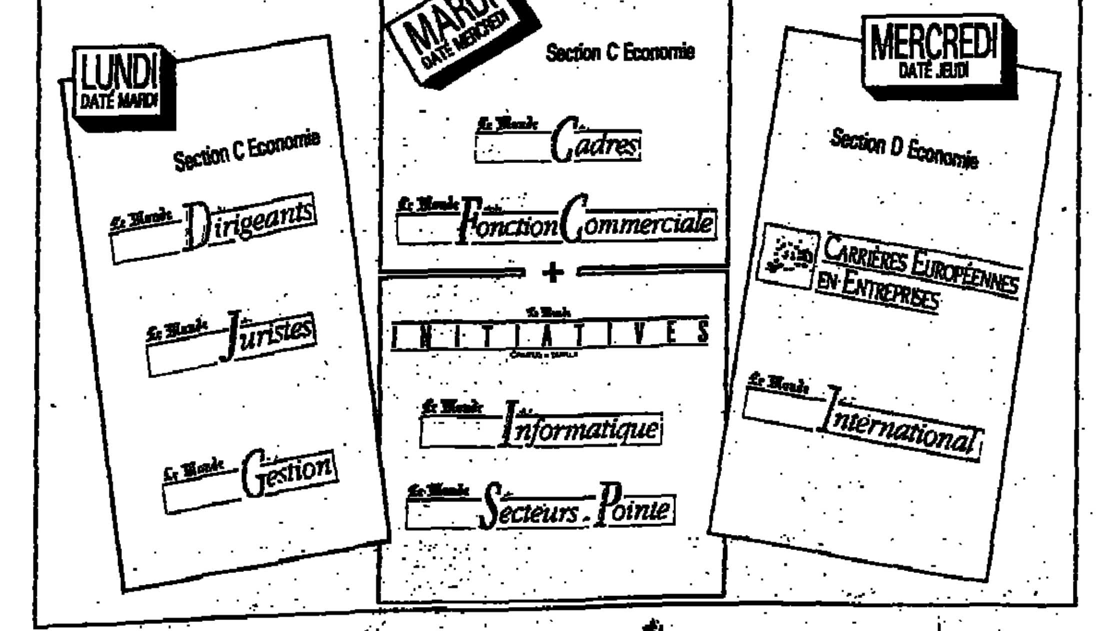
Homme de plume et de contact, il a le goût de l'information. A 35 ans environ, c'est un professionnel de la presse, capable de mettre son talent et ses qualités d'animation au service de nos stratégies et de nos projets.

Une connaissance des mécanismes de l'économie constitue un "plus". Ce poste d'avenir est basé à Paris. Il entraîne des déplacements.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo sous la référence CC/991 à notre Conseil qui vous garantit une totale confidentialité.

Ethnos GROUPE UNILOG
Conseil en recrutement
141, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Membre de SYNTEC Recrutement

3 JOURS D'EMPLOI DANS « LE MONDE »



HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

Objectif : Excellence.
De l'audit à la mise en œuvre, vous êtes le garant de notre politique qualité...

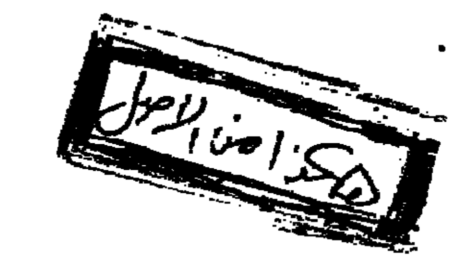
*Filiale du **Groupe IDV**, notre positionnement sur les marchés haut de gamme nous a depuis toujours conduits à développer une politique exigeante de qualité.*
Rattaché à la Direction Générale, vous traduisez la politique de l'Entreprise et les exigences Marketing Groupe en normes, méthodes et procédures qualité, applicables à tous les stades du processus d'élaboration des produits : achats, fabrication, conditionnement, stockage.
Votre mission d'audits, de conseil et de coordinateur est donc essentielle pour garantir la politique définie et sa mise en œuvre, en interne comme en externe.
Ce poste fonctionnel très ouvert conviendrait à un professionnel, connaissant bien le fonctionnement de l'entreprise et possédant rigueur, analyse, sens du contact et de la persuasion. Une formation supérieure avec une base scientifique (Biologie - Chimie) est souhaitée, l'anglais impératif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil sous réf.1010.

Hay Managers
5 place Charles Béraudier, 69428 Lyon Cedex 03.

Le Monde de la Fonction Commerciale

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



FORMATION PROFESSIONNELLE

Ciefon GROUPE THOMSON

Organise
FORMATION
à l'utilisation de la
MICRO - INFORMATIQUE
pour
CADRES TOUS PROFILS, SECRÉTAIRES et ASSISTANTES
demandeurs d'emploi
soucieux d'élargir leurs compétences
Démarrage le 10 décembre
Programme et renseignements pratiques
Jean-Claude PATRIER. 43-42-29-00 poste 180

MANAGERS DE RESEAUX DE FRANCHISE ET DE DISTRIBUTION

FORMATION SPECIALISEE POST-GRADE
rémunérée à plein temps sur 8 mois
Conditions d'inscription : formation supérieure et/ou expérience professionnelle. Ouvert aux personnes en activité ou demandeurs d'emploi.
Institut de Promotion de la Franchise
2, avenue De-Lattre-de-Tassigny
68920 WINTZENHEIM - Tél. 89 27 06 91
L'IPF est un service géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar et patronné par le Ministère du Commerce et de l'Artisanat.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre, 25 ans expérience
COMMUNICATION D'ENTREPRISE
Interne et externe
conception
AUDIOVISUELLE
organisation
ÉVÉNEMENTS
Recherche poste similaire.
Étudierait toutes propositions.
Contact : PIERRE ANDRE
BP N° 5 – 78630 ORGEVAL

TROIS QUESTIONS A UN DIRIGEANT DYNAMIQUE

A qualité égale, un produit conquiert de nouveaux marchés
d'autres non : **Pourquoi ?**

A professionnalisme égal, des forces de vente fidélisent leur clientèle
d'autres non : **Pourquoi ?**

A budget de communication égal, des équipes pétillent d'imagination
d'autres non : **Pourquoi ?**

IL EXISTE DES SOLUTIONS

Si vous êtes soucieux d'intégrer une réflexion à moyen terme aux exigences du quotidien et d'en parler avec un manager à dominante marketing, 20 ans d'expérience professionnelle dont 15 ans dans une Société au service des entreprises et des particuliers, leader sur son marché :

RENCONTRONS-NOUS

N'attendons pas le moment favorable
Créons-le !

Référence L.C1610
Tél. : 42-27-10-99 - Répondeur : 45-20-89-74
Fax : 42-27-59-99
Adresse : 6, rue de l'Alboni - 75016 Paris

Diplômée, anglaise, bilingue, avec expérience en édition et enseignement, ch. emploi à Paris, c.v. et références sur demande. Boîte postale.

Médecin 37 ans, 15 ans expér. en neurochirurgie, cherche emploi en France ou étranger. Prêt à se reconvertir. Tél. : 43-61-57-66.

H. 38 ans, format. ISSEC. Niv. DECS COMPTA. 3e cycle commerce internat. Anglais parlé. 10 ans exp. internat., compta-gestion administration. Etudie ttes propos., ttes régions même expatriation. 47-90-69-34.

CADRE DIRECTION GÉNÉRALE
Orienté gestion. Grande expérience cas exceptionnels tels que couverture ou fermeture d'unités étrangères en France cherche missions ou contrats temporaires. Ecrire sous réf. 8141 au : Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

J.F. bonne présentation interprète couramment ARABE, FRANÇAIS. Tél. : 40-05-16-11.

Expert-comptable spécialiste en audit consolidation intégration fiscale cherche missions ponctuelles. Tél. : 30-40-94-63 ap. 18 h.

JOURNALISTE
J.H., 27 ans, diplômé école journalisme, maîtrise relations internationales, licence droit, cherche poste. 43-57-25-49 après 19 h.

H. 34 ans cherche poste middle office ou assistant trading pour MONEP ou CAC 40. Ecrire sous réf. 8139 au : Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

J.F. 24 a., juriste spécialisée : propriété, littéraire, artistique, industriel et droit communautaire, recherche emploi. Tél. : (16) 82-33-11-84.

DIRECTEUR DE TRÉSORERIE
Groupe International – Etoile en particulier – Hôtellerie. Disponibilité immédiate. Adressez dossier complet à : TS CONSEIL RECRUTEMENT INTERNATIONAL, 19, rue Messine, Paris 18e.

Mensuel professionnel cherche un(e)
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Expérimenté(e), bon correcteur, aptitudes rédactionnelles, suivi fabrication.
Merci d'envoyer c.v. + lettre + prétentions à : UNION PRESSE, 16, place de la République, 75010 Paris.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES recrute
JEUNE INGÉNIEUR
débutant ou ayant moins de trois ans d'expérience, intéressé par le développement et l'encadrement *de la bureautique* et de la télématique utilisées au Quai d'Orsay, et dans les postes diplomatiques à l'étranger. Le candidat doit être attiré par des activités de terrain et de contact avec les utilisateurs.
Envoyer C.V. + photo + prétentions au : Ministère des Affaires Etrangères, Service du Chiffre, des Communications et du Traitement de l'Information, 37, quai d'Orsay 75351 Paris. A l'attention de : M. J.-P. EVAIN.

Société de Presse spécialisée dans le domaine informatique cherche
UN JOURNALISTE
Bac + 4, 5 ans d'expérience. Merci d'envoyer lettre, c.v., photo et prétentions sous réf. 8142 au : Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL en formation et en organisation commerciale de réseaux de distribution venant en milieu bancaire recherche
CONSULTANT senior
Vrai PRO de l'animation du changement, 30-45 ans env., très relationnel, 10-15 ans d'exp. en formation et en animation d'équipe de vente, bonne culture génér., dipl. indiff. Connaissance réseaux bancaires appréciée.
Env. c.v., lettre manuscrite, photo récente et prétent. à : OCS CONSEILS, 54, rue de Bourgogne, 75007 Paris.

Lycée coll. catholique SUD-OUEST. 2 000 élèves *sous contrat international* cherche rentrée septembre 1991
Son CHEF D'ÉTABLISSEMENT
Ecrire sous réf. 8125 au : Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

COLLÈGE PRIVÉ MIXTE à Paris – recherche
COLLABORATEUR (trice)
pour animation pédagogique équipe professeurs. Ecrire n° 6055, le Monde Publicité, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

GRANDE BANQUE ÉTRANGÈRE recherche un
AGENT DE BACK OFFICE TITRES
capable d'organiser et de développer la conservation de titres (actions et obligations) p/cpte institutionnels. 24/28 ans, formation bac + 2. Expérience bancaire dans le secteur titres (règlement/livraison, OST, fiscalité). Anglais indispensable (test éliminatoire).
Adresser c.v., photo et lettre manuscrite sous réf. 8584, MÉDIA-SYSTEM, 6, impasse des 2 Cousins, 75849 Paris cedex 17, qui transmettra.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
recherche COLLABORATEURS(TRICES)
Bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial (pas de porte-à-porte).
– Formation assurée ;
– Rémunération très motivante comportant un minimum garanti ;
– Évolution de carrière rapide pour candidat de valeur.
Tél. au : 47-54-86-18.

Le Monde des Cadres

LA BOURSE AUX STAGES
Ces entreprises vous offrent
DES STAGES A VOCATION INTERNATIONALE
RENAULT · THOMSON · Seita · Société Française Hoechst · Schlumberger · MUST · GEC ALSTHOM · EXXON CHEMICAL · SKF · WATERMAN · NEURONES ASSOCIÉS · BANQUE POPULAIRE · CLESTRA HAUSERMANN · ESCP
Le Monde INITIATIVES · CAMPUS · EUROPE 1

VILLE DE MASSY (ESSONNE) recrute
ANIMATEUR POUR MAISONS DE QUARTIER
Adresser candidature + c.v. à : M. le Député-Maire, Hôtel de ville, 1, av. du Gal-de-Gaulle, 91305 Massy Cedex.

TECHNICIEN COMPTABLE pour CENTRE GESTION AGRÉÉ. EXPÉRIENCE AGRICOLE + FISCALITÉ APPRÉCIÉE. C.V. à CENTRAGRI 77 - 418, av. BRIAND, 77350 LE MEE.

ASSOCIATION recherche
DIRECTEUR (TRICE) D'ÉTABLISSEMENT
35 ans minimum pour promouvoir, gérer et animer un domicile collectif d'accueil de personnes âgées dépendantes avec section de cure médicale (50 logements) en région parisienne.
Convention Collective Nationale de 1951.
Formation et expérience gérontologique exigées.
Adr. C.V., photo et prétentions avant le 30 nov. 1990 sous n° 8145, au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

CECOFRANCE
Service juridique, 9, r. Montera, Paris-12e recherche
RÉDACTEUR/TRICE
de société. Formalités, suivi de dossiers, expér. indispensable, libre de suite. Env. C.V., prétentions.

VACANCES VOYAGES LOISIRS ORGANISME DE TOURISME Enfants - Jeunes VAL-DE-MARNE (50 établissements France - Etranger) recherche pour assurer son développement 1 CONTROLEUR DE GESTION. Connaissance informatique VAX, Tableur SGBD indispensable gestion - DECS. Possédant BTS. Expérience appréciée mais non impérative. Adresser candidature et C.V. à VVL, 39 avenue Henri-Barbusse, B.P. 148, 94403 VITRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. (1) 46-80-85-17.

secretaires

ÉTUDE NOTARIALE RECHERCHE SECRÉTAIRE même débutante. Traitement de texte. Esprit d'initiative. BTS SOUHAITÉ. Tél. : 43-71-45-64.

Entreprise de conseil en informatique recherche
2 SECRÉTAIRES
L'une, BTS secrétariat option administration. *L'autre, Bac G1* TTX Macintosh. Travail varié et évolutif au sein d'une petite équipe. Autonomie. Possibilité de temps partiel. 49-09-75-90. DDMO : 50, rue de Sèvres, 92100 Boulogne.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt
PANTHÉON
Prestige et Histoire 3/4 P., 3e ét., asc. 86 m² + balcon sur jardin. C.B.I. ORPI 43-36-17-36

7e arrdt
ECOLE MILITAIRE sur avenue, 2 p., 51 m², 4e ét., bel imm. GERER 42-65-03-03.

8e arrdt
MADELEINE ST-HONORÉ. Bel imm. 1840, gardien, asc., 5 p., 117 m², refait neuf, décoré, possib. park. GERER 42-65-03-03.

RUE DARU 90 m² 4 P.
beau p. de taille, rdc, dble séj., 2 chbres, 2 850 000 F, poss. serv. et park. Paris Promo 45-63-25-60.

SOMPTUEUX 143 m²
+ balc. 44 m², 6e ét., imm. p. de t., vue panoramique, état exceptionnel, studette, park. 8 500 000 F. PARIS PROMO 45-63-25-60.

16e arrdt
PRÈS AV. FOCH
superbe 232 m² + balc., belle galerie, triple récept. de 98 m², 4 chbres, nbrx rangements, 2 serv., park. 9 850 000 F. 45-63-25-60.

92 Hauts-de-Seine
BOULOGNE NORD
Parc Ed. de Rothschild. Restructuration neuve d'un petit imm. de caractère TRÈS BEAU DUPLEX 3 chbres. FRAIS RÉDUITS. Tél. : 46-04-90-80.

NEUILLY-BOIS
réc. séj., 3 chbres, 2 bains, luxueux, gde terrasse en duplex, park. 7 000 000 F. Paris Promo 45-63-25-60.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ETRANG. APPARTS à PARIS de 200 m² à 450 m². *40 000 F à 90 000 F le m²*

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ETRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité, Paris-province, commerciaux et habitations.
TÉL (1) 45-62-16-40 ou FAX : 42-89-21-54.

RECH. 2 à 4 p., Paris, préférence rive gauche, av. ou sans travaux. Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. (1) 45-62-78-99

MASTER GROUP
recherche appts vides ou *meublés de standing* POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS. 47, r. Vaneau, Paris-7e. 42-22-14-61, 42-22-24-66.

Région parisienne
Libre au 1er janvier 1991 CHAMPS-S.-MARNE (77) F5, 90 m², 3 chbres, séj. dble, *cuis. éq., rangts, box clos.* 5 mn. RER, ts commerc., crèch., collèges, lycée à prox., reprise et gar. justifiées. 5 500 F/mois + 1 000 F provisions charges. Tél. (1) 64-68-07-50 (rép.).

locations meublées demandes

Paris
RÉSIDENCE CITY
URGENT : rech. pour dirigts étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APTS MEUBLÉS DURÉE 1 à 2 ANS. LOYERS GARANTIS.
TÉL. (1) 45-27-12-19

maisons individuelles

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE. Villa 7 P. sur 900 m² terrain, terrasse 200 m². R.C. : séj. dble cathédrale, cheminée, 2 chbres, s.d.bains, cuis. équipée, w.-c., buanderie. 1er ét. 2 chbres, s.d.bns, dressing. Garage 2 voitures, quartier résident., proche comm., écoles, lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre. Px 1 600 000 F à débattre. Apr. 19 h : 45-98-12-78

pavillons

BOIS-D'ARCY
Construction individuelle, séjour, chem., cuis. équipée, 4 chbres, bains, s. d'eau. Sous-sol 100 m², plain-pied cse mutation. 1 700 000 FNR. LN. : 30-45-26-08.

villas

MARNES-LA-COQUETTE *S/terr. 550 m², part. vd villa* caract. 140 m² hab., 3 ch. Salon 45 m². Plein sud. Vue imprenable sur lac et stade. Garage 3 voit. Jardin fleuri, arboré, clos. Dépendances et combles à amén. 3 000 000 F. Tél. : 43-80-09-38 (H.B.).

bureaux

Ventes

SUD AGGLOMÉRATION TOURANGELLE
A VENDRE
IMMEUBLE DE BUREAUX
(2 200 m² développés)
Se prêtant à très belle organisation sur trois niveaux. Accès aisés. Conviendrait à siège de société, société de moyens, cabinets groupés. *Renseignements sur demande écrite seulement*
EXCLUSIVITÉ
CENTURY 21 AGENCE DU PARC, 4, bd de Chinon, 37300 JOUÉ-LÈS-TOURS. Tél. : 47-25-12-10. Fax : 47-53-36-34.

Locations

DOMICILIATION 8e BUREAUX, TÉLEX, TÉLESCOPIE.
AGECO, 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO. *Burx., secrét., tél., télex, fax.* Domicil. : 170 à 390 F/M.
CIDES 47-23-84-21

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : bureaux équipés et salles de réunions, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de ttes entreprises, fax, permanence téléph., secrét., TTX, imprimerie et services personnalisés.
ETOILE 16e, 47-23-61-61
GRENELLE 15e, 47-23-61-58
ST-LAZARE 8e, 42-93-50-54
LA FAYETTE 9e, 47-23-61-61
BOULOGNE 92, 46-20-22-25
VERSAILLES 78, 30-21-49-49
+ 25 centres en France. Prix compét., délais rapides. Depuis 1978 à votre service. Infos Minitel 36-16 ASPAC.

A PARTIR DE 50 F HT/mois. Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. INTERDOM 43-40-31-45

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM. Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques
43-55-17-50

capitaux propositions commerciales

U.S. Market Oppotunite. Sté américaine implantée en California offre services consultant ou partenariat à Sté française souhaitant diffuser produits ou services aux USA (presse + TV + structures). Pour informations : S-R Trademarks Devel Inc. Tél. (19-1) 818-909-08-07. FAX (19-1) 818-782-2016.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix - « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide *Paris pas cher*, - en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.
PERRONO OPÉRA
Angle bld des Italiens, 4, Chaussée-d'Antin. Achats tous bijoux ou échanges. Autre magasin, autre gd choix. ETOILE, 37, av. Victor-Hugo.

Cours

Professeur de piano de l'Académie nationale de musique de Lituanie, 1er prix du Conservatoire Tchaïkovski de Moscou, lauréat du concours *international d'orgue* Franz-Liszt de Budapest, donne cours et leçons particulières de piano et d'orgue. *niveau professionnel.* EDOUARD OGANESSIAN. tél. (1) 42-51-14-59.

Conférences

Si l'art vous intéresse l'Association PALETTE vous propose des conférences et des visites-conférences. Pour tous renseignements : appelez le 42-71-52-87 ou le 45-54-28-88.

Coiffures

STYLIGNES
Coiffures
117, rue Boucicaut, 92260 Fontenay-aux-Roses. Tél. : 43-50-45-02.
2, rue Jean-Moulin anciennement rue de Fresnes, 92160 Antony. Tél. : 46-66-17-03.

Vidéo

A VENDRE. URGENT *Cause double emploi*
LECTEUR VIDÉO DISC PAL
3 mois, état neuf. 2 500 F. Laisser message sur *répondeur* : 46-24-05-81.

MARCHÉS FINANCIERS

Avec un déficit de 12 milliards de francs

Les coûts de restructuration de Philips s'accroîssent de 66 %

Les mots commencent à manquer pour traduire la gravité de la crise que traverse la multinationale néerlandaise. Comment, en effet, qualifier un déficit prévisionnel au 31 décembre prochain de 4 milliards de florins (12 milliards de francs) alors qu'on annonçait le 2 juillet dernier une perte annuelle deux fois ... moindre (6 milliards de francs) et des coûts de restructuration en hausse de 66 %. Le président de Philips lui-même, M. Jan Timmer, avait parlé d'une somme « phénoménale ».

AMSTERDAM

de notre correspondant

C'est par un communiqué sibyllin que la firme d'Eindhoven a rendu publique, lundi 19 novembre, la nouvelle du doublement pur et simple du *« trou »* prévu il y a seulement quatre mois et demi. En fait de trou, il s'agit d'un gouffre puisque, en moins d'un an, Philips est passé d'un bénéfice record de 4,12 milliards de francs pour 1989 (*le Monde* du 3 mars) à un déficit trois fois supérieur à cette somme. Autre élément de comparaison : les 12 milliards de francs perdus par le géant blessé sont équivalents au montant annuel des prêts que la future Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) peut consentir à l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale !

Pourquoi une telle réévaluation ?

Cet accroissement du déficit annuel est la conséquence directe d'une part d'une nouvelle dégradation du résultat d'exploitation prévisionnel, d'autre part d'une augmentation vertigineuse (+ 66 %) du budget « restructuration » qui passe à 13,5 milliards de francs. En exposant le 25 octobre dernier, le second volet de sa stratégie d'assainissement, M. Timmer avait bien laissé entendre que les restructurations décidées ou en préparation pourraient excéder les 2,7 milliards de florins (8,1 milliards de francs) budgétés d'ici à la fin de l'année. Mais cette mise en garde s'avère aujourd'hui à la fois justifiée et ... timorée : le communiqué de Philips indique que le coût des restructurations va augmenter de 1,8 milliard de florins (5,4 milliards de francs).

Comment expliquer une telle réévaluation, et, dans la foulée, l'accroissement du déficit annuel ? La multinationale évoque – guère plus – *« une enquête »*, au demeurant pas achevée, ayant permis à la direction d'analyser *« quelle partie de l'entreprise* [devait] *être fermée, cédée, ou faire l'objet d'une association »*. Quelle partie ? Combien d'emplois sont-ils concernés ? Ses décisions entrent-elles dans le cadre du passage au crible, annoncé en octobre, ou constituent-elles le troisième étage de la fusée Timmer ?

Ces questions, non seulement, restent pour l'instant sans réponse, mais en appellent même d'autres : l'augmentation explosive de l'enveloppe des restructurations (+ 66 %) ne signifierait-elle pas que M. Jan Timmer a découvert une situation plus dégradée encore qu'il ne le pensait ? La formule du communiqué selon laquelle *« le problème de restructuration sera accéléré »*, signifie-t-elle son application plus rapide ou son intensification ?

Selon un porte-parole de Philips, cette somme supplémentaire correspond au nettoyage du portefeuille de ses activités auquel la multinationale va procéder : l'analyse autocritique des structures et des résultats de l'enteprise a permis à la direction de discerner quelles activités devaient *« être fermées, cédées ou exploitées en joint venture »*. Philips se refuse à dresser une liste exhaustive des secteurs concernés et à indiquer le nombre d'emplois menacés, se contentant de préciser que l'application de cette nouvelle restructuration *« sera progressive »*.

Nouvelle et... *« dernière »* ! A Eindhoven on assure que le tri parmi les activités non rentables constitue bel et bien le dernier étage de la fusée Timmer, après la réorganisation des secteurs composants et systèmes informatiques (2 juillet) et la campagne pour le rétablissement de la rentabilité (25 octobre). Pressé par l'ampleur des difficultés du groupe, M. Timmer a donc voulu agir vite et a préféré concentrer la douleur sur un seul exercice pour mieux rebondir l'an prochain, au moment où Philips célébrera son centenaire. Lecommuniqué laisse même prévoir *« une amélioration sensible des résultats à partir du second semestre 1991 »*. *« Le solde de l'exercice à venir pourrait être bénéficiaire »* nous a précisé un porte-parole de la firme avant de lâcher, avec un soulagement perceptible : *« Demain nous verrons le soleil »*.

CHRISTIAN CHARTIER

Un règlement à l'amiable se profile dans l'affaire Enimont

Un règlement à l'amiable se profile dans l'affaire Enimont, ce géant de la chimie italienne que se disputent depuis près d'un an ses deux co-actionnaires, à hauteur de 40 % chacun, les groupes public ENI et privé Montedison.

Le 19 novembre, le gouvernement italien a autorisé l'ENI à envoyer à la Montedison de M. Raul Gardini une offre de vente ou de rachat portant sur 40 % du capital de la joint venture chimique.

L'ENI proposerait ainsi à son partenaire de lui céder sa participation dans Enimont pour un prix qui n'a pas été révélé mais qui, estime-t-on à Rome, devrait se situer entre 2 700 et 3 000 milliards de lires (entre 12 et 13,5 milliards de francs). En cas de refus de M. Gardini, l'ENI s'engagerait à lui racheter, pour un prix équivalent, les titres Enimont détenus par son groupe.

Pour ménager les petits actionnaires, l'ENI devrait lancer une offre publique d'achat ou d'échange sur les 20 % du capital disséminés dans le public. En attendant la réponse de Montedison, la Consob (la COB italienne) a décidé de suspendre la cotation de tous les titres des sociétés Ferruzi, clé de voûte de l'empire Gardini.

□ **AXA détient environ 3 % de Suez.** – Profitant de la baisse des cours du titre Suez depuis l'été, AXA, le groupe d'assurances de M. Claude Bébéar, a porté sa participation dans cette compagnie financière à un peu moins de 3 %. Chez AXA, cette opération faite par ramassages de titres en Bourse est présentée comme un *« placement financier »*. Chez Suez, ce renforcement de la participation d'AXA est jugé comme amical. A ce niveau de participation, AXA rejoint ainsi les actionnaires importants de la firme de la rue d'Astorg. Les principaux porteurs de parts sont l'UAP, environ 7 %, CERUS et Saint-Gobain avec chacun un peu plus de 5 %.

REPÈRES

ACTIVITÉ

Les chefs d'entreprise sont très pessimistes

Interrogés par l'INSEE début novembre, les industriels, tout en assurant que la production a continué de croître au cours des derniers mois, n'en prévoient pas moins un ralentissement de l'activité au début de l'an prochain. Ce jugement fait craindre une véritable stagnation de la production industrielle au cours des prochains mois.

Le pessimisme exprimé se fonde d'une part sur le fait que les stocks de produits finis sont *« désormais jugés supérieurs au niveau normal »* ; d'autre part sur des carnets de commandes qui se dégarnissent, notamment ceux en provenance de l'étranger. Elément rassurant : les perspectives de hausses de prix restent modérées.

L'indice de la production industrielle a baissé en septembre du fait surtout des industries agroalimentaires, de l'automobile et de l'équipement ménager. Calculé sur la base 100 en 1985, l'indice est revenu de 114,9 à 113,6, soit une baisse de 1,1 %. Par rapport à septembre 1989, la progression est tout de même de 2,4 %.

PIB

Baisse de 1 % en Grande-Bretagne

La mauvaise santé de l'économie britannique a été confirmée lundi 19 novembre avec l'annonce d'une baisse de 1 % du produit intérieur brut au troisième trimestre, qui ramène la progression du PIB à 0,5 % sur un an. Au deuxième trimestre, le PIB avait progressé de 0,3 % (chiffre révisé).

NEW-YORK, 19 novembre ↓

Repli

Une fois de plus, la crise du Golfe a jeté le trouble sur les marchés. Aux Etats-Unis, lundi, ce fut le cas. En effet, Wall Street a terminé la séance sur une note faible après avoir initialement progressé de 20 points selon l'indice Dow Jones. Ce dernier a cédé 15,09 points à 2 565,34 points, soit un repli de 0,59 %.

La séance avait débuté sur une note soutenue dans l'espoir d'un nouvel assouplissement de la politique de crédit de la Fed. Vendredi dernier, l'institut américain d'émission avait abaissé d'un quart de point le taux interbancaire au jour le jour (Fed Funds). *Une nouvelle baisse des prix pétroliers sous la barre des 29 dollars le baril, pour la première fois depuis de 22 octobre,* n'a fait que renforcer ce sentiment.

En fin de matinée, l'annonce par l'Irak de l'envoi de 250 000 soldats supplémentaires au Koweït a refroidi l'optimisme des milieux boursiers. Les prix du pétrole sont repartis à la hausse, entraînant dans leur sillage le taux moyen des bons du Trésor à trente ans à 8,51 % contre 8,45 % à l'ouverture.

VALEURS	Cours du 16 novembre	Cours du 19 novembre
Alcoa	53	53
ATT	32	32
Boeing	46 1/2	47 1/4
Chase Manhattan Bank	11 1/8	10 7/8
Du Pont de Nemours	35 1/2	36 3/4
Eastman Kodak	42	43 1/8
Exxon	50 1/2	50 5/8
Ford	27 7/8	27 3/4
General Electric	55 3/8	55 3/8
General Motors	38 1/2	38 3/4
Goodyear	15 3/4	15 7/8
IBM	113 3/4	114 7/8
ITT	48 5/8	49
Mobil Oil	57 7/8	57 3/4
Pfizer	77 7/8	77 1/2
Schlumberger	54 1/4	53 1/4
Texaco	58 5/8	57 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	99 3/4	100 1/8
Union Carbide	15 7/8	16 1/4
USX	32 3/8	32 1/8
Westinghouse	26 7/8	27 3/8
Xerox Corp.	34	34 1/4

LONDRES, 19 novembre ↑

Nette hausse

Les cours des valeurs ont terminé en forte hausse lundi au Stock Exchange, l'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est apprécié de 27,9 points, à 2 095,9, soit un gain de 1,3 % par rapport à vendredi, dans un volume d'activité modeste.

La stabilité de la livre et la *confirmation d'un ralentissement* de l'économie britannique, après l'annonce d'une baisse de 1 % du produit intérieur brut au troisième trimestre, ont soutenu la tendance en laissant espérer une *réduction* prochaine des taux d'intérêt. Le repli des cours du pétrole, et les gains réalisés à Wall Street à l'ouverture ont également contribué à la hausse.

PARIS, 20 novembre ↑

Mitigée

Troisième séance consécutive de hausse, mais néanmoins plus modérée que les précédentes, mardi, à la Bourse de Paris. La progression moyenne des valeurs françaises s'appréciait de 0,77 % dès les premiers échanges. En fin de matinée, les gains de l'indice CAC 40 s'amenuisaient et n'affichaient plus qu'une avance de 0,18 %. En début d'après-midi, le baromètre de la place parisienne se stabilisait à ces niveaux avant de s'inscrire, *plus tard, en légère hausse de 0,30 %,* peu avant l'ouverture de la Bourse newyorkaise.

Les professionnels n'ont visiblement pas tenu compte du rejet la veille, dans la soirée, de la motion de censure déposée par l'opposition sur la loi concernant la contribution sociale généralisée (CSG). Ils restent conscients que le marché a beaucoup baissé ces dernières semaines et qu'il est préférable de dissocier politique et Bourse. Toutefois à deux jours de la liquidation pour le mois boursier de novembre, les intervenants sont restés prudents. *Prudence face aux événements* dans le Golfe, la situation ayant déjà provoqué une nouvelle remontée des cours du pétrole brut au-dessus des 30 dollars par baril à New-York lundi soir. Prudence dans la perspective d'une semaine boursière écourtée pour nombre de places. En effet, les marchés seront clos mercredi en Allemagne, le lendemain aux Etats-Unis et vendredi au Japon. Mais d'une façon générale, à l'exception de Tokyo, les places financières sont plutôt bien orientées. Le volume des transactions demeurait modéré, à l'image de celui de la veille, *où il s'était échangé 1,8 milliard de francs* sur le marché à règlement mensuel. Du côté des valeurs, Cérus était stable dans l'attente de la réunion du conseil d'administration devant définir la nouvelle stratégie de la holding.

TOKYO, 20 novembre ↓

Accès de faiblesse

Préoccupée par la situation au Moyen-Orient, la Bourse de Tokyo a baissé mardi dans un marché très calme, le volume des affaires portant sur 210 millions d'actions, soit le plus bas niveau depuis le 20 août, contre 300 millions la veille.

L'indice Nikkei a cédé 312,68 points, soit 1,33 %, à 23 205,48 yens.

La hausse des prix pétroliers après l'annonce de concentrations de troupes de part et d'autre de la frontière du Koweït a donc *semé le trouble sur le marché* nippon, qui par ailleurs se montre très circonspect avant la publication de différents résultats de sociétés. En effet, certains pourraient ne pas être très bons, estiment des analystes.

VALEURS	Cours du 19 nov.	Cours du 20 nov.
Akai	595	640
Bridgestone	1 080	1 080
Canon	1 280	1 270
Fuji Bank	2 070	2 050
Honda Motors	1 340	1 310
Matsushita Electric	1 610	1 600
Mitsubishi Heavy	663	653
Sony Corp.	5 950	5 760
Toyota Motors	1 780	1 770

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Elf Aquitaine divise par deux son titre.** – Elf Aquitaine a décidé de diviser par deux le nominal de son action à partir du 23 novembre, afin de permettre aux épargnants d'acquérir plus facilement le titre. Une personne qui possédait dix actions Elf Aquitaine avant cette division en détiendra désormais vingt pour une même valeur globale de portefeuille, dès le 23 novembre. Le prix de chaque nouvelle action devrait être lui aussi divisé par deux.

□ **Barlow Rand : baisse de 15 % du bénéfice.** – La firme vedette sud-africaine Barlow Rand, qui détient des intérêts dans les secteurs de l'acier, du charbon, du textile, de la chimie, de l'alimentation et des produits pharmaceutiques, a enregistré une chute de 15 % de son bénéfice par action à *463,7 cents (9,3 francs) pour* l'exercice terminé le 30 septembre 1990. En dépit de cette baisse, un dividende final de 119 cents par action a été versé aux actionnaires, maintenant le dividende total pour l'année à 170 cents (2,4 francs).

Le chiffre d'affaires du groupe n'a progressé que de 10 % à 29,1 milliards de rands (58 milliards de francs) pendant la même période, victime des mauvaises conditions commerciales du premier semestre. La combinaison d'une faible demande, d'une concurrence intense et de hauts taux d'intérêt a eu un effet néfaste sur la rentabilité, le bénéfice d'exploitation chutant de 16 % à 1 889 millions de rands (3,7 milliards de francs).

□ **Espagne : OPA du groupe de BTP Dragados sur la firme d'ingénierie CAE.** – Le groupe espagnol de bâtiment et travaux Publics Dragados y Construcciones a lancé une OPA amicale sur la totalité du capital de la société d'ingénierie Control y Aplicaciones (CAE) dont il détient déjà 24,8 % des parts. Le groupe néerlandais Reucarl Investment, qui possède 27,2 % du capital de CAE, ne participera pas à cette OPA, ce qui restreint à 48 % la part de capital sur laquelle portera l'opération. En conséquence, le coût de l'OPA pour Dragados, contrôlé par le groupe bancaire espagnol Banco Central, devrait s'élever à environ 2,245 milliards *de pesetas (environ 120 millions* de francs).

□ **Gautier France entre au second marché.** – Gautier France, spécialiste de la fabrication de meubles contemporains fera son entrée à la Bourse de Paris le 27 novembre prochain. 200 000 actions représentant 10 % du capital de la société seront proposées sur le second marché au prix d'offre minimum de 180 francs. A ce niveau, il représente 8,3 fois le bénéfice net consolidé de 1990 estimé à 21,7 francs par action. A l'issue de l'introduction en Bourse, 80 % du capital resteront détenus par le groupe Seribo qui en possédait jusqu'à présent 90 %. M. Marc Chière, le président de Gautier France, a précisé qu'*« il s'agit surtout »* par cette opération de *« mieux faire connaître le groupe »*. Le chiffre d'affaires consolidé pour 1990 devrait être de 524 millions de francs et le bénéfice net de 43 millions de francs. La firme emploie 600 personnes.

□ **Pierre Tullio nommé directeur chez ICI-Pharma France.** – Pierre Tullio vient d'être nommé directeur commercial d'ICI-Pharma France (1,1 milliard de francs de chiffre d'affaires), une des filiales du géant mondial de la chimie, le groupe britannique ICI. Diplômé de sciences économiques, Pierre Tullio a successivement travaillé chez Glaxo (G-B), Bayer (RFA), Fournier (Fr.) puis Squibb (E.U.) avant d'entrer chez ICI-Pharma France.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	390	389	IDIA	335	330
Asystel	105	....	Idianova	131 50	127
B.A.C.	153	155	I.M.S.	924	900
B.I.C.M.	840	840	IN2	335	305 80 o
Boiron (Ly)	420	425	I.P.B.M.	123 30	126
Boisset (Lyon)	200	....	Loca Investis.	290	292
Câbles de Lyon	3099	3080	Locamic	78 90	79
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	912	900	Marie Comm.	109 80	115
Calberson	288	280	Molex	100	100
Cardif	435	440	Olivetti Logabax	590	599
C.E.G.E.P.	175	175	Presbourg	90	90
C.F.P.I.	278	273	Publ.Filipacchi	257	....
Ciments d'Origny	380	370 80	Razel	850	860
C.N.I.M.	798	792	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	309	309
Codetour	284	285	St-H. Matignon	194	194
Comareg	282	284 50	Select Invest (Ly)	82 40	82 90
Conforama	888	898	Seribo	439	432
Creeks	280	....	S.M.T. Goupil	178	175
Dauphin	395	400	Sopra	171 50	....
Delmas	585	596	Supra	99	92 20 o
Demachy Worms Cie	540	540	Thermador H. (Ly)	240	....
Desquenne et Giral	250	240 o	Unilog	175	175
Devanlay	815	820	Union Fin. de Fr.	336 20	340
Deville	405	400	Viel et Cie	100	93 10 o
Dollfus	166	166 50	Y. St-Laurent Groupe	856	846
Editions Belfond	215	215			
Europ. Propulsion	382	395			
Finacor	125	128			
Frankoparis	164 60	161 50			
GFF (group.fon.f.)	350 50	351 20			
Grand Livre	419	414			
Gravograph	180 50	178			
Guintoli	850	....			
I.C.C.	230	225			

Marché des options négociables le 19 nov. 1990

Nombre de contrats : 25 217

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Déc. dernier	Mars dernier	Déc. dernier	Mars dernier
Bouygues	440	4		–	–
CGE	520	46,50	65,75	6	–
Elf-Aquitaine	680	8	24	51	–
Eurotunnel SA-PLC	36	1,95	4	3,10	4,45
Euro Disneyland SC	90	–	–	2,80	–
Havas	525	25	–	16	–
Lafarge-Coppée	360	11	20	21	
Michelin	60	7,90	11,50	–	3,50
Midi	920	29	64	–	–
Paribas	490	36,50	–		–
Pernod-Ricard	960	60	–	25	–
Peugeot SA	480	43	–	10,50	–
Rhône-Poulenc CI	240	14	–	–	–
Saint-Gobain	360	25	–	8	–
Source Perrier	1 000	–	–	–	10,50
Société générale	400	18	–	–	–
Suez Financière	300	19	33	5	15
Thomson-CSF	90	13	–	1	3,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 nov. 1990

Nombre de contrats : 59 157

COURS	ÉCHÉANCES		
	Décembre 90	Mars 91	Juin 91
Dernier	98,82	98,90	98,64
Précédent	98,46	98,40	98

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 90	Mars 91	Déc. 90	Mars 91
99	0,36	1,23	0,60	0,95

INDICES

CHANGES

Dollar : 4,9785 F ↑

La devise américaine s'est raffermie mardi 20 novembre, après l'annonce d'« achats commerciaux » de dollars par la Réserve fédérale et la mobilisation de nouveaux soldats en Irak. A Paris, le dollar s'échangeait en fin de matinée à 4,9785 francs, 1,4760 DM et 128,50 yens.

FRANCFORT	19 nov.	20 nov.
Dollar (en DM)	1,4680	1,4760

TOKYO	19 nov.	20 nov.
Dollar (en yens)	128,95	128,93

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (20 novembre) .... 9 5/16-9 7/16 %

New-York (19 novembre) .... 7 1/2-7 9/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	16 nov.	19 nov.
Valeurs françaises	75,20	75,90
Valeurs étrangères	77,	77,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	422	426,71
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 612,10	1 633,65

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	16 nov.	19 nov.
Industrielles	2 550,25	2 565,35

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	16 nov.	19 nov.
Industrielles	1 614,80	1 648
Mines d'or	157,40	155
Fonds d'Etat	80,45	80,65

TOKYO

	19 nov.	20 nov.
Nikkei Dow Jones	23 518,16	23 205,48
Indice général	1 740,06	1 719,79

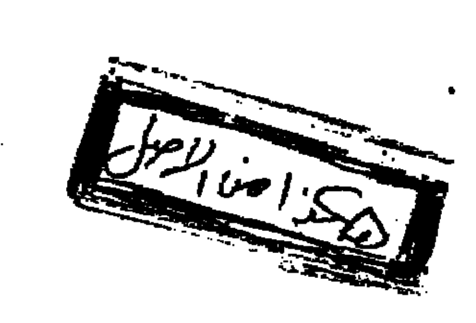
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	4,9860	4,9900	+ 83	+ 93	+ 142	+ 162	+ 515	+ 575
$ can.	4,2872	4,2943	– 98	– 71	– 190	– 144	– 361	– 276
Yen (100)	3,8756	3,8802	+ 52	+ 66	+ 89	+ 117	+ 291	+ 356
DM	3,3822	3,3865	+ 38	+ 56	+ 50	+ 75	+ 149	+ 212
Florin	2,9982	3,0024	+ 32	+ 45	+ 49	+ 70	+ 147	+ 200
FB (100)	16,3798	16,4037	+ 122	+ 225	+ 170	+ 343	+ 424	+ 860
FS	4,0016	4,0080	+ 47	+ 65	+ 66	+ 95	+ 274	+ 348
L. (1 000)	4,4899	4,4975	– 107	– 80	– 202	– 161	– 349	– 275
£	9,8424	9,8553	– 346	– 301	– 650	– 581	– 1361	– 1196

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8 1/	7 13/16	7 15/16	8/	8 1/8	7 7/8	8/
Yen	7 15/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16
DM	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 3/4	8 7/8	9	9 1/8
Florin	8 1/8	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 11/16	8 13/16	8 15/16	9 1/16
F.B.(100)	8 1/4	8 1/2	8 3/4	9	8 15/16	9 3/16	9 3/8	9 5/8
F.S.	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 9/16	8 11/16	8 1/2	8 5/8
L.(1 000)	12 3/4	13 3/4	12 5/8	13 1/8	12 1/2	13	11 7/8	12 3/8
£	13 15/16	14 3/16	14 /	14 1/8	13 7/8	14	13 /	13 1/8
Franc.	9 3/8	9 5/8	9 5/8	9 3/4	9 3/4	9 7/8	10 /	10 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 20 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3755	C.N.E 3%	3820	3825	3804	- 0 42
950	B.N.P. T.P.	940	940	940	....
984	Cr.Lyon. T.P.	972	....	....	....
1452	Renault T.P.	1230	1225	1228	- 0 16
1480	Rhone Poul. T.P.	1480	1480	1470	- 0 68
1101	Saint Gobain T.P.	1100	1100	1100	....
950	Thomson T.P.	855	850	850	- 0 58
760	ACCOR	712	713	711	- 0 14
675	Air Liquide	647	650	649	+ 0 31
1600	Ala.Superm.	1600	1552	1600	....
345	A.L.S.P.I.	359	359	362	+ 0 84
1820	Arjom. Prioux	1557	1579	1590	+ 2 12
845	AGF Sté Centrale	880	884	877	- 0 34
830	Aux. Entrepr.	1000	987	980	- 2 00
260	Avenir H. Média	275 90	278	272	- 1 41
210	Axa Midi Ass.	219	220	219 10	+ 0 05
230	Bafip	214	215	210	- 1 87
164	Bail-Equipem.	136	134	132	- 2 94
770	Bail Investiss.	797	810	815	+ 2 26
440	Bancaire	477 50	480	471 50	- 1 26
600	Bazar H.-V.	644	644	644	....
735	Beghin-Say	685	683	683	- 0 29
1120	Berger (M.)	1215	....	....	....
510	Bic	485	485	500	+ 3 09
850	B.I.P.	844	845	845	+ 0 12
350	BIS	273	274	269	- 1 47
265	B N P (CI)	241	236	239	- 0 83
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1190	Compt Mod.	1152	1140	1140	- 1 04
144	Concept S.A.	98	....	....	....
305	CPR (Paris Ré.)	292 50	284	289	- 1 20
880	Créd. Foncier	820	820	820	....
585	Cr Lyon (CI)	522	522	529	+ 1 34
920	Credit Nat.	925	930	926	+ 0 11
205	CSEE	173 10	173	171	- 1 21
2180	Damart	1940	....	....	....
440	Dassault Aviation	428	426	422	- 1 40
172	Dassault Electr.	164 90	157 20	158	- 4 18
1290	De Dietrich	1355	1327	1360	+ 0 37
198	Dév.R.d.C.(Li)	190	197 50	198	+ 4 21
285	Dév.R.Sud-Est	278	278	277	- 0 36
360	D M C	380	371	365 50	- 3 82
3590	Docks France	3760	3750	3751	+ 0 03
2300	Eaux (Gle)	2257	2261	2265	+ 0 35
315	Ecco	291	291	292 10	+ 0 38
640	EF Aquitaine	630	632	633	+ 0 48
470	- (Certific.)	461	466	468 50	+ 1 63
950	Epeda B.-F.	938	938	910	- 2 99
275	Essilor	284	280	281	- 1 06
170	Essil.Int.(DP)	154	155 60	152	- 1 30
670	Esso	667	657	657	- 1 50
1350	Eurafrance	1305	1306	1310	+ 0 38
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 19/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des Changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ecu	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Allemagne (100 dm)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Belgique (100 F)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Italie (1000 lires)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Danemark (100 krd)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Irlande (1 iep)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Grèce (100 drachmes)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suisse (100 f)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suède (100 krs)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Norvège (100 k)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Autriche (100 sch)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Espagne (100 pes.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Portugal (100 esc.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Canada (1 $ can)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Japon (100 yens)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/11
Or fin (kilo en barre)	[illegible]	[illegible]
Or fin (en lingot)	[illegible]	[illegible]
Napoléon (20 fr)	[illegible]	[illegible]
Pièce Fr (10 fr)	[illegible]	[illegible]
Pièce Suisse (20 fr)	[illegible]	[illegible]
Pièce Latine (20 fr)	[illegible]	[illegible]
Souverain	[illegible]	[illegible]
Pièce 20 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce 10 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce 5 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce 50 pesos	[illegible]	[illegible]
Pièce 10 florins	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Après l'échec de la motion de censure à l'Assemblée nationale

Un nouveau 49-3 pour le budget

Deux heures après l'annonce des résultats du vote sur la *motion de censure*, M. Michel Rocard a de nouveau engagé la responsabilité de son gouvernement, mardi 20 novembre, à l'Assemblée nationale, sur le projet de loi de finances pour 1991. Selon la procédure prévue par l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, celui-ci sera considéré comme adopté dès mercredi, puisque l'opposition n'a pas fait part de son intention de *déposer une nouvelle motion de* censure.

Lors de la fin de la discussion budgétaire, le ministre délégué au budget, M. Michel Charasse, a présenté les principales modifications apportées au projet de budget initial. Dans le cadre du plan lycées, adopté par le gouvernement après les manifestations du lundi 12 novembre, et pour lequel l'essentiel des crédits seront inscrits dans un prochain collectif budgétaire, 500 millions de francs supplémentaires seront affectés en 1991 à l'aide aux lycéens en difficulté, à la sécurité dans les établissements d'enseignement technique et au développement de la concertation dans les lycées. De ce fait, le déficit budgétaire passera de 90,2 milliards de francs à 90,7 milliards de francs.

« Une bonne façon de travailler »

Dans la courte discussion qui a suivi l'annonce de cette augmentation du budget de l'éducation nationale, les députés de l'opposition ont affirmé que ce n'était pas là *« une bonne façon de travailler »*. Le rapporteur général de la commission des finances, M. Alain Richard, a dressé de son côté l'inventaire des crédits qui ont pu être abondés tout au long de la discussion entre le gouvernement et l'Assemblée nationale. D'un montant total de 200 millions de francs, ces crédits ne modifient pas l'équilibre général du budget. Ils intéressent notamment la sécurité civile, l'environnement, l'urbanisme et le logement, la justice et les affaires sociales.

Dans une première délibération, l'Assemblée nationale a alors rejeté par 296 voix contre 273 l'ensemble des budgets pour lesquels le vote avait été réservé (1). Cette procédure avait pour but d'éviter au gouvernement de recourir à un engagement de responsabilité sur une partie seulement des dépenses. Ce n'est donc qu'au cours de la seconde délibération, quelques minutes plus tard, que le premier ministre, de retour dans l'hémicycle, a engagé la responsabilité de son gouvernement, au titre de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, mais cette fois sur l'ensemble du projet de loi de finances. Celui-ci sera considéré comme adopté au terme d'un délai de vingt-quatre heures, dans la mesure où l'opposition n'a pas l'intention de déposer une nouvelle motion de censure.

La discussion budgétaire va maintenant se poursuivre au Sénat, à partir du mercredi 21 novembre, avant de revenir en seconde lecture à l'Assemblée nationale d'ici trois semaines environ.

J.-L. S.

(1) Il s'agit des budgets de la jeunesse et des sports, de la justice, de la fonction publique, de l'environnement, de la communication, des anciens combattants, de l'agriculture, de la recherche, de l'éducation, de l'industrie et de l'aménagement du territoire, de la défense, des affaires sociales, de l'intérieur, des transports et du logement.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

C'est pas des Koweïtiens, les Baltes !

VIDÉS, vidés comme des *malpropres*, les trois ministres des affaires étrangères baltes, *invités de la République* au sommet de la CSCE. Pas à la table des grands, attention ! Pas non plus au titre d'observateurs, réservé aux seuls Albanais ; non, dans une salle attenante, mêlés à la délégation française. Les Sov leur avaient bien proposé un strapontin dans leurs propres rangs, mais bon, allez savoir pourquoi, ils ont renvoyé le carton avec une croix dans la case : Assistera pas.

Les voilà donc installés par notre chef du protocole soi-même, sur leurs petites chaises, avec leurs petits badges et leurs petits dossiers de presse à attendre, bien sagement, les premières envolées sur les droits de l'homme et les libertés dans la nouvelle Europe. Ils ont pas attendu longtemps ! Avant même l'ouverture de cette suite *pour tambours et trompettes à la* conférence d'Helsinki, on les a priés d'aller se faire voir ailleurs. Désolés, c'est pas que vous sentiez mauvais, mais ça fait courant d'air, un air d'indépendance, et ça l'incommode, le maître du Kremlin. Il a peur d'attraper la crève. Il veut qu'on ferme la fenêtre. Alors, par ici, la sortie.

Quand je les ai rencontrés en fin d'*après-midi*, à l'occasion d'une conférence de presse improvisée, ils en étaient pas encore revenus, qu'ils étaient déjà repartis dans leurs rêves de liberté retrouvée : *On comprend pas*, l'infâme traité Ribbentrop-Molotov n'a jamais été reconnu par les démocraties. A l'instant même, avenue Kléber, le président Havel, nos collègues suédois et danois ont soutenu nos revendications, et...

Moi, je les ai interpellés, ces trublions : Schnell, papiere ! Ils ont sorti des badges où c'était écrit : Invités de marque, et je leur ai passé un savon : Qu'est-ce qu'il vous faut de plus ? Vous l'avez là, la marque de *notre frémissant désir de ne pas* provoquer, quitte à s'asseoir sur la parole donnée, la mauvaise humeur de notre Gorby adoré. La marque de notre indifférence à l'égard des pays baltes ou du Tibet, rien à voir avec le Koweït ! Vous voudriez tout de même pas qu'on vous traite mieux que le dalaï-lama, Prix Nobel de la paix, honteusement snobé, lors de son passage à Paris, par le gouvernement pour pas vexer nos amis, les Chinois. Nos amis et nos clients.

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 20 novembre 1990 a été tiré à 564 377 exemplaires.

Le financement du PS et de ses campagnes électorales

La plupart des responsables socialistes sont cités dans les cahiers de M. Joseph Delcroix

Aujourd'hui sur la place publique, le *« scellé 48 »*, autrement dit les cahiers manuscrits de Joseph Delcroix, directeur administratif des bureaux d'études Urba-Gracco, continue d'alimenter la chronique du financement du Parti socialiste et de ses campagnes électorales. *Le Figaro* du 20 novembre en cite à son tour des extraits, mettant en évidence les contacts de M. Gérard Monate, PDG d'Urba-Gracco, en 1987 et début 1988, avec M. Jean-Claude Colliard, alors directeur de cabinet de M. François Mitterrand à l'Elysée. *« G.M. voit J.-C. Colliard. c. Elysée le 24-2 »*, écrit ainsi M. Delcroix en février 1987, ajoutant, le 11 janvier 1988, à quelques mois de l'ouverture de la campagne présidentielle : *« G. M. a vu J.-Cl. Colliard à l'Elysée. »*

En fait, la liste des hauts responsables socialistes dont le nom figure dans les cahiers de M. Delcroix est encore plus fournie, parmi lesquels MM. Laurent Fabius, Pierre Bérégovoy, Pierre Joxe, voire Michel Rocard, comme le montraient les premiers extraits publiés dans nos colonnes, il y a plus d'un an (*le Monde* du 10 octobre 1989). Et pour cause : les responsables d'Urba-Gracco ne se sont jamais cachés, ni dans leurs documents internes ni dans leurs déclarations sur procès-verbal lors de l'instruction judiciaire de M. Pierre Culié, de financer le PS et ses campagnes électorales. *« Tout le monde dans le bâtiment n'ignore pas qu'il y a une liaison entre Urba-Technic et le Parti socialiste, même si elle n'est que morale et non structurelle »*, déclarera ainsi M. Monate au juge d'instruction, le 20 octobre 1989.

Sponsoriser le parti

A la date du 29 juin 1987, on lit ainsi dans les cahiers : *« G. M. a vu Laurent Fabius »*, puis, sur la même page : *« a reçu appel, Béré est dans la m... SOS »*. Le 12 octobre 1987, le *« programme de contacts »* présenté par M. Monate est le suivant : *« Bérégovoy au niveau secrétariat national, Chapuis, Mermaz Louis, Pezet, Sarre G.* [le nom de ce dernier est barré et accompagné d'un *« non »*], *P. Joxe, Mattieu pote à Fabius, Delebarre pour le Nord »*. Le 30 octobre 1987, évoquant les *« circuits parallèles »*, réseaux socialistes concurrents d'Urba, à propos desquels *« la commission de contrôle* [du PS] *semblait décidée à faire quelque chose »*, M. Monate, à en croire les écrits de M. Delcroix, fait l'énumération suivante : *« SERCO, Rocard ?, M. Pezet (rec) »* ... Au 14 décembre 1987, M. Delcroix écrit : *« G. M. voit Laignel* [alors trésorier national du PS], *avant congés va voir Elysée au sujet financement partis. »*

On comprend donc cette remarque entendue à la chancellerie à propos de l'ouverture d'une information judiciaire, toujours exclue, à partir des documents saisis dans les bureaux marseillais d'Urba et visant directement le financement national du PS : *« Si on le faisait, la moitié du bureau exécutif risquerait d'être inculpé »*. Que l'*« opportunité politique »*, selon la formule d'un conseiller élyséen, ait présidé à la gestion judiciaire de toute cette affaire ne fait guère de doute. Pour la raison toute simple qu'expliquait M. Monate, en repondant à M. Culié qui lui demandait si l'on pouvait dire qu'il avait *« redistribué pour le financement du PS et de ses campagnes électorales 60 % du montant des factures encaissées »*. *« En 1988 et 1989, oui, mais pas en 1987 où mon chiffre d'affaires a été trop faible pour dégager une telle marge »*, expliqua alors M. Monate, qui ajouta : *« Je sponsorise le Parti socialiste »*...

EDWY PLENEL

□ **Grève à Ouest-France** – Un conflit interne est à l'origine de la non parution des trente-huit éditions du quotidien *Ouest-France* mardi 20 novembre. Réuni lundi 19 novembre à partir de 22 heures en assemblée générale, le personnel des services plaques, rotatives, expédition et garage, a voté la grève à 75 %. Ce mouvement fait suite au conflit ponctué de quelques non-parutions du quotidien en juillet dernier. Le personnel demandait alors des congés supplémentaires en compensation du surcroît de travail provoqué par l'impression du jeu «de Grolo».

□ **VOILE : le classement de la Route du rhum.** – Lundi 19 novembre, le classement de la Route du rhum était le suivant : Première : Florence Arthaud (*Pierre Ier*) en 14 jours 10 h 08 mn. Deuxième : Philippe Poupon (*Fleury-Michon*) à 08 h 26 mn. Troisième : le Suisse Laurent Bourgnon (*RMO*) 08 h 37 mn. Quatrième : le Canadien Mike Birch (*Fujichrome*) à 11 h 38 mn.

Le nouveau statut pour la Corse

Les dirigeants de la droite s'opposent au projet de M. Joxe, soutenu par M. Rossi (UDF)

L'Assemblée nationale doit commencer à débattre, mercredi 21 novembre, du projet de M. Pierre Joxe dotant la Corse d'un statut spécifique. Les dirigeants du RPR, de l'UDF et de l'UDC critiquent fermement ce texte qu'approuvent pourtant plusieurs membres de leurs groupes, au premier rang desquels, bien entendu, le rapporteur de la commision des lois, M. José Rossi, député UDF-PR de Corse-du-Sud.

La Corse a *produit de curieux* effets sur M. Pierre Joxe. Pour tenter de résoudre les problèmes de l'île, le jacobin s'est fait girondin. Pour faire voter son projet par l'Assemblée nationale, le laudateur des clivages droite-gauche s'est converti à la théorie des majorités d'idées. Mais, déjà, sa deuxième démarche paraît vouée à l'échec.

Les efforts du ministre de l'intérieur pour convaincre la droite de l'intérêt de son projet l'avaient même conduit à une concession qui a de quoi faire sourire ceux qui se *souviennent de son intransigeance* avec l'opposition du temps où il était président du groupe socialiste : il a accepté que le rapporteur de son projet soit un élu de celle-ci, M. José Rossi, avec lequel, il est vrai, il s'était si longuement concerté, avant de rédiger son texte, que le député de Corse-du-Sud avait lui-même déposé une proposition de loi ressemblant fort au projet de M. Joxe. Le ministre de l'*intérieur pouvait* ainsi espérer que les quarante-deux élus de l'UDF et de l'UDC qui avaient cosigné la proposition de M. Rossi lui apporteraient, au moment du vote de l'Assemblée, un soutien dont il a bien besoin, ne serait-ce que pour compenser la défection annoncée des radicaux de gauche. Ce pari-là est loin d'être gagné.

Le seul bénéfice, pour l'instant retiré par M. Joxe de la désignation de M. Rossi, est l'incontestable gêne créée au sein du groupe UDF. Le moins que l'on puisse en dire est que les amis du rapporteur n'apprécient guère ses relations privilégiées avec le ministre de l'intérieur. La plupart d'entre eux ne partagent pas ses thèses, et se retrouvent plutôt sur celle du président de leur groupe, M. Charles Millon : oui à un statut spécifique pour la Corse, mais à condition que, comme celui de 1982, il ne s'éloigne pas trop de celui de droit commun et serve de «laboratoire» à ce que pourrait être l'évolution de toutes les régions françaises.

Pour que les choses soient bien claires, M. Millon a profité de son discours, dans le débat de censure, pour critiquer sèchement la politique corse du gouvernement : *« La reconnaissance officielle du peuple corse est contraire à toute notre tradition républicaine, à notre Constitution, et à l'intérêt des Corses eux-mêmes. »* M. Bernard Pons, pour le RPR, a fait de même : *« En Corse, votre gouvernement joue avec le feu. Il se flatte d'avoir ouvert le dialogue. En fait, il offre le spectacle d'une démission de l'Etat qui confine à la complicité. »*

Le secours ne peut même pas venir des centristes. Alors que, au départ, MM. Pierre Méhaignerie et Jacques Barrot étaient plutôt favorables au texte de M. Joxe, ils ont été convaincus par les arguments de M. Millon, au point que, aujourd'hui, le porte-parole de l'UDC sur le sujet, M. Jean-Jacques Hyest, parle d'un projet *« sans doute inutile, certainement dangereux »*. Dans ces conditions, la tâche de M. Rossi va être fort délicate. Celui-ci continue, pourtant, d'espérer entraîner une trentaine de ses amis à approuver, avec lui, le texte tel qu'il sortira des débats de l'Assemblée nationale. Il sait qu'il y va de sa crédibilité et de ses chances personnelles de devenir le premier président du futur conseil exécutif de Corse.

A droite comme à gauche, en fait, on semble fort las de voir revenir régulièrement à l'ordre du jour ce dossier corse compliqué par les particularismes locaux et brouillant les schémas nationaux. Et même si, par lassitude, on a tendance à s'en désintéresser, on regrette que les Corses aient la tentation de vouloir le régler entre eux. On se refuse à voir la représentation nationale ne servir qu'à avaliser une négociation insulaire. La démocratie représentative fonctionne-t-elle bien, en effet, lorsque le rapporteur d'un projet institutionnel est aussi l'homme qui espère en devenir le principal bénéficiaire ?

THIERRY BRÉHIER

Les otages allemands autorisés à quitter l'Irak

Le président Saddam Hussein a décidé d'autoriser les quelque deux cents Allemands retenus de force en Irak à quitter le pays, a annoncé, mardi 20 novembre, l'agence irakienne INA. M. Saddam Hussein a fait cette proposition au cours d'une réunion du Conseil de commandement de la révolution (la plus haute instance politique du pays). Dans une lettre, le président irakien indique qu'il vise par sa démarche *« à encourager le peuple allemand et ses dirigeants à poursuivre le chemin de la paix et du dialogue »*, ouvert par les déclarations du chancelier Helmut Kohl, qui *« a appelé à faire prévaloir les options pacifiques sur les appels à la guerre. »*

Le président irakien rappelle que la décision de retenir les ressortissants étrangers avait été dictée par *« le souci de refréner les intentions agressives des responsables américains et britanniques »*, mais qu'il avait *« profité de chaque occasion pour répondre aux appels des hommes de bonne volonté à la libération de tel ou tel groupe d'individus »*. – (AFP, Reuter.)